This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Lp20.225

Harvard College Library

BEQUEST OF

GEORGINA LOWELL PUTNAM

OF BOSTON

Received, July 1, 1914.

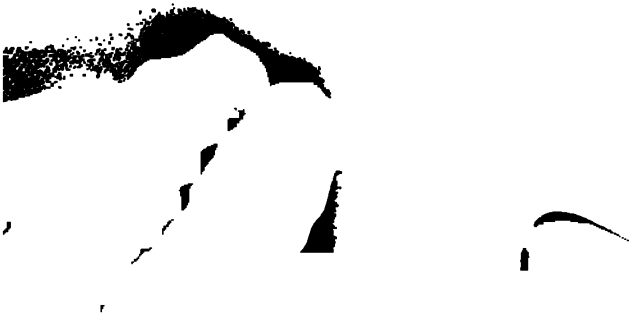

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

PHÈDRE

EXPLIQUÉ, TRADUIT EN FRANÇAIS ET ANNOTÉ

PAR M. D. MARIE

Ancien professeur agrégé
pour les classes supérieures des lettres

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14
(Près de l'École de médecine)

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

Ces fables ont été expliquées littéralement, traduites en français et annotées par M. D. Marie, ancien professeur agrégé pour les classes supérieures des lettres.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, N° 9

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET FIDÈLE PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

PHÈDRE

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12

1846

Harvard College Library
July 1, 1914.
Bequest of
Georgina Lowell Putnam

Lp 20.225

AVIS.

On a réuni par des traits, dans la traduction juxtalinéaire, les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italiques* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'avaient pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses dans le français doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

VIE DE PHÈDRE[1].

La naissance, la vie et la mort de Phèdre sont enveloppées de ténèbres profondes que nul monument ne vient dissiper. Pour avoir quelques notions sur son existence, on est réduit à recueillir dans ses ouvrages des détails qui lui sont échappés par hasard. Mais quelques traits épars, quelques confidences incomplètes, quelques allusions obscures ne nous fournissent sur ce mystère que de faibles éclaircissements.

Phèdre naquit au pied du mont Piérius[2], dans cette partie de la Macédoine qui regarde la Grèce. On sait qu'il fut transporté à Rome de bonne heure, mais on ignore quels événements l'y conduisirent[3]. Il fut esclave d'Auguste[4], qui l'affranchit, sans doute à cause de ses heureuses dispositions et de la supériorité de son intelligence. Ce fut à Rome qu'il puisa l'instruction[5], et que son génie se développa au milieu des chefs-d'œuvre qui jetèrent tant d'éclat sur ce siècle[6]. Cependant il n'appartient pas à cette ère brillante dont il porte l'empreinte : Phèdre vécut sous le règne de Tibère. Il fut persécuté par la haine de Séjan[7], qui le fit condamner sur de fausses

[1] Nous avons emprunté cette notice, sur Phèdre et ses écrits, à l'excellente édition de M. Quicherat, dont nous avons suivi le texte.

[2] Prol. Liv. III, vers 17. — [3] Une conjecture, qui d'abord semble assez plausible, est adoptée par la plupart des biographes. C. Octavius, père d'Auguste, étant préteur de Macédoine, mit en déroute les Besses et les Thraces; et l'on pense que Phèdre a pu être un des captifs envoyés à Rome. Par malheur, le P. Desbillons prouve que, dans cette hypothèse, Phèdre aurait eu soixante-dix ans lorsque, sous Séjan, il écrivait ces vers :

> . . . . . Olim senio debilem
> Frustra adjuvare benitas nitetur tua.
> (Épil. III, 16.)

[4] On lit en tête des Mss. *Phædri, Aug liberti*, etc. — [5] Épil. III, 33. — [6] III, IX, 8, 36. — [7] Prol. III, 41.

allégations. On croit trouver le motif de cette vengeance dans quelques allusions malignes que peuvent présenter certaines fables des premiers livres[1]. Il fut encore en butte à d'autres inimitiés[2]; on l'entend se plaindre amèrement des attaques de ses ennemis, qu'il n'ose nommer, et implorer contre eux le secours d'Eutychus, son protecteur, qui probablement remplissait une fonction judiciaire.

Les richesses ne tentaient point son cœur[3]; et la vue des proscriptions dont elles étaient la cause contribua encore à l'affermir dans ce désintéressement[4]. En écrivant ses ouvrages, il était guidé par un double motif : il avait en vue l'amélioration de l'espèce humaine; il espérait être utile en instruisant par d'ingénieuses leçons[5]. Ensuite il était jaloux de faire passer son nom à la postérité : la gloire littéraire de la Grèce enflammait son émulation, et il brûlait du désir d'acquérir de semblables titres à sa patrie[6], si voisine de cette heureuse contrée. Ici, il ne se borne pas à un simple vœu : usant du privilége des poëtes,

Usus poetæ more est et licentia;

il prévient plus d'une fois le jugement des siècles futurs, et se couronne de sa propre main[7].

Il parvint à un âge avancé[8], et il est probable qu'il mourut sous le règne de Claude[9]. Outre cet Eutychus dont il a été parlé, il eut pour amis Particulon[10] et Philète[11], qui paraissent avoir été des affranchis de Claude.

Tels sont les renseignements, bien insuffisants sans doute, que l'on recueille dans les ouvrages de Phèdre lui-même.

[1] Entre autres I, VI. On sait que Séjan prétendit à la main de Livie, veuve de Drusus. — [2] Épil. III, 29 et suiv. — [3] Prol. III, 21; V, IV, 8. — [4] V, IV, 6, 11, 12. — [5] Prol. I, 3; Prol. II, 2, 3; II, VII, 5. — [6] Prol. III, 54 et suivants. [7] Prol. III, 32, 60, 61; Épil. IV, 5, 6. — [8] Épil. III, 15; V, X. — [9] Qui monta sur le trône 41 ans après J. C. — [10] Prol. IV, 10; Épil., ibid., id. — [11] V, X, 10.

Cet oubli de l'histoire a fait contester l'authenticité des écrits de ce fabuliste. Pour réfuter un tel paradoxe, on cite le vers suivant de Martial (Épig. III, xx) :

An æmulatur improbi jocos *Phædri?*

Il est vrai qu'on en peut nier la juste application ; mais comment récuser l'autorité d'Aviénus, fabuliste qui vivait 400 ans après J. C., lorsque, dans une lettre *ad Theodosium* (l'empereur Théodose, ou Macrobe), après avoir parlé d'Ésope et de Babrius, il ajoute : « *Phædrus etiam partem aliquam* (*Æsopiarum fabularum*) *in quinque libros resolvit.* » J'ajoute que, quand bien même ce témoignage nous manquerait, il ne faudrait pas hésiter à rendre Phèdre à l'antiquité, qui semble avoir voulu l'exclure par son silence. Cette injustice de l'histoire n'est pas sans exemple : Quinte Curce n'a-t-il pas à lui reprocher un oubli encore plus complet? et cependant nous vengeons l'historien ; nous trouvons ses titres dans ses écrits. Le style n'est-il pas un cachet éloquent qui indique à quel siècle un auteur appartient ? Peut-on croire sérieusement que *les Fables de Phèdre* soient l'œuvre d'un moderne ? Où un moderne aurait-il trouvé ce talent d'écrire, qui semble un reflet de l'âge d'or de la littérature latine; cette propriété d'expression, qui fait que chaque mot trouve sa justification dans les grands modèles; cette élégance exquise, en même temps que cette richesse inépuisable qui décèle l'emploi d'une langue maternelle? Où aurait-il trouvé ces peintures si fidèles de la société à cette époque, cette vérité de costume qui se produit par tant de traits? Je veux qu'on suppose à Phèdre l'impudence de s'être dit du siècle d'Auguste[1] ; comment lui supposer le talent de remplir dignement ce rôle ?

Phèdre était encore inconnu plus d'un siècle après la découverte de l'imprimerie. Le manuscrit qui le fit connaître à l'Eu-

[1] III, IX, 8.

rope, est le manuscrit *Pithœus*. François Pithou le laissa par son testament à son frère Pierre Pithou, qui s'empressa d'en donner une édition : elle parut en 1596. Ce manuscrit est rempli de fautes ; un autre manuscrit, et quelques fragments également incorrects, que l'on a trouvés depuis, telles sont les seules richesses que les éditeurs de Phèdre ont eues à leur disposition. Aussi leur tâche n'a-t-elle point été facile, et leur dissidence prouve l'insuffisance de leurs matériaux.

En 1808 on trouva dans la bibliothèque de Naples un nouveau manuscrit de Perotti [1] ; MM. Cassito et Janelli s'emparèrent de cette découverte, et publièrent trente-deux fables nouvelles, ajoutées depuis à la plupart des éditions. Elles parurent suspectes à l'illustre Heyne, et M. Adry a écrit une dissertation où il justifie ses doutes sur leur authenticité [2]. Cependant, comme de l'aveu même de la critique, quelques-unes ne semblent pas indignes de Phèdre, nous en avons admis un certain nombre : elles remplaceront avec avantage trois ou quatre fables que nous avons retranchées de l'ancien recueil, et qu'on s'étonnait de voir entre les mains de la jeunesse.

[1] Nicolas Perotti ou Perotto, archevêque de Siponte, vivait au XVIe siècle ; il a laissé un recueil de fables empruntées à l'antiquité : les unes sont de Phèdre, les autres traduites du grec, d'autres enfin mises en vers, quand il les trouvait en prose. — [2] Paris, Égron, 1812, in-12. Réimprimée dans la collection de M. Lemaire, Phèd., tome I, page 197.

FABLES DE PHÈDRE

PHÆDRI FABULARUM

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

Æsopus[1] auctor quam materiam repperit,
Hanc ego polivi versibus senariis[2].
Duplex libelli dos est : quod risum movet,
Et quod prudenti vitam consilio monet.
Calumniari si quis autem voluerit 5
Quod et arbores loquantur, non tantum feræ,
Fictis jocari nos meminerit fabulis.

FABULA I.

LUPUS ET AGNUS.

Ad rivum eumdem Lupus et Agnus venerant,
Siti compulsi : superior stabat Lupus,
Longeque inferior Agnus. Tunc fauce improba
Latro incitatus, jurgii causam intulit :
« Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi 5

PROLOGUE.

J'ai prêté le charme du mètre ïambique aux sujets divers inventés par Ésope. Ce petit livre a un double avantage : il excite la gaieté, et, par de sages conseils, apprend aux hommes à se conduire. Si le lecteur malveillant veut me reprocher d'avoir fait parler non-seulement les animaux, mais même les arbres, je lui rappellerai que c'est dans des fables que je me suis permis ces jeux.

FABLE I.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Un loup et un agneau, pressés par la soif, étaient venus au même ruisseau : le loup tenait le haut du courant, l'agneau était beaucoup plus bas. Cédant à la faim qui le tourmentait, le brigand lui chercha querelle : « Pourquoi, lui dit-il, viens-tu troubler mon

FABLES DE PHÈDRE.

LIVRE PREMIER.

PROLOGUS.

Ego polivi versibus senahanc materiam [riis]
quam Æsopus auctor
repperit.
Dos libelli est duplex :
quod movet risum,
et quod monet vitam
consilio prudenti.
Si quis autem
voluerit calumniari
quod et arbores loquantur,
non tantum feræ,
meminerit nos jocari
fabulis fictis.

PROLOGUE.

J'ai poli en vers de-six-pieds
cette (la) matière (les sujets)
qu'Ésope auteur
a trouvée (a inventée)
Le mérite de *ce* petit-livre est double :
en-ce-que il excite le rire,
et en-ce-que il avertit (dirige) la vie
par un conseil prudent.
Mais si quelqu'un
veut *me* chicaner
de ce que les arbres même parlent *dans ce*
et non-seulement les bêtes, [*livre,*]
qu'il se souvienne que nous badinons
dans des récits feints (dans des fables).

FABULA I.

LUPUS ET AGNUS.

Lupus et agnus
compulsi siti
venerant
ad eumdem rivum :
Lupus stabat superior,
et agnus longe inferior.
Tunc latro
incitatus fauce improba,
intulit causam jurgii :
« Cur, inquit,

FABLE I.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Un loup et un agneau
poussés par la soif
étaient venus
au même ruisseau :
Le loup se tenait plus-haut
et l'agneau de-loin (de beaucoup) plus-bas
Alors le brigand,
excité par *son* gosier cruel (avide),
apporta (amena) un sujet de querelle
« Pourquoi, *lui* dit-il,

Aquam bibenti? » Laniger contra timens :
« Qui possum, quæso, facere quod quereris, Lupe?
A te decurrit ad meos haustus liquor. »
Repulsus ille veritatis viribus :
« Ante hos sex menses male, ait, dixisti mihi. » 10
Respondit Agnus : « Equidem natus non eram.
— Pater, hercule! tuus, inquit, maledixit mihi. »
Atque ita correptum lacerat injusta nece.
Hæc propter illos scripta est homines fabula
Qui fictis causis innocentes opprimunt. 15

FABULA II.

RANÆ REGEM PETENTES.

Athenæ quum florerent æquis legibus[1],
Procax libertas civitatem miscuit,
Frenumque solvit pristinum licentia.
Hinc conspiratis factionum partibus,
Arcem tyrannus[2] occupat Pisistratus[3]. 5

breuvage? » L'animal porte laine lui répondit tout tremblant : « Comment puis-je, je vous prie, faire ce dont vous vous plaignez, seigneur loup ? l'eau descend de vous à moi. » Repoussé par la force de la vérité, le loup reprit : « Tu médis de moi il y a plus de six mois. — Mais alors je n'étais pas né, » repartit l'agneau. « Par Hercule! c'était donc ton père? » Et, sans plus de justice, il le saisit et le met en pièces.

Cette fable s'adresse à ces hommes qui, sous de faux prétextes, accablent les innocents.

FABLE II.

LES GRENOUILLES QUI DEMANDENT UN ROI.

Alors qu'Athènes florissait sous le régime de l'égalité, les excès d'une liberté sans bornes mirent le désordre dans l'État, et la licence rompit ses vieilles entraves. A la faveur des troubles nés de la division des partis, Pisistrate usurpe l'autorité et s'empare de la

fecisti aquam turbulentam
mihi bibenti? »
Contra
laniger timens :
« Qui possum, quæso, lupe,
facere quod quereris?
Liquor decurrit a te
ad meos haustus. »
Ille
repulsus viribus veritatis :
« Dixisti male mihi, ait,
ante hos sex menses. »
Agnus respondit :
« Equidem non natus eram.
— Tuus pater, Hercule!
maledixit mihi, inquit. »
Atque ita
lacerat nece injusta
correptum.

Hæc fabula scripta est
propter illos homines
qui opprimunt innocentes
causis fictis.

as-tu fait (rendu) l'eau trouble
à moi buvant? »
De-son-côté (à son tour)
le porte-laine craignant :
« Comment puis-je, je *te* prie, ô loup,
faire ce-dont tu te plains?
L'eau descend de toi
à mes gorgées. »
Celui-là (le loup),
repoussé par les forces de la vérité :
« Tu as dit mal (médit) pour moi, dit-il,
avant ces six mois (il y a plus de six mois). »
L'agneau répondit :
« *Mais* moi-à-la-vérité je n'étais pas né.
— *C'est* ton père, par Hercule!
qui a médit de moi, dit-il. »
Et ainsi (à ces mots)
il déchire par une mort injuste
l'*agneau* saisi.

Cette fable a été écrite
en-vue-de ces hommes
qui oppriment les innocents
pour des causes feintes.

FABULA II.

RANÆ PETENTES REGEM.

Quum Athenæ florerent
legibus æquis,
libertas procax
miscuit civitatem,
et licentia
solvit frenum pristinum.
Hinc partibus factionum
conspiratis,
Pisistratus tyrannus
occupat arcem.

FABLE II.

LES GRENOUILLES DEMANDANT UN ROI

Lorsqu'Athènes florissait
sous des lois égales *pour tous*,
une liberté effrénée
mêla (troubla) la cité,
et la licence
délia (rompit) *son* frein antique.
De-là des partis de factions (des factions)
étant unis (s'étant formés),
Pisistrate tyran (usurpateur)
s'empare de la citadelle.

Quum tristem servitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, sed quoniam grave
Omne insuetis onus, et cœpissent queri,
Æsopus talem tum fabellam rettulit :
Ranæ vagantes liberis paludibus 10
Clamore magno regem petiere ab Jove,
Qui dissolutos mores vi compesceret.
Pater Deorum risit, atque illis dedit
Parvum tigillum, missum quod subito vadis,
Motu sonoque terruit pavidum genus. 15
Hoc mersum limo quum jaceret diutius,
Forte una tacite profert e stagno caput,
Et, explorato rege, cunctas evocat.
Illæ, timore posito, certatim adnatant,
Lignumque supra turba petulans insilit : 20
Quod quum inquinassent omni contumelia,
Alium rogantes regem misere ad Jovem,
Inutilis quoniam esset qui fuerat datus.
Tum misit illis hydrum, qui dente aspero
Corripere cœpit singulas. Frustra necem 25

citadelle. Les Athéniens déploraient leur funeste esclavage, non que ce maître fût cruel, mais parce que tout fardeau pèse à qui n'en a pas l'habitude. Ils se plaignaient; Ésope leur raconta cet apologue :

Les grenouilles errant en liberté dans leurs marais, demandèrent à grands cris à Jupiter un roi dont l'autorité réprimât le déréglement des mœurs. Le père des dieux sourit et leur donna pour maître un petit soliveau, dont la chute soudaine au milieu des étangs épouvanta par son bruit la gent timide.

Il gisait depuis longtemps plongé dans la vase, quand l'une des grenouilles se hasarde en silence à lever la tête hors de l'eau, examine le roi, puis appelle ses compagnes. Bannissant leur effroi, toutes à l'envi arrivent à la nage, et leur foule insolente saute sur l'épaule du monarque. Quand elles l'eurent couvert de toute espèce d'outrages, elles députèrent auprès de Jupiter pour lui demander un autre roi, alléguant la nullité de celui qu'on leur avait donné. Le dieu leur envoie alors une hydre qui, d'une dent cruelle, se met à les croquer les unes après les autres. En vain se dispersent-

Quum Attici
flerent tristem servitutem,
non quia ille crudelis,
sed quoniam omne onus
grave insuetis,
et cœpissent queri,
tum Æsopus
rettulit fabellam talem :

Ranæ vagantes
paludibus liberis,
petiere magno clamore
ab Jove
regem qui compesceret vi
mores dissolutos.
Pater deorum risit,
atque dedit illis
parvum tigillum,
quod missum subito vadis
terruit genus pavidum
motu sonoque.
Quum hoc jaceret diutius
mersum limo,
forte una
profert tacite caput
e stagno,
et, rege explorato,
evocat cunctas.
Illæ adnatant certatim,
timore posito,
turbaque petulans
insilit supra lignum :
quod quum inquinassent
omni contumelia,
misere ad Jovem
rogantes alium regem,
quoniam qui datus fuerat
esset inutilis.
Tum misit illis hydrum,
qui cœpit corripere singulas
dente aspero.
Frustra inertes

Comme les *habitants*-de-l'Attique
pleuraient *leur* triste servitude,
non parce-qu'il *était* cruel,
mais parce-que tout fardeau
est lourd à *ceux-qui*-n'*y-sont*-pas-habitués,
et qu'ils commençaient à se plaindre,
alors Ésope
leur rapporta une fable telle (cette fable) :

Les grenouilles errant
dans *leurs* marais libres (en liberté),
demandèrent à grand cri
à Jupiter
un roi qui réprimât par la force
leurs mœurs dissolues.
Le père des dieux rit (se mit à rire),
et donna à elles
un petit soliveau,
qui lancé tout-à-coup dans les eaux
effraya *cette* race craintive
par *son* mouvement et *son* bruit.
Comme celui-ci gisait assez longtemps
plongé dans la vase,
par hasard une *grenouille*
sort en-silence la tête
hors-de l'étang,
et, le roi ayant été examiné,
elle appelle toutes *ses compagnes*.
Celles-ci nagent-vers *le roi* à l'envi,
leur frayeur étant déposée (ayant cessé),
et la foule pétulante
saute sur le bois (le soliveau) :
lequel après qu'elles eurent souillé
de toute *espèce* d'affront,
elles envoyèrent à Jupiter
des *députés* demandant un autre roi,
puisque celui-qui *leur* avait été donné
était *un roi* inutile.
Alors *Jupiter* envoya à elles une hydre,
qui se-mit-à *les* saisir une-à-une
d'une dent âpre (aiguë).
En vain les *grenouilles* sans-défense

Fugitant inertes; vocem præcludit metus.
Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Jovem,
Afflictis ut succurrat. Tunc contra Deus:
« Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. » Vos quoque, o cives, ait, 30
Hoc sustinete, majus ne veniat malum.

FABULA III.

GRACULUS SUPERBUS ET PAVO.

Ne gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit:
Tumens inani Graculus superbia,
Pennas, Pavoni quæ deciderant, sustulit, 5
Seque exornavit; deinde contemnens suos,
Formoso se Pavonum immiscuit gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Male mulctatus Graculus
Redire mœrens cœpit ad proprium genus; 10

elles pour échapper la mort; elles sont sans défense, et la crainte étouffe leurs cris. Elles chargent donc secrètement Mercure de prier Jupiter de les secourir dans leur détresse; mais le dieu : « Puisque vous n'avez point voulu, leur dit-il, vous contenter de votre bon roi, sachez maintenant en supporter un mauvais. » Et vous aussi, citoyens, ajoutait Ésope, supportez le mal présent, de peur qu'il n'en survienne un pire.

FABLE III.

LE GEAI ORGUEILLEUX ET LE PAON.

Ne vous glorifiez point des avantages d'autrui, mais vivez plutôt d'une manière conforme à votre condition. Voici, à ce sujet, l'exemple qu'Ésope nous a transmis :

Bouffi d'un vain orgueil, un geai ramassa les plumes qu'un paon avait laissé tomber, et s'en fit une parure; puis, dédaignant ses pareils, il va se mêler à la troupe brillante des paons. Ceux-ci déplument l'impudent oiseau et le chassent à coups de bec. Ainsi maltraité, le geai revint tout triste vers les siens; mais il eut la

fugitant necem;
metus præcludit vocem.
Dant igitur furtim Mercurio
mandata ad Jovem,
ut succurrat afflictis.
Tunc deus contra :
« Quia noluistis, inquit,
ferre vestrum bonum,
perferte malum. »
Vos quoque, o cives, ait,
sustinete hoc,
ne malum majus veniat.

essaient-de-fuir la mort;
la peur *leur* ferme (étouffe) la voix.
Elles donnent donc en-cachette à Mercure
des instructions vers (pour) Jupiter,
pour qu'il secoure *elles* affligées.
Alors le dieu de-son-côté (en réponse) :
« Puisque vous n'avez pas voulu, dit-il
supporter votre bon *roi*,
supportez-jusqu'au-bout le mauvais. »
Vous aussi, ô citoyens, dit *Ésope*,
supportez ce *mal présent*,
de peur qu'un mal plus grand ne *vous* [arrive.

FABULA III.

GRACULUS SUPERBUS ET PAVO.

Æsopus
prodidit nobis exemplum,
ne libeat
gloriari bonis alienis,
potiusque degere vitam
suo habitu.
Graculus,
tumens inani superbia,
sustulit pennas
quæ deciderant pavoni,
exornavitque se;
deinde, contemnens suos,
immiscuit se
formoso gregi pavonum.
Illi eripiunt pennas
avi impudenti,
fugantque rostris.
Graculus male mulctatus
cœpit redire mœrens
ad proprium genus;

FABLE III.

LE GEAI SUPERBE ET LE PAON.

Ésope
a livré à nous *cet* exemple,
afin qu'il ne plaise pas *aux hommes*
de se-glorifier dès biens d'-autrui,
et (mais) plutôt de passer *leur* vie
dans leur condition.
Un geai,
gonflé d'un vain orgueil,
enleva (ramassa) des plumes
qui étaient tombées à un paon,
et *en* orna soi (s'en orna);
puis, méprisant les siens (ses pareils),
il mêla soi
à la belle troupe des paons.
Ceux-ci arrachent les plumes
à *cet* oiseau impudent,
et *le* mettent-en-fuite à-coups-de-bec
Le geai maltraité
se-mit-à s'en-revenir affligé
vers *sa* propre race;

A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos prius despexerat :
« Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati,
Nec illam expertus esses contumeliam, 15
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas[1]. »

FABULA IV.

CANIS PER FLUVIUM CARNEM FERENS.

Amittit merito proprium qui alienum appetit.
Canis, per flumen carnem dum ferret natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum ;
Aliamque prædam ab alio cane ferri putans,
Eripere voluit ; verum decepta aviditas, 5
Et quem tenebat ore dimisit cibum,
Nec quem petebat potuit adeo attingere.

FABULA V.

VACCA, CAPELLA, OVIS ET LEO.

Nunquam est fidelis cum potente societas;
Testatur hæc fabella propositum meum.

douleur et la honte d'en être repoussé. « Si tu avais su vivre au milieu de nous, lui dit un de ceux qu'il avait méprisés, et te contenter de ce que la nature t'avait donné, tu n'aurais point essuyé un premier affront, et tu n'aurais pas maintenant le malheur d'être repoussé par nous. »

FABLE IV.

LE CHIEN QUI TRAVERSE UN FLEUVE AVEC UN MORCEAU DE CHAIR.

On perd justement son propre bien, quand on convoite celui d'autrui.

Un chien traversait un fleuve avec un morceau de chair entre les dents ; il aperçoit son image dans le cristal des eaux, et croit voir un autre chien portant une autre proie; il voulut la lui ravir ; mais son avidité fut trompée : il lâcha le morceau de chair qu'il tenait à la gueule, et ne put atteindre celui qu'il convoitait.

FABLE V.

LA GÉNISSE, LA CHÈVRE, LA BREBIS ET LE LION.

Une alliance avec les grands n'est jamais sûre ; cette fable vient prouver ce que j'avance.

a quo repulsus
sustinuit notam tristem.
Tum quidam ex illis
quos despexerat prius :
« Si fuisses contentus
nostris sedibus,
et voluisses pati
quod natura dederat,
et non expertus esses
illam contumeliam,
et tua calamitas
non sentiret
hanc repulsam. »

par laquelle *aussi* repoussé
il supporta un affront humiliant.
Alors un de ceux
qu'il avait méprisés auparavant :
« Si tu avais été content
de nos demeures,
et *si* tu avais voulu souffrir (te résigner à)
ce-que la nature *t'*avait donné,
et tu n'aurais pas éprouvé
ce *premier* affront,
et ton malheur
ne souffrirait pas
ce (notre) refus *de te recevoir.* »

FABULA IV.

CANIS FERENS CARNEM PER FLUVIUM.

Qui appetit alienum
amittit merito proprium.
Dum canis natans
ferret carnem
per flumen,
vidit suum simulacrum
in speculo lympharum;
putansque aliam prædam
ferri ab alio cane,
voluit eripere;
verum aviditas decepta,
et dimisit cibum
quem tenebat ore,
nec potuit adeo
attingere quem petebat.

FABLE IV.

LE CHIEN PORTANT DE LA VIANDE EN-TRAVERSANT UN FLEUVE.

Celui-qui convoite le *bien* d'-autrui
perd justement le *sien* propre.
Tandis qu'un chien nageant
portait de la viande
à-travers (en traversant) un fleuve,
il vit son image
dans le miroir des eaux;
et pensant une autre proie
être portée par un autre chien,
il voulut *la lui* enlever;
mais *son* avidité *fut* trompée,
et il lâcha la nourriture
qu'il tenait dans *sa* gueule,
et il ne put pas pour-cela
atteindre celle-qu'il convoitait.

FABULA V.

VACCA, CAPELLA, OVIS ET LEO.

Societas cum potente
nunquam est fidelis;
hæc fabella
testatur meum propositum.

FABLE V.

LA VACHE, LA CHÈVRE, LA BREBIS ET LE LION.

La société avec un puissant
n'est jamais digne-de-confiance (sûre);
cette petite-fable
atteste ma proposition (ce que j'avance).

Vacca et Capella et patiens Ovis injuriæ
Socii fuere cum Leone in saltibus.
Hi quum cepissent cervum vasti corporis, 5
Sic est locutus, partibus factis, Leo :
« Ego primam tollo, nominor quoniam Leo ;
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi ;
Tum, quia plus valeo, me sequetur tertia ;
Malo afficietur si quis quartam tetigerit. » 10
Sic totam prædam sola improbitas abstulit.

FABULA VI.

RANÆ AD SOLEM.

Vicini furis celebres vidit nuptias
Æsopus, et continuo narrare incipit :
Uxorem quondam Sol quum vellet ducere,
Clamorem Ranæ sustulere ad sidera.
Convicio permotus quærit Jupiter 5
Causam querelæ. Quædam tum stagni incola :

La génisse, la chèvre et la patiente brebis firent, dans les forêts société avec le lion. Ils prirent un cerf d'une haute stature, et le lion, ayant fait les parts, s'exprima ainsi : « Je m'empare de la première, parce que je m'appelle lion ; vous accorderez la seconde à ma valeur ; la troisième me revient de droit, parce que je suis le plus fort ; malheur à qui de vous touche à la quatrième ! » Ainsi, par son injustice, il resta seul maître de la proie tout entière.

FABLE VI.

LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES.

Ésope voyait célébrer avec magnificence les noces d'un voleur son voisin ; il se mit aussitôt à dire cette fable :

Le soleil un jour voulut prendre femme ; les grenouilles poussèrent des cris jusqu'au ciel. Assourdi de ce vacarme, Jupiter demanda la cause de leurs plaintes. « Maintenant, lui répondit une

Vacca et capella,
et ovis
patiens injuriæ
fuere socii cum leone
in saltibus.
Quum hi cepissent
cervum vasti corporis,
partibus factis,
leo locutus est sic :
« Ego tollo primam,
quoniam nominor leo;
tribuetis mihi secundam,
quia sum fortis;
tum tertia
sequetur me,
quia valeo plus;
si quis tetigerit quartam
afficietur malo. »
Sic improbitas sola
abstulit prædam totam.

La vache et la chèvre,
et la brebis
qui-souffre-patiemment l'injustice,
furent associés (s'associèrent) avec le lion
dans les bois.
Comme ils avaient pris
un cerf d'un grand corps (de haute taille),
les parts étant faites,
le lion parla ainsi :
« Moi j'enlève la première,
parce-que je m'appelle lion ;
vous accorderez à moi la seconde,
parce-que je suis courageux ;
de-plus la troisième
suivra moi (me reviendra),
parce-que je suis-fort plus *que vous ;*
si quelqu'un touche la quatrième
il sera affligé de mal (il lui arrivera mal). »
Ainsi la mauvaise-foi seule
enleva le butin tout entier.

FABULA VI.

RANÆ AD SOLEM.

Æsopus vidit
nuptias celebres
furis vicini,
et continuo incipit narrare :
Quondam quum sol
vellet ducere uxorem,
ranæ sustulere clamorem
ad sidera.
Jupiter, permotus convicio,
quærit causam querelæ.
Tum
quædam incola stagni :
« Nunc, inquit,

FABLE VI.

LES GRENOUILLES AU SOLEIL.

Ésope vit
les noces pompeuses
d'un voleur *son* voisin,
et aussitôt il commence à conter :
Un-jour comme le soleil
voulait prendre femme,
les grenouilles élevèrent un cri
*jusqu'*aux astres.
Jupiter, ému de *ces* clameurs,
s'informe du motif de *leur* plainte.
Alors
certaine habitante de l'étang :
« Maintenant, dit-elle,

« Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus,
Cogitque miseras arida sede emori ;
Quidnam futurum est si crearit liberos ? »

FABULA VII.

VULPES AD PERSONAM[1] TRAGICAM.

Personam tragicam forte Vulpes viderat :
« O quanta species ! inquit, cerebrum non habet. »
Hoc illis dictum est quibus honorem et gloriam
Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.

FABULA VIII.

LUPUS ET GRUIS.

Qui pretium meriti ab improbis desiderat
Bis peccat : primum, quoniam indignos adjuvat ;
Impune abire deinde quia jam non potest.
Os devoratum fauce quum hæreret Lupi,
Magno dolore victus, cœpit singulos 5
Illicere pretio ut illud extraherent malum.

citoyenne des étangs, le soleil à lui seul tarit tous nos lacs, et nous fait périr misérablement au fond de nos demeures desséchées ; que sera-ce, s'il lui vient des enfants ? »

FABLE VII.

LE RENARD ET LE MASQUE DE THÉATRE.

Un renard vit par hasard un masque de théâtre : « La belle tête ! s'écria-t-il, mais elle n'a point de cervelle. »

Ce mot s'applique à ceux que la fortune a comblés d'honneurs et de gloire, mais à qui elle a refusé le sens commun.

FABLE VIII.

LE LOUP ET LA GRUE.

Attendre des méchants le prix d'un bienfait, c'est commettre une double faute : d'abord on oblige des gens qui ne le méritent pas ; ensuite, on ne peut plus leur échapper sans danger.

Un loup avala un os qui lui resta dans le gosier. Vaincu par la souffrance, il promit une récompense à qui le délivrerait de son mal. Une

unus exurit omnes lacus,
cogitque miseras
emori sede arida;
quidnam futurum est
si crearit liberos? »

un seul *soleil* dessèche tous *nos* lacs,
et *nous* force, malheureuses,
à dépérir dans un séjour aride;
quelle chose doit arriver (qu'arrivera t-il)
s'il crée des enfants? »

FABULA VII.

VULPES AD PERSONAM TRAGICAM.

Forte vulpes
viderat personam tragicam:
« O quanta species! inquit,
non habet cerebrum! »
Hoc dictum est illis
quibus fortuna
tribuit honorem et gloriam,
abstulit
sensum communem.

FABLE VII.

LE RENARD AU MASQUE TRAGIQUE.

Par hasard un renard
avait vu un masque tragique :
« Oh! quelle-*belle* figure! dit-il,
mais elle n'a pas de cervelle! »
Cela a été dit pour ceux
à qui la fortune
a accordé honneur et gloire,
mais a enlevé (refusé)
le sens commun.

FABULA VIII.

LUPUS ET GRUIS.

Qui desiderat ab improbis
pretium meriti
peccat bis :
primum quoniam adjuvat
indignos;
deinde quia non potest jam
abire impune.
Quum os devoratum
hæreret fauce lupi,
victus magno dolore,
cœpit illicere singulos
pretio
ut extraherent
illud malum.

FABLE VIII.

LE LOUP ET LA GRUE.

Celui-qui réclame à des méchants
le prix d'un service
pèche deux-fois :
d'abord parce-qu'il aide
des *gens* indignes,
ensuite parce-qu'il ne peut plus
s'en-aller (s'en tirer) impunément.
Comme un os dévoré
restait dans le gosier d'un loup,
vaincu par la grande douleur,
il se-mit-à inviter chacun
par un prix *qu'il promettait*,
à-ce-qu'ils *lui* ôtassent
ce mal.

Tandem persuasa est jurejurando Gruis,
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam Lupo.
Pro quo quum pactum flagitaret præmium : 10
« Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume extuleris, et mercedem postules ! »

FABULA IX.

PASSER ET LEPUS

Sibi non cavere, et aliis consilium dare,
Stultum esse, paucis ostendamus versibus.
Oppressum ab aquila, fletus edentem graves,
Leporem objurgabat Passer : « Ubi pernicitas
Nota, inquit, illa est ? quid ita cessarunt pedes ? » 5
Dum loquitur, ipsum accipiter nec opinum rapit,
Questuque vano clamitantem interficit.
Lepus semianimus, mortis in solatio :
« Qui modo securus nostra irridebas mala,
Simili querela fata deploras tua. » 10

grue se laissa enfin persuader par ses serments, et, confiant à la gueule du loup toute la longueur de son cou, elle fit l'aventureuse opération. Comme elle réclamait son salaire : « Tu es une ingrate ! lui dit-il : tu as retiré ton cou de ma gueule, et tu réclames une récompense ! »

FABLE IX.

LE PASSEREAU ET LE LIÈVRE.

Ne point se tenir sur ses gardes, et donner des conseils aux autres, c'est sottise. Nous l'allons montrer en peu de vers :

Un lièvre pris par un aigle poussait de profonds gémissements. Un passereau l'insultait : « Où est, lui disait-il, cette agilité si vantée ? Que font maintenant tes pieds si rapides ? » Il parlait encore, lorsqu'un épervier le saisit à l'improviste, et le tue malgré ses cris et ses plaintes. Le lièvre eut en mourant la consolation de lui dire : « Toi qui tout à l'heure en sûreté te riais de mes maux, comme moi tu déplores maintenant ta destinée. »

Tandem gruis
persuasa est jurejurando,
credensque gulæ
longitudinem colli,
fecit lupo
medicinam periculosam.
Quum pro quo
flagitaret
præmium pactum :
« Es ingrata, inquit,
quæ extuleris nostro ore
caput incolume,
et postules mercedem ! »

Enfin une grue
fut persuadée par *son* serment,
et confiant à *sa* gueule
la longueur de *son* cou (son long cou),
elle fit au loup
cette opération dangereuse.
Comme pour cela
elle demandait-instamment
le salaire convenu :
« Tu es ingrate, *lui* dit-il,
toi-qui as retiré de notre (ma) gueule
ta tête saine-et-sauve,
et demandes une récompense ! »

FABULA IX.

PASSER ET LEPUS.

Ostendamus
paucis versibus
non cavere sibi,
et dare consilium aliis,
esse stultum.
Passer
objurgabat leporem
oppressum ab aquila,
edentem graves fletus :
« Ubi est, inquit,
illa pernicitas nota?
Quid pedes
cessarunt ita?
Dum loquitur,
accipiter rapit ipsum
nec opinum,
interficitque
clamitantem questu vano.
Lepus semianimus,
in solatio mortis :
« Qui securus modo
irridebas nostra mala,
deploras tua fata
querela simili. »

FABLE IX.

LE PASSEREAU ET LE LIÈVRE.

Montrons
en peu de vers
que ne pas prendre-garde à soi,
et donner conseil aux autres,
est sot.
Un passereau
gourmandait un lièvre
accablé (saisi) par un aigle,
et poussant de longs gémissements :
« Où est, *lui* dit-il,
cette vitesse *si* connue?
Pourquoi tes pieds
se sont-ils-ralentis ainsi ? »
Pendant qu'il parle,
un épervier *l'*enlève lui-même
ne-s'y-attendant pas (à l'improviste),
et *le* tue
criant par une plainte vaine.
Le lièvre à-demi-mort,
dit en consolation de *sa* mort :
« *Toi* qui tranquille tout-à-l'heure
te-riais-de nos maux,
tu déplores *maintenant* ta destinée
par une plainte semblable. »

FABULA X.

LUPUS ET VULPES, JUDICE SIMIO.

Quicumque turpi fraude semel innotuit,
Etiamsi verum dicit, amittit fidem.
Hoc attestatur brevis Æsopi fabula.
Lupus arguebat Vulpem furti crimine ;
Negabat illa se esse culpæ proximam. 5
Tunc judex inter illos sedit Simius.
Uterque causam quum perorassent suam,
Dixisse fertur Simius sententiam :
« Tu non videris perdidisse quod petis ;
Te credo surripuisse quod pulchre negas. » 10

FABULA XI.

ASINUS ET LEO VENANTES.

Virtutis expers, verbis jactans gloriam,
Ignotos fallit, notis est derisui.
Venari Asello comite quum vellet Leo,
Contexit illum frutice, et admonuit simul

FABLE X.

LE LOUP ET LE RENARD JUGÉS PAR LE SINGE.

Quiconque s'est fait connaître par de honteux mensonges perd toute créance, même lorsqu'il dit la vérité. C'est ce que prouve cette petite fable d'Ésope :

Un loup accusait un renard de l'avoir volé; le renard rejetait bien loin de lui cette imputation. Le singe est choisi pour arbitre de leur différend. Lorsque chacun eut plaidé sa cause, voici, dit-on, la sentence qu'il prononça : « Toi, tu ne me sembles pas avoir perdu ce que tu réclames; et toi, je te crois coupable du vol que tu nies si bien. »

FABLE XI.

LE LION ET L'ÂNE CHASSANT.

Le lâche qui vante son courage en impose à ceux qui ne le connaissent pas; il fait la risée de ceux qui le connaissent.

Le lion, voulant chasser avec l'âne, le couvrit de feuillage, et

FABULA X.

LUPUS ET VULPES,
SIMIO JUDICE.

Quicunque innotuit semel
fraude turpi,
amittit fidem,
etiamsi dicit verum.
Brevis fabula Æsopi
testatur hoc.
Lupus arguebat vulpem
crimine furti;
illa negabat
se esse proximam culpæ :
tunc simius
sedit judex inter illos.
Quum perorassent
uterque suam causam,
simius fertur
dixisse sententiam :
« Tu non videris perdidisse
quod petis;
credo te subripuisse
quod negas pulchre. »

FABLE X.

LE LOUP ET LE RENARD,
LE SINGE *étant*-JUGE.

Quiconque s'est fait-connaître une-fois
par une fourberie honteuse,
perd *toute* créance,
quand-même il dit la vérité.
Cette courte fable d'Ésope
atteste cela.
Un loup poursuivait un renard
par une accusation de vol;
celui-là niait
soi être tout-proche (coupable) de la faute:
alors le singe
s'assit *comme* juge entre eux.
Après qu'ils eurent plaidé-à-fond
l'un-et-l'autre (chacun) sa cause,
le singe est rapporté
avoir dit (porté) *cette* sentence :
« Toi *loup*, tu ne parais pas avoir perdu
ce-que tu demandes;
je crois que toi, *renard*, as dérobé
ce-que tu nies *si* bien *avoir pris*. »

FABULA XI.

ASINUS ET LEO VENANTES.

Expers virtutis,
jactans verbis gloriam,
fallit ignotos,
est derisui
notis.
Quum leo vellet venari,
asello comite,
contexit illum frutice,

FABLE XI.

L'ANE ET LE LION CHASSANT.

Celui-qui-manque de courage,
et qui-vante en paroles *sa* gloire,
trompe ceux-qui-ne-*le*-connaissent-pas,
il est à dérision (un objet de risée)
à (pour)-ceux-qui-*le*-connaissent.
Un-jour-que le lion voulait chasser
avec-l'âne *pour*-compagnon,
il couvrit lui de branchage,

Ut insueta voce terreret feras, 5
Fugientes ipse exciperet. Hic auritulus
Clamorem subito tollit totis viribus;
Novoque turbat bestias miraculo.
Quæ dum paventes exitus notos petunt,
Leonis affliguntur horrendo impetu. 10
Qui postquam cæde fessus est, Asinum evocat,
Jubetque vocem premere. Tunc iste insolens :
« Qualis videtur opera tibi vocis meæ?
— Insignis, inquit, sic ut, nisi nossem tuum
Animum genusque, simili fugissem metu. » 15

FABULA XII.

CERVUS AD FONTEM.

Laudatis utiliora quæ contempseris
Sæpe inveniri, hæc exserit narratio.
Ad fontem Cervus, quum bibisset, restitit,
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua, 5
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat,

lui commanda de braire pour effrayer les animaux par le son inaccoutumé de sa voix; lui-même arrêterait les fuyards. Soudain le chasseur aux longues oreilles se met à crier de toutes ses forces, et, par ce prodige nouveau, jette l'effroi parmi les animaux. Épouvantés, ils courent aux issues qu'ils connaissent; mais le terrible lion s'élance sur eux. Enfin, rassasié de carnage, il appelle l'âne et lui ordonne de se taire. « Que dites-vous de ma voix? » demanda arrogamment le baudet. « Merveilleuse, en vérité, repartit le lion, au point que si je n'eusse connu et ton courage et ta race, la frayeur m'eût fait fuir comme les autres. »

FABLE XII.

LE CERF PRÈS D'UNE FONTAINE.

Ce qu'on méprise se trouve souvent plus utile que ce qu'on vante; cette fable en fournit un exemple.

Un cerf, après avoir bu à une fontaine, s'y arrêta, et aperçut dans l'eau son image; là, tandis qu'en extase il contemple sa haute ra-

et admonuit simul
ut terreret feras
voce insueta,
ipse exciperet
fugientes.
Hic auritulus
tollit subito clamorem
totis viribus,
turbatque bestias
novo miraculo.
Dum quæ paventes
petunt exitus notos,
affliguntur
impetu horrendo leonis.
Postquam qui
fessus est cæde,
evocat asinum,
jubetque premere vocem.
Tunc iste insolens :
« Qualis videtur tibi
opera meæ vocis?
— Insignis, inquit, sic ut,
nisi nossem tuum animum
genusque,
fugissem simili metu. »

et il *lui* recommanda en-même-temps
qu'il épouvantât (d'épouvanter) les bêtes
par une voix inaccoutumée,
que lui-même prendrait-au-passage
les fuyants (fuyards).
Alors l'*animal*-aux-longues-oreilles
élève (pousse) soudain un cri
de toutes *ses* forces,
et trouble les animaux
par *ce* nouveau prodige.
Pendant-que ceux-ci épouvantés
gagnent les issues qu'ils-connaissent,
ils sont accablés
par l'attaque terrible du lion.
Quand celui-ci
fut fatigué du carnage,
il rappelle l'âne de *son poste*,
et *lui* ordonne de contenir (taire) *sa* voix
Alors celui-ci insolent, *dit* :
« Quel paraît à toi
le service (l'effet) de ma voix?
— Admirable, dit *le lion*, tellement que,
si je ne connaissais ton courage
et *ta* race,
j'aurais fui par une semblable crainte. »

FABULA XII.

CERVUS AD FONTEM.

Hæc narratio exserit
quæ contempseris
inveniri sæpe utiliora
laudatis.
Quum cervus
bibisset ad fontem,
restitit,
et vidit suam effigiem
in liquore.
Ibi dum laudat miraus
cornua ramosa,
vituperatque

FABLE XII.

LE CERF PRÈS-D'UNE FONTAINE.

Ce récit fait voir
que les-choses-que tu auras méprisées
sont trouvées souvent plus-utiles
que les *choses* louées.
Comme un cerf
avait bu à une fontaine,
il s'arrêta,
et vit son image
dans le liquide (l'eau).
Là pendant qu'il loue, *les* admirant,
ses cornes branchues,
et qu'il blâme

Venantum subito vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, et cursu levi
Canes elusit. Silva tum excepit ferum :
In qua, retentis impeditus cornibus, 10
Lacerari cœpit morsibus sævis canum.
Tunc moriens vocem hanc edidisse dicitur :
« O me infelicem, qui nunc demum intelligo
Ut illa mihi profuerint quæ despexeram,
Et, quæ laudaram, quantum luctus habuerint ! » 15

FABULA XIII.

VULPES ET CORVUS.

Qui se laudari gaudet verbis subdolis,
Sera dat pœnas turpes pœnitentia.
Quum de fenestra Corvus raptum caseum
Comesse vellet, celsa residens arbore,
Hunc vidit Vulpes, deinde sic cœpit loqui : 5
« O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor !
Quantum decoris corpore et vultu geris !
Si vocem haberes, nulla prior ales foret. »

mure, et se plaint de l'excessive délicatesse de ses jambes, effrayé soudain par les cris des chasseurs, il fuit à travers champs, et sa course légère met les chiens en défaut. Il cherche asile dans la forêt; mais, arrêté par les branches où son bois s'embarrasse, il est déchiré par les dents cruelles des chiens. On dit qu'en expirant il prononça ces mots : « Malheureux que je suis! je comprends maintenant l'utilité du bien que j'avais méprisé, et combien devaient m'être funestes les avantages dont j'étais si fier ! »

FABLE XIII.

LE RENARD ET LE CORBEAU.

Celui qui aime à s'enivrer de louanges mensongères, en est puni plus tard par un amer repentir.

Un corbeau avait enlevé sur une fenêtre un fromage, et, perché sur le haut d'un arbre, se disposait à le manger, lorsqu'un renard l'aperçut et lui tint ce langage : « Que d'éclat, sire corbeau, dans tout votre plumage ! Que de grâces sur votre personne et dans tous vos traits ! Si vous saviez chanter, nul oiseau ne l'em

tenuitatem nimiam	la finesse excessive
crurum,	de *ses* jambes,
conterritus subitc	effrayé soudain
vocibus venantum,	par des voix de chasseurs,
cœpit fugere per campum,	il se-mit-à fuir par la campagne,
et elusit canes cursu levi.	et trompa les chiens par *sa* course légère.
Tum silva excepit ferum :	Alors une forêt reçut l'animal :
in qua impeditus	dans laquelle embarrassé
cornibus retentis,	par *ses* cornes retenues (accrochées),
cœpit lacerari	il commença à être déchiré
morsibus sævis canum.	par les morsures cruelles des chiens.
Tunc moriens dicitur	Alors en-mourant il est rapporté
edidisse hanc vocem :	avoir émis (dit) cette voix (ces paroles) :
« O me infelicem !	« O moi malheureux !
qui intelligo nunc demum	qui comprends en-ce-moment seulement
ut illa quæ despexeram	combien les-choses-que j'avais méprisées
profuerint mihi,	ont-été-utiles à moi,
et quantum quæ laudaram	et combien les-choses-que j'avais louées
habuerint luctus. »	ont eu de deuil (m'ont causé de malheur). »

FABULA XIII.

VULPES ET CORVUS.

Qui gaudet se laudari	Celui-qui aime soi être loué
verbis subdolis	par des paroles rusées
dat pœnas turpes	donne (subit) des peines honteuses
pœnitentia sera.	par un repentir tardif.
Quum corvus	Un-jour-qu'un corbeau
residens arbore celsa,	posé (perché) sur un arbre élevé,
vellet comesse caseum	voulait manger un fromage
raptum de fenestra,	enlevé (qu'il avait enlevé) d'une fenêtre,
vulpes vidit hunc,	un renard vit lui,
deinde cœpit loqui sic :	puis il se-mit-à parler ainsi :
« O corve,	« O corbeau,
qui est nitor	quel est l'éclat
tuarum pennarum !	de tes plumes :
quantum decoris geris	que de grâce tu portes
corpore et vultu !	sur *ton* corps et sur *ton* visage.
Si haberes vocem,	Si tu avais la voix,
nulla ales foret prior. »	aucun oiseau ne serait supérieur *à toi*. »

FABLE XIII.

LE RENARD ET LE CORBEAU.

At ille stultus, dum vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum, quem celeriter 10
Dolosa Vulpes avidis rapuit dentibus.
Tunc demum ingemuit Corvi deceptus stupor.

FABULA XIV.

EX SUTORE MEDICUS.

Malus quum Sutor, inopia deperditus,
Medicinam ignoto facere cœpisset loco,
Et venditaret falso antidotum nomine,
Verbosis acquisivit sibi famam strophis.
Hic[1], quum jaceret morbo confectus gravi 5
Rex urbis, ejus experiendi gratia,
Scyphum poposcit; fusa dein simulans aqua
Antidoto miscere illius se toxicum,
Combibere jussit ipsum, posito præmio.
Timore mortis ille tum confessus est, 10
Non artis ulla medicum[2] se prudentia,
Verum stupore vulgi factum nobilem.
Rex, advocata concione, hæc edidit :

porterait sur vous. » Le sot veut montrer sa voix, mais son bec laisse échapper le fromage; le rusé renard s'en saisit avec avidité. Le corbeau attrapé gémit alors de sa sottise.

FABLE XIV.

LE CORDONNIER MÉDECIN.

Un mauvais cordonnier, perdu de misère, voulut exercer la médecine dans un endroit où il n'était point connu; il débitait un prétendu antidote, et bientôt son verbiage lui fit un certain renom. Atteint d'une grave maladie, le roi de la ville voulut éprouver son savoir : il demande une coupe, y verse de l'eau, et, feignant de mêler un poison au remède du médecin, il lui ordonne de boire, en lui promettant récompense. La crainte de la mort fit avouer à notre homme qu'il devait sa réputation, non pas à son habileté en médecine, mais à la sotte crédulité du peuple. Le roi convoque alors les ci-

At dum ille stultus
vult ostendere vocem,
emisit ore caseum,
quem vulpes dolosa
rapuit celeriter
dentibus avidis.
Tum demum stupor corvi
deceptus ingemuit.

Mais pendant-que celui ci sot
veut montrer *sa* voix,
il laissa-tomber de *son* bec le fromage,
lequel le renard rusé
saisit promptement
de *ses* dents avides.
Alors seulement la stupidité du corbeau
trompée (se voyant dupe) gémit.

FABULA XIV.

MEDICUS EX SUTORE.

Quum malus sutor,
deperditus inopia,
cœpisset facere medicinam
loco ignoto,
et venditaret antidotum
nomine falso,
acquisivit sibi famam
strophis verbosis.
Quum hic
rex urbis jaceret
confectus morbo gravi,
gratia
ejus experiendi,
poposcit scyphum;
dein simulans se miscere
toxicum antidoto illius,
aqua fusa,
jussit ipsum combibere,
præmio posito.
Tunc ille timore mortis
confessus est
se factum nobilem
non ulla prudentia
artis medicum,
verum stupore vulgi.
Concione advocata,
rex edidit hæc :

FABLE XIV.

LE MÉDECIN EX-CORDONNIER.

Comme un mauvais cordonnier,
perdu de misère,
s'était-mis-à faire de la médecine
dans un endroit où-il-n'était-pas-connu,
et *qu'*il vendait du contre-poison
sous (en lui donnant) un nom faux,
il acquit à soi une réputation
par *ses* tours verbeux (par son verbiage).
Un-jour-que là
le roi de la ville gisait (était couché)
affligé d'une maladie grave,
pour-le-plaisir (dans la vue)
de lui devant-être-éprouvé (de l'éprouver),
il (le roi) demanda une coupe;
ensuite feignant soi mêler (de mêler)
un poison à l'antidote de lui,
de l'eau *seulement* étant versée *dedans*,
il ordonna à lui-même de boire-le-tout,
une récompense étant proposée.
Alors celui-ci par crainte de la mort
avoua
*qu'*il *était* devenu célèbre
non par aucune connaissance
de l'art des médecins,
mais par la stupidité du vulgaire.
Une réunion-du-peuple étant convoquée
le roi fit-entendre ces *paroles* :

« Quantæ putatis esse vos dementiæ,
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes! »
Hoc pertinere vere ad illos dixerim
Quorum stultitia quæstus impudentiæ est.

FABULA XV.

ASINUS AD SENEM PASTOREM.

In principatu commutando civium,
Nil, præter domini nomen, mutant pauperes.
Id esse verum, parva hæc fabella indicat.
Asellum in prato quidam pascebat Senex:
Is, hostium clamore subito territus, 5
Suadebat Asino fugere, ne possent capi.
At ille lentus: « Quæso, num binas mihi
Clitellas impositurum victorem putas? »
Senex negavit: « Ergo quid refert mea
Cui serviam, clitellas dum portem meas? » 10

toyens et leur dit : « Voyez votre sottise : vous allez confier vos têtes à un homme à qui personne n'a voulu donner ses pieds à chausser ! »

Cette fable s'applique, selon moi, à ces hommes dont la sottise se laisse exploiter par l'impudence.

FABLE XV.

L'ANE ET LE VIEUX PATRE.

Dans un changement de gouvernement, rien ne change pour le pauvre, que le nom du maître. Cette petite fable prouve cette vérité.

Un vieillard faisait paître son âne dans une prairie; soudain, épouvanté par les cris des ennemis, il engage l'âne à fuir pour éviter d'être saisis tous deux. Mais l'âne, sans s'émouvoir : « Le vainqueur, dites-moi, me fera-t-il porter double bât? — Non, répondit le vieillard. — Eh! que m'importe à qui je sois, si je dois toujours porter mon bât? »

« Quantæ dementiæ
putatis vos esse,
qui non dubitatis
credere vestra capita
cui nemo commisit
pedes calceandos ! »
Dixerim vere
hoc pertinere ad illos
quorum stultitia
est quæstus impudentiæ.

« De quelle folie
pensez-vous vous être *atteints*
vous qui n'hésitez pas
à confier vos têtes
à un homme à qui personne n'a confié
ses pieds à-chausser ! »
Je peux-dire avec-raison
ceci se rapporter à ces *hommes*
dont la sottise
est un profit pour l'impudence.

FABULA XV.

ASINUS AD SENEM PASTOREM.

In principatu civium
commutando,
pauperes mutant nil,
præter nomen domini.
Hæc parva fabella
indicat id esse verum.
Quidam senex
pascebat asellum in prato :
is, territus
clamore subito hostium,
suadebat asino fugere,
ne possent capi.
At ille lentus :
« Num putas, quæso,
victorem impositurum mihi
binas clitellas? »
Senex negavit :
« Ergo quid refert mea
cui serviam,
dum portem
meas clitellas? »

FABLE XV.

L'ANE AU VIEUX PATRE.

Dans le gouvernement des citoyens
en-train-d'être-changé,
les pauvres ne changent rien,
excepté le nom de *leur* maître.
Cette courte fable
montre que cela est vrai.
Certain vieillard
faisait-paître *son* âne dans un pré :
celui-ci (le vieillard), effrayé
par la clameur soudaine des ennemis
conseillait à l'âne de fuir,
pour qu'ils ne pussent être pris.
Mais celui-là (l'âne) sans-bouger-de-place:
« Pensez-vous (croyez-vous), je vous prie,
le vainqueur devant-imposer à moi
double bât? »
Le vieillard nia (dit que non) :
« Eh-bien-donc qu'importe à moi
qui je serve,
pourvu que je porte
mon bât? »

FABULA XVI.

OVIS, CERVUS ET LUPUS.

Fraudator homines quum advocat sponsum improbos,
Non rem expedire, sed mala videre expedit.
Ovem rogabat Cervus modium tritici,
Lupo sponsore; at illa, præmetuens dolum :
« Rapere atque abire semper adsuevit Lupus, 5
Tu de conspectu fugere veloci impetu :
Ubi vos requiram quum dies advenerit? »

FABULA XVII.

OVIS, CANIS ET LUPUS.

Solent mendaces luere pœnas malefici[1].
Calumniator ab Ove quum peteret Canis
Quem commodasse se panem contenderet,
Lupus citatus testis, non unum modo
Deberi dixit, verum affirmavit decem. 5

FABLE XVI.

LA BREBIS, LE CERF ET LE LOUP.

Quand un fourbe vous propose une caution suspecte, il faut songer moins à vous dessaisir qu'à vous tenir sur vos gardes.

Un cerf demandait à une brebis une mesure de froment; le loup était sa caution; mais la brebis, pressentant la fourberie : « Le Loup, dit-elle, a coutume de prendre et de se sauver; toi, ton agilité te met bientôt à l'abri des regards : où vous chercherai-je, quand arrivera le jour du paiement? »

FABLE XVII.

LA BREBIS, LE CHIEN ET LE LOUP.

Les menteurs reçoivent ordinairement le châtiment de leurs méfaits.

Un chien de mauvaise foi réclamait d'une brebis un pain qu'il prétendait lui avoir prêté. Le loup, appelé en témoignage, affirma qu'elle en devait, non pas un seulement, mais dix. Condamnée sur

FABULA XVI.

OVIS, CERVUS ET LUPUS.

Quum fraudator
advocat sponsum
homines improbos,
expedit
non expedire rem,
sed videre mala.
Cervus rogabat ovem
modium tritici,
lupo sponsore;
at illa præmetuens dolum:
« Lupus adsuevit semper
rapere atque abire,
tu fugere de conspectu
impetu veloci:
ubi requiram vos
quum dies advenerit? »

FABLE XVI.

LA BREBIS, LE CERF ET LE LOUP.

Quand un fourbe
appelle pour-être-*ses*-répondants
des hommes pervers,
il convient,
non pas de tirer-dehors (donner) *son* bien,
mais de *prévoir* des maux (du dommage).
Un cerf demandait à une brebis
un boisseau de froment,
le loup *étant sa* caution;
mais elle, craignant-d'avance une ruse :
« Le loup a eu (a) coutume toujours
de ravir et de s'en-aller,
et toi de fuir de la vue (loin des yeux)
par un élan rapide:
où chercherai-je vous
lorsque le jour *du paiement* sera venu? »

FABULA XVII.

OVIS, CANIS ET LUPUS.

Mendaces solent
luere pœnas malefici.
Quum canis calumniator
peteret ab ove panem
quem contenderet
se commodasse,
lupus citatus testis dixit
non modo unum deberi,
verum affirmavit decem.

FABLE XVII.

LA BREBIS, LE CHIEN ET LE LOUP.

Les menteurs ont coutume
de payer la peine de *leur* méchanceté.
Comme un chien de-mauvaise-foi
demandait à une brebis un pain
qu'il prétendait
soi *lui* avoir prêté,
le loup cité *comme* témoin dit
non-seulement un *pain* être dû,
mais il affirma *que* dix *étaient dus*.

Ovis, damnata falso testimonio,
Quod non debebat solvit. Post paucos dies,
Bidens jacentem in fovea prospexit Lupum :
« Hæc, inquit, merces fraudis a superis datur. »

FABULA XVIII.

CANIS PARTURIENS.

Habent insidias hominis blanditiæ mali,
Quas ut vitemus versus subjecti monent.
Canis parturiens quum rogasset alteram
Ut fetum in ejus tugurio deponeret,
Facile impetravit : dein reposcenti locum 5
Preces admovit, tempus exorans breve,
Dum firmiores catulos posset ducere.
Hoc quoque consumpto, flagitare validius
Cubile cœpit. Illa : « Si mihi et meæ
Par esse turbæ potueris, cedam loco. » 10

ce faux témoignage, la brebis paya ce qu'elle ne devait point. Quelques jours après, elle vit le loup pris dans un piége : « Voilà, lui dit-elle, comme les dieux récompensent la fourberie. »

FABLE XVIII.

LA CHIENNE QUI MET BAS.

Les caresses du méchant cachent souvent un piége ; le fait qui suit nous avertit d'y prendre garde.

Une chienne près de mettre bas demanda à l'une de ses compagnes sa cabane pour y faire ses petits, et l'obtint sans difficulté ; puis, quand l'autre vint lui redemander son gîte, elle la supplia de lui accorder encore un court délai, jusqu'à ce qu'elle pût emmener avec elle ses petits devenus forts. Ce temps écoulé, la compagne réclame son lit avec plus d'instances. « Si tu peux, lui dit l'autre, être aussi forte que moi et ma bande, je te céderai la place. »

Ovis damnata
falso testimonio,
solvit quod non debebat.
Post paucos dies,
bidens prospexit lupum
jacentem in fovea :
« Hæc merces fraudis
datur a superis, inquit. »

La brebis condamnée
par (sur) *ce* faux témoignage,
paya ce-qu'elle ne devait pas.
Après peu de jours,
la brebis aperçut le loup
gisant dans une fosse :
« Telle *est la* récompense de la fraude,
qui est donnée par les dieux, dit-elle. »

FABULA XVIII.

CANIS PARTURIENS.

Blanditiæ hominis mali
habent insidias;
quas versus subjecti
monent ut vitemus.
Quum canis
parturiens
rogasset alteram
ut deponeret fetum
in tugurio ejus,
impetravit facile :
dein admovit preces
reposcenti locum,
exorans tempus breve,
dum posset ducere
catulos firmiores.
Hoc quoque consumpto,
cœpit flagitare cubile
validius.
Illa :
« Si potueris esse par
mihi et meæ turbæ,
eadem loco. »

FABLE XVIII.

LA CHIENNE PRÈS-DE-METTRE-BAS.

Les caresses d'un homme pervers
ont (renferment) des piéges;
lesquels *piéges* les vers écrits-ci-dessous
avertissent que nous évitions.
Comme une chienne
près-de-mettre-bas
avait demandé à une autre
qu'elle-*même* déposât *sa* portée
dans la cabane d'elle (de l'autre),
elle obtint facilement *sa demande* :
ensuite elle employa les prières
près de *l'autre* qui-réclamait *sa* place,
demandant-avec-instance un temps court,
jusqu'à-ce-qu'elle pût *em*mener
ses petits *devenus* plus-forts.
Ce *temps* aussi étant consumé (écoulé),
l'autre commença à *re*demander *son* lit
plus-fortement (plus vivement).
Mais celle-ci :
« Si tu auras-pu (peux) être égale *en force*
à moi et à ma troupe,
je me-retirerai de (je te céderai) la place. »

FABULA XIX.

CANES FAMELICI.

Stultum consilium non modo effectu caret,
Sed ad perniciem quoque mortales devocat.
Corium depressum in fluvio viderunt Canes :
Id ut comesse extractum possent facilius,
Aquam cœpere bibere; sed rupti prius 5
Periere quam, quod petierant, contingerent.

FABULA XX.

LEO SENEX, APER, TAURUS ET ASINUS.

Quicumque amisit dignitatem pristinam,
Ignavis etiam jocus est in casu gravi.
Defectus annis et desertus viribus
Leo quum jaceret, spiritum extremum trahens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus, 5
Et vindicavit ictu veterem injuriam.
Infestis Taurus mox confodit cornibus

FABLE XIX.

LES CHIENS AFFAMÉS.

Un projet insensé, non-seulement ne réussit pas, mais entraîne même souvent les hommes à leur perte.

Des chiens aperçurent un cuir plongé sous les eaux ; pour le retirer et s'en rassasier à leur aise, ils se résolurent à boire toute l'eau ; mais ils crevèrent avant d'atteindre l'objet de leur convoitise.

FABLE XX.

LE LION DEVENU VIEUX, LE SANGLIER, LE TAUREAU ET L'ANE.

Quiconque a perdu son ancienne grandeur, devient dans sa misère le jouet même des lâches.

Accablé par les ans, abandonné de ses forces, un lion gisait à terre et allait rendre le dernier soupir. Le sanglier vient à lui, et, d'un coup de ses terribles défenses, se venge d'une ancienne injure. Bientôt après, le taureau perce le corps de son ennemi de ses cornes

FABULA XIX.

CANES FAMELICI.

Stultum consilium
non modo caret effectu,
sed devocat quoque
mortales ad perniciem.
Canes viderunt corium
depressum in fluvio :
ut possent facilius
comesse id extractum,
cœpere bibere aquam ;
sed periere rupti
priusquam contingerent
quod petierant.

FABLE XIX.

LES CHIENS AFFAMÉS.

Un sot projet
non seulement manque d'effet,
mais il appelle (entraîne) même
les mortels à *leur* perte.
Des chiens virent un cuir
plongé dans un fleuve :
pour-qu'ils pussent plus-facilement
manger lui retiré *de l'eau*,
il se-mirent-à boire l'eau ;
mais ils périrent crevés
avant-qu'ils atteignissent
l'objet qu'ils avaient désiré.

FABULA XX.

LEO SENEX, APER, TAURUS ET ASINUS.

Quicunque amisit
pristinam dignitatem,
est jocus etiam ignavis
in casu gravi.
Quum leo
defectus annis,
et desertus viribus,
jaceret, trahens
extremum spiritum,
aper venit ad eum
dentibus fulmineis,
et vindicavit ictu
veterem injuriam.
Mox taurus
confodit corpus hostile
cornibus infestis.

FABLE XX.

LE LION *devenu* VIEUX, LE SANGLIER, LE TAUREAU ET L'ANE.

Quiconque a perdu
son antique dignité,
est un jouet même pour les lâches
dans un malheur déplorable.
Comme un lion
accablé par les années,
et abandonné de *ses* forces,
gisait, tirant
son dernier souffle,
un sanglier vint à lui
avec *ses* dents foudroyantes,
et il vengea d'un *seul* coup
une ancienne injure.
Bientôt le taureau
perça le corps de-*son*-ennemi
de *ses* cornes cruelles.

Hostile corpus. Asinus, ut vidit ferum
Impune lædi, calcibus frontem extudit.
At ille exspirans : « Fortes indigne tuli 10
Mihi insultare ; te, naturæ dedecus,
Quod ferre cogor, certe bis videor mori ! »

FABULA XXI.

MUSTELA ET HOMO.

Mustela ab homine prensa quum instantem necem
Effugere vellet : « Quæso, parce, inquit, mihi,
Quæ tibi molestis muribus purgo domum. »
Respondit ille : « Faceres si causa mea,
Gratum esset, et dedissem veniam supplici ; 5
Nunc quia laboras ut fruaris reliquiis
Quas sunt rosuri, simul et ipsos devores,
Noli imputare vanum beneficium mihi. »
Atque ita locutus, improbam letho dedit....

redoutables. L'âne lui-même, voyant les outrages dont on accable impunément le noble animal, lui brise le front à coups de pied. Mais le lion lui dit en expirant : « J'ai supporté avec indignation les insultes des braves ; mais souffrir tes coups, opprobre de la nature ! il me semble mourir deux fois ! »

FABLE XXI.

L'HOMME ET LA BELETTE.

Une belette, se voyant prise, voulait échapper à la mort qui la menaçait : « De grâce épargnez-moi, dit-elle à l'homme, épargnez celle qui détruit les rats dont votre demeure est infestée. — Si tu le faisais pour moi, lui répondit-il, je t'en serais reconnaissant, et je t'accorderais le pardon que tu implores ; mais, puisque tu ne le fais que pour jouir des restes dont ils se nourrissent, et pour les dévorer eux-mêmes, ne viens plus me vanter tes prétendus services. » Il dit, et donne la mort à la méchante bête.

Ut asinus vidit ferum
lædi impune,
extudit frontem calcibus.
At ille exspirans :
« Tuli indigne
fortes insultare mihi ;
certe videor mori bis,
quod cogor ferre te,
dedecus naturæ ! »

Quand l'âne vit l'*animal*-sauvage
être (pouvoir être)-offensé impunément,
il *lui* broya le front à coups-de-pied.
Mais celui-ci expirant, *dit* :
« J'ai souffert avec-indignation
des *animaux* courageux insulter moi ;
mais certes je *me*-parais mourir deux fois,
en ce-que je suis forcé de souffrir toi,
toi, l'opprobre de la nature ! »

FABULA XXI.

MUSTELA ET HOMO.

Quum mustela
prensa ab homine
vellet
effugere necem instantem :
« Parce mihi,
quæso, inquit,
quæ purgo tibi domum
muribus molestis. »
Ille respondit :
« Si faceres mea causa
esset gratum,
et dedissem veniam
supplici ;
nunc quia laboras
ut fruaris reliquiis
quas sunt rosuri
et simul
devores ipsos,
noli imputare mihi
beneficium vanum. »
Atque locutus ita,
dedit letho improbam.

FABLE XXI.

LA BELETTE ET L'HOMME.

Comme une belette
prise par un homme
voulait
échapper à une mort imminente :
« Épargnez-moi,
je *vous* prie, dit-elle,
moi qui purge à vous *votre* maison
des rats incommodes (qui l'infestent). »
Celui-ci (l'homme) *lui* répondit :
« Si tu *le* faisais dans mon intérêt,
ce me serait agréable,
et j'aurais donné pardon
à *toi* suppliante ;
maintenant (mais) puisque tu travailles
pour que tu jouisses des restes
qu'ils (les rats) sont devant-rongés
et *pour qu'*en-même-temps
tu *les* dévores eux-mêmes,
ne veuilles pas imputer à moi
un bienfait vain (imaginaire).
Et ayant parlé ainsi,
il donna à la mort la méchante *bête*.

Hoc in se dictum debent illi agnoscere 10
Quorum privata servit utilitas sibi,
Et meritum inane jactant impudentius.

FABULA XXII.

CANIS FIDELIS.

Repente liberalis stultis gratus est,
Verum peritis irritos tendit dolos.
Nocturnus quum fur panem misisset Cani,
Objecto tentans an cibo posset capi :
« Heus! inquit, linguam vis meam præcludere, 5
Ne latrem pro re domini! multum falleris;
Namque ista subita me jubet benignitas
Vigilare, facias ne mea culpa lucrum. »

FABULA XXIII.

RANA RUPTA ET BOS.

Inops, potentem dum vult imitari, perit.
In prato quondam Rana conspexit Bovem,

Dans cette fable doivent se reconnaître ceux qui n'agissent qu'en vue de leur intérêt, et qui vantent avec impudence leurs bienfaits imaginaires.

FABLE XXII.

LE CHIEN FIDÈLE.

Une libéralité soudaine peut duper les sots, mais elle tend de vains piéges à l'homme expérimenté.

Un voleur de nuit jeta du pain à un chien pour essayer de le séduire : « Oh! oh! lui dit le chien, tu veux me lier la langue, et m'empêcher d'aboyer pour le bien de mon maître! tu t'es grandement trompé. Cette bienveillance subite m'avertit au contraire de redoubler de vigilance, de peur que tu ne profites de ma négligence. »

FABLE XXIII.

LA GRENOUILLE ENVIEUSE ET LE BŒUF.

Le faible se perd à vouloir imiter le fort.

Une grenouille vit un jour un bœuf dans une prairie; jalouse

Illi
quorum utilitas privata
servit sibi,
et jactant impudentius
meritum inane,
debent agnoscere
hoc dictum in se.

Ceux
dont l'intérêt particulier
travaille pour eux *seuls*,
et *qui* vantent trop-impudemment
un service imaginaire,
doivent reconnaître
ceci *être* dit contre eux.

FABULA XXII.

CANIS FIDELIS.

Liberalis repente
est gratus stultis,
verum tendit peritis
dolos irritos.
Quum fur nocturnus
misisset panem cani,
tentans an posset capi
cibo objecto :
« Heus ! inquit,
vis præcludere
meam linguam,
ne latrem
pro re domini !
Falleris multum ;
namque
ista benignitas subita
jubet me vigilare
ne facias lucrum
mea culpa. »

FABLE XXII.

LE CHIEN FIDÈLE.

Un *homme* libéral tout-à-coup
est agréable aux sots,
mais il tend aux habiles
des piéges vains.
Comme un voleur de-nuit
avait jeté du pain à un chien,
essayant s'il pourrait être pris (amorcé)
par *cette* nourriture jetée-devant *lui* :
« Holà ! dit *le chien*,
tu veux fermer-pardevant (arrêter)
ma langue,
de-peur-que je n'aboie
pour la chose (l'intérêt) de *mon* maître !
Tu te-trompes beaucoup ;
car
cette bienveillance soudaine
engage moi à veiller
de-peur-que tu ne fasses un gain
par ma faute. »

FABULA XXIII.

RANA RUPTA ET BOS.

Inops perit,
dum vult imitari potentem.
Rana conspexit quondam
bovem in prato

FABLE XXIII.

LA GRENOUILLE CREVÉE ET LE BŒUF.

Le faible succombe,
quand il veut imiter le puissant.
Une grenouille aperçut un-jour
un bœuf dans un pré,

Et tacta invidia tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem; tum natos suos
Interrogavit an Bove esset latior. 5
Illi negarunt. Rursus intendit cutem
Majore nisu, et simili quæsivit modo
Quis major esset. Illi dixerunt Bovem.
Novissime indignata, dum vult validius
Inflare sese, rupto jacuit corpore. 10

FABULA XXIV.

CANIS ET CROCODILUS[1].

Consilia qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, et deridentur turpiter.
Canes currentes bibere in Nilo flumine,
A Crocodilis ne rapiantur, traditum est.
Igitur quum currens bibere cœpisset Canis, 5
Sic Crocodilus : « Quam libet lambe otio;
Noli vereri. » At ille : « Facerem, mehercule!
Nisi esse scirem carnis te cupidum meæ. »

d'une taille si belle, elle gonfle sa peau toute ridée, puis demande à ses petits si elle n'est pas plus grosse que le bœuf. Non pas, lui répondent-ils. Elle redouble d'efforts, elle s'enfle de plus belle, et demande encore quel est le plus grand des deux. « Le bœuf, » disent les petits. Pleine de dépit, la grenouille veut se gonfler davantage, mais elle crève et tombe roide morte.

FABLE XXIV.

LE CHIEN ET LE CROCODILE.

Ceux qui donnent aux hommes prévoyants de mauvais conseils, perdent leur peine et sont raillés honteusement.

On dit que les chiens ne boivent qu'en courant l'eau du Nil, dans la crainte d'être enlevés par les crocodiles. Un chien s'étant donc mis à boire de cette manière : « Bois à loisir, et sois sans crainte, » lui dit un crocodile. « Assurément je le ferais, lui répondit le chien, si je ne te savais si friand de ma chair. »

et tacta invidia
tantæ magnitudinis,
inflavit pellem rugosam;
tum interrogavit suos natos
an esset latior bove.
Illi negarunt.
Intendit rursus cutem
majore nisu,
et quæsivit simili modo
quis esset major.
Illi dixerunt bovem.
Dum indignata novissime,
vult inflare sese validius,
jacuit corpore rupto.

et touchée (atteinte) d'envie
à l'égard d'une aussi grande taille,
elle enfla *sa* peau ridée;
puis elle demanda à ses petits
si elle était plus large (grosse) que le bœuf.
Ceux-ci nièrent (dirent que non).
Elle tendit de-nouveau *sa* peau
avec un plus-grand effort,
et demanda d'une semblable manière
qui *des deux* était le plus-grand.
Ceux-ci dirent *que c'était* le bœuf.
Tandis qu'*encore plus* indignée à-la-fin,
elle veut enfler soi plus fortement,
Elle resta-étendue *morte*, le corps crevé.

FABULA XXIV.

CANIS ET CROCODILUS.

Qui dant prava consilia
hominibus cautis,
et perdunt operam,
et deridentur turpiter.
Traditum est
canes bibere currentes
in flumine Nilo,
ne rapiantur
a crocodilis.
Cum igitur canis
cœpisset bibere currens,
crocodilus sic :
« Lambe otio quam libet;
noli vereri. »
At ille :
« Facerem, mehercule!
nisi scirem te esse cupidum
meæ carnis. »

FABLE XXIV.

LE CHIEN ET LE CROCODILE.

Ceux qui donnent de mauvais conseils
à des hommes prudents,
et perdent *leur* peine,
et sont moqués honteusement.
Il a été transmis (il est de tradition)
que les chiens boivent *toujours* courant
dans le fleuve *du* Nil,
de-peur-qu'ils ne soient enlevés
par les crocodiles.
Comme donc un chien
s'était-mis-à boire *en*-courant,
un crocodile *lui parla* ainsi :
« Lappe à-loisir autant-qu'il *te* plaît;
ne veuilles pas craindre (ne crains rien). »
Mais celui-ci (le chien) *répondit* :
« Je *le* ferais, par-Hercule !
si je ne savais toi être avide
de ma chair. »

FABULA XXV.

VULPES ET CICONIA.

Nulli nocendum; si quis vero læserit,
Mulctandum simili jure, fabula admonet.
Vulpes ad cœnam dicitur Ciconiam
Prior invitasse, et illi liquidam in patina
Posuisse sorbitionem, quam nullo modo 5
Gustare esuriens potuerit Ciconia.
Quæ Vulpem quum revocasset, intrito cibo
Plenam lagenam posuit : huic rostrum inserens
Satiatur ipsa, et torquet convivam fame.
Quæ quum lagenæ collum frustra lamberet, 10
Peregrinam sic locutam volucrem accepimus :
« Sua quisque exempla debet æquo animo pati. »

FABULA XXVI.

CANIS, THESAURUS ET VULTURIUS.

Hæc res avaris esse conveniens potest,
Et qui, humiles nati, dici locupletes student.

FABLE XXV.

LE RENARD ET LA CIGOGNE

Il ne faut nuire à personne; mais si quelqu'un vous offense, il mérite qu'on lui rende la pareille; cette fable vous en donne le conseil.

On dit que le renard ayant invité le premier la cigogne à souper, lui servit sur un plat un brouet liquide dont elle ne put goûter, malgré sa faim. A son tour elle invite le renard, et sert devant lui une bouteille pleine d'une viande hachée; son bec y entrait à merveille; elle se rassasie à loisir et torture son convive affamé. Comme il léchait inutilement le cou de la bouteille, l'oiseau voyageur lui dit, s'il faut en croire la tradition : « Chacun doit savoir supporter ce dont lui-même a donné l'exemple. »

FABLE XXVI.

LE CHIEN, LE TRÉSOR ET LE VAUTOUR.

Cette fable peut s'appliquer aux avares, et à ceux qui, nés dans la misère, veulent se donner pour riches.

FABULA XXV.

VULPES ET CICONIA.

Nocendum nulli;
si quis vero læserit,
fabula admonet
mulctandum jure simili.
Vulpes dicitur invitasse
prior
ciconiam ad cœnam,
et posuisse illi
in patina
sorbitionem liquidam,
quam ciconia esuriens
potuerit gustare
nullo modo.
Cum quæ
revocasset vulpem,
posuit lagenam
plenam cibo intrito:
ipsa satiatur
inserens rostrum huic,
et torquet convivam fame.
Cum quæ lamberet frustra
collum lagenæ
accepimus
volucrem peregrinam
locutam sic :
« Quisque debet
pati animo æquo
sua exempla. »

FABLE XXV.

LE RENARD ET LA CIGOGNE.

Il ne faut nuire à personne ;
mais si quelqu'un *vous* a offensé,
cette fable avertit (recommande)
lui devoir-être-puni selon un droit pareil.
Un renard est dit avoir invité
le premier-des-deux
une cigogne à souper;
et avoir posé (servi) à elle
dans un plat
un brouet liquide,
que la cigogne affamée
ne put goûter
en aucune façon.
Comme celle-ci
eut invité-à-son-tour le renard,
elle *lui* posa (servit) une bouteille
pleine d'un mets broyé (haché):
elle-même se-rassasie
insérant *son* bec dans elle (la bouteille),
et tourmente *son* convive par la faim.
Et comme il (le renard) léchait en vain
le cou de la bouteille,
nous avons reçu (appris)
l'oiseau voyageur
avoir parlé ainsi :
« Chacun doit
souffrir d'une âme égale (sans se fâcher)
ses exemples (l'exemple qu'il a donné). »

FABULA XXVI.

CANIS, THESAURUS ET VULTURIUS.

Hæc res potest
esse conveniens avaris,
et qui, nati humiles,
student dici locupletes.

FABLE XXVI.

LE CHIEN, LE TRÉSOR ET LE VAUTOUR.

Cette chose (ce sujet) peut
être convenant aux (concerner les) avares,
et *à ceux* qui, nés humbles *de condition*,
désirent-avec-passion être dits riches.

Humana effodiens ossa, thesaurum Canis
Invenit; et, violarat quia Manes deos[1],
Injecta est illi divitiarum cupiditas, 5
Pœnas ut sanctæ religioni penderet.
Itaque aurum dum custodit, oblitus cibi,
Fame est consumptus. Quem stans Vulturius super,
Fertur locutus : « O Canis, merito jaces,
Qui concupisti subito regales opes, 10
Trivio conceptus, et educatus stercore! »

FABULA XXVII.

VULPES ET AQUILA.

Quamvis sublimes, debent humiles metuere,
Vindicta docili quia patet solertiæ.
Vulpinos catulos Aquila quondam sustulit,
Nidoque posuit pullis, escam ut carperent.
Hanc persecuta mater orare incipit, 5
Ne tantum miseræ luctum importaret sibi.
Contempsit illa, tuta quippe ipso loco.

Un chien, en déterrant des ossements humains, trouva un trésor; il avait outragé les dieux Mânes : la soif des richesses s'empara de lui. Tout occupé à veiller sur son or, il oublia le manger, et mourut de faim. On dit qu'un vautour vint se poser sur son cadavre, et parla ainsi : « Ta mort fut méritée, chien insensé, qui désiras tout à coup des richesses royales, toi, né dans un carrefour, et nourri des ordures du fumier. »

FABLE XXVII.

LE RENARD ET L'AIGLE.

Si grand que l'on soit, il faut craindre les petits; la vengeance est facile à qui sait employer la ruse.

Une aigle ravit un jour les petits d'un renard, et les déposa dans son aire pour servir de nourriture à ses aiglons. La pauvre mère la suivit, la conjurant de ne point lui causer une aussi amère douleur; mais l'aigle méprisa ses prières, se croyant bien en sûreté dans sa

Canis
invenit thesaurum,
effodiens ossa humana·
et quia violarat deos Manes,
cupiditas divitiarum
injecta est illi,
ut penderet pœnas
religioni sanctæ.
Itaque dum custodit aurum,
oblitus cibi,
consumptus est fame.
Vulturius
stans super quem,
fertur locutus:
« O canis, merito jaces,
qui concupisti subito
opes regales,
conceptus trivio
et educatus stercore! »

Un chien
trouva un trésor
en-déterrant des ossements humains,
et parce qu'il avait violé les dieux Mânes,
l'avidité des richesses (la cupidité)
fut jetée dans lui (lui fut inspirée),
pour qu'il payât des peines
au culte saint.
Aussi pendant qu'il garde *cet* or,
ayant oublié *toute* nourriture,
il fut consumé par la (mourut de) faim.
Un vautour
se tenant sur lui
est rapporté avoir parlé *ainsi*:
« O chien! *c'est* justement *que* tu gis *mort*,
toi qui as convoité tout-à-coup
des richesses royales,
quoique conçu dans un carrefour,
et nourri d'ordure. »

FABULA XXVII.

VULPES ET AQUILA.

Quamvis sublimes
debent metuere humiles,
quia vindicta patet
solertiæ docili.
Aquila sustulit quondam
catulos vulpinos,
posuitque nido pullis,
ut carperent escam.
Mater persecuta hanc,
incipit orare
ne importaret sibi miseræ
tantum luctum.
Illa contempsit,
quippe tuta loco ipso.

FABLE XXVII.

LE RENARD ET L'AIGLE.

Quelque élevés (puissants) qu'*ils soient*,
les hommes doivent craindre les faibles,
parce-que la vengeance est ouverte (possible)
à l'adresse docile (souple).
Une aigle enleva un jour
les petits d'un-renard,
et *les* posa dans *son* nid pour *ses* petits,
pour qu'ils *en* prissent *leur* nourriture.
La mère ayant-suivi-jusque-là elle (l'aigle),
se-met-à *la* supplier
qu'elle ne causât pas à soi malheureuse
un si-grand deuil.
Celle-ci *la* méprisa,
car elle *étoit* en sûreté par le lieu même.

Vulpes ab ara rapuit ardentem facem,
Totamque flammis arborem circumdedit,
Hostis dolorem damno miscens sanguinis. 10
Aquila, ut periclo mortis eriperet suos,
Incolumes natos supplex Vulpi reddidit.

FABULA XXVIII.

RANÆ ET TAURI.

Humiles laborant ubi potentes dissident.
Rana in palude pugnam Taurorum intuens :
« Heu! quanta nobis instat pernicies! » ait.
Interrogata ab alia cur hoc diceret,
De principatu quum decertarent gregis, 5
Longeque ab illis degerent vitam Boves :
« Est separata statio, ac diversum genus,
Sed pulsus regno nemoris qui profugerit,
Paludis in secreta veniet latibula,
Et proculcatas obteret duro pede; 10
Caput ita ad nostrum furor illorum pertinet. »

demeure. Le renard saisit sur un autel un tison enflammé, et mit le feu tout autour de l'arbre, se condamnant, pour perdre son ennemie, à voir périr son propre sang. L'aigle, pour arracher sa famille au danger, vint, en suppliant, rendre au renard ses petits sains et saufs.

FABLE XXVIII.

LES GRENOUILLES ET LES TAUREAUX.

Les petits ont toujours à souffrir des dissensions des grands

Une grenouille, du fond de ses marais, fut témoin d'un combat de taureaux : « Hélas! s'écria-t-elle, quel malheur nous menace! » Une de ses compagnes lui demanda de quoi elle avait à se plaindre : ces taureaux se disputaient l'empire du troupeau, et d'ailleurs ils vivaient loin d'elles. « Il est vrai, répondit-elle, nos demeures sont séparées et notre race n'est point la même; mais le vaincu, chassé des bois où il régnait, viendra se réfugier dans les retraites les plus secrètes de nos marais, et nous écrasera impitoyablement sous ses pieds. C'est ainsi que leur fureur menace nos jours. »

Vulpes rapuit ab ara
facem ardentem,
circumdeditque flammis
arborem totam,
miscens dolorem hostis
damno sanguinis.
Aquila, ut eriperet suos
periculo mortis,
reddidit supplex vulpi
natos incolumes.

Mais le renard enleva à un autel
une torche enflammée,
et environna de flammes
l'arbre tout-entier,
unissant la douleur de *son* ennemie
à la perte de *son propre* sang.
L'aigle, pour qu'elle arrachât les siens
au danger de la mort,
rendit suppliante (humblement) au renard
ses petits sains-et-saufs.

FABULA XXVIII.

RANÆ ET TAURI.

Humiles laborant
ubi potentes dissident.
Rana intuens in palude
pugnam taurorum :
Heu! quanta pernicies, ait,
instat nobis!
Interrogata ab alia
cur diceret hoc,
quum boves decertarent
de principatu gregis,
degerentque vitam
longe ab illis :
« Statio est separata,
ac genus diversum;
sed qui profugerit
pulsus regno nemoris,
veniet in latibula secreta
paludis,
et obteret pede duro
proculcatas :
ita furor illorum
pertinet ad nostrum caput. »

FABLE XXVIII.

LES GRENOUILLES ET LES TAUREAUX.

Les faibles (les petits) souffrent
quand les grands sont-en-dissension.
Une grenouille voyant dans un marais
un combat de taureaux :
Hélas! quel-grand malheur, dit-elle,
menace nous!
Interrogée par une autre *grenouille*
pourquoi elle disait cela,
puisque les bœufs combattaient
au-sujet-de l'empire du troupeau,
et passaient *leur* vie
loin d'elles :
« *Notre* séjour est séparé, *dit-elle,*
et *notre* race différente,
mais celui-qui se sera échappé (fuira)
chassé du royaume du bois (des bois),
viendra dans les retraites cachées
de *ce* marais,
et écrasera de *son* pied dur
nous foulées-aux-pieds;
ainsi la fureur de ces *animaux*
s'étend à (intéresse) notre tête (vie). »

FABULA XXIX.

MILVIUS ET COLUMBÆ.

Qui se committit homini tutandum improbo,
Auxilium dum requirit, exitium invenit.
Columbæ sæpe quum fugissent Milvium,
Et celeritate pennæ vitassent necem,
Consilium raptor vertit ad fallaciam, 5
Et genus inerme tali decepit dolo :
« Quare sollicitum potius ævum ducitis,
Quam regem me creatis icto fœdere,
Qui vos ab omni tutas præstem injuria ? »
Illæ credentes tradunt sese Milvio ; 10
Qui, regnum adeptus, cœpit vesci singulas,
Et exercere imperium sævis unguibus.
Tunc de reliquis una : « Merito plectimur. »

FABLE XXIX.

LE MILAN ET LES COLOMBES.

Celui qui se met sous la sauvegarde d'un méchant, trouve sa perte là où il cherchait assistance.

Les colombes, fuyant le milan, avaient souvent évité la mort par la rapidité de leur vol. L'oiseau de proie réfléchit à quelque stratagème, et trompa de la manière suivante ce peuple sans défense : « Pourquoi, leur dit-il, mener une vie toujours inquiète, plutôt que de faire alliance avec moi, et de me créer votre roi? Je vous garantirais de tout dommage. » Les colombes le croient et se livrent à lui ; mais à peine devenu roi, il se met à les dévorer les unes après les autres, et ses serres cruelles leur font sentir son pouvoir. « Nous avons mérité notre malheur, » dit alors une de celles qui restaient.

FABULA XXIX.

MILVIUS ET COLUMBÆ

Qui committit
se tutandum
homini improbo
invenit exitium,
dum requirit auxilium.
Quum columbæ
fugissent sæpe milvium,
et vitassent necem
celeritate pennæ,
raptor vertit consilium
ad fallaciam,
et decepit dolo tali
genus inerme :
« Quare
ducitis ævum sollicitum
potius quam creatis regem,
fœdere icto,
me qui præstem vos tutas
ab omni injuria ? »
Illæ credentes
tradunt sese milvio ;
qui adeptus regnum,
cœpit vesci singulas,
et exercere imperium
unguibus sævis.
Tunc una de reliquis :
« Plectimur merito. »

FABLE XXIX.

LE MILAN ET LES COLOMBES.

Celui-qui confie
soi pour-être-protégé
à un homme pervers
trouve *sa* perte,
tandis qu'il cherche secours.
Comme les colombes
avaient échappé souvent au milan,
et avaient évité la mort
par la vitesse de *leur* aile,
le ravisseur tourna *son* projet
vers la fourberie,
et trompa par une ruse telle
cette race sans-armes (faible) :
« Pourquoi, *leur dit-il,*
menez-vous une vie inquiète
plutôt que vous créiez (de créer) roi,
une alliance étant conclue,
moi qui (pour que je) mette *vous* en-sûreté
contre toute injure ? »
Celles-ci confiantes
livrent soi au milan ;
celui-ci ayant obtenu l'empire,
se-mit-à *les* manger une-à-une,
et à exercer *son* empire
avec *ses* serres cruelles.
Alors une des restantes dit :
« Nous sommes frappées justement. »

LIBER II.

PROLOGUS.

AUCTOR.

Exemplis continetur Æsopi genus,
Nec aliud quidquam per fabellas quæritur
Quam corrigatur error ut mortalium,
Acuatque sese diligens industria.
Quicumque fuerit ergo narrandi locus [1], 5
Dum capiat aurem, et servet propositum suum,
Re commendatur, non auctoris nomine.
Equidem omni cura morem servabo senis;
Sed si libuerit aliquid interponere,
Dictorum sensus ut delectet varietas, 10
Bonas in partes lector accipiat velim,
Ita, si rependet illi brevitas gratiam.
Cujus verbosa ne sit commendatio,
Attende cur negare cupidis debeas,
Modestis etiam offerre quod non petierint. 15

PROLOGUE.

L'AUTEUR.

Le genre traité par Ésope est tout entier en exemples, et le but unique de l'apologue est de corriger les erreurs, et d'aiguillonner l'industrieuse activité des hommes. Quel que soit donc le sujet qu'il traite, pourvu qu'il charme l'oreille et atteigne son but, il se recommande de lui-même, sans avoir besoin du nom de l'auteur. Aussi mettrai-je tous mes soins à conserver la manière du vieillard; mais s'il m'arrive d'intercaler dans ses fables quelque chose du mien, pour charmer par la variété de la narration le goût du lecteur, je veux qu'il m'en sache gré, et ma brièveté lui tiendra compte de sa bienveillance. Mais n'allons pas nous vanter longuement de ce mérite. Apprends, lecteur, la raison qui doit te faire tout refuser aux gens avides, et accorder à la modération ce qu'elle n'a pas même demandé.

LIVRE II.

PROLOGUS.

AUCTOR.

Genus Æsopi
continetur exemplis
et quidquam aliud
non quæritur per fabellas,
quam ut error mortalium
corrigatur,
industriaque diligens
acuat sese.
Quicunque fuerit ergo
locus narrandi,
dum capiat aurem,
et servet suum propositum,
commendatur re,
non nomine auctoris.
Equidem, omni cura
servabo morem senis;
sed si libuerit
interponere aliquid,
ut varietas dictorum
delectet sensus,
velim lector
accipiat in bonas partes,
ita si brevitas
rependet illi
gratiam.
Ne commendatio cujus
sit verbosa,
attende cur debeas
negare cupidis,
etiam offerre modestis
quod non petierint.

PROLOGUE.

L'AUTEUR.

Le genre d'Ésope
est renfermé (consiste) dans des exemples,
et quelque autre-chose
n'est pas cherché au-moyen des fables,
sinon que l'erreur des mortels
soit corrigée,
et que l'activité soigneuse
aiguise (forme, perfectionne) soi.
Quelle-qu'ait été (que soit) donc
la matière de raconter (le sujet du récit),
pourvu qu'elle charme l'oreille,
et garde (atteigne) son but,
elle se-recommande par le sujet *même*,
et non *pas* par le nom de l'auteur.
Moi-à-la-vérité, avec tout le soin *possible*
je conserverai la manière du vieil *Ésope;*
mais s'il *m'*aura plu (me plaît)
d'*y* intercaler quelqu'*idée*,
afin que la variété de *ces* paroles (écrits)
flatte les sens (les esprits),
je voudrais que le lecteur
accueillît *cette idée nouvelle* en bonne part,
ainsi si (à condition que) la brièveté
paiera à lui
reconnaissance (m'acquittera envers lui).
Pour que l'éloge de cette *brièveté*
ne soit pas verbeux, *voici une morale*:
fais-attention pourquoi tu dois
refuser aux *gens* cupides *leur demande*,
et même offrir aux *gens* réservés
ce-qu'ils n'auront pas demandé.

FABULA I.

LEO, PRÆDATOR ET VIATOR.

Super juvencum stabat dejectum Leo;
Prædator intervenit partem postulans :
« Darem, inquit, nisi soleres per te sumere; »
Et improbum rejecit. Forte innoxius
Viator est deductus in eumdem locum, 5
Feroque viso, rettulit retro pedem.
Cui placidus ille : « Non est quod timeas, ait;
Et, quæ debetur pars tuæ modestiæ,
Audacter tolle. » Tunc diviso tergore,
Silvas petivit, homini ut accessum daret. 10
Exemplum egregium prorsus et laudabile;
Verum est aviditas dives, et pauper pudor.

FABULA II.

ANUS, PUELLA ET VIR.

A feminis utcumque spoliari viros,
Ament, amentur; nempe exemplis discimus.

FABLE I.

LE LION, LE BRACONNIER ET LE VOYAGEUR.

Un lion tenait sous ses griffes un jeune taureau terrassé. Un braconnier survient et en réclame une part. « Je te l'accorderais volontiers, lui dit le lion, si tu n'avais l'habitude de la prendre toi-même; » et il renvoie l'importun. Arrive au même endroit un voyageur inoffensif, qui à l'aspect du farouche animal recule vivement en arrière. « Tu n'as rien à craindre, lui dit doucement le lion; loin de là, prends hardiment la part due à ta modération. » A ces mots il partage la proie et regagne les forêts pour laisser approcher le voyageur.

Exemple admirable et bien digne de louanges! cependant, l'avidité s'enrichit et la modération reste pauvre.

FABLE II.

LA VIEILLE FEMME, LA JEUNE FILLE ET L'HOMME.

Aimons, soyons aimés, toujours les femmes nous rançonnent; de nombreux exemples en font foi.

FABULA I.

LEO, PRÆDATOR ET VIATOR.

Leo stabat
super juvencum dejectum;
prædator intervenit
postulans partem :
« Darem, inquit,
si non soleres
sumere per te; »
et rejecit improbum.
Viator innoxius
deductus est forte
in eumdem locum,
et, fero viso,
rettulit retro pedem.
Cui ille placidus :
« Non est quod timeas, ait,
et tolle audacter
quæ pars
debetur tuæ modestiæ. »
Tunc, tergore diviso,
petivit silvas,
ut daret accessum homini.
Exemplum
prorsus egregium
et laudabile;
verum aviditas est dives,
et pudor pauper.

FABLE I.

LE LION, LE BRIGAND ET LE VOYAGEUR.

Un lion se tenait
sur un jeune-taureau abattu ;
un brigand intervint (survint)
en demandant une part :
« Je *te la* donnerais, dit *le lion*,
si tu n'avais-coutume
de *la* prendre par toi-*même* ; »
et il rejeta (repoussa) le méchant.
Un voyageur inoffensif
fut conduit (vint) par hasard
dans le même endroit,
et, l'animal-sauvage (le lion) étant vu,
il reporta en-arrière *son* pied (recula).
A lui l'autre (le lion) tranquille :
« Il n'est pas pourquoi tu doives-craindre, dit-il,
et enlève hardiment
la partie laquelle partie
est due à ta modération. »
Alors, le dos *du taureau* étant divisé,
il gagna les forêts,
pour qu'il donnât *libre* accès à l'homme.
Cet exemple
est sans doute remarquable
et digne-de-louange ;
mais *d'ordinaire* l'avidité est riche,
et la réserve pauvre.

FABULA II.

ANUS, PUELLA ET VIR.

Discimus exemplis nempe
viros spoliari utcumque
a feminis,
ament, amentur.

FABLE II.

LA VIEILLE-FEMME, LA JEUNE-FILLE ET L'HOMME.

Nous apprenons par des exemples certes
que les hommes sont dépouillés en-tout-cas
par les femmes,
qu'ils *les* aiment, qu'ils *en* soient aimés

Ætatis mediæ quemdam mulier non rudis
Tenebat, annos celans elegantia ;
Animosque ejusdem pulchra juvenis ceperat. 5
Ambæ videri dum volunt illi pares,
Capillos homini legere cœpere invicem.
Quum se putaret fingi cura mulierum,
Calvus repente factus est : nam funditus
Canos Puella, nigros Anus evellerat. 10

FABULA III.

HOMO ET CANIS.

Laceratus quidam morsu vehementis Canis,
Tinctum cruore panem misit malefico,
Audierat esse quod remedium vulneris.
Tunc sic Æsopus : « Noli coram pluribus
Hoc facere canibus, ne nos vivos devorent, 5
Quum scierint esse tale culpæ præmium. »
Successus improborum plures allicit.

Une femme, qui ne manquait pas d'adresse, retenait dans ses filets un homme de moyen âge, en cachant ses années sous l'élégance de sa parure ; une belle jeune fille avait aussi fait impression sur son cœur. Toutes deux, voulant paraître avoir un amant de leur âge, se mettent à épiler tour à tour la tête de notre amoureux, et, tandis qu'il s'imagine qu'elles prennent soin de sa chevelure, il se trouve tout à coup chauve : la jeune fille avait enlevé les cheveux blancs, et la vieille les noirs.

FABLE III.

L'HOMME ET LE CHIEN.

Un homme, mordu par un chien furieux, jeta au malfaisant animal un morceau de pain trempé de son sang ; il avait entendu dire que c'était un remède pour ces sortes de blessures. « N'allez pas, lui dit Ésope, agir ainsi devant d'autres chiens : ils nous dévoreraient tout vivants, s'ils voyaient qu'on récompense ainsi leur méchanceté. »

Le succès du méchant en allèche bien d'autres.

Mulier non rudis,
celans annos
elegantia,
tenebat quemdam
ætatis mediæ;
pulchraque juvenis
ceperat animos
ejusdem.
Dum ambæ
volunt videri pares illi,
cœpere invicem
legere capillos homini.
Quum putaret
se fingi
cura mulierum,
factus est repente calvus;
nam puella
evellerat funditus
canos,
anus nigros.

Une femme non inhabile (adroite),
cachant *ses* années
sous *son* élégance (à l'aide de sa parure),
captivait un certain *homme*
d'âge moyen (mûr);
et-en-outre une belle jeune *fille*
avait pris (charmé) les esprits (le cœur)
du même homme.
Pendant-que toutes-les-deux
veulent paraître égales *en âge* à lui,
elles se-mirent à-tour-de-rôle
à ôter-avec-choix les cheveux à *cet* homme.
Tandis-qu'il croyait
soi être façonné (bien peigné)
par le soin de *ces* femmes,
il fut fait (devint) tout-à-coup chauve;
car la jeune fille
avait arraché totalement
les *cheveux* blancs,
et la vieille les *cheveux* noirs.

FABULA III.

HOMO ET CANIS.

Quidam laceratus
morsu canis vehementis
misit malefico,
panem tinctum cruore,
quod audierat
esse remedium vulneris.
Tunc Æsopus sic:
« Noli facere hoc
coram pluribus canibus,
ne devorent nos vivos,
quum scierint
tale præmium
esse culpæ. »
Successus improborum
allicit plures.

FABLE III.

L'HOMME ET LE CHIEN.

Quelqu'un déchiré
par la morsure d'un chien furieux,
jeta au *chien* malfaisant,
un *morceau de* pain trempé de *son* sang,
ce qu'il avait entendu *dire*
être un remède de *cette* blessure.
Alors Ésope *parla* ainsi:
« Ne-veuille-pas faire (ne fais pas) cela
devant un-plus-grand-nombre-de chiens,
de-peur-qu'ils ne dévorent nous vivants,
lorsqu'ils auront su (sauront)
une telle récompense
être *accordée* à leur faute. »
Le succès des méchants
séduit un-plus-grand-nombre-de *gens*.

FABULA IV.

AQUILA, FELES ET APER.

Aquila in sublimi quercu nidum fecerat;
Feles cavernam nacta, in media pepererat;
Sus nemoricultrix fetum ad imam posuerat.
Tum fortuitum Feles contubernium
Fraude et scelesta sic evertit malitia. 5
Ad nidum scandit volucris : « Pernicies, ait,
Tibi paratur, forsan et miseræ mihi.
Nam, fodere terram quem vides quotidie,
Aper insidiosus quercum vult evertere,
Ut nostram in plano facile progeniem opprimat. » 10
Terrore offuso et perturbatis sensibus,
Derepit ad cubile sætosæ Suis :
« Magno, inquit, in periclo sunt nati tui :
Nam simul exieris pastum cum tenero grege,
Aquila est parata rapere porcellos tibi. » 15
Hunc quoque timore postquam complevit locum,
Dolosa tuto condidit sese cavo.

FABLE IV.

L'AIGLE, LA CHATTE ET LA LAIE.

Une aigle avait établi son aire sur le haut d'un chêne; une chatte, ayant trouvé un creux vers le milieu de l'arbre, y avait fait ses petits; et une laie, citoyenne des forêts, avait déposé au bas sa portée. La fourberie et l'astucieuse scélératesse de la chatte détruisit cette société qu'avait formée le hasard. Elle grimpe jusqu'au nid de l'aigle : « Votre perte se prépare, lui dit-elle, et peut-être, hélas! aussi la mienne. Voyez-vous à nos pieds fouir chaque jour cette laie artificieuse? elle veut déraciner le chêne, afin que lorsque l'arbre tombera elle puisse dévorer nos petits à son aise. » Ayant jeté la terreur et la consternation chez l'aigle, elle descend au gîte de la laie : « Vos petits, lui dit-elle, courent un grand danger; car à peine sortirez-vous avec votre jeune famille pour aller chercher votre nourriture, que l'aigle fondra sur vos marcassins pour vous les ravir. » Elle sème ainsi l'effroi dans cette autre demeure, et la fourbe se retire dans son trou, où elle est bien en sûreté. Elle s'en

FABULA IV.

AQUILA, FELES ET APER.

Aquila fecerat nidum
in querceu sublimi;
feles pepererat in media,
nacta cavernam;
sus nemoricultrix
posuerat fetum ad imam.
Tum feles evertit sic
fraude et malitia scelesta
contubernium fortuitum.
Scandit ad nidum volucris:
« Pernicies, ait,
paratur tibi,
forsan et mihi miseræ.
Nam aper quem vides
fodere quotidie terram
vult insidiosus
evertere quercum,
ut opprimat facile
in plano
nostram progeniem. »
Terrore offuso,
et sensibus perturbatis,
derepit
ad cubile suis sætosæ:
« Tui nati, inquit,
sunt in magno periclo:
nam simul exieris
pastum cum tenero grege,
aquila parata est
rapere tibi porcellos. »
Postquam complevit timore
hunc locum quoque,
dolosa condidit se cavo tuto;

FABLE IV.

L'AIGLE, LA CHATTE ET LA LAIE.

Une aigle avait fait *son* nid
sur un chêne élevé (au haut d'un chêne);
une chatte avait-mis-bas au milieu,
y ayant trouvé un creux;
une laie habitante-des-bois
avait mis *sa* portée au bas.
Alors la chatte détruisit ainsi
par *sa* ruse et *sa* malice scélérate
cette société formée-par-le-hasard.
Elle grimpe au nid de l'oiseau:
« La perte, dit-elle,
est préparée à toi,
et peut-être aussi à moi malheureuse.
Car ce sanglier (cette laie) que tu vois
creuser tous-les-jours la terre
veut, *le* traître (la traîtresse),
renverser le chêne,
pour qu'il (qu'elle) accable facilement
sur le *sol* plat (à terre)
notre progéniture. »
La terreur étant répandue-autour,
et les sens *de l'aigle* totalement-troublés,
la chatte descend-en-rampant (se glisse)
au chenil de la laie couverte-de-soies:
« Tes petits, dit-elle,
sont en grand danger:
car aussitôt-que tu seras sortie
pour-te-repaître avec *ton* jeune troupeau,
l'aigle est-*toute*-prête
à enlever à toi *tes* marcassins. »
Après qu'elle eut rempli de crainte
ce lieu-*là* aussi,
la rusée cacha soi dans *son* trou en-sûreté;

Inde evagata noctu suspenso pede,
Ubi esca se replevit et prolem suam,
Pavorem simulans, prospicit toto die. 20
Ruinam metuens Aquila ramis desidet;
Aper rapinam vitans non prodit foras.
Quid multa? inedia sunt consumpti cum suis,
Felique et catulis largam præbuerunt dapem.
Quantum homo bilinguis [1] sæpe concinnet mali, 25
Documentum habere stulta credulitas potest.

FABULA V.

CÆSAR AD ATRIENSEM [2].

Est ardelionum quædam Romæ natio
Trepide concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nil agens,
Et sibi molesta, et aliis odiosissima.
Hanc emendare, si tamen possum, volo 5
Vera fabella: pretium est operæ attendere.
Cæsar Tiberius [3] quum petens Neapolim
In Misenensem villam venisset suam,

esquive la nuit sans bruit pour aller se repaître, elle et sa famille; le jour elle fait le guet et feint d'avoir peur. L'aigle, craignant la chute de l'arbre, reste perchée sur les branches; la laie, pour éviter une attaque, n'ose plus sortir. Qu'arriva-t-il? toutes deux moururent de faim avec leurs petits, et fournirent à la chatte et à ses jeunes chats une abondante nourriture.

La sotte crédulité jugera, d'après cet exemple, des maux que peut causer une langue traîtresse.

FABLE V.

TIBÈRE A UN ATRIENSE.

Il existe à Rome tout un peuple de ces empressés qui courent toujours, affairés sans affaires, s'essoufflant sans raison, ne faisant rien en se remuant beaucoup, et aussi importuns à eux-mêmes qu'à charge à tous les autres. Je veux, si je puis, les corriger par ce récit véridique; prêtez-y votre attention, il en vaut la peine.

Tibère, se rendant à Naples, s'arrêta dans sa villa de Misène.

inde noctu evagata
pede suspenso,
ubi replevit esca
se et suam prolem,
simulans pavorem,
prospicit toto die.
Aquila metuens ruinam,
desidet ramis;
aper,
vitans rapinam,
non prodit foras.
Quid multa?
consumpti sunt inedia
cum suis,
præbueruntque
largam dapem
feli et catulis.
Stulta credulitas
potest habere documentum,
quantum mali sæpe
homo bilinguis concinnet.

puis la-nuit rôdant-hors *de sa demeure*
le pied suspendu (à pas de loup),
dès-qu'elle a rempli (repu) de nourriture
soi et sa race,
feignant la peur,
elle fait-le-guet tout le jour.
L'aigle craignant la chute *de l'arbre*,
reste-perchée sur les branches;
le sanglier (la laie),
voulant-éviter l'enlèvement *de ses petits*,
ne s'avance pas dehors.
Pourquoi *dirais-je* beaucoup *plus?*
ils périrent d'inanition
avec leurs *petits*,
et fournirent
une abondante nourriture
au chat et à *ses* petits.
La sotte crédulité
peut avoir (trouver ici) *ce* précepte,
à savoir combien de mal souvent
un homme à-deux-langues prépare (cause).

FABULA V.

CÆSAR AD ATRIENSEM.

Est Romæ
quædam natio ardelionum
concursans trepide,
occupata in otio,
anhelans gratis,
agens nil agendo multa,
et molesta sibi,
et odiosissima aliis.
Volo emendare hanc,
si tamen possum,
fabella vera.
Quum Tiberius Cæsar,
petens Neapolim,
venisset
in suam villam Misenensem

FABLE V.

CÉSAR A UN ESCLAVE-DE-L'ATRIUM.

Il est à Rome
certain peuple de faiseurs-d'embarras
allant-et-venant en-toute-hâte,
affairés dans l'oisiveté,
s'essoufflant gratuitement,
ne faisant rien en-agissant beaucoup,
non-seulement importuns à eux-mêmes,
mais-même très-odieux aux autres.
Je veux corriger ce *peuple*,
si toutefois je *le* puis,
par une anecdote véritable.
Un-jour-que Tibère César,
se-rendant-à Naples,
était venu
à sa villa de-Misène

Quæ, monte summo posita Luculli[1] manu,
Prospectat Siculum et despicit Tuscum[2] mare, 10
Ex alticinctis[3] unus atriensibus,
Cui tunica ab humeris linteo Pelusio[4]
Erat destricta, cirris dependentibus,
Perambulante læta domino viridia,
Alveolo cœpit ligneo conspergere 15
Humum æstuantem, jactans officium come;
Sed deridetur. Inde notis flexibus
Præcurrit alium in xystum, sedans pulverem.
Agnoscit hominem Cæsar, remque intelligit.
« Heus! » inquit dominus. Ille enimvero adsilit, 20
Id ut putavit esse nescio quid boni,
Donationis alacer certæ gaudio.
Tum sic jocata est tanti majestas ducis :
« Non multum egisti, et opera nequidquam perit;
Multo majoris alapæ[5] mecum veneunt. » 25

de cette villa bâtie par Lucullus sur le haut de la montagne; on découvre dans le lointain la mer de Sicile, et l'on voit à ses pieds celle d'Étrurie. Au nombre des atriens à la tunique retroussée, en était un dont la robe, relevée jusqu'à la ceinture, se rattachait sous l'épaule à une écharpe de lin d'Égypte, aux longues franges pendantes. Tandis que le maître se promène dans les jardins riants, cet esclave prend un arrosoir de bois et se met à répandre de l'eau sur la terre brûlante, faisant parade de son attention délicate; mais on se moque de lui. De là, par des détours à lui connus, il se présente dans une autre allée et abat la poussière. César reconnaît notre homme, et devine ce qu'il veut. « Holà! » s'écrie le maître; et l'esclave d'accourir sur-le-champ, s'imaginant que cet appel est pour lui de bon augure, et tout joyeux d'une récompense qu'il tient pour certaine. Le prince, déposant sa majesté, le raille ainsi : « Tu n'as pas fait beaucoup, lui dit-il, et tu as perdu ta peine : avec moi, les soufflets ne se donnent pas à si bon marché. »

quæ, posita manu Luculli	qui, posée (bâtie) par la main de Lucullus
summo monte,	sur le-sommet-de la montagne,
prospectat mare Siculum,	regarde-de-loin la mer de-Sicile,
et despicit Tuscum,	et voit-à-ses-pieds *la mer* d'-Étrurie,
unus ex atriensibus	un de *ces* esclaves-de-l'atrium
alticinctis,	à-la-ceinture-relevée,
cui tunica	auquel la tunique
erat destricta	était attachée
ab humeris	à partir des épaules
linteo Pelusio	au moyen d'une toile de Péluse
cirris dependentibus,	*avec* des franges pendantes,
domino	*son* maître
perambulante viridia læta,	se-promenant-par les jardins riants,
cœpit conspergere	se-mit-à arroser
alveolo ligneo	avec un vaisseau de-bois
humum æstuantem,	la terre échauffée,
jactans officium come;	faisant-parade-de *son* zèle officieux;
sed deridetur.	mais il est raillé.
Inde flexibus notis	Ensuite par des détours connus
præcurrit	il court-en-avant *de Tibère*
in alium xystum,	dans une autre allée,
sedans pulverem.	apaisant (faisant tomber) la poussière.
Cæsar agnoscit hominem,	César reconnaît l'homme,
intelligitque rem.	et comprend la chose (l'intention).
« Hem! » inquit dominus.	« Holà! » dit le maître.
Ille enimvero adsilit,	Or-vraiment celui-ci accourt-d'un-saut,
ut putavit	comme il a pensé
id esse nescio quid boni,	cela être je-ne-sais quoi de bon,
alacer	*rendu* actif (empressé)
gaudio donationis certæ.	par la joie d'une gratification certaine.
Tunc majestas tanti ducis	Alors la majesté d'un si-grand prince
jocata est sic:	plaisanta ainsi:
« Non egisti multum,	« Tu n'as pas fait beaucoup,
et opera perit nequidquam;	et *ta* peine a péri en-vain (est perdue);
alapæ	les soufflets *d'affranchissement*
veneunt mecum	se vendent avec moi
multo majoris. »	beaucoup plus cher. »

FABULA VI.

AQUILA, CORNIX ET TESTUDO.

Contra potentes nemo est munitus satis;
Si vero accessit consiliator maleficus,
Vis et nequitia quidquid oppugnant, ruit.
Aquila in sublime sustulit Testudinem;
Quæ quum abdidisset cornea corpus domo, 5
Nec ullo pacto lædi posset condita,
Venit per auras Cornix, et propter volans:
« Opimam sane prædam rapuisti unguibus;
Sed, nisi monstraro quid sit faciendum tibi,
Gravi nequidquam te lassabit pondere. » 10
Promissa parte, suadet ut scopulum super
Altis ab astris duram illidat corticem,
Qua comminuta, facili vescatur cibo.
Inducta verbis, Aquila monitis paruit,
Simul et magistræ large divisit dapem. 15
Sic, tuta quæ naturæ fuerat munere,
Impar duabus, occidit tristi nece.

FABLE VI.

L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTUE.

Contre les puissants, on ne saurait trop avoir de défense; mais s'il vient se joindre à eux un conseiller pervers, la force et la méchanceté n'attaquent rien qu'elles ne renversent.

Un aigle enleva dans les airs une tortue, dont le corps, caché sous sa maison d'écaille, ne pouvait être entamé. Une corneille passe en volant près de l'aigle: « Vous tenez là dans vos serres une bien belle proie, mais si je ne vous indique ce qu'il vous faut en faire, vous vous lasserez inutilement à porter ce lourd fardeau. » L'aigle lui promet une part; la corneille alors lui conseille de la laisser tomber du haut des airs sur un rocher pour briser sa dure écaille; l'enveloppe une fois mise en morceaux, ils se rassasieront à leur aise de la chair de l'animal. L'aigle se laisse persuader, obéit à cet excellent avis, et partage ensuite libéralement avec sa conseillère. Ainsi celle que protégeaient les dons de la nature, trop faible contre deux ennemis, périt d'une mort cruelle.

FABULA VI.

AQUILA, CORNIX ET TESTUDO.

Nemo est munitus satis
contra potentes;
si vero
consiliator maleficus
accessit,
quidquid
vis et nequitia oppugnant,
ruit.
Aquila
sustulit testudinem
in sublime;
quum quæ
abdidisset corpus
domo cornea,
et condita
non posset lædi
ullo pacto,
cornix venit per auras,
et volans propter:
« Rapuisti unguibus
prædam opimam sane;
sed nisi monstraro tibi
quid sit faciendum,
lassabit te nequidquam
pondere gravi.
Parte promissa,
suadet
ut illidat
ab astris altis
super scopulum
corticem duram,
qua comminuta,
vescatur cibo facili.
Aquila, inducta verbis,
paruit monitis,
et simul divisit large
dapem magistræ.
Sic quæ fuerat tuta
munere naturæ,
impar duabus,
occidit nece tristi.

FABLE VI.

L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTUE.

Personne n'est fortifié assez
contre les puissants;
mais si *en outre*
un conseiller malfaisant
est-venu-se-joindre *à l'homme puissant*,
tout-ce-que
la force et la méchanceté attaquent,
croule.
Un aigle
enleva une tortue
au haut *des airs;*
mais comme celle-ci
avait caché *son* corps
dans *sa* maison de corne (d'écaille),
et *que* protégée *ainsi*
elle ne pouvait être blessée
aucunement,
une corneille vint par les airs,
et volant près *de l'aigle*, *dit* :
« Tu as enlevé avec *tes* serres
une proie succulente sans-contredit :
mais si je n'ai montré (ne montre) à toi
ce-qui est à-faire,
elle lassera toi en vain
par *son* poids lourd.
Une part *lui* étant promise,
elle *lui* conseille
de briser
depuis les astres élevés
sur un rocher
l'écorce (l'enveloppe) dure *de la tortue*,
afin-que-elle étant-fracassée,
elle se-nourrisse d'un mets facile.
L'aigle, persuadé par *ces* paroles,
obéit aux avertissements (à cet avis),
et aussitôt partagea généreusement
le mets avec *sa* maîtresse.
Ainsi celle-qui avait été protégée
par un don de la nature,
inégale (trop faible) contre deux,
périt d'une mort-violente triste.

FABULA VII.

MULI ET LATRONES.

Muli gravati sarcinis ibant duo;
Unus ferebat fiscos cum pecunia,
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille onere dives, celsa cervice eminet,
Clarumque collo jactat tintinnabulum; 5
Comes quieto sequitur et placido gradu.
Subito latrones ex insidiis advolant,
Interque cædem ferro Mulum tunsitant,
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus quum fleret suos: 10
« Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo;
Nam nihil amisi, nec sum læsus vulnere. »
Hoc argumento tuta est hominum tenuitas,
Magnæ periclo sunt opes obnoxiæ.

FABLE VII.

LES MULETS ET LES VOLEURS.

Deux mulets cheminaient chargés de lourds fardeaux : l'un portait l'argent et les paniers du fisc, et l'autre des sacs gonflés d'orge. Glorieux de sa charge, le premier marchait la tête haute, et faisait fièrement aller sa sonnette ; son compagnon, plus tranquille, le suivait d'un pas paisible. Soudain des voleurs sortent d'une embuscade, et, dans la lutte, frappent à coups redoublés le malheureux mulet, enlèvent l'argent, mais laissent là l'orge qu'ils dédaignent. Le mulet dépouillé déplorait son malheur : « Ils m'ont méprisé, lui dit l'autre, mais je m'en félicite, car je n'ai rien perdu et je n'ai point de blessures. »

On voit par cette fable que l'homme obscur n'a rien à craindre, mais que les grandes richesses sont exposées aux dangers.

FABULA VII.

MULI ET LATRONES.

Duo muli
ibant
gravati sarcinis :
unus ferebat fiscos
cum pecunia;
alter saccos
tuméntes multo hordeo.
Ille,
dives onere,
eminet cervice celsa,
jactatque collo
tintinnabulum clarum;
comes sequitur
gradu quieto et placido.
Subito
latrones
advolant ex insidiis,
interque cædem
tunsitant
ferro mulum,
diripiunt nummos,
negligunt hordeum vile.
Quum igitur spoliatus
fleret suos casus :
« Equidem,
inquit alter,
gaudeo me contemptum;
nam amisi nihil,
et non sum læsus vulnere. »
Tenuitas hominum
est tuta hoc argumento,
magnæ opes
sunt obnoxiæ periclo.

FABLE VII.

LES MULETS ET LES VOLEURS.

Deux mulets
cheminaient
chargés de bagages :
l'un portait des paniers
avec de l'argent;
l'autre *portait* des sacs
gonflés de beaucoup d'orge.
Le premier,
riche de *son* fardeau,
s'élève (domine) de *sa* tête altière,
et secoue avec *son* cou
sa sonnette claire (retentissante);
son compagnon *le* suit
d'un pas tranquille et paisible.
Soudain
des voleurs
accourent d'une embuscade,
et au-milieu du carnage
ils frappent-de-coups avec le fer
le mulet,
pillent les écus,
mais dédaignent l'orge de-peu-de-prix.
Comme donc le *mulet* dépouillé
pleurait ses malheurs :
« Moi-à-la-vérité (quant-à-moi),
dit l'autre,
je me-réjouis moi *avoir été* méprisé;
car je n'ai perdu rien,
et je ne suis pas atteint de blessure. »
L'humble-condition des hommes
est en-sûreté d'après ce sujet (cette fable),
les grandes richesses
sont exposées au danger.

FABULA VIII.

CERVUS ET BOVES.

Cervus nemorosis excitatus latibulis,
Ut venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bubili condidit.
Hic Bos latenti : « Quidnam voluisti tibi, 5
Infelix, ultro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris ? »
At ille supplex : « Vos modo, inquit, parcite ;
Occasione rursus erumpam data. »
Spatium diei noctis excipiunt vices. 10
Frondem bubulcus affert, nec ideo videt.
Eunt subinde et redeunt omnes rustici,
Nemo animadvertit ; transit etiam villicus,
Nec ille quidquam sentit. Tum gaudens ferus
Bobus quietis agere cœpit gratias, 15
Hospitium adverso quod præstiterint tempore.
Respondit unus : « Salvum te cupimus quidem ;
Sed ille, qui oculos centum habet, si venerit,
Magno in periclo vita vertetur tua. »

FABLE VIII.

LE CERF ET LES BŒUFS.

Chassé des profondes retraites de la forêt et aveuglé par la crainte, un cerf, pour échapper au trépas dont le menacent les chasseurs, gagne une ferme voisine, et se cache au fond d'une étable à bœufs qui s'offre heureusement à lui; un bœuf le voit et lui dit : « Qu'espères-tu, malheureux ? Tu cours toi-même à la mort, en confiant ta vie aux demeures de l'homme. » Mais lui, d'un ton suppliant : « De grâce, épargnez-moi ; à la première occasion, je recommencerai à fuir. » Cependant la nuit arrive et remplace le jour. Un bouvier apporte du feuillage, et ne le voit pas ; les villageois vont et viennent, nul ne le remarque ; le fermier lui-même passe, et ne s'aperçoit de rien. L'animal, plein de joie, se met alors à rendre grâces aux bœufs de leur discrétion et de l'hospitalité qu'ils lui ont accordée dans son malheur. « Nous désirons sincèrement ton salut, lui répondit l'un d'eux ; mais si l'homme aux cent yeux vient faire sa visite, ta vie court grand danger. » Sur ces entrefaites, le maître

FABULA VIII.

CERVUS ET BOVES.

Cervus excitatus
latibulis nemorosis,
ut fugeret necem instantem
venatorum,
petit villam proximam
timore cæco,
et condidit se bubili
opportuno.
Hic bos latenti :
« Quidnam voluisti tibi,
infelix, qui cucurreris
ultro ad necem,
commiserisque spiritum
tecto hominum? »
At ille supplex :
« Vos, parcite modo, inquit;
erumpam rursus
occasione data. »
Vices noctis
excipiunt spatium diei;
bubulcus affert frondem,
nec videt ideo.
Omnes rustici eunt subinde
et redeunt,
nemo animadvertit;
villicus etiam transit,
et ille non sentit quidquam.
Tum ferus gaudens
cœpit agere gratias
bobus quietis,
quod præstiterint hospitium
tempore adverso.
Unus respondit :
« Cupimus quidem
te salvum;
sed si ille
qui habet centum oculos,
venerit,
tua vita vertetur
in magno periclo. »

FABLE VIII.

LE CERF ET LES BŒUFS.

Un cerf lancé
des retraites des-bois,
pour qu'il échappât à la mort imminente
des chasseurs (dont ils le menaçaient),
gagna une ferme prochaine
dans *sa* frayeur aveugle,
et cacha soi dans une étable-à-bœufs
qui-se-présenta-bien-à-propos.
Là (alors) un bœuf *dit* au *cerf* caché :
« Quelle-chose as-tu voulue à toi,
malheureux, qui as couru (cours)
de-toi-même à la mort,
et *qui* as confié (confies) *ta* vie
au toit (à la demeure) des hommes? »
Mais lui suppliant :
« *O* vous, épargnez-*moi* seulement, dit-il;
je m'échapperai-rapidement de-nouveau
l'occasion *m'*étant-donnée. »
Le tour de la nuit
remplace l'espace (la durée) du jour;
le bouvier apporte du feuillage,
et il ne voit *rien* pour-cela (malgré cela).
Tous les paysans vont de-temps-à-autre,
et reviennent,
personne ne *le* remarque;
le fermier même passe,
et il ne s'aperçoit pas de quelque-chose.
Alors l'animal-sauvage se-réjouissant
commence à rendre grâces
aux bœufs paisibles (discrets),
de-ce-qu'ils *lui* ont donné l'hospitalité
dans un temps d'-adversité.
Un *d'eux* répondit :
« Nous désirons bien
que toi (tu) *sois* sauvé;
mais si celui-là
qui a cent yeux,
sera venu (vient),
ta vie sera-tournée (se trouvera)
en grand péril. »

Hæc inter, ipse dominus a cœna redit; 20
Et quia corruptos viderat nuper Boves,
Accedit ad præsepe : « Cur frondis parum est ?
Stramenta desunt ! Tollere hæc aranea
Quantum est laboris ? » Dum scrutatur singula,
Cervi quoque alta conspicatur cornua ; 25
Quem convocata jubet occidi familia,
Prædamque tollit. Hæc significat fabula
Dominum videre plurimum in rebus suis.

EPILOGUS.

Æsopi ingenio statuam posuere Attici,
Servumque collocarunt æterna in basi,
Patere honoris scirent ut cunctis viam,
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.
Quoniam occuparat alter, ne primus forem, 5
Ne solus esset studui, quod superfuit.
Nec hæc invidia, verum est æmulatio.

sort de souper et se rappelle qu'il a vu naguère ses bœufs en mauvais état; il entre dans l'étable : « Pourquoi, dit-il, si peu de feuillage au râtelier ? La litière manque ! Est-il donc si difficile d'ôter ces araignées ? » Tandis qu'il examine tout, il aperçoit le bois élevé du cerf; il appelle ses valets, fait tuer et emporter l'animal.

Cette fable signifie que, pour ses intérêts, nul ne voit plus clair que le maître.

ÉPILOGUE.

Les Athéniens élevèrent une statue au génie d'Ésope, et placèrent un esclave sur un immortel piédestal, pour montrer que la route des honneurs est ouverte à tous les hommes, et que la gloire est le prix du mérite et non de la naissance. Un autre m'avait devancé : je ne pouvais être le premier dans ce genre, je me suis efforcé de ne pas le laisser seul dans la carrière; c'est tout ce qui me restait à faire : il n'y a pas là de jalousie, mais seulement une noble émulation.

Inter hæc dominus ipse
redit a cœna;
et quia viderat nuper
boves corruptos,
accedit ad præsepe :
« Cur parum frondis est?
Stramenta desunt!
Quantum laboris est
tollere hæc aranea? »
Dum scrutatur singula,
conspicatur quoque
cornua alta cervi;
familia convocata,
jubet quem occidi,
tollitque prædam.
Hæc fabula significat
dominum videre plurimum
in suis rebus.

Pendant ce *temps* le maître lui-même
revient du souper;
et comme il avait vu récemment
ses bœufs gâtés (maigris),
il s'avance vers l'étable :
« Pourquoi peu de feuillage est-il *ici?*
La litière manque!
Combien de travail est (coûterait-il)
d'enlever ces toiles-d'-araignées? »
Pendant-qu'il examine chaque-chose,
il aperçoit aussi
les cornes élevées du cerf;
ses esclaves étant rassemblés,
il ordonne lui être tué,
et il emporte *ce* butin.
Cette fable signifie (montre)
le maître voir le plus (le mieux)
dans ses *propres* affaires.

EPILOGUS.

Attici posuere statuam
ingenio Æsopi
collocaruntque servum
in basi æterna,
ut scirent
viam honoris
patere cunctis,
et gloriam
non tribui generi,
sed virtuti.
Quoniam alter occuparat,
ut non forem primus,
studui,
quod superfuit,
ne esset solus.
Et hæc non est invidia,
verum æmulatio.

ÉPILOGUE.

Les Athéniens ont posé (élevé) une statue
au génie d'Ésope,
et ont placé *cet* esclave
sur un piédestal éternel,
pour que *les hommes* sussent
la voie de l'honneur
être ouverte à tous,
et la gloire
n'être pas accordée à la naissance,
mais au mérite.
Puisqu'un autre avait pris *la place,*
de-sorte-que je ne pouvais-être le premier,
je me suis appliqué,
et c'est là ce-qui *me* restait *possible,*
à-ce-qu'il ne fût pas le seul.
Et ce n'est *pas de ma part* envie,
mais émulation.

Quod si labori faverit Latium meo,
Plures habebit quos opponat Græciæ.
Sin livor obtrectare curam voluerit, 10
Non tamen eripiet laudis conscientiam.
Si nostrum studium ad aures pervenit tuas,
Et arte fictas animus sentit fabulas,
Omnem querelam summovet felicitas :
Sin autem et illis doctus occurrit labor, 15
Sinistra quos in lucem natura extulit,
Nec quidquam possunt nisi meliores carpere,
Fatale exitium corde durato feram,
Donec fortunam criminis pudeat sui.

Si l'Italie accueille mon ouvrage, elle aura un plus grand nombre d'écrivains à opposer à la Grèce ; si au contraire l'envie se plaît à décrier mon œuvre, elle ne m'enlèvera pas du moins le sentiment de son mérite. Que mon travail arrive à vos oreilles, que votre esprit goûte ces fables imaginées avec art, et mon bonheur fera taire mes plaintes. Mais si cet ouvrage plein de savoir tombe aux mains de ces esprits étroits qu'enfanta la nature dans un moment d'humeur, et qui ne peuvent que déchirer ceux qu'ils ne sauraient atteindre, je supporterai avec un cœur de fer ma fatale destinée, jusqu'à ce qu'enfin la fortune rougisse de son injustice.

Quod si Latium	Que si le Latium
faverit meo labori,	favorise mon travail,
habebit plures	il aura plus d'*auteurs*
quos opponat Græciæ.	qu'il puisse-opposer à la Grèce.
Sin livor	Mais-si l'envie
voluerit obtrectare curam,	veut critiquer *mon* travail,
non eripiet tamen	elle ne *m'*enlèvera pas cependant
conscientiam laudis.	la conscience de la gloire *qui m'est due.*
Si nostrum studium	Si notre (mon) zèle (travail)
pervenit ad tuas aures,	parvient à tes oreilles,
et animus sentit	et *si ton* esprit goûte
fabulas fictas arte,	*ces* fables imaginées avec art,
felicitas summovet	*mon* bonheur écarte (fait taire)
omnem querelam :	toute plainte :
sin autem doctus labor	mais si *mon* docte labeur
occurrit et illis	tombe-aussi-dans-les-mains de ceux
quos natura sinistra	qu'une nature gauche (ennemie)
extulit in lucem,	a portés (mis) au jour,
nec possunt quidquam	et *qui* ne peuvent *faire* autre chose
nisi carpere meliores,	que-de-censurer des *gens* meilleurs *qu'eux,*
feram	je supporterai
corde durato	avec un cœur endurci (avec patience)
exitium fatale,	*mon* malheur fatal,
donec fortunam	jusqu'à-ce-que la fortune
pudeat sui criminis.	ait honte de son crime (de son injustice).

LIBER III.

PROLOGUS.

PHÆDRUS AD EUTYCHUM[1].

Phædri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.
« Verum, inquis, tanti non est ingenium tuum,
Momentum ut horæ pereat officiis meis. » 5
Non ergo causa est manibus id tangi tuis,
Quod occupatis auribus non convenit.
Fortasse dices : « Aliquæ venient feriæ,
Quæ me soluto pectore ad studium vocent. »
Legesne, quæso, potius viles nænias, 10
Impendas curam quam rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Ut assuetam fortius præstes vicem ?

PROLOGUE.

PHÈDRE A EUTIQUE.

Si vous voulez lire le petit ouvrage de Phèdre, il faut, mon cher Eutique, laisser de côté les affaires, afin que votre esprit puisse goûter en liberté le mérite de mes vers. — Mais, direz-vous, ton talent n'est pas tellement hors ligne, que je doive perdre pour lui quelques-uns des moments consacrés à mes devoirs. — Il faut donc alors renoncer à prendre en main mon livre; il n'est pas fait pour plaire à un esprit affairé. Peut-être répondrez-vous : Il peut me venir quelques jours de repos qui me rendront ma liberté et m'inviteront à l'étude. — Mais alors, je vous le demande, lirez-vous ces sornettes plutôt que de veiller à vos intérêts domestiques, de rendre visite à vos amis, de songer à votre femme, de donner du relâche à votre esprit, du repos à votre corps, pour remplir avec plus de vigueur vos fonctions accou-

LIVRE III.

PROLOGUS.

PHÆDRUS AD EUTYCHUM.

Si desideras
legere libellos Phædri,
oportet, Eutyche,
vaces a negotiis,
ut animus liber
sentiat vim carminis.
« Verum, inquis,
tuum ingenium
non est tanti,
ut momentum horæ
pereat meis officiis. »
Causa non est ergo
id, quod non convenit
auribus occupatis,
tangi tuis manibus.
Dices fortasse :
« Aliquæ feriæ venient,
quæ vocent me ad studium
pectore soluto. »
Legèsne, quæso,
nænias viles
potius quam
impendas curam
rei domesticæ,
reddas amicis
tempora,
vaces uxori,
relaxes animum,
des otium corpori,
ut præstes fortius
vicem assuetam ?

PROLOGUE.

PHÈDRE A EUTYQUE.

Si tu désires
lire les petits-livres de Phèdre,
il faut, Eutyque,
que-tu-sois-exempt d'affaires,
afin que *ton* esprit libre (en liberté)
sente la force de *ma* poésie.
« Mais, dis-tu,
ton esprit
n'est pas d'un assez-grand *prix*
pour qu'un *seul* moment d'une heure
soit-perdu pour mes devoirs. »
Motif n'est donc pas
que ceci, qui ne convient pas
à des oreilles occupées,
soit touché par tes mains.
Tu diras peut-être :
« Quelques vacances viendront,
qui pourront-appeler moi à l'étude,
mon âme ayant été dégagée (étant libre).
Liras-tu, je *te le* demande,
des bagatelles futiles
plutôt que
tu emploies *ton* soin
à *ton* intérêt domestique,
que tu rendes à *tes* amis
leurs temps (leurs visites),
que tu vaques à *ton* épouse,
que tu relâches (récrées) *ton* esprit,
que tu donnes du repos à *ton* corps,
afin que tu remplisses plus-activement
ton tour (devoir) accoutumé ?

Mutandum tibi propositum est et vitæ genus, 15
Intrare si Musarum limen cogitas.
Ego, quem Pierio mater enixa est jugo[1],
In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi,
Fecunda novies, Artium peperit chorum,
Quamvis in ipsa pæne natus sim schola, 20
Curamque habendi penitus corde eraserim,
Et laude invitatus in hanc vitam incubuerim,
Fastidiose tamen in cœtum recipior.
Quid credis illi accidere qui magnas opes
Exaggerare quærit omni vigilia, 25
Docto labori dulce præponens lucrum?
Sed jam, quodcumque fuerit (ut dixit Sinon[2],
Ad regem quum Dardaniæ perductus foret),
Librum exarabo tertium Æsopi stylo,
Honori et meritis dedicans illum tuis. 30
Quem si leges, lætabor; sin autem minus,
Habebunt certe quo se oblectent posteri.
Nunc, fabularum cur sit inventum genus,

tumées? Il faut changer vos desseins et votre genre de vie, si vous songez à franchir le seuil des Muses. Pour moi, qui reçus le jour sur la cime du Piérius, sur ce mont sacré où la divine Mnémosyne, neuf fois féconde, donna au maître de la foudre le chœur des Muses protectrices des arts, né pour ainsi dire au sein de leur école, bien que j'aie étouffé au fond de mon cœur l'avide désir des richesses, et qu'excité par la gloire, je me sois consacré tout entier à cette noble profession, c'est cependant encore avec froideur qu'elles m'accueillent dans leurs assemblées. Que pensez-vous qu'il arrive à l'homme qui met ses soins et son étude à amonceler d'immenses trésors, et qui préfère à de doctes labeurs les jouissances de la richesse? Enfin, quoi qu'il en arrive, comme disait Sinon traîné devant le roi de Pergame, je vais publier un troisième livre écrit dans le style d'Ésope; j'en fais hommage à votre mérite et à vos talents. Si vous le lisez, je m'en réjouirai; sinon, il fera du moins les délices de la postérité.

Je vais dire maintenant en quelques mots pourquoi l'on imagina

Propositum et genus vitæ	*Ton* but et *ton* genre de vie
mutandum est tibi	doit être changé à toi (par toi)
si cogitas intrare	si tu penses à entrer
limen Musarum.	dans le seuil (la demeure) des Muses.
Ego quem mater enixa est	Moi que *ma* mère a enfanté
jugo Pierio,	sur le sommet du-Piérius,
in quo Mnemosyne sancta	sur lequel Mnémosyne sainte
novies fecunda,	neuf-fois féconde,
peperit Jovi tonanti	a-mis-au-jour pour Jupiter tonnant
chorum Artium,	le chœur des Arts (des Muses),
quamvis natus sim	quoique je sois né
pæne in schola ipsa,	presque dans *leur* école même,
eraserimque penitus corde	et que j'aie arraché tout-à-fait de *mon* cœur
curam habendi,	le souci d'avoir (d'acquérir),
et incubuerim	et que je me sois appliqué (adonné)
in hanc vitam,	à cette vie-*là* (la culture des lettres),
invitatus laude,	invité (excité) par la gloire *seule*,
recipior tamen fastidiose	je suis reçu cependant avec-hauteur
in cœtum.	dans *leur* assemblée.
Quid credis accidere	Que crois-tu *donc devoir*-arriver
illi qui quærit	à celui qui cherche
omni vigilia	par toute *espèce de* veille
exaggerare magnas opes,	à amasser de grandes richesses,
præponens lucrum dulce	préférant un gain doux
docto labori?	à un docte travail?
Sed jam,	Mais enfin,
quodcumque fuerit,	quoi qu'il *en* puisse-être (doive-arriver)
(ut dixit Sinon,	(comme dit Sinon,
quum perductus foret	lorsqu'il eut été amené
ad regem Dardaniæ),	au roi de Dardanie),
exarabo tertium librum	je tracerai un troisième livre
stylo Æsopi,	dans le style d'Ésope,
dedicans illum honori	dédiant lui (ce livre) à *ton* honneur
et tuis meritis.	et à tes services.
Si leges quem, lætabor;	Si tu lis lui, j'*en*-serai-charmé;
sin autem minus,	mais si non (si tu ne le lis pas),
posteri certe	*nos* descendants (la postérité) du moins
habebunt quo oblectent se.	auront de quoi ils puissent charmer soi.
Nunc docebo brevi	Maintenant je *t'*apprendrai brièvement
cur genus fabularum	pourquoi le genre des fables
inventum sit.	a été inventé.

Brevi docebo. Servitus obnoxia,
Quia quæ volebat non audebat dicere, 35
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis elusit jocis.
Ego illius pro semita feci viam,
Et cogitavi plura quam reliquerat,
In calamitatem deligens quædam meam, 40
Quod si accusator alius Sejano [1] foret,
Si testis alius, judex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.
Suspicione si quis errabit sua, 45
Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
Stulte nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominus;
Neque enim notare singulos mens est mihi,
Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere. 50
Rem me professum dicet fors aliquis gravem.
Phrygi si fas Æsopo, si Anacharsi Scythæ [2]
Æternam famam condere ingenio suo,

l'apologue. Environnée de périls, la servitude, n'osant exprimer hautement ses pensées, transporta ses sentimens dans la fable, et déjoua la malveillance par d'ingénieuses fictions. Pour moi, j'ai fait une large route du sentier tracé par Ésope, et, puisant à la source de mes malheurs, j'ai imaginé plus de fables qu'il n'en avait laissé. Si j'avais eu un autre accusateur, un autre témoin, un autre juge enfin que Séjan, j'avouerais avoir mérité tant d'infortunes, et je ne chercherais pas de tels remèdes à ma douleur.

Si quelque lecteur, s'égarant dans ses conjectures, allait prendre pour lui ce qui fut dit pour tous, il mettrait sottement à nu le fond de sa conscience. Je veux néanmoins m'excuser d'avance auprès de lui : mon intention ne fut pas de signaler des vices particuliers, mais de mettre en tableau les mœurs et la vie des hommes. Peut-être me dira-t-on que la tâche est difficile; mais si le Phrygien Ésope, si le Scythe Anacharsis ont pu se faire par leur génie un im-

Servitus obnoxia,	L'esclavage sujet *à être opprimé*,
quia non audebat dicere	comme il n'osait dire
quæ volebat,	ce-qu'il voulait,
transtulit affectus proprios	transporta *ses* sentiments propres
in fabellas,	dans des fables,
alusitque calumniam	et déjoua la délation
jocis fictis.	par des badinages fictifs.
Pro semita illius	A la place du sentier de lui (d'Esope)
ego feci viam,	moi j'ai fait une route,
et cogitavi plura	et j'ai pensé (imaginé) plus-de-choses
quam reliquerat,	qu'il n'*en* avait laissé,
deligens quædam	choisissant quelques *particularités*
in meam calamitatem.	pour *les appliquer à* mon malheur.
Quod si alius accusator	Que si un autre accusateur
si alius testis,	si un autre témoin,
denique alius judex Sejano	enfin un autre juge que Séjan
foret,	était *à moi*,
fatêr me esse dignum	j'avouerais moi être digne
tantis malis,	de si-grands maux,
nec delenirem dolorem	et je n'adoucirais pas *ma* douleur
his remediis.	par ces remèdes.
Si quis errabit	Si quelqu'un se trompe
sua suspicione,	dans son soupçon,
et rapiet ad se	et prend pour lui
quod erit commune	ce-qui sera commun
omnium,	à tous (dit pour tous),
nudabit stulte	il mettra-à-nu sottement
conscientiam animi.	la conscience de *son* âme.
Velim nihilominus	Je veux cependant
me excusatum huic;	moi *être* excusé (justifié) devant-celui-là;
neque enim mens est mihi	car l'intention n'est pas à moi
notare singulos,	de noter (flétrir) chacun,
verum ostendere	mais *bien* de montrer (peindre)
vitam ipsam	la vie même
et mores hominum.	et les mœurs des hommes.
Fors aliquis dicet	Peut-être quelqu'un dira
me professum rem gravem.	moi avoir-entrepris une tâche lourde.
Si fas Æsopo Phrygi,	S'*il a été* permis à Ésope le Phrygien,
si Anacharsi Scythæ	S'*il l'a été* à Anacharsis le Scythe
condere suo ingenio	de fonder par leur génie
famam æternam,	une renommée immortelle,

Ego litteratæ qui sum propior Græciæ,
Cur somno inerti deseram patriæ decus, 55
Threissa quum gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo [1],
Qui saxa cantu movit, et domuit feras,
Hebrique [2] tenuit impetus dulci mora ?
Ergo hinc abesto, Livor, ne frustra gemas, 60
Quoniam solennis mihi debetur gloria.
Induxi te ad legendum : sincerum mihi
Candore noto reddas judicium peto.

FABULA I.

ANUS AD AMPHORAM [3].

Anus jacere vidit epotam Amphoram,
Adhuc Falerna [4] fæce et testa nobili
Odorem quæ jucundum late spargeret.
Hunc postquam totis avida traxit naribus :

mortel renom, pourquoi moi, qui touche de plus près à la Grèce savante, irai-je, engourdi dans un lourd sommeil, déserter la gloire de ma patrie? La Thrace ne compte-elle pas aussi ses écrivains? Apollon ne fut-il point le père de Linus? et n'est-ce point une Muse qui mit au jour Orphée, Orphée dont la voix harmonieuse fit pleurer les rochers, adoucit les bêtes des forêts, et arrêta, par ses doux accords, le cours impétueux de l'Hèbre? Loin de moi, pâle Envie, si tu ne veux verser d'inutiles larmes sur la gloire éclatante qui m'est réservée.

Je vous ai engagé à me lire, cher Eutyque : je réclame de votre impartialité bien connue un jugement sincère sur mon ouvrage.

FABLE I.

LA VIEILLE FEMME ET L'AMPHORE.

Une vieille femme vit à terre une amphore entièrement vidée. La lie du Falerne qu'avait contenu le noble vase exhalait encore au loin une délicieuse odeur. Après l'avoir flairée avidement et long-

ego qui sum propior
Græciæ litteratæ,
cur deseram
somno inerti
decus patriæ,
quum gens Threissa
numeret auctores suos,
Apolloque sit parens Lino,
Musa Orpheo,
qui movit saxa cantu,
et domuit feras,
tenuitque dulci mora
impetus Hebri?
Ergo, Livor, abesto hinc,
ne gemas frustra,
quoniam gloria solennis
debetur mihi.
Induxi te ad legendum:
peto reddas mihi
judicium sincerum
candore notio.

moi qui suis plus proche *qu'eux*
de la Grèce lettrée,
pourquoi abandonnerai-je
dans un sommeil lâche
l'honneur de *ma* patrie,
et cela quand la nation Thrace
compte des auteurs siens,
et *quand* Apollon est le père à Linus,
quand une muse *est la mère* à Orphée,
qui remua les pierres par *son* chant,
et dompta les animaux-féroces,
et arrêta par un doux retard
le cours-impétueux de l'Hèbre?
Ainsi-donc, Envie, va-t'en *loin*-d'ici,
de-peur-que tu ne gémisses en vain,
parce qu'une gloire solennelle
est due à moi.
J'ai engagé toi à lire *mon livre* :
je demande que tu rendes à moi
un jugement sincère
avec la franchise *qui est* connue *en toi.*

FABULA I.

ANUS AD AMPHORAM.

Anus vidit jacere
amphoram epotam,
quæ spargeret adhuc late
odorem jucundum
fæce Falerna
et nobili testa.
Postquam traxit hunc
avida totis naribus :

FABLE I.

LA VIEILLE A UNE AMPHORE.

Une vieille vit être-étendue-*à-terre*
une amphore entièrement-bue (vide),
qui répandait encore au loin
une odeur agréable
provenant de la lie de-Falerne
et de *sa* noble terre-cuite (enveloppe).
Quand elle eut humé cette *odeur*
avide*ment* de toutes *ses* narines :

« O suavis anima ! quale in te dicam bonum
Antehac fuisse, tales quum sint reliquiæ ? »
Hoc quo pertineat, dicet qui me noverit.

FABULA II.

PANTHERA ET PASTORES.

Solet a despectis par referri gratia.
Panthera imprudens olim in foveam decidit.
Videre agrestes : alii fustes congerunt,
Alii onerant saxis ; quidam contra miseriti
Perituræ [1] quippe, quamvis nemo læderet,
Misere panem, ut sustineret spiritum.
Nox insecuta est : abeunt securi domum,
Quasi inventuri mortuam postridie.
At illa, vires ut refecit languidas,
Veloci saltu fovea sese liberat,
Et in cubile concito properat gradu.

temps : « Oh ! le suave parfum ! s'écria-t-elle ; quel vin délicieux tu devais contenir, si j'en juge par ce qui en reste ! »

Que signifie cette fable ? Qui m'aura connu le dira.

FABLE II.

LA PANTHÈRE ET LES PASTEURS.

Qui reçoit une offense cherche d'ordinaire à se venger.

Une panthère se laissa par mégarde tomber un jour dans une fosse. Des paysans l'aperçurent : les uns l'assomment de coups de bâton, d'autres l'accablent de pierres ; mais quelques-uns en eurent pitié, et, pensant qu'elle devait périr quand même personne ne lui ferait de mal, ils lui jetèrent du pain pour prolonger un peu sa vie. La nuit arrive ; les paysans se retirent avec sécurité, et bien persuadés de la trouver morte le lendemain. Mais elle, qui avait réparé ses forces affaiblies, s'élance d'un bond léger hors de la fosse, et regagne sa

« O suavis anima!
quale bonum dicam
fuisse antehac in te,
quum reliquiæ sint tales?»
Qui noverit me,
dicet quo hoc pertineat.

« O douce émanation!
quel bien (quel trésor) dirai-je
avoir été auparavant dans toi,
puisque les restes *en* sont tels? »
Qui aura connu moi (qui me connaît),
dira où ceci tend.

FABULA II.

PANTHERA ET PASTORES.

Gratia par
solet referri
a despectis.
Olim panthera
decidit imprudens
in foveam.
Agrestes videre:
alii congerunt
fustes,
alii onerant saxis,
quidam contra
miseriti
quippe perituræ
quamvis nemo læderet,
misere panem,
ut sustineret spiritum.
Nox insecuta est:
abeunt securi domum,
quasi inventuri postridie
mortuam.
At illa, ut refecit
vires languidas,
liberat sese fovea
saltu veloci,
et properat gradu concito
in cubile.

FABLE II.

LA PANTHÈRE ET LES BERGERS.

Une reconnaissance égale *au traitement*
a coutume d'être rapportée (témoignée)
par les *gens* outragés.
Un-jour une panthère
tomba imprudente (par mégarde)
dans une fosse.
Des paysans *la* virent:
les uns entassent *sur elle*
des bâtons (des coups de bâton),
d'autres *la* chargent de *coups-de*-pierres,
quelques-uns au contraire
ayant pitié *d'elle*
comme devant-périr
quand même personne ne *la* blesserait,
lui jetèrent du pain,
afin-qu'elle soutînt *son* souffle (sa vie).
La nuit suivit:
ils s'en-vont tranquilles à *leur* demeure,
comme devant-trouver le lendemain
elle morte.
Mais celle-ci, dès qu'elle eut réparé
ses forces languissantes,
délivre soi de la fosse
par un bond rapide (vigoureux),
et se-hâte à pas pressé
vers *sa* tanière.

Paucis diebus interpositis, provolat,
Pecus trucidat, ipsos Pastores necat,
Et, cuncta vastans, sævit irato impetu.
Tum sibi timentes, qui feræ pepercerant, 15
Damnum haud recusant, tantum pro vita rogant.
At illa : « Memini quis me saxo petierit,
Quis panem dederit : vos timere absistite,
Illis revertor hostis qui me læserint. »

FABULA III.

SIMII CAPUT.

Pendere ad lanium quidam vidit Simium
Inter reliquas merces atque obsonia;
Quæsivit quidnam saperet. Tum Lanius jocans :
« Quale, inquit, caput est, talis præstatur sapor. »
Ridicule magis hoc dictum quam vere æstimo, 5
Quando et formosos sæpe inveni pessimos,
Et turpi facie multos cognovi optimos.

tanière d'un pas agile. Quelques jours après, elle revient, égorge les brebis, tue les pasteurs eux-mêmes, et, dans sa fureur impétueuse, porte partout le ravage; alors ceux qui l'avaient épargnée, craignant pour leurs jours, lui abandonnent volontiers leurs troupeaux, et la prient seulement d'épargner leur vie. Mais la panthère : « Je me souviens, dit-elle, et de ceux qui m'ont jeté des pierres, et de ceux qui m'ont donné du pain : vous, cessez de craindre : ceux-là seuls qui m'ont frappée trouvent en moi une ennemie. »

FABLE III.

LA TÊTE DU SINGE.

Un passant aperçut un singe suspendu à l'étal d'un boucher, parmi les autres viandes et provisions. Il demanda quel goût cet animal pouvait avoir. « Telle tête, tel goût, » répondit en plaisantant le boucher.

Ce mot me semble plus plaisant que vrai ; car j'ai souvent vu des personnes d'une grande beauté être très-méchantes, tandis que j'en ai connu beaucoup qui, avec des traits désagréables, étaient d'une parfaite bonté.

Paucis diebus interpositis,
provolat,
trucidat pecus,
necat pastores ipsos,
et, vastans cuncta,
sævit impetu irato.
Tum qui pepercerant feræ,
timentes sibi,
haud recusant damnum,
rogant tantum pro vita.
At illa :
« Memini
quis petierit me saxo,
quis dederit panem :
vos, absistite timere,
revertor hostis
illis qui læserint me. »

Après peu de jours interposés,
elle s'élance-en-avant,
massacre le bétail,
met-à-mort les bergers eux-mêmes,
et, dévastant tout,
elle sévit avec une impétuosité furieuse.
Alors ceux-qui avaient épargné la bête.
craignant pour eux-mêmes,
ne refusent pas le dommage,
ils prient seulement pour *leur* vie.
Mais celle-ci *leur dit :*
« Je me souviens
qui a attaqué moi à *coup-de*-pierre,
qui a donné *à moi* du pain :
vous, abstenez-vous de craindre,
je reviens ennemie
à ceux-là *seuls* qui ont blessé moi »

FABULA III.

CAPUT SIMII.

Quidam vidit simium
pendere ad lanium
inter reliquas merces
atque obsonia :
quæsivit quidnam saperet.
Tum lanius jocans :
« Sapor, inquit,
præstatur talis
quale est caput. »
Æstimo hoc dictum
magis ridicule quam vere,
quando inveni sæpe
et formosos pessimos
et cognovi multos
facie turpi optimos.

FABLE III.

LA TÊTE DE SINGE.

Quelqu'un vit un singe
être-suspendu chez un boucher
parmi les autres marchandises
et *les autres* viandes :
il demanda quel goût-il-avait.
Alors le boucher plaisantant :
« Le goût, dit-il,
se-montre tel
quel (qu') est la tête. »
J'estime *que* cela *a été* dit
plus plaisamment qu'avec-vérité,
puisque j'ai trouvé souvent
et des *gens* beaux très-méchants,
et *que* j'ai connu beaucoup *de gens*
d'un visage laid très-bons.

Mutandum tibi propositum est et vitæ genus, 15
Intrare si Musarum limen cogitas.
Ego, quem Pierio mater enixa est jugo [1],
In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi,
Fecunda novies, Artium peperit chorum,
Quamvis in ipsa pæne natus sim schola, 20
Curamque habendi penitus corde eraserim,
Et laude invitatus in hanc vitam incubuerim,
Fastidiose tamen in cœtum recipior.
Quid credis illi accidere qui magnas opes
Exaggerare quærit omni vigilia, 25
Docto labori dulce præponens lucrum ?
Sed jam, quodcumque fuerit (ut dixit Sinon [2],
Ad regem quum Dardaniæ perductus foret),
Librum exarabo tertium Æsopi stylo,
Honori et meritis dedicans illum tuis. 30
Quem si leges, lætabor; sin autem minus,
Habebunt certe quo se oblectent posteri.
Nunc, fabularum cur sit inventum genus,

tumées ? Il faut changer vos desseins et votre genre de vie, si vous songez à franchir le seuil des Muses. Pour moi, qui reçus le jour sur la cime du Piérius, sur ce mont sacré où la divine Mnémosyne, neuf fois féconde, donna au maître de la foudre le chœur des Muses protectrices des arts, né pour ainsi dire au sein de leur école, bien que j'aie étouffé au fond de mon cœur l'avide désir des richesses, et qu'excité par la gloire, je me sois consacré tout entier à cette noble profession, c'est cependant encore avec froideur qu'elles m'accueillent dans leurs assemblées. Que pensez-vous qu'il arrive à l'homme qui met ses soins et son étude à amonceler d'immenses trésors, et qui préfère à de doctes labeurs les jouissances de la richesse? Enfin, quoi qu'il en arrive, comme disait Sinon traîné devant le roi de Pergame, je vais publier un troisième livre écrit dans le style d'Ésope; j'en fais hommage à votre mérite et à vos talents. Si vous le lisez, je m'en réjouirai; sinon, il fera du moins les délices de la postérité.

Je vais dire maintenant en quelques mots pourquoi l'on imagina

FABULA IV.

ÆSOPUS ET PETULANS.

Successus devocat
multos ad perniciem.
Quidam petulans
impegerat lapidem Æsopo.
« Tanto melior, » inquit.
Deinde dedit illi assem,
prosecutus sic :
« Non habeo plus
mehercule!
sed monstrabo tibi
unde possis accipere.
Ecce dives et potens venit;
impinge huic similiter
lapidem, et accipies
præmium dignum. »
Ille persuasus
fecit quod monitus fuit,
sed spes fefellit
audaciam impudentem;
namque comprensus
persolvit pœnas
cruce.

FABLE IV.

ÉSOPE ET UN INSOLENT.

Le succès appelle-en-bas (précipite)
beaucoup *de gens* à *leur* perte.
Un-certain insolent
avait jeté une pierre à Ésope.
« *Tu en es* d'autant meilleur, » dit-il.
Puis il donna à lui un as,
ayant poursuivi (poursuivant) ainsi :
« Je n'ai pas davantage
par-Hercule!
mais je vais-montrer à toi
d'où (de qui) tu puisses recevoir *plus*.
Voilà-qu'un *homme* riche et puissant vient;
jette lui pareillement
une pierre, et tu recevras
une récompense digne. »
Celui-là persuadé
fit ce-à-quoi il avait été engagé,
mais l'espérance trompa
son audace impudente;
car saisi
il paya des peines (fut puni)
par *le supplice de* la croix.

FABULA V.

MUSCA ET MULA.

Musca sedit in temone,
et, increpans mulam :
« Quam es tarda! inquit;
non vis progredi citius?
Vide ne compungam tibi
collum dolone. »

FABLE V.

LA MOUCHE ET LA MULE.

Une mouche se-posa sur un timon,
et, gourmandant la mule :
« Que tu es lente ! dit-elle;
ne veux-tu pas avancer plus-vite ?
Vois (prends-garde) que je ne pique à toi
le cou avec *mon* aiguillon. »

Brevi docebo. Servitus obnoxia,
Quia quæ volebat non audebat dicere, 35
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis elusit jocis.
Ego illius pro semita feci viam,
Et cogitavi plura quam reliquerat,
In calamitatem deligens quædam meam, 40
Quod si accusator alius Sejano [1] foret,
Si testis alius, judex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.
Suspicione si quis errabit sua, 45
Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
Stulte nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominus;
Neque enim notare singulos mens est mihi,
Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere. 50
Rem me professum dicet fors aliquis gravem.
Phrygi si fas Æsopo, si Anacharsi Scythæ [2]
Æternam famam condere ingenio suo,

l'apologue. Environnée de périls, la servitude, n'osant exprimer hautement ses pensées, transporta ses sentimens dans la fable, et déjoua la malveillance par d'ingénieuses fictions. Pour moi, j'ai fait une large route du sentier tracé par Ésope, et, puisant à la source de mes malheurs, j'ai imaginé plus de fables qu'il n'en avait laissé. Si j'avais eu un autre accusateur, un autre témoin, un autre juge enfin que Séjan, j'avouerais avoir mérité tant d'infortunes, et je ne chercherais pas de tels remèdes à ma douleur.

Si quelque lecteur, s'égarant dans ses conjectures, allait prendre pour lui ce qui fut dit pour tous, il mettrait sottement à nu le fond de sa conscience. Je veux néanmoins m'excuser d'avance auprès de lui : mon intention ne fut pas de signaler des vices particuliers, mais de mettre en tableau les mœurs et la vie des hommes. Peut-être me dira-t-on que la tâche est difficile; mais si le Phrygien Ésope, si le Scythe Anacharsis ont pu se faire par leur génie un im-

Illa respondit :
« Non moveor tuis verbis ;
sed timeo istum
qui, sedens sella prima,
temperat meum jugum
flagello lento,
et continet ora
frenis spumantibus.
Quapropter aufer
insolentiam frivolam ;
nam scio ubi strigandum,
et ubi currendum sit. »
Qui sine virtute
exercet vanas minas,
potest merito
derideri hac fabula.

L'autre *lui* répondit :
« Je ne suis pas touchée de tes paroles ;
mais je crains celui-là
qui, assis sur le siége de-devant,
gouverne mon joug
avec *son* fouet flexible,
et contient *ma* bouche
avec le frein couvert-d'écume.
C'est pourquoi emporte (va-t'en avec)
ton arrogance frivole ;
car je sais quand il faut m'arrêter,
et quand il faut courir. »
Celui-qui *étant* sans courage
exerce (se livre à) de vaines menaces,
peut à-bon-droit
être raillé par cette fable.

FABULA VI.

CANIS ET LUPUS.

Proloquar breviter
quam libertas sit dulcis.
Lupus confectus macie
occurrit forte
cani perpasto ;
dein salutantes invicem
ut restiterunt :
« Unde, quæso,
nites sic ?
aut quo cibo
fecisti tantum corporis ?
Ego, qui sum longe fortior,
pereo fame. »
Canis simpliciter :
« Eadem conditio est tibi,

FABLE VI.

LE CHIEN ET LE LOUP.

Je dirai brièvement
combien la liberté est douce.
Un loup accablé de maigreur
vint-à-rencontre par hasard
à un chien bien-nourri ;
puis *se* saluant mutuellement
quand ils-se-furent-arrêtés :
« D'où *vient*, je *te le* demande,
que tu brilles ainsi *d'embonpoint?*
ou par (avec) quelle nourriture
as-tu fait (pris) tant de corps?
Moi, qui suis beaucoup plus-fort,
je meurs de faim. »
Le chien *répond* naïvement :
« La même condition est *possible* à toi,

Ego litteratæ qui sum propior Græciæ,
Cur somno inerti deseram patriæ decus, 55
Threissa quum gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo [1],
Qui saxa cantu movit, et domuit feras,
Hebrique [2] tenuit impetus dulci mora ?
Ergo hinc abesto, Livor, ne frustra gemas, 60
Quoniam solennis mihi debetur gloria.
Induxi te ad legendum : sincerum mihi
Candore noto reddas judicium peto.

FABULA I.

ANUS AD AMPHORAM [3].

Anus jacere vidit epotam Amphoram,
Adhuc Falerna [4] fæce et testa nobili
Odorem quæ jucundum late spargeret.
Hunc postquam totis avida traxit naribus :

mortel renom, pourquoi moi, qui touche de plus près à la Grèce savante, irai-je, engourdi dans un lourd sommeil, déserter la gloire de ma patrie ? La Thrace ne compte-elle pas aussi ses écrivains ? Apollon ne fut-il point le père de Linus ? et n'est-ce point une Muse qui mit au jour Orphée, Orphée dont la voix harmonieuse fit pleurer les rochers, adoucit les bêtes des forêts, et arrêta, par ses doux accords, le cours impétueux de l'Hèbre ? Loin de moi, pâle Envie, si tu ne veux verser d'inutiles larmes sur la gloire éclatante qui m'est réservée.

Je vous ai engagé à me lire, cher Eutyque : je réclame de votre impartialité bien connue un jugement sincère sur mon ouvrage.

FABLE I.

LA VIEILLE FEMME ET L'AMPHORE.

Une vieille femme vit à terre une amphore entièrement vidée. La lie du Falerne qu'avait contenu le noble vase exhalait encore au loin une délicieuse odeur. Après l'avoir flairée avidement et long-

ego qui sum propior	moi qui suis plus proche *qu'eux*
Græciæ litteratæ,	de la Grèce lettrée,
cur deseram	pourquoi abandonnerai-je
somno inerti	dans un sommeil lâche
decus patriæ,	l'honneur de *ma* patrie,
quum gens Threissa	*et cela* quand la nation Thrace
numeret auctores suos,	compte des auteurs siens,
Apolloque sit parens Lino,	et *quand* Apollon est le père à Linus,
Musa Orpheo,	*quand* une muse *est la mère* à Orphée,
qui movit saxa cantu,	qui remua les pierres par *son* chant,
et domuit feras,	et dompta les animaux-féroces,
tenuitque dulci mora	et arrêta par un doux retard
impetus Hebri?	le cours-impétueux de l'Hèbre?
Ergo, Livor, abesto hinc,	Ainsi-donc, Envie, va-t'en *loin*-d'ici,
ne gemas frustra,	de-peur-que tu ne gémisses en vain,
quoniam gloria solennis	parce qu'une gloire solennelle
debetur mihi.	est due à moi.
Induxi te ad legendum:	J'ai engagé toi à lire *mon livre* :
peto reddas mihi	je demande que tu rendes à moi
judicium sincerum	un jugement sincère
candore noto.	avec la franchise *qui est* connue *en toi.*

FABULA I.

ANUS AD AMPHORAM.

Anus vidit jacere	Une vieille vit être-étendue-*à-terre*
amphoram epotam,	une amphore entièrement-bue (vide),
quæ spargeret adhuc late	qui répandait encore au loin
odorem jucundum	une odeur agréable
fæce Falerna	*provenant* de la lie de-Falerne
et nobili testa.	et de *sa* noble terre-cuite (enveloppe).
Postquam traxit hunc	Quand elle eut humé cette *odeur*
avida totis naribus :	avide*ment* de toutes *ses* narines :

FABLE I.

LA VIEILLE A UNE AMPHORE.

« O suavis anima ! quale in te dicam bonum
Antehac fuisse, tales quum sint reliquiæ ? »
Hoc quo pertineat, dicet qui me noverit.

FABULA II.

PANTHERA ET PASTORES.

Solet a despectis par referri gratia.
Panthera imprudens olim in foveam decidit.
Videre agrestes : alii fustes congerunt,
Alii onerant saxis ; quidam contra miseriti
Perituræ [1] quippe, quamvis nemo læderet,
Misere panem, ut sustineret spiritum.
Nox insecuta est : abeunt securi domum,
Quasi inventuri mortuam postridie.
At illa, vires ut refecit languidas,
Veloci saltu fovea sese liberat,
Et in cubile concito properat gradu.

temps : « Oh ! le suave parfum ! s'écria-t-elle ; quel vin délicieux tu devais contenir, si j'en juge par ce qui en reste ! »

Que signifie cette fable ? Qui m'aura connu le dira.

FABLE II.

LA PANTHÈRE ET LES PASTEURS.

Qui reçoit une offense cherche d'ordinaire à se venger.

Une panthère se laissa par mégarde tomber un jour dans une fosse. Des paysans l'aperçurent : les uns l'assomment de coups de bâton, d'autres l'accablent de pierres ; mais quelques-uns en eurent pitié, et, pensant qu'elle devait périr quand même personne ne lui ferait de mal, ils lui jetèrent du pain pour prolonger un peu sa vie. La nuit arrive ; les paysans se retirent avec sécurité, et bien persuadés de la trouver morte le lendemain. Mais elle, qui avait réparé ses forces affaiblies, s'élance d'un bond léger hors de la fosse, et regagne sa

« O suavis anima!
quale bonum dicam
fuisse antehac in te,
quum reliquiæ sint tales?»
Qui noverit me,
dicet quo hoc pertineat.

« O douce émanation!
quel bien (quel trésor) dirai-je
avoir été auparavant dans toi,
puisque les restes *en* sont tels? »
Qui aura connu moi (qui me connaît),
dira où ceci tend.

FABULA II.

PANTHERA ET PASTORES.

Gratia par
solet referri
a despectis.
Olim panthera
decidit imprudens
in foveam.
Agrestes videre:
alii congerunt
fustes,
alii onerant saxis,
quidam contra
miseriti
quippe perituræ
quamvis nemo læderet,
misere panem,
ut sustineret spiritum.
Nox insecuta est:
abeunt securi domum,
quasi inventuri postridie
mortuam.
At illa, ut refecit
vires languidas,
liberat sese fovea
saltu veloci,
et properat gradu concito
in cubile.

FABLE II.

LA PANTHÈRE ET LES BERGERS.

Une reconnaissance égale *au traitement*
a coutume d'être rapportée (témoignée)
par les *gens* outragés.
Un-jour une panthère
tomba imprudente (par mégarde)
dans une fosse.
Des paysans *la* virent:
les uns entassent *sur elle*
des bâtons (des coups de bâton),
d'autres *la* chargent de *coups-de*-pierres,
quelques-uns au contraire
ayant pitié *d'elle*
comme devant-périr
quand même personne ne *la* blesserait,
lui jetèrent du pain,
afin-qu'elle soutînt *son* souffle (sa vie).
La nuit suivit:
ils s'en-vont tranquilles à *leur* demeure,
comme devant-trouver le lendemain
elle morte.
Mais celle-ci, dès qu'elle eut réparé
ses forces languissantes,
délivre soi de la fosse
par un bond rapide (vigoureux),
et se-hâte à pas pressé
vers *sa* tanière.

FABULA VIII.

SOCRATES DE AMICIS.

Vulgare amici nomen, sed rara est fides[1].
Quum parvas ædes sibi fundasset Socrates[2]
(Cujus non fugio mortem, si famam assequar,
Et cedo invidiæ, dummodo absolvar cinis),
E populo sic nescio quis, ut fieri solet : 5
« Quæso, tam angustam talis vir ponis domum ?
— Utinam, inquit, veris hanc amicis impleam ! »

FABULA IX.

VITIUM EST ET OMNIBUS CREDERE, ET NULLI.

Periculosum est credere, et non credere.
Utriusque exemplum breviter exponam rei.
Hippolytus[3] obiit, quia novercæ creditum est ;
Cassandræ[4] quia non creditum, ruit Ilium.

FABLE VIII.

MOT DE SOCRATE SUR LES AMIS.

Le nom d'ami est commun, mais l'amitié est rare.

Socrate se faisait bâtir une petite maison. (Je voudrais acheter une fin comme la sienne au prix de sa renommée, et être la victime de l'envie, pourvu que l'on me juge innocent après ma mort !) Un de ces éternels critiques, dont je ne sais pas le nom, s'écrie : « Se peut-il qu'un tel homme se destine une si petite maison ? — Plaise au ciel, répondit Socrate, que je la remplisse de vrais amis ! »

FABLE IX.

C'EST UN DÉFAUT DE CROIRE TOUT LE MONDE, ET DE NE CROIRE PERSONNE.

La crédulité est chose dangereuse, mais l'incrédulité ne l'est pas moins. Je citerai brièvement un exemple de ces deux défauts. Hippolyte périt parce qu'on crut sa belle-mère, et Troie succomba parce qu'on n'écouta pas Cassandre. Il faut donc rechercher bien soigneu-

FABULA VIII.

SOCRATES DE AMICIS.

Nomen amici vulgare,
sed fides est rara.
Quum Socrates
(cujus non fugio mortem,
si assequar famam,
et cedo invidiæ,
dummodo cinis absolvar),
fundasset sibi parvas ædes,
nescio quis e populo,
ut solet fieri,
sic :
« Quæso, talis vir,
ponis domum
tam angustam?
— Utinam, inquit,
impleam hanc
veris amicis! »

FABLE VIII.

SOCRATE SUR LES AMIS.

Le nom d'ami *est* commun,
mais la fidélité est rare.
Comme Socrate
(dont je ne fuis (crains) pas la mort,
si je peux-atteindre à *sa* renommée,
et je cède à l'envie,
pourvu-que cendre (mort) je sois absous),
avait bâti pour soi une petite maison,
je ne sais qui du peuple,
comme il a coutume d'arriver,
parla ainsi :
« *Comment*, je vous prie, *vous* un tel homme,
bâtissez-vous une maison
si étroite?
— Plaise-à-Dieu, dit-il,
que j'emplisse elle
de vrais amis! »

FABULA IX.

ET CREDERE OMNIBUS,
ET NULLI,
EST VITIUM.

Credere et non credere
est periculosum.
Exponam breviter
exemplum utriusque rei :
Hippolytus obiit,
quia creditum est novercæ;
Ilium ruit,
quia non creditum
Cassandræ.

FABLE IX.

ET CROIRE TOUS *les hommes*,
ET N'*en croire* AUCUN,
EST *également* UN DÉFAUT.

Croire et ne pas croire
est dangereux.
J'exposerai brièvement
un exemple de l'une-et-l'autre chose :
Hippolyte mourut,
parce qu'il-fut-ajouté-foi à *sa* marâtre;
Ilion croula,
parce qu'*il* ne *fut* pas ajouté-foi
à Cassandre.

Ergo exploranda est veritas multum prius 5
Quam stulte prava judicet sententia.
Sed fabulosam ne vetustatem eleves,
Narrabo tibi memoria quod factum est mea
Maritus quidam quum diligeret conjugem
Togamque puram [1] jam pararet filio, 10
Seductus in secretum a liberto est suo
Sperante heredem suffici se proximum.
Hic quum de puero multa mentitus foret,
Et plura de flagitiis castæ mulieris,
Incensus ille falso uxoris crimine, 15
Simulavit iter ad villam, clamque in oppido
Subsedit; deinde noctu subito januam
Intravit, recta cubiculum uxoris petens,
In quo dormire natum mater jusserat,
Ætatem adultam servans diligentius. 20
Dum quærunt lumen, dum concursant familia [2],
Iræ furentis impetum non sustinens,
Ad lectum accedit, tentat in tenebris caput.
Ut sentit tonsum [3], gladio pectus transigit,

sement la vérité, pour ne point porter un jugement injuste et déraisonnable. Mais, afin de ne point affaiblir ce conseil en m'appuyant sur des traditions fabuleuses, je vais rappeler un fait qui s'est passé de mon temps.

Un mari qui chérissait tendrement sa femme, se disposait à faire prendre à son fils la robe virile. Son affranchi, dans l'espoir d'être porté comme son plus proche héritier, le tira secrètement à part, et lui débita force mensonges sur son fils, et sur la conduite scandaleuse de sa pudique épouse. Irrité par ces fausses imputations, le mari simule un voyage à sa maison des champs, et s'arrête secrètement dans la ville. La nuit venue, il rentre tout à coup chez lui, et va droit à l'appartement de sa femme, où son fils reposait par l'ordre de sa mère, qui voulait veiller de plus près sur sa jeunesse. Tandis qu'on cherche de la lumière, que les valets s'empressent, lui, ne pouvant contenir la colère qui bouillonne dans son sein, s'approche du lit, et dans les ténèbres sa main rencontre une tête. Il sent les cheveux courts d'un homme; il ne songe qu'à venger son outrage,

Ergo veritas
exploranda est multum,
priusquam sententia stulta
judicet prave.
Sed ne eleves
vetustatem fabulosam,
narrabo tibi quod factum est
mea memoria.

Ainsi-donc la vérité
doit être examinée beaucoup,
avant-qu'une sentence folle
juge de-travers.
Mais de-peur-que tu ne déprécies
l'antiquité fabuleuse *de ces deux faits*,
je raconterai à toi *un fait* qui est arrivé
de mon souvenir (de mon temps).

Quum quidam maritus
diligeret conjugem,
pararetque jam
togam puram filio,
seductus est in secretum
a suo liberto
sperante se suffici
heredem proximum.
Quum hic mentitus foret
multa de puero,
et plura de flagitiis
mulieris castæ,
ille incensus
crimine falso uxoris,
simulavit iter ad villam,
subseditque clam in oppido:
deinde intravit subito
noctu januam,
petens recta
cubiculum uxoris,
in quo mater
jusserat natum dormire,
servans diligentius
ætatem adultam.
Dum quærunt lumen,
dum familia
concursant,
non sustinens impetum
iræ furentis,
accedit ad lectum,
tentat caput in tenebris.
Ut sentit tonsum,
transigit pectus gladio,

Comme un mari
chérissait *son* épouse,
et préparait déjà
la robe toute-blanche (virile) à *son* fils,
il fut tiré-à-l'écart dans un *lieu*-secret
par son affranchi
espérant soi être-substitué
héritier le-plus-proche *de son maître*.
Après que celui-là eut dit-faussement
beaucoup-de-choses sur l'enfant,
et plus *encore* touchant les désordres
de la femme chaste,
celui-ci (l'époux) enflammé *de courroux*
par le crime prétendu de *son* épouse,
feignit un voyage à *sa* villa,
et demeura secrètement dans la ville :
puis il entra soudain
de-nuit dans *sa* porte (maison),
gagnant directement
la chambre de *son* épouse,
dans laquelle la mère
avait ordonné *à son* fils *de* dormir,
voulant-veiller avec-plus-de-soin
sur *son* âge adulte.
Pendant qu'on cherche de la lumière,
pendant que la troupe-des-esclaves
court-de-côté-et-d'autre,
ne supportant pas l'impétuosité
de *sa* colère furieuse,
il s'approche (s'avance) vers le lit,
et tâte une tête dans les ténèbres.
Dès qu'il *la* sent tondue,
il perce la poitrine avec *son* épée,

Nihil respiciens, dum dolorem vindicet. 25
Lucerna allata, simul adspexit filium,
Sanctamque uxorem dormientem cubiculo,
Sopita primo quæ nil somno senserat;
Repræsentavit[1] in se pœnam facinoris,
Et ferro incubuit, quod credulitas strinxerat. 30
Accusatores postularunt mulierem,
Romamque pertraxerunt ad centumviros[2].
Maligna insontem deprimit suspicio,
Quod bona possideat. Stant patroni, fortiter
Causam tuentes innocentis feminæ. 35
A divo Augusto tunc petiere judices
Ut adjuvaret jurisjurandi fidem[3],
Quando ipsos error implicuisset criminis.
Qui, postquam tenebras dispulit calumniæ
Certumque fontem veritatis repperit : 40
« Luat, inquit, pœnas causa libertus mali;
Namque orbam nato simul et privatam viro,
Miserandam potius quam damnandam existimo. »
Quod si delata perscrutatus crimina
Paterfamilias esset, si mendacium 45
Subtiliter limasset, a radicibus

et plonge son épée dans le corps de l'infortuné. On apporte un flambeau : il voit alors couchés dans la même chambre son malheureux fils et sa chaste épouse qui, plongée dans le premier sommeil, n'avait rien entendu. Il fait lui-même justice de son crime, et se jette sur le fer que sa crédulité lui avait mis en main. Des accusateurs citèrent cette femme devant les tribunaux, et la traînèrent à Rome devant les centumvirs. De graves soupçons pèsent sur l'innocente, parce qu'elle doit entrer en possession des biens. Auprès d'elle se tiennent ses défenseurs, qui plaident avec force la cause de l'innocence. Les juges, que l'obscurité de cette affaire embarrassait, prièrent Auguste d'éclairer dans ce jugement leur conscience. Ce prince, après avoir dissipé les ténèbres de la calomnie, et découvert la source de la vérité, rendit cette sentence : « Que l'affranchi, cause de tant de maux, en subisse le châtiment. Quant à cette femme, privée de son fils et veuve de son mari, je la crois plus digne de pitié que de punition. » Si le chef de cette famille eût examiné scrupuleusement les rapports qu'on lui fit, s'il eût regardé de près ces sug-

respiciens nihil,
dum vindicet dolorem.
Lucerna allata,
simul adspexit filium,
sanctamque uxorem
dormientem cubiculo,
quæ sopita
primo somno
senserat nil,
repræsentavit in se
pœnam facinoris,
et incubuit ferro
quod credulitas strinxerat.
Accusatores
postularunt mulierem,
pertraxerunt que Romam
ad centumviros.
Suspicio maligna
deprimit insontem,
quod possideat bona.
Patroni stant,
tuentes fortiter
causam feminæ innocentis.
Tunc judices
petiere a divo Augusto
ut adjuvaret
fidem jurisjurandi,
quando error
criminis
implicuisset ipsos.
Qui postquam dispulit
tenebras calumniæ,
repperitque fontem certum
veritatis :
« Libertus, inquit,
causa mali
luat pœnas :
namque existimo
orbam nato
et simul privatam viro
potius miserandam
quam damnandam. »
Quod si paterfamilias
perscrutatus esset
crimina delata,
si limasset subtiliter
mendacium,

ne regardant rien,
pourvu qu'il venge *sa* douleur.
Un flambeau ayant été apporté,
aussitôt qu'il aperçut *son* fils,
et *sa* chaste épouse
dormant dans la chambre,
laquelle *épouse* assoupie
dans *son* premier sommeil
n'avait senti rien,
il appliqua-d'avance à soi
le châtiment de *son* crime,
et se-jeta-sur le fer
que *sa* crédulité avait saisi.
Des accusateurs
citèrent la femme,
et *la* traînèrent à Rome
devant les centumvirs.
Un soupçon méchant (funeste)
accable l'innocente,
parce qu'elle possède les biens *de son mari.*
Les avocats sont-debout (sont fermes),
défendant chaleureusement
la cause de *cette* femme innocente.
Alors les juges
demandèrent au divin Auguste
qu'il aidât *de ses lumières*
la foi de *leur* serment,
puisque l'erreur (l'incertitude)
de *cette* accusation
avait embarrassé eux-mêmes.
Celui-ci, après qu'il eut écarté (dissipé)
les ténèbres de la calomnie,
et eut découvert la source certaine
de la vérité :
« Que l'affranchi, dit-il,
cause de *ce* malheur
paie des peines (soit puni) :
car je pense
cette femme privée de *son* fils
et en-même-temps veuve de *son* mari
être plutôt à-plaindre
qu'à-condamner. »
Que si le père-de-famille (chef-de-maison)
avait examiné-à-fond
les accusations portées,
s'il avait limé (éclairci) avec-adresse
le mensonge,

Non evertisset scelere funesto domum.
Nil spernat auris, nec tamen credat statim,
Quandoquidem et illi peccant quos minime putes;
Et qui non peccant impugnantur fraudibus. 50
Hoc admonere simplices etiam potest
Opinione alterius ne quid ponderent :
Ambitio namque dissidens mortalium [1]
Aut gratiæ subscribit, aut odio suo.
Erit ille notus quem per te cognoveris. 55
Hæc exsecutus sum propterea pluribus,
Brevitate nimia quoniam quosdam offendimus.

FABULA X.

PULLUS AD MARGARITAM.

In sterculino Pullus gallinaceus,
Dum quærit escam, Margaritam repperit :
« Jaces indigno quanta res, inquit, loco !

gestions mensongères, il n'aurait pas détruit à tout jamais sa maison par ce crime horrible.

Que votre oreille ne méprise aucun bruit; mais n'y ajoutez pas sur-le-champ foi entière : car souvent ceux-là faillissent, dont vous vous défiez le moins, et les innocents sont en butte à d'odieuses imputations.

Ce récit peut encore apprendre aux personnes trop simples, à ne point se régler sur l'opinion des autres; car la passion est inconstante, et ne laisse écouter aux hommes que la faveur ou le ressentiment. On ne connaît un homme qu'après l'avoir étudié par soi-même.

J'ai traité ce sujet un peu plus longuement, parce que ma trop grande brièveté a déplu à quelques-uns de mes lecteurs.

FABLE X.

LE JEUNE COQ ET LA PERLE.

Un jeune coq en cherchant sa nourriture sur un fumier y trouva une perle : « Précieux objet, lui dit-il, te voilà dans un lieu bien

non evertisset domum
a radicibus
scelere funesto.
Auris spernat nihil,
nec credat tamen statim;
quandoquidem
et illi peccant
quos putes minime,
et qui non peccant
impugnantur fraudibus.
Hoc potest etiam
admonere simplices
ne ponderent quid
opinione alterius;
namque ambitio mortalium
dissidens
suscribit aut gratiæ,
aut suo odio.
Ille quem cognoveris per te
erit notus.
Executus sum hæc
pluribus,
propterea, quoniam
offendimus quosdam
nimia brevitate.

il n'eût pas détruit *sa* maison
depuis les racines (fondements),
par un crime funeste.
Que l'oreille ne méprise rien,
et qu'elle ne croie pas pourtant aussitôt;
puisque
et ceux-là pèchent
que vous penseriez le moins *pécher*,
et *que* ceux-qui ne pèchent pas
sont attaqués par des fraudes.
Ceci peut encore
avertir les *gens* simples
qu'ils ne pèsent pas quelque-chose
d'après l'opinion d'autrui;
car la partialité des mortels
en-désaccord-*avec-elle-même*
souscrit ou à la faveur,
ou à sa haine.
Celui que tu auras connu par toi-même,
celui-là-seul sera connu *de toi*.
J'ai exécuté (traité) ce *sujet*
en plus *de vers*,
pour-cela, parceque
nous avons choqué quelques *personnes*
par *notre* trop-grande brièveté.

FABULA X.

PULLUS AD MARGARITAM.

Pullus gallinaceus,
dum quærit escam,
repperit margaritam
in sterculino:
« Quanta res, inquit,
jaces loco indigno!

FABLE X.

LE POULET A LA PERLE.

Un petit de-poule,
pendant qu'il cherche *sa* nourriture,
trouva une perle
dans un fumier:
« Quelle-grande chose *étant*, dit-il,
tu gis en lieu indigne *de toi!*

Te si quis pretii cupidus vidisset tui,
Olim redisses ad splendorem pristinum. 5
Ego qui te inveni, potior cui multo est cibus,
Nec tibi prodesse, nec tu mihi quidquam potes. »
Hoc illis narro qui me non intelligunt.

FABULA XI.

APES ET FUCI, VESPA JUDICE.

Apes in alta quercu fecerant favos;
Hos Fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est, Vespa judice.
Quæ genus utrumque nosset quum pulcherrime,
Legem [1] duabus hanc proposuit partibus : 5
« Non inconveniens corpus et par est color,
In dubium plane res ut merito venerit :
Sed, ne religio peccet imprudens mea,
Alveos accipite, et ceris opus infundite,
Ut ex sapore mellis et forma favi, 10
De quis nunc agitur, auctor horum appareat. »

indigne de toi! Si quelque avide connaisseur t'avait aperçu, tu aurais eu bientôt recouvré ton ancienne splendeur. Pour moi qui t'ai trouvé, le moindre aliment me serait bien préférable; je ne puis t'être utile, et tu ne peux me servir à rien. »

J'écris cette fable pour ceux qui ne me comprennent pas.

FABLE XI.

LES ABEILLES ET LES BOURDONS AU TRIBUNAL DE LA GUÊPE.

Des abeilles avaient déposé leurs rayons sur le haut d'un chêne; des bourdons paresseux prétendaient qu'ils leur appartenaient. L'affaire est portée en justice, et la guêpe prise pour juge. Comme elle connaissait parfaitement les deux parties, elle leur proposa cet arrangement : « Votre corps n'offre que peu de différence, votre couleur est la même; en sorte que cette affaire ne présente qu'incertitude; mais pour éclairer la religion de votre juge, prenez des rayons, faites couler le miel dans des alvéoles de cire; à la saveur du miel et à la forme des rayons nous reconnaîtrons l'auteur de ceux qui font l'objet

Si quis cupidus tui pretii
vidisset te,
redisses olim
ad splendorem pristinum.
Ego qui inveni te,
cui cibus
est multo potior,
nec prodesse tibi,
nec tu potes
quidquam mihi. »
Narro hoc illis
qui non intelligunt me.

Si quelqu'un désireux de ton prix
eût vu toi,
tu serais revenue depuis-longtemps
à *ta* splendeur ancienne.
Moi qui ai trouvé toi,
moi à qui de la nourriture
est bien préférable,
et *je* ne *puis* servir à toi,
et tu ne peux
servir en rien à moi. »
Je raconte ceci pour ceux-là
qui ne comprennent pas moi.

FABULA XI.

APES ET FUCI, VESPA JUDICE.

Apes fecerant favos
in quercu alta;
fuci inertes
dicebant hos esse suos.
Lis deducta est ad forum,
vespa judice.
Quum quæ nosset
pulcherrime
utrumque genus,
proposuit hanc legem
duabus partibus :
« Corpus
non est inconveniens,
et color par,
ut res merito
venerit plane in dubium :
sed, ne mea religio
peccet imprudens,
accipite alveos,
et infundite opus ceris,
ut ex sapore mellis
et forma favi
auctor horum
de quis agitur nunc
appareat. »

FABLE XI.

LES ABEILLES ET LES FRELONS LA GUÊPE *étant* JUGE.

Des abeilles avaient fait des rayons
sur un chêne élevé;
des frelons paresseux
disaient qu'ils étaient leurs (à eux).
Le débat fut amené (porté) au tribunal;
la guêpe *étant* juge.
Et comme celle-ci connaissait
très-bien
l'une-et-l'autre race,
elle proposa cette loi (convention)
aux deux parties :
« *Votre* corps
n'est pas dissemblable,
et *votre* couleur *est* pareille,
de-sorte-que l'affaire à-bon-droit
est venue tout-à-fait en doute :
mais, de-peur-que ma religion
ne pèche ignorante (par ignorance),
recevez (prenez) *ces* rayons,
et versez *votre* ouvrage dans la cire,
afin-que d'après la saveur du miel
et la forme du rayon
l'auteur de ces *rayons*
desquels il s'agit présentement
apparaisse (soit reconnu). »

Fuci recusant; Apibus conditio placet.
Tunc illa talem protulit sententiam :
« Apertum est quis non possit, aut quis fecerit;
Quapropter Apibus fructum restituo suum. » 15
Hanc præterissem fabulam silentio,
Si pactam Fuci non recusassent fidem.

FABULA XII.

ÆSOPUS LUDENS.

Puerorum in turba quidam ludentem Atticus
Æsopum nucibus quum vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit. Quod sensit simul
Derisor potius quam deridendus senex,
Arcum retensum[1] posuit in media via : 5
« Heus! inquit, sapiens, expedi[2] quid fecerim. »
Concurrit populus; ille se torquet diu,
Nec quæstionis positæ causam intelligit;
Novissime succumbit. Tum victor sophus :

de ce procès. » Les bourdons refusent; les abeilles acceptent la proposition. Alors la guêpe prononce cette sentence : « On voit bien maintenant ceux qui n'ont pu faire les rayons, et ceux qui en sont les auteurs. C'est pourquoi je restitue aux abeilles le fruit de leur industrie. »

J'aurais passé cette fable sous silence, si les bourdons n'avaient point refusé de tenir l'engagement contracté.

FABLE XII.

ÉSOPE JOUANT.

Un Athénien vit Ésope jouer aux noix au milieu d'une troupe d'enfants; il s'arrêta et se mit à rire, le croyant fou. Le vieillard s'en aperçut, et, comme il était plus souvent railleur que raillé, il plaça un arc débandé au milieu de la rue : « Holà ! l'homme sage, lui cria-t-il, devine ce que j'ai voulu faire. » Le peuple s'amasse; l'Athénien se met longtemps l'esprit à la torture, et, ne pouvant pénétrer le sens de la question qu'on lui pose, finit par s'avouer incapable de deviner. Le sage victorieux lui dit alors : « Tu rompras

Fuci recusant;	Les frelons refusent;
conditio placet apibus.	la condition plaît aux abeilles.
Tunc illa	Alors celle-là (la guêpe)
protulit sententiam talem:	rendit une sentence telle (ainsi conçue):
« Est apertum	« Il est clair *maintenant*
quis non possit,	qui ne peut *faire ces rayons,*
aut quis fecerit;	ou qui *les* a faits;
quapropter restituo apibus	c'est-pourquoi je rends aux abeilles
suum fructum. »	leur fruit (le produit de leur travail). »
Præterissem	J'aurais passé
hanc fabulam silentio	cette fable sous-silence
si fuci non recusassent	si les frelons n'avaient refusé
fidem pactam.	la foi convenue (la convention).

FABULA XII.

ÆSOPUS LUDENS.

FABLE XII.

ÉSOPE JOUANT.

Quum quidam Atticus	Un-jour-qu'un *habitant*-de-l'Attique
vidisset Æsopum	avait vu Ésope
ludentem nucibus	jouant aux noix
in turba puerorum,	au-milieu-d'une troupe d'enfants,
restitit,	il s'arrêta,
et risit quasi delirum.	et rit *de lui* comme d'un insensé.
Simul senex,	Aussitôt-que le vieillard
potius derisor	plutôt railleur
quam deridendus	que devant-être-raillé
sensit quod,	s'aperçut-de cela,
posuit in media via	il plaça au milieu-du chemin
arcum retensum:	un arc détendu:
« Heus! inquit, sapiens,	« Holà! dit-il, *toi* l'*homme*-sage,
expedi quid fecerim. »	explique ce-que j'ai fait. »
Populus concurrit;	Le peuple accourt-en-foule;
ille torquet se diu,	celui-là (l'autre) tourmente soi longtemps,
nec intelligit	et il ne comprend pas
causam quæstionis positæ;	la cause de la question *qui lui est* posée;
novissime succumbit.	enfin il échoue.
Tum sophus victor;	Alors le sage victorieux *dit*:

« Cito rumpes arcum, semper si tensum habueris; 10
At si laxaris, quum voles, erit utilis. »
Sic ludus animo debet aliquando dari,
Ad cogitandum melior ut redeat tibi.

FABULA XIII.

CANIS AD AGNUM.

Inter capellas Agno balanti Canis :
« Stulte, inquit, erras : non est hic mater tua; »
Ovesque segregatas ostendit procul.
« Non illam quæro quæ, quum libitum est, concipit,
Dein portat onus ignotum certis mensibus, 5
Novissime prolapsam effundit sarcinam;
Verum illam quæ me nutrit admoto ubere,
Fraudatque natos lacte, ne desit mihi.
—Tamen illa est potior quæ te peperit. —Non ita est.
Unde illa scivit niger an albus nascerer? 10
Age porro, scisset; quum crearer masculus,

bien vite un arc, si tu le tiens toujours tendu; mais détends-le, et tu pourras t'en servir quand tu voudras. »

Ainsi l'esprit doit prendre de temps en temps quelque relâche pour donner ensuite à ses pensées plus de nerf et de vigueur.

FABLE XIII.

LE CHIEN ET L'AGNEAU.

Un chien entendait bêler un agneau parmi des chèvres : « Petit sot, lui dit-il, tu te trompes : ta mère n'est point ici; » et il lui montrait à l'écart un troupeau de brebis assez éloigné. « Je ne cherche pas, répondit l'agneau, celle qui conçoit pour son plaisir, qui porte pendant un certain nombre de mois un fardeau qu'elle ne connaît pas, puis s'en débarrasse, et le laisse sur la terre où il est tombé. Je cherche cette mère qui me nourrit en me présentant ses mamelles, et qui, pour ne point m'abandonner, dérobe à ses propres enfants une partie de son lait. — Cependant, tu dois préférer celle qui te donna la vie. — Non pas. Savait-elle seulement si je naîtrais noir ou blanc? et quand bien même elle l'aurait su, quel beau service

« Rumpes cito arcum
si habueris semper tensum;
at si laxaris,
erit utilis, quum voles. »
Sic ludus debet dari
aliquando animo,
ut redeat tibi
melior ad cogitandum.

« Tu rompras vite (bientôt) un arc
si tu *l'as* (le tiens) toujours tendu;
mais si tu *le relâches*,
il *te* sera utile, quand tu *le* voudras. »
Ainsi délassement doit être donné
de-temps-en-temps à l'âme,
afin qu'elle revienne à toi
meilleure (plus ferme) pour penser.

FABULA XIII.

CANIS AD AGNUM.

Canis agno
balanti inter capellas :
« Stulte, inquit, erras :
tua mater non est hic; »
ostenditque procul
oves segregatas.
« Non quæro
illam quæ concipit
quum libitum est,
portat dein onus ignotum
mensibus certis,
novissime effundit
sarcinam prolapsam;
verum illam quæ nutrit me,
ubere admoto,
fraudatque lacte natos,
ne desit mihi.
—Tamen illa quæ peperit te
est potior.
— Non est ita.
Unde illa scivit
nascerer niger an albus?
Age porro
scisset;
quum crearer masculus,

FABLE XIII.

LE CHIEN A L'AGNEAU.

Un chien à un agneau
bêlant parmi des chèvres :
« Insensé, dit-il, tu te-trompes :
ta mère n'est pas ici; »
et il *lui* montre au-loin
les brebis séparées *des chèvres*.
« Je ne cherche pas
celle qui conçoit
quand il *lui* a plu,
qui porte ensuite un fardeau inconnu *d'elle*
pendant des mois déterminés,
et qui enfin dépose (met bas)
son fardeau tombé-à-terre;
mais *plutôt* celle qui nourrit moi,
sa mamelle *étant* approchée,
et prive de lait *ses* petits,
de-peur-qu'il ne manque à moi.
— Cependant celle qui a enfanté toi
est préférable.
— Il n'*en* est pas ainsi.
D'où celle-là a-t-elle su
si je naîtrais noir ou blanc?
Allons en-avant (allons plus loin),
admettons qu'elle *l'eût* su;
lorsque j'étais créé mâle,

Beneficium magnum sane natali dedit,
Ut exspectarem lanium in horas singulas!
Cujus potestas nulla in gignendo fuit,
Cur hac sit potior, quæ jacentis miserita est, 15
Dulcemque sponte præstat benevolentiam?
Facit parentes bonitas, non necessitas[1]. »
His demonstrare voluit auctor versibus
Obsistere homines legibus, meritis capi.

FABULA XIV.

CICADA ET NOCTUA.

Humanitati qui se non accommodat,
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.
Cicada acerbum Noctuæ convicium
Faciebat solitæ victum in tenebris quærere,
Cavoque ramo capere somnum interdiu. 5
Rogata est ut taceret: multo validius
Clamare cœpit. Rursus admota prece,
Accensa magis est. Noctua, ut vidit sibi

elle m'a rendu en me donnant le jour, à moi qui suis un bélier, et qui à chaque heure de la journée attends le couteau du boucher! Elle n'eut aucun pouvoir sur le fait de ma naissance : pourquoi la préférerais-je à celle qui eut pitié de moi en me voyant étendu à terre, et qui m'accorde d'elle-même ses soins bienveillants? C'est l'affection qui fait la parenté, et non la loi de la nature. »

Dans ces vers l'auteur a voulu montrer que l'homme peut résister aux lois, mais qu'il se laisse gagner par les bienfaits.

FABLE XIV.

LA CIGALE ET LE HIBOU.

Celui qui ne sait point se plier à la complaisance, reçoit la plupart du temps le châtiment de son orgueil.

Une cigale, de sa voix aigre et discordante, étourdissait un hibou : le hibou avait coutume de chercher sa nourriture la nuit, et de dormir le jour dans le creux d'un arbre. Il la pria de se taire : elle se mit à crier beaucoup plus fort. De nouvelles prières ne firent que l'exciter davantage. Le hibou, voyant qu'il ne peut la faire taire, et

dedit sane natali
magnum beneficium,
ut exspectarem lanium
in singulas horas!
Cur cujus potestas
fuit nulla in gignendo
sit potior hac,
quæ miserita est jacentis,
et præstat sponte
dulcem benevolentiam?
Bonitas facit parentes,
non necessitas. »
Auctor voluit
demonstrare his versibus,
homines resistere legibus,
capi meritis.

elle *m'*a donné sans-doute par la naissance
un grand bienfait,
de-façon-que j'attendisse le boucher
à chaque heure!
Pourquoi *celle* dont le pouvoir
fut nul en *m'*engendrant
serait-elle préférable à celle
qui a eu-pitié de *moi* gisant-*à-terre*
et *me* montre d'elle-même
une douce bienveillance?
La bonté fait les parents *véritables*,
et non la nécessité (le hasard). »
L'auteur a voulu
démontrer par ces vers
les hommes résister aux lois *de la nature*,
mais être gagnés par les bienfaits.

FABULA XIV.

CICADA ET NOCTUA.

Qui non accommodat se
humanitati,
oppetit plerumque
pœnas superbiæ.
Cicada faciebat
convicium acerbum
noctuæ solitæ quærere
victum in tenebris,
capereque somnum
interdiu ramo cavo.
Rogata est ut taceret;
cœpit clamare
multo validius.
Prece admota rursus,
accensa est magis.
Ut noctua vidit

FABLE XIV.

LA CIGALE ET LE HIBOU.

Celui-qui n'accommode (prête) pas soi
à la complaisance,
subit la-plupart-du-temps
les peines de *son* orgueil.
Une cigale faisait
un vacarme désagréable
au hibou habitué à chercher
sa subsistance dans les ténèbres,
et à prendre du sommeil
le-jour dans une branche-*d'arbre* creuse.
Elle fut priée afin-qu'elle se tût (de se taire);
elle se-mit-à crier
beaucoup plus-fort.
La prière ayant été employée de-nouveau,
elle fut enflammée (excitée) davantage.
Quand le hibou vit

Nullum esse auxilium, et verba contemni sua,
Hac est aggressa garrulam fallacia : 10
« Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare cithara quos putes Apollinis,
Potare est animus nectar quod Pallas mihi
Nuper donavit; si non fastidis, veni;
Una bibamus. » Illa, quæ ardebat siti, 15
Simul cognovit vocem laudari suam,
Cupide advolavit. Noctua egressa e cavo
Trepidantem consectata est, et letho dedit.
Sic, viva quod negarat, tribuit mortua.

FABULA XV.

ARBORES IN DEORUM TUTELA.

Olim quas vellent in tutela sua
Divi legerunt arbores. Quercus Jovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea,
Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi.
Minerva admirans, quare steriles sumerent 5

que ses prières sont méprisées, se résolut à tromper notre chanteuse par un stratagème. « Puisque vos chants, lui dit-il, ne me permettent pas de dormir, ces chants que l'on dirait modulés par la lyre d'Apollon, je veux boire d'un nectar dont Pallas me fit dernièrement présent; si vous ne le dédaignez pas, venez, nous le boirons ensemble. » La cigale, mourant de soif, sitôt qu'elle entend faire l'éloge de sa voix, prend avidement son essor; mais le hibou quitte son trou, poursuit l'insecte tremblant, et le tue. Ainsi, ce que vivante elle avait refusé, elle l'accorda après sa mort.

FABLE XV.

LES ARBRES SOUS LA PROTECTION DES DIEUX.

Les dieux choisirent un jour les arbres qu'ils voulaient prendre sous leur protection. Jupiter préféra le chêne, Vénus le myrte, Phébus le laurier, Cybèle le pin, et Hercule le haut peuplier. Minerve surprise leur demanda pourquoi ils choisissaient tous des arbres

nullum auxilium esse sibi,
et sua verba contemni,
aggressa est garrulam
hac fallacia :
« Quia tui cantus,
quos putes
sonare cithara Apollinis,
non sinunt me dormire,
animus est potare nectar
quod Pallas
donavit mihi nuper :
si non fastidis, veni ;
bibamus una. »
Illa, quæ ardebat siti,
advolavit cupide,
simul cognovit
suam vocem laudari.
Noctua egressa e cavo,
consectata est trepidantem
et dedit letho.
Sic mortua tribuit
quod viva negarat.

aucune ressource n'être à soi,
et ses paroles être méprisées,
il attaqua la bavarde
par cette tromperie :
« Puisque tes chants,
lesquels tu croirais (on pourrait croire)
résonner sur la lyre d'Apollon,
ne laissent pas moi dormir,
l'intention est *à moi* de boire un nectar
que Pallas
a donné à moi récemment :
si tu ne *le* dédaignes pas, viens ;
que nous *le* buvions ensemble. »
Celle-ci, qui brûlait de soif,
accourut-en-volant avec-avidité,
sitôt qu'elle eut connu (entendu)
sa voix être-louée.
Le hibou étant sorti de *son* trou,
la poursuivit tremblante,
et *la* donna (livra) à la mort.
Ainsi, morte, elle accorda
ce-que vivante elle avait refusé.

FABULA XV.

ARBORES IN TUTELA DEORUM.

Dīvi legerunt olim
arbores quas vellent
in sua tutela.
Quercus placuit Jovi,
et myrtus Veneri,
laurea Phœbo,
pinus Cybelæ,
populus celsa Herculi.
Minerva admirans
interrogavit
quare sumerent steriles.

FABLE XV.

LES ARBRES SOUS LA PROTECTION DES DIEUX.

Les dieux choisirent un jour
les arbres qu'ils voudraient
être sous leur protection.
Le chêne plut à Jupiter,
et le myrte à Vénus,
le laurier à Apollon,
le pin à Cybèle,
le peuplier élevé à Hercule.
Minerve admirant (étonnée)
leur demanda
pourquoi ils prenaient des *arbres* stériles.

Interrogavit. Causam dixit Jupiter :
« Honorem fructu ne videamur vendere.
— At, mehercules! narrabit quod quis voluerit,
Oliva nobis propter fructum est gratior. »
Tum sic deorum genitor atque hominum sator : 10
« O nata, merito sapiens dicere omnibus ;
Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria. »
Nihil agere quod non prosit, fabella admonet.

FABULA XVI.

PAVO AD JUNONEM.

Pavo ad Junonem venit, indigne ferens
Cantus luscinii quod sibi non tribuerit :
Illum esse cunctis auribus admirabilem,
Se derideri simul ac vocem miserit.
Tunc consolandi gratia dixit dea : 5
« Sed forma vincis, vincis magnitudine ;
Nitor smaragdi collo præfulget tuo,
Pictisque plumis gemmeam caudam explicas.

stériles. Jupiter lui en expliqua le motif : « Nous ne voulons pas, lui dit-il, paraître vendre pour leurs fruits l'honneur que nous leur faisons. — Par Hercule! reprit Minerve, on dira ce qu'on voudra; moi, je préfère l'olivier, et à cause de son fruit. » Alors le père des dieux et des hommes : « O ma fille, ce n'est pas sans raison que tout le monde proclame ta sagesse : si nos actions ne sont utiles, la gloire en est vaine. »

Cette fable nous conseille de ne rien faire qui n'ait son utilité.

FABLE XVI.

LE PAON A JUNON.

Indigné de n'avoir pas eu en partage le chant du rossignol, le paon vint trouver Junon : « Ce chantre harmonieux, dit-il, fait l'admiration de tous ceux qui l'entendent; mais moi, si j'élève la voix, je ne recueille que d'amères railleries. » La déesse, pour le consoler, répondit : « Tu l'emportes par l'éclat de ta beauté, tu l'emportes par ton port majestueux; l'éclat de l'émeraude étincelle sur ton cou, et ta queue étale un riche faisceau de plumes dont les couleurs brillantes le disputent à l'éclat des pierreries. — Et que

Jupiter dixit causam :
« Ne videamur
vendere honorem fructu.
— At, mehercules!
quis narrabit
quod voluerit,
oliva est gratior nobis
propter fructum. »
Tum genitor deorum
et sator hominum sic :
« O nata, dicere sapiens
omnibus merito :
nisi quod facimus est utile
gloria est stulta. »
Fabella admonet
agere nihil quod non prosit.

Jupiter *lui en* dit le motif :
« *C'est* de-peur-que nous ne paraissions
vendre *cet* honneur pour *leur* fruit.
— Mais, par-Hercule !
quelqu'un (on) racontera (dira)
ce-qu'il (ce qu'on) voudra,
l'olivier est plus-agréable à nous (à moi)
à-cause-de *son* fruit. »
Alors le père des dieux
et le créateur des hommes *parla* ainsi :
« O *ma* fille, tu es dite sage
à tous (par tous) à-juste-titre :
si ce-que nous faisons n'est pas utile,
la gloire *en* est folle. »
Cette petite-fable avertit
de ne faire rien qui ne soit-utile.

FABULA XVI.

PAVO AD JUNONEM.

Pavo venit ad Junonem,
ferens indignè
quod non tribuerit sibi
cantus luscinii :
illum esse admirabilem
cunctis auribus,
se derideri
simul ac miserit vocem.
Tunc, gratia consolandi,
dea dixit :
« Sed vincis forma,
vincis magnitudine;
nitor smaragdi
præfulget tuo collo,
plumisque pictis
explicas
caudam gemmeam.

FABLE XVI.

LE PAON A JUNON.

Le paon vint auprès-de Junon,
supportant avec-indignation
qu'elle n'eût pas donné à lui
les chants (le chant) du rossignol :
il disait cet *oiseau* être admirable
pour toutes les oreilles,
au lieu que lui-même (le paon) être bafoué
dès qu'il aura émis (fait entendre) *sa* voix.
Alors, pour *le* consoler,
la déesse *lui* dit :
« Mais tu l'emportes par la beauté,
tu l'emportes par la grandeur;
l'éclat de l'émeraude
brille-en-avant-de (brille à) ton cou,
et avec *tes* plumes peintes (variées)
tu déploies
une queue de-pierreries.

— Quo mi, inquit, mutam speciem, si vincor sono?
— Fatorum arbitrio partes sunt vobis datæ : 40
Tibi forma, vires aquilæ, luscinio melos,
Augurium corvo, læva cornici omina,
Omnesque propriis sunt contentæ dotibus. »
Noli affectare quod tibi non est datum
Delusa ne spes ad querelam reccidat. 45

FABULA XVII.

ÆSOPUS AD GARRULUM.

Æsopus domino solus quum esset familia[1],
Parare cœnam jussus est maturius.
Ignem ergo quærens, aliquot lustravit domos;
Tandemque invenit ubi lucernam accenderet.
Tum circumeunti fuerat quod iter longius, 5
Effecit brevius; namque recta per forum
Cœpit redire. Quidam e turba Garrulus :

me sert cette beauté muette, si je ne puis rivaliser pour la voix? — La volonté des destins vous assigne à chacun votre partage : toi, tu obtins la beauté, l'aigle reçut la force, et le rossignol le chant; le corbeau sert aux augures, la corneille aux funestes présages; et tous sont contents de leurs lots respectifs. »

Ne convoite pas ce que l'on ne t'a point accordé; tes espérances déçues se changeraient en amers regrets.

FABLE XVII.

ÉSOPE A UN BAVARD.

Esope était le seul esclave que possédât son maître. Un jour il avait reçu l'ordre de préparer le repas plus tôt qu'à l'ordinaire. Il sortit pour chercher du feu, parcourut quelques maisons, et en trouva enfin une où il alluma sa lampe. Les détours qu'il avait faits avaient allongé son chemin, et, pour l'abréger en revenant, il se mit à traverser le marché. Un bavard lui cria du milieu de la foule : « Ésope,

— Quo mi, inquit,
speciem mutam,
si vincor sono?
— Partes datæ sunt vobis
arbitrio fatorum :
tibi forma,
vires aquilæ,
melos luscinio,
augurium corvo,
cornici omina læva,
omnesque sunt contentæ
dotibus propriis. »
Noli affectare
quod non datum est tibi,
ne spes delusa
reccidat ad querelam.

—A-quoi-bon à moi (que me sert), dit-il,
d'avoir une beauté muette,
si je suis vaincu par le son (par la voix)?
—Des dons ont été accordés à vous
au gré des destins :
à toi la beauté,
les forces à l'aigle,
le chant au rossignol,
l'augure au corbeau,
à la corneille les présages funestes,
et tous sont contents
de *leurs* qualités propres (respectives). »
Ne-veuille-pas ambitionner
ce-qui ne fut pas accordé à toi,
de-peur-que *ton* espoir trompé
ne retombe vers (n'aboutisse à) la plainte.

FABULA XVII.

ÆSOPUS AD GARRULUM.

Quum Æsopus
esset domino
solus familia,
jussus est
parare maturius cœnam.
Ergo, quærens ignem,
lustravit aliquot domos
invenitque tandem
ubi accenderet lucernam.
Tum effecit brevius iter
quod fuerat longius
circumeunti;
namque cœpit
redire recta per forum.
Quidam garrulus e turba :

FABLE XVII.

ÉSOPE A UN BAVARD.

Comme Ésope
était à *son* maître
seul *toute-la*-troupe-d'esclaves,
il fut ordonné (il reçut l'ordre)
de-préparer de-meilleure-heure le repas.
Donc, cherchant du feu,
il parcourut quelques maisons,
et il trouva enfin
où il pût-allumer *son* flambeau.
Alors il rendit plus-court le chemin
lequel avait été plus-long
à lui faisant-des-détours;
car il commença
à revenir tout-droit à-travers le marché.
Un babillard *lui cria du-milieu* de la foule :

« Æsope, medio sole, quid cum lumine?
— Hominem, inquit, quæro. » Et abiit festinans domum.
Hoc si molestus ille ad animum rettulit, 10
Sensit profecto se hominem non visum seni,
Intempestive qui occupato alluserit.

EPILOGUS.

POETA.

Supersunt mihi quæ scribam, sed parco sciens :
Primum, tibi esse ne videar molestior,
Distringit quem multarum rerum varietas;
Dein, si quis eadem forte conari velit,
Habere ut possit aliquid operis residui; 5
Quamvis materiæ tanta abundet copia,
Labori faber ut desit, non fabro labor.
Brevitati nostræ præmium ut reddas peto,
Quod es pollicitus; exhibe vocis fidem;

que fais-tu donc avec cette lumière en plein midi? — Je cherche un homme, » lui répondit-il, et il se hâta de regagner le logis.

Si cet importun réfléchit en lui-même sur cette réponse, il dut sentir que le vieillard n'avait point pris pour un homme un plaisant qui arrêtait et raillait ainsi un homme affairé.

ÉPILOGUE.

LE POETE.

Il me reste encore beaucoup de sujets à traiter, mais je sais m'arrêter, d'abord, pour ne point vous paraître importun, cher Eutyque, vous que harcellent sans cesse tant d'occupations différentes; puis, s'il se trouvait quelque poëte qui voulût courir la même carrière, je veux lui laisser encore quelque chose à faire; quoiqu'à vrai dire les matières soient ici tellement abondantes, que l'ouvrier manque à l'ouvrage plutôt que l'ouvrage à l'ouvrier.

Maintenant je réclame la récompense que vous avez promise à ma

« Æsope, quid cum lumine,
sole medio? »
— Quæro hominem,
inquit. »
Et festinans abiit domum.
Si ille molestus
rettulit hoc
ad animum,
sensit profecto se,
qui alluserit intempestive
occupato,
non visum hominem seni.

« Ésope, que *fais-tu* avec *cette* lumière,
le soleil *étant* à *son* milieu (en plein midi)?
— Je cherche un homme,
dit-il. »
Et, se hâtant, il s'en-alla à *sa* maison.
Si cet importun
rapporta (appliqua) ce *mot*
à *son* esprit (s'il y réfléchit en lui-même),
il comprit assurément que lui-même,
qui s'était-raillé hors-de-saison
d'*Ésope* affairé,
n'avait pas paru un homme au vieillard.

EPILOGUS.

POETA.

Quæ scribam
supersunt mihi,
sed parco sciens,
primum, ne videar tibi,
quem varietas
multarum rerum
distringit,
esse molestior;
dein, si qui forte
velit conari eadem,
ut possit habere
aliquid operis residui;
quamvis
tanta copia materiæ
abundet,
ut faber desit labori,
non labor fabro.
Peto ut reddas
nostræ brevitati
præmium

ÉPILOGUE.

LE POETE.

Des sujets que je-puis-écrire
restent à moi,
mais je m'abstiens, *le* sachant (à dessein),
d'abord, de-peur-que je ne paraisse à toi,
que la variété
de nombreuses affaires
tire-en-divers-sens (assiége),
être trop-importun;
ensuite, si quelqu'un par-hasard
veut essayer les mêmes *matières*,
afin-qu'il puisse avoir
quelque *part* d'ouvrage de-reste;
quoique
une si-grande quantité de matière
abonde,
que l'ouvrier manque à l'ouvrage,
non l'ouvrage à l'ouvrier.
Je demande que tu rendes
à notre (ma) brièveté
la récompense

Nam vita morti propior est quotidie; 10
Et hoc minus perveniet ad me muneris
Quo plus consumet temporis dilatio.
Si cito rem perages, usus fiet longior;
Fruar diutius, si celerius cœpero.
Languentis ævi dum sunt aliquæ reliquiæ, 15
Auxilio locus est; olim senio debilem
Frustra adjuvare bonitas nitetur tua,
Quum jam desierit esse beneficio utilis [1],
Et mors vicina flagitabit debitum.
Stultum admovere tibi preces existimo, 20
Proclivis ultro quum sit misericordia.
Sæpe impetravit veniam confessus reus;
Quanto innocenti justius debet dari!
Tuæ sunt partes [2]; fuerant aliorum prius;
Dein simili gyro venient aliorum vices. 25
Decerne quod religio, quod patitur fides,
Et gratulari me fac judicio tuo.

brièveté; soyez fidèle à votre parole. Chacun de nos jours nous rapproche de la mort, et je profiterai d'autant moins du bienfait que vous me destinez, que vous tarderez plus longtemps à me l'accorder. Si vous vous en occupez promptement, la jouissance en sera plus longue; et, plus tôt j'aurai commencé, plus longtemps j'en usurai. Tandis que je jouis encore d'un reste de vie languissante, c'est le moment de me porter secours; un peu plus tard, vos soins bienveillants s'efforceront en vain de ranimer la faiblesse de mes vieux ans; alors vos bienfaits auront cessé de m'être utiles, et la mort, s'approchant à grands pas, exigera son tribut. Mais c'est folie, je le pense bien, de vous adresser des prières, à vous que la nature porte d'elle-même à la bienveillance. Souvent un coupable obtint son pardon par l'aveu de sa faute; combien n'est-il pas plus juste encore de l'accorder à l'innocent! Voilà votre rôle : d'autres l'ont rempli avant vous; et, par une succession toujours la même, d'autres le rempliront encore après vous. Examinez ce que réclament votre conscience,

quod pollicitus es;
exhibe fidem vocis,
nam vita est quotidie
propior morti;
et hoc minus muneris
perveniet ad me,
quo dilatio
consumet plus temporis.
Si perages rem cito,
usus fiet longior;
fruar diutius,
si cœpero celerius.
Dum aliquæ reliquiæ
avi languentis sunt,
locus est auxilio;
olim tua bonitas
nitetur frustra
adjuvare debilem senio,
quum jam desierit
esse utilis beneficio,
et mors vicina
flagitabit debitum.
Existimo stultum
admovere preces tibi,
quum ultro
misericordia sit proclivis.
Sæpe reus
impetravit veniam,
confessus;
quanto justius
debet dari innocenti!
Partes sunt tuæ;
fuerant aliorum prius;
dein, gyro simili,
vices aliorum venient.
Decerne quod religio,
quod patitur fides,

que tu as promise;
montre la fidélité de *ta* parole;
car la vie est chaque-jour *à moi*
plus-proche de la mort;
et d'autant moins de *ton* bienfait
arrivera à moi,
que le retard
consumera plus de temps.
Si tu accomplis la chose promptement,
la jouissance *en* deviendra plus-longue,
j'*en* userai plus-longtemps,
si j'ai commencé plus-vite (plus tôt).
Tandis-que quelques restes
d'une vie languissante sont *encore à moi*,
lieu (possibilité) est pour le secours;
un jour ta bonté
s'efforcera en vain
de soulager *un homme* affaibli par l'âge,
lorsque déjà il aura cessé
d'être propre-à-jouir d'un bienfait,
et *que* la mort voisine
réclamera *son* dû.
Je pense *cela* insensé,
d'adresser des prières à toi,
lorsque d'elle-même
la pitié est *à toi* en-pente (naturelle).
Souvent un coupable
obtint *son* pardon,
ayant avoué *sa faute;*
combien plus-justement
doit-il être accordé à un innocent!
Ce rôle *de juge* est le tien;
il avait été *celui* d'autres auparavant;
ensuite, par une succession semblable,
le tour d'autres viendra.
Décide ce-que *permet ta* conscience,
ce-que souffre (permet) *ta* bonne-foi,

Excedit animus quem proposuit terminum,
Sed difficulter continetur spiritus,
Integritatis qui sinceræ conscius, 30
A noxiorum premitur insolentiis.
Qui sint requires : apparebunt tempore.
Ego, quondam legi quam puer sententiam :
Palam mutire plebeio piaculum [1] *est*,
Dum sanitas constabit, pulchre meminero. 35

votre bonne foi, et faites que je puisse me féliciter de votre décision. J'ai dépassé les bornes que je m'étais prescrites; mais on a peine à contenir une âme qui, convaincue de son innocence, souffre des calomnies des méchants. Qui sont-ils? me demanderez-vous. Le temps les fera connaître. Pour moi, tant que je conserverai quelque bon sens, je me rappellerai précieusement cette maxime que j'ai lue jadis dans mon enfance : *Pour un plébéien, murmurer tout haut, c'est un sacrilége.*

---

et fac	et fais
me gratulari tuo judicio.	que moi je-me-félicite de ton jugement.
Animus excedit terminum	*Mon* esprit dépasse le but
quem proposuit,	qu'il *s'*est proposé,
sed spiritus	mais l'âme-fière
qui, conscius	qui, ayant-la-conscience
integritatis sinceræ,	de *son* intégrité sincère (sans tache),
premitur	est accablée
ab insolentiis noxiorum,	par les insolences des méchants,
continetur difficulter.	est contenue (se contient) difficilement.
Requires qui sint :	Tu demanderas quels ils sont :
apparebunt tempore.	ils paraîtront avec le temps.
Ego, dum sanitas	Moi, tant-que le bon-sens
constabit,	restera-entier *chez moi*,
meminero pulchre	je me rappellerai parfaitement
sententiam	*cette* maxime
quam puer legi quondam :	laquelle enfant j'ai lue autrefois :
Mutire palam	*Murmurer ouvertement*
est piaculum plebeio.	*est un crime pour le plébéien.*

LIBER IV.

PROLOGUS.

POETA AD PARTICULONEM.

Quum destinassem operis habere terminum,
In hoc, ut aliis esset materiæ satis,
Consilium tacito corde damnavi meum.
Nam si quis etiam talis est tituli æmulus,
Quo pacto divinabit quidnam omiserim, 5
Ut illud ipsum cupiat famæ tradere,
Sua cuique quum sit animi cogitatio,
Colorque proprius? Ergo non levitas mihi,
Sed certa ratio causam scribendi dedit.
Quare, Particulo, quoniam caperis fabulis 10
Quas Æsopeas, non Æsopi nomino,
Quasi paucas ostenderit, ego plures dissero,
Usus vetusto genere, sed rebus novis.

PROLOGUE.

LE POETE A PARTICULON.

J'avais résolu de mettre fin à cet ouvrage pour laisser aux autres poëtes assez de matières à traiter ; mais, réfléchissant en moi-même, j'ai condamné ma résolution. Car s'il se trouve quelque poëte jaloux du titre de fabuliste, comment devinera-t-il ce que j'ai omis, et concevra-t-il le désir de le transmettre à la postérité ? Chaque écrivain a sa manière de penser et d'écrire. Aussi n'est-ce point inconstance de ma part : c'est une raison bien fondée qui m'a fait reprendre l'ouvrage.

Ainsi donc, mon cher Particulon, puisque vous aimez ces fables écrites dans le genre d'Ésope, mais qui ne sont point d'Ésope, car il n'en a publié que fort peu, tandis que moi j'en ai composé un bien plus grand nombre d'après son ancienne manière, mais sur des sujets tout nou-

LIVRE IV.

PROLOGUS.

POETA
D PARTICULONEM.

ıum destinassem
re terminum operis,
hoc
materiæ esset aliis,
ıavi corde tacito
n consilium.
si quis etiam
:mulus talis tituli,
pacto divinabit
nam omiserim,
ıpiat
ıre famæ illud ipsum,
n cogitatio animi sua
:que proprius
ıique?
non levitas,
atio certa
; mihi
am scribendi.
:e, Particulo,
ıiam caperis fabulis
nomino Æsopeas,
Æsopi,
i ostenderit paucas,
lissero plures,
vetusto genere,
:ebus novis.

PROLOGUE.

LE POETE
A PARTICULON.

Lorsque j'avais résolu [mettre fin),
d'avoir le terme de *mon* ouvrage (d'y
afin que en cela (par là)
assez de matière fût aux autres,
j'ai condamné dans *mon* cœur silencieux
mon projet.
Car si quelqu'un aussi [liste),
est jaloux d'un tel titre (celui de fabu
par quel moyen devinera-t-il
ce-que j'aurai omis,
pour-qu'il désire
transmettre à la renommée cela même,
lorsqu'une conception d'esprit sienne
et une couleur *de style* propre
est à chacun?
Donc, non-pas l'inconstance,
mais une raison fixe (solide)
a donné à moi
un motif d'écrire *ces fables.*
C'est-pourquoi, Particulon,
puisque tu es charmé par *ces* fables
que j'appelle Ésopiennes,
mais non d'Ésope,
comme il *en* a montré (publié) peu,
moi j'*en* écris un-plus-grand-nombre,
me servant de *son* ancien genre,
mais de sujets nouveaux.

Quartum libellum nunc vacive perleges.
Hunc obtrectare si volet malignitas, 15
Imitari dum non possit, obtrectet licet.
Mihi parta laus est quod tu, quod similes tui.
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longa judicatis memoria;
Illitteratum plausum nec desidero. 20

FABULA I.

ASINUS ET GALLI.

FABULA II.

MUSTELA ET MURES.

Qui natus est infelix, non vitam modo
Tristem decurrit, verum post obitum quoque
Persequitur illum dura fati miseria.
Galli Cybeles circum in quæstus ducere
Asinum solebant bajulantem sarcinas. 5
Is quum labore et plagis esset mortuus,
Detracta pelle, sibi fecerunt tympana.

veaux, la lecture de ce quatrième livre pourra maintenant récréer vos loisirs. Si la malveillance veut l'attaquer par d'injurieuses critiques, qu'elle l'attaque à son aise; je le lui permets, pourvu qu'elle soit impuissante à l'imiter. Ma gloire est maintenant assurée, puisque vous et les autres hommes éclairés, vous donnez place à mes ouvrages dans vos bibliothèques, et me jugez digne de vivre dans le souvenir de la postérité. Je ne recherche point les suffrages de l'ignorance.

FABLE I.

L'ANE ET LES PRÊTRES DE CYBÈLE.

FABLE II.

LA BELETTE ET LES RATS.

Quand on est né pour le malheur, non-seulement on mène une vie misérable, mais on est encore, après la mort, poursuivi par son cruel destin.

Des prêtres de Cybèle emmenaient dans leurs quêtes un âne qui portait leurs bagages. Le baudet succomba aux coups et à la fatigue; ils le dépouillèrent, et de sa peau se firent des tambours. Quelqu'un

Nunc perleges vacive	Maintenant tu liras dans-tes loisirs
quartum libellum.	*ce* quatrième livre.
Si malignitas	Si la malveillance
volet obtrectare hunc,	veut critiquer ce *livre*,
licet obtrectet,	il est permis qu'elle *le* critique,
dum non possit imitari.	pourvu qu'elle ne puisse *l'*imiter.
Laus parta est mihi,	La gloire est acquise à moi,
quod tu,	puisque toi,
quod similes tui,	puisque les semblables de toi,
transfertis mea verba	vous introduisez *mes* paroles (mes écrits)
in vestras chartas,	dans vos papiers (vos bibliothèques),
judicatisque dignum	et *me* jugez digne
longa memoria;	d'un long souvenir;
nec desidero	et je ne désire pas
plausum illitteratum.	un éloge ignorant (l'éloge des ignorants).

FABULA I.

ASINUS ET GALLI.

FABLE I.

L'ANE ET LES PRÊTRES DE CYBÈLE.

FABULA II.

MUSTELA ET MURES.

Qui natus est infelix,	Celui-qui est né malheureux,
non modo	non seulement
decurrit vitam tristem,	parcourt une vie misérable,
verum post obitum quoque	mais, après *sa* mort même,
dura miseria fati	le cruel malheur de *sa* destinée
persequitur illum.	poursuit lui.
Galli Cybeles solebant	Des prêtres de Cybèle avaient-coutume
ducere circum in quæstus	de conduire partout pour *leurs* recettes
asinum	un âne
bajulantem sarcinas.	portant *leurs* fardeaux.
Quum is mortuus esset	Comme celui-ci était mort
labore et plagis,	de fatigue et de coups,
pelle detracta,	*sa* peau ayant été enlevée,
fecerunt sibi tympana.	ils *en* firent à eux des tambours.

FABLE II.

LA BELETTE ET LES RATS.

Rogati mox à quodam, delicio suo
Quidnam fecissent, hoc locuti sunt modo :
« Putabat se post mortem securum fore ; 10
Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo. »
Joculare tibi videtur ; et sane leve,
Dum nihil habemus majus, calamo ludimus ;
Sed diligenter intuere has nænias :
Quantam sub illis utilitatem reperies ! 15
Non semper ea sunt quæ videntur ; decipit
Frons prima multos[1] : rara mens intelligit
Quod interiore condidit cura angulo.
Hoc ne locutus sine mercede existimer,
Fabellam adjiciam de Mustela et Muribus. 20
Mustela quum, annis et senecta debilis,
Mures veloces non valeret assequi,
Involvit se farina, et obscuro loco
Abjecit negligenter. Mus, escam putans,
Assiluit, et compressus occubuit neci ; 25
Alter similiter ; deinde perit et tertius.
Aliquot secutis, venit et retorridus[2],

leur demanda ce qu'ils avaient fait de leur baudet chéri : « Il s'imaginait, répondirent-ils, être bien tranquille après sa mort ; mais les coups pleuvent encore sur lui. »

Mon style vous paraît s'égayer, et, j'en conviens, quand je n'ai rien de mieux à faire, mon esprit se plaît à ce badinage, mais jetez sur ces bagatelles un regard attentif : quelles grandes et utiles leçons vous verrez se cacher sous leur frivolité ! Les objets ne sont pas toujours ce qu'ils paraissent ; bien des gens se laissent prendre à l'apparence : il faut un esprit intelligent pour pénétrer au fond des choses, et retrouver la pensée du poëte cachée avec soin sous leur enveloppe. Pour ne pas vous laisser croire que mes paroles soient sans fruit pour vous, j'ajouterai à cette première fable celle des rats et de la belette.

Une vieille belette affaiblie par les ans, ne pouvait plus atteindre les rats plus agiles qu'elle ; elle s'enfarine et se blottit négligemment dans un coin obscur. Un rat s'imagine trouver un bon morceau, saute dessus ; il est aussitôt saisi, et périt d'une mort cruelle ; un autre l'imite, et est traité de même ; puis un troisième, puis quelques autres encore. Arrive un vieux routier qui plus d'une fois avait

Rogati mox a quodam,
quidnam fecissent
suo delicio,
locuti sunt hoc modo :
« Putabat se fore securum
post mortem;
ecce aliæ plagæ
congeruntur mortuo. »
Videtur tibi joculare;
et sane ludimus leve
calamo,
dum habemus
nihil majus;
sed intuere diligenter
has nænias:
quantam utilitatem
reperies sub illis!
Non sunt semper
ea quæ videntur;
prima frons decipit multos;
mens rara intelligit
quod cura
condidit angulo interiore.
Ne existimer locutus hoc
sine mercede,
adjiciam fabellam
de Mustela et Muribus.
Quum Mustela,
debilis annis et senecta,
non valeret assequi
mures veloces,
involvit se farina,
et abjecit negligenter
loco obscuro.
Mus, putans escam,
assiluit,
et compressus
occubuit neci;
alter similiter;
deinde et tertius perit.
Aliquot secutis,

Interrogés bientôt par quelqu'un,
sur ce-qu'ils avaient fait
de *ce baudet* leurs amours,
ils parlèrent de cette manière :
« Il pensait soi devoir être tranquille
après *sa* mort;
voilà-que d'autres coups
sont accumulés sur *lui* mort. »
Cela semble à toi badin;
et en effet nous jouons légèrement
avec *notre* plume,
tandis que nous n'avons
rien *de* plus-sérieux;
mais examine attentivement
ces badinages:
quelle-grande utilité
tu trouveras sous eux!
Les choses ne sont pas toujours
celles (ce) qu'elles paraissent;
le premier aspect trompe beaucoup *de gens;*
un esprit peu-commun comprend *seul*
ce-que le travail *du poëte*
a caché dans un recoin intérieur.
De peur que je ne sois cru ayant dit cela
sans profit *pour toi*,
j'ajouterai la fable
sur la Belette et les Rats.
Comme une belette,
faible par les années et la vieillesse,
ne pouvait *plus* atteindre
les rats agiles,
elle enveloppa soi de farine,
et *se* jeta négligemment
dans un lieu obscur.
Un rat, pensant *elle* de la nourriture,
sauta-dessus,
et accablé
succomba à la mort;
un autre de même;
ensuite aussi un troisième périt.
Quelques *autres* ayant suivi *ceux-là*,

Qui sæpe laqueos et muscipula effugerat;
Proculque insidias cernens hostis callidi :
« Sic valeas, inquit, ut farina es, quæ jaces ! » 30

FABULA III.

VULPES ET UVA.

Fame coacta Vulpes alta in vinea
Uvam appetebat, summis saliens viribus.
Quam tangere ut non potuit, discedens ait :
« Nondum matura est ; nolo acerbam sumere. »
Qui, facere quæ non possunt, verbis elevant, 5
Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.

FABULA IV.

EQUUS ET APER.

Equus sedare solitus quo fuerat sitim,
Dum sese Aper volutat turbavit vadum.
Hinc orta lis est. Sonipes[1], iratus fero,
Auxilium petiit hominis ; quem dorso levans,
Rediit ad hostem. Jactis hunc telis eques 5

évité piéges et ratières, et, voyant de loin le stratagème de son ennemie rusée : « O toi, lui cria-t-il, qui te caches en ce coin, porte-toi bien, comme il est vrai que tu es farine ! »

FABLE III.

LE RENARD ET LES RAISINS.

Un renard, mourant de faim, cherchait à attraper des raisins qui pendaient à une treille; il sautait de toutes ses forces, mais n'y pouvant atteindre, il s'éloigna en disant : « Ils ne sont pas mûrs ; je ne veux pas les cueillir verts. »

Ceux qui rabaissent ce qu'ils ne peuvent atteindre, devront s'appliquer cet apologue.

FABLE IV.

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

Un sanglier, en se vautrant, troubla l'eau d'un gué où un cheval venait d'habitude se désaltérer; de là une querelle. Le coursier, dans sa colère, implore l'assistance de l'homme, le reçoit sur son dos et retourne contre son ennemi. Le cavalier lance ses traits, et, après

venit et retorridus
qui effugerat sæpe
laqueos et muscipula;
cernensque procul insidias
hostis callidi : « Quæ jaces,
valeas, inquit,
sic ut es farina! »

il *en* vint aussi un retors (vieux-routier)
qui avait évité souvent
piéges et ratières;
et voyant de loin les embûches
de l'ennemie rusée : « *Toi* qui es étendue,
puisses-tu-te-bien-porter, dit-il,
de même que tu es farine! »

FABULA III.

VULPES ET UVA.

Vulpes coacta fame
appetebat uvam
in vinea alta,
saliens summis viribus.
Ut non potuit
tangere quam,
ait discedens :
« Nondum est matura;
nolo sumere acerbam. »
Qui elevant verbis
quæ non possunt facere,
debebunt adscribere sibi
hoc exemplum.

FABLE III.

LE RENARD ET LE RAISIN.

Un renard pressé par la faim
essayait-de-prendre du raisin
sur une vigne élevée,
sautant de toutes *ses* forces.
Comme il ne put
atteindre ce *raisin*,
il dit en-s'éloignant :
« Il n'est pas encore mûr;
je ne-veux-pas prendre *lui* aigre (vert). »
Ceux qui rabaissent par *leurs* paroles
ce-qu'ils ne peuvent faire,
devront appliquer à soi
cet exemple (cet apologue).

FABULA IV.

EQUUS ET APER.

Aper, dum volutat sese,
turbavit vadum quo equus
solitus fuerat sedare sitim.
Hinc lis orta est.
Sonipes,
iratus fero,
petiit auxilium hominis;
quem levans dorso,
rediit ad hostem.
Postquam eques

FABLE IV.

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

Un sanglier, tandis qu'il vautre soi,
troubla le gué dans lequel un cheval
avait eu (avait) coutume d'apaiser *sa* soif.
De là une querelle s'éleva.
L'*animal*-au-pied-sonnant (le cheval),
irrité contre l'*animal*-sauvage,
demanda l'assistance de l'homme;
lequel levant (portant) sur *son* dos,
il revint vers *son* ennemi,
Après que le cavalier

Postquam interfecit, sic locutus traditur :
« Lætor tulisse auxilium me precibus tuis ;
Nam prædam cepi, et didici quam sis utilis. »
Atque ita coegit frenos invitum pati.
Tum mœstus ille : « Parvæ vindictam rei 10
Dum quæro demens, servitutem repperi ! »
Hæc iracundos admonebit fabula,
Impune potius lædi, quam dedi alteri.

FABULA V.

POETA.

Plus esse in uno sæpe, quam in turba, boni,
Narratione posteris tradam brevi.
Quidam decedens tres reliquit filias :
Unam formosam, et oculis venantem viros ;
At alteram lanificam et frugi rusticam ; 5
Devotam vino tertiam, et turpissimam.
Harum autem matrem fecit heredem senex

avoir tué le sanglier, prononce, dit-on, ces paroles : « Je m'applaudis d'avoir cédé à tes prières, et de t'avoir rendu ce service ; car j'ai fait une capture, et j'ai appris à connaître ton utilité. » Et, en parlant ainsi, il le força de recevoir le frein. « Insensé que je suis, dit le cheval tout consterné, tandis que je cherche à me venger d'une insulte légère, j'ai trouvé la servitude ! »

Cette fable conseille aux personnes irritables, de souffrir plutôt une offense que de se livrer à autrui.

FABLE V.

LE POETE.

Souvent un seul homme a plus de sens que toute une multitude ; j'en laisse dans cette courte narration un exemple à la postérité.

Un homme, en mourant, laissa trois filles : l'une, d'une grande beauté, cherchait à prendre les hommes par ses regards ; la seconde, bonne ménagère, se plaisait aux ouvrages de laine et aux travaux de la campagne ; la troisième enfin, très-laide, était adonnée au vin. Le vieillard avait fait leur mère héritière de toute sa fortune, à

interfecit hunc telis jactis,
traditur locutus sic :
« Lætor me tulisse auxilium
tuis precibus ;
nam cepi prædam,
et didici quam sis utilis. »
Atque ita coegit invitum
pati frenos.
Tum ille mœstus :
« Demens ! dum quæro
vindictam parvæ rei,
repperi servitutem ! »
Hæc fabula admonebit
iracundos,
lædi impune
potius quam dedi alteri.

eut tué celui-ci par *ses* traits lancés,
il est rapporté ayant parlé ainsi :
« Je me réjouis moi avoir porté secours
à tes prières ;
car j'ai pris une proie,
et j'ai appris combien tu es utile. »
Et ainsi il força *lui* malgré-lui
à souffrir les freins (le frein).
Alors celui-ci chagrin :
« Insensé ! tandis que je cherche
la vengeance d'une petite chose (injure),
j'ai trouvé la servitude ! »
Cette fable avertira
les *personnes* irritables,
d'être blessées impunément
plutôt que de se-livrer à autrui.

FABULA V.

POETA.

Tradam posteris
brevi narratione,
sæpe plus boni
esse in uno, quam in turba.
Quidam decedens
reliquit tres filias :
unam formosam,
et venantem
viros oculis ;
at alteram lanificam
et frugi rusticam ;
tertiam devotam vino,
et turpissimam.
Senex autem fecit heredem
matrem harum
sub conditione,

FABLE V.

LE POETE.

Je livrerai (montrerai) aux descendants
par une courte narration,
que souvent plus de bien (d'esprit)
est dans un seul *homme*, que dans une [foule.
Un *homme* en-décédant
laissa trois filles :
l'une belle,
et prenant-*comme*-à-la-chasse
les hommes par *ses* yeux ;
mais une autre travaillant-la-laine,
et ménagère aimant-les-champs ;
la troisième adonnée au vin,
et très-laide.
Or le vieillard fit héritière
la mère de celles-ci
sous *cette* condition,

Sub conditione, totam ut fortunam tribus
Æqualiter distribuat, sed tali modo :
Ne data possideant, aut fruantur ; tum, simul 10
Habere res desierint quas acceperint,
Centena matri conferant sestertia [1].
Athenas rumor implet. Mater sedula
Juris peritos consulit : nemo expedit
Quo pacto non possideant quod fuerit datum, 15
Fructumve capiant : deinde, quæ tulerint nihil,
Quanam ratione conferant pecuniam.
Postquam consumpta est temporis longi mora,
Nec testamenti potuit sensus colligi,
Fidem advocavit [2], jure neglecto, parens : 20
Seponit Mœchæ vestem, mundum muliebrem,
Lavationem argenteam, eunuchos, glabros ;
Lanificæ agellos, pecora, villam, operarios,
Boves, jumenta, et instrumentum rusticum ;
Potrici plenam antiquis apothecam cadis [3], 25
Domum politam, et delicatos hortulos.
Sic destinata dare quum vellet singulis,
Et approbaret populus, qui illas noverat,
Æsopus media subito in turba constitit :

condition qu'elle la répartirait également entre ses trois filles, mais de telle sorte qu'elles n'eussent ni la possession ni la jouissance des biens qui leur seraient dévolus ; puis, quand elles auraient cessé d'avoir entre les mains ce qu'elles auraient reçu, elles devaient, entre elles trois, donner à leur mère cent grands sesterces. Ce testament fait grand bruit à Athènes. La mère s'empresse de consulter les hommes de loi ; mais nul n'en peut donner le mot : Comment les trois filles ne peuvent-elles avoir ni la jouissance ni la possession des biens qu'on leur donne ? et comment ensuite, lorsqu'elles n'auront plus rien, réuniront-elles la somme exigée ? Un long temps s'écoule sans que le mystère du testament soit mieux éclairci. La mère alors passe outre sur le droit, et ne consulte que la bonne foi : pour la coquette elle met de côté les vêtements, les parures, les services de bain en argent, les eunuques, les esclaves de luxe ; à l'industrieuse ménagère, elle destine les terres, les troupeaux, la ferme, les esclaves des champs, les bœufs, les bêtes de somme, et tous les instruments du labourage ; enfin à la buveuse elle réserve un cellier rempli de vieux vins, une maison élégante et de délicieux jardins.

Les lots ainsi réglés, elle allait les donner à chacune, et le peuple, qui connaissait les filles, approuvait ces dispositions, lorsque Esope se présente tout à coup au milieu de la foule : « Oh ! si le dé-

ut distribuat æqualiter	qu'elle partage également
totam fortunam tribus,	toute la fortune à *ses* trois *filles*,
sed tali modo :	mais de telle sorte :
ne possideant data,	qu'elles ne possèdent pas les *biens* donnés,
aut fruantur;	ou qu'elles n'*en* jouissent pas ;
tum, simul desierint	qu'alors, dès-qu'elles auront cessé
habere res quas acceperint,	d'avoir les biens qu'elles auront reçus,
conferant	elles réunissent (fournissent)
centena sestertia matri.	cent sesterces pour *leur* mère.
Rumor implet Athenas.	La rumeur *du testament* remplit Athènes.
Mater sedula	La mère empressée
consulit peritos juris:	consulte les *hommes* instruits du droit:
nemo expedit quo pacto	personne n'explique par quel moyen
non possideant	elles ne posséderont pas
quod fuerit datum,	ce-qui *leur* aura été donné,
capiantve fructum;	ou n'*en* retireront pas le fruit;
deinde quanam ratione,	ensuite de quelle manière
quæ tulerint nihil,	celles-qui n'auront rien emporté (reçu)
conferant pecuniam.	réuniront la somme *exigée*.
Postquam mora	Après que le délai
longi temporis	d'un long temps
consumpta est,	fut consumé (écoulé),
et sensus testamenti	et *que* le sens du testament
non potuit colligi,	ne put être recueilli (saisi),
parens, jure neglecto,	la mère, le droit étant négligé,
advocavit fidem :	appela-*à-elle* la bonne-foi :
seponit mœchæ	elle met-de-côté pour la coquette
vestem,	vêtements,
mundum muliebrem,	attirail féminin,
lavationem argenteam,	baignoire en-argent
eunuchos, glabros;	eunuques, esclaves-pour-la-toilette,
lanificæ	pour celle-qui-travaille-la-laine,
agellos, pecora,	champs, troupeaux,
villam, operarios,	ferme, ouvriers,
boves, jumenta,	bœufs, bêtes-de-somme,
et instrumentum rusticum;	et instruments rustiques ;
potrici apothecam	*pour* la buveuse, cellier
plenam cadis antiquis,	plein de tonneaux vieux (de vieux vins),
domum politam	maison bien-pourvue,
et hortulos delicatos.	et petits-jardins délicieux.
Quum vellet dare singulis	Comme elle voulait donner à chacune
destinata sic,	les *lots* réglés ainsi,
et populus,	et *que* le peuple,
qui noverat illas,	qui connaissait ces *trois filles*,
approbaret,	approuvait,
subito Æsopus	tout-à-coup Ésope
constitit in media turba :	s'arrêta (parut) au milieu de la foule :

« O si maneret condito sensus patri, 30
Quam graviter ferret quod voluntatem suam
Interpretari non potuissent Attici ! »
Rogatus deinde, solvit errorem omnium :
« Domum et ornamenta cum venustis hortulis,
Et vina vetera date Lanificæ rusticæ; 35
Vestem, uniones, pedisequos, et cetera
Illi assignate, vitam quæ luxu trahit;
Agros, vites, et pecora cum pastoribus
Donate Mœchæ. Nulla poterit perpeti
Ut moribus quid teneat alienum suis : 40
Deformis cultum vendet, ut vinum petat;
Agros abjiciet Mœcha, ut ornatum paret;
At illa gaudens pecore, et lanæ dedita,
Quacumque summa tradet luxuriæ domum.
Sic nulla possidebit quod fuerit datum, 45
Et dictam matri conferent pecuniam
Ex pretio rerum quas vendiderint singulæ. »
Ita, quod multorum fugit imprudentiam,
Unius hominis repperit solertia.

funt vivait encore, s'écria-t-il, comme il s'indignerait de voir les Athéniens interpréter si mal sa volonté suprême ! » Aussitôt on l'interroge, et il dissipe ainsi l'erreur générale : « La maison, les meubles, les riants jardins, les vieux vins, donnez-les à celle qui n'aime que les champs; les parures, les perles, les esclaves, et tout le reste, gardez-le pour celle qui passe sa vie dans le luxe des festins; et réservez à la coquette les champs, les vignes, les troupeaux et leurs bergers. Nulle ne pourra conserver des biens si peu en rapport avec ses penchants; la laide vendra ses atours pour acheter du vin, la coquette quittera les champs pour avoir des parures, et celle qui n'aime que les travaux des champs et les ouvrages de laine, voudra à tout prix se défaire de sa maison de plaisance. Ainsi, aucune d'elles ne posédera plus ce qu'elle aura reçu, et, du prix de la vente de leurs biens, elles réuniront à elles trois la somme assignée à leur mère. »

Ainsi, ce qui avait échappé à une foule inconsidérée, l'esprit clairvoyant d'un seul homme sut le découvrir.

« O si sensus
maneret patri condito,
quam ferret graviter
quod Attici
non potuissent interpretari
suam voluntatem! »
Rogatus deinde,
solvit errorem omnium :
« Lanificæ
rusticæ
date domum et ornamenta
cum hortulis venustis,
et vina vetera;
assignate vestem,
uniones,
pedisequos,
et cetera
illi, quæ trahit vitam luxu;
donate mœchæ agros,
vites, et pecora
cum pastoribus.
Nulla poterit perpeti
ut teneat
quid alienum suis moribus :
deformis vendet cultum,
ut petat vinum;
mœcha abjiciet agros,
ut paret ornatum;
at illa gaudens pecore,
et dedita lanæ,
tradet quacumque summa
domum luxuriæ.
Sic nulla possidebit
quod fuerit datum,
et conferent matri
pecuniam dictam
ex pretio rerum
quas singulæ vendiderint. »
Ita solertia unius hominis
repperit quod fugit
imprudentiam multorum.

« Oh! si le sentiment
restait au père enseveli,
qu'il supporterait avec-peine
que les Athéniens
n'eussent (n'aient) pu interpréter
sa volonté! »
Ayant été interrogé ensuite,
il dissipa l'erreur de tous :
« A celle-qui-travaille-la-laine
et qui-aime-les-champs
donnez la maison et les meubles
avec les petits-jardins charmants,
et les vins vieux;
assignez les vêtements,
les perles,
les valets-de-pied
et le reste,
à celle qui passe *sa* vie dans le luxe;
donnez à la coquette les champs,
les vignes, et les troupeaux
avec *leurs* pasteurs.
Aucune ne pourra supporter-longtemps
qu'elle retienne (de conserver)
quelque-chose *d'*étranger à ses penchants:
la laide vendra *ses* toilettes,
pour qu'elle se-procure du vin;
la coquette se-débarrassera des terres,
pour qu'elle achète des parures;
mais celle aimant les troupeaux,
et adonnée à la (aux ouvrages de) laine,
livrera pour quelque prix que-ce-soit
sa maison de plaisance.
Ainsi aucune ne possédera
ce-qui *lui* aura été donné,
et elles rassembleront pour *leur* mère
la somme dite (énoncée au testament)
du (avec le) prix des biens
lesquels chacune *d'elles* aura vendus. »
Ainsi la sagacité d'un seul homme
trouva ce-qui avait échappé
à l'ignorance d'un-grand-nombre

FABULA VI.

PUGNA MURIUM ET MUSTELARUM.

Quum victi Mures Mustelarum exercitu
(Quorum in tabernis historia depingitur),
Fugerent, et arctos circum trepidarent cavos,
Ægre recepti, tamen evaserunt necem.
Duces eorum, qui capitibus cornua[1] 5
Suis ligarant, ut conspicuum in prælio
Haberent signum quod sequerentur milites,
Hæsere in portis, suntque capti ab hostibus.
Quos immolatos victor avidis dentibus
Capacis alvi mersit tartareo specu. 10
Quemcumque populum tristis eventus premit,
Periclitatur magnitudo principum,
Minuta plebes facili præsidio latet.

FABULA VII.

POETA.

Tu qui nasute scripta destringis mea,

FABLE VI.

LE COMBAT DES RATS ET DES BELETTES.

Dans cette fameuse bataille qu'on voit peinte sur les murs des cabarets, les rats, mis en déroute par l'armée des belettes, fuyaient et se pressaient en tumulte aux portes de leurs étroites demeures, où ils n'entraient qu'avec peine; ils parvinrent toutefois à éviter la mort. Mais leurs chefs, qui s'étaient attaché sur la tête des panaches, pour avoir dans la mêlée un signe que pussent suivre leurs soldats, restèrent embarrassés à l'entrée de leurs trous, et furent pris par les ennemis. Les vainqueurs les immolèrent, et d'une dent avide les engloutirent dans l'antre infernal de leur vaste estomac.

Quel que soit le peuple qu'accablent les coups du sort, le haut rang des chefs les met en danger, tandis que l'obscure multitude assure sans peine son salut.

FABLE VII.

LE POETE.

Toi qui répands malignement la raillerie sur mes écrits, et dédai-

FABULA VI.

PUGNA MURIUM
ET MUSTELARUM.

Quum mures
(quorum historia
depingitur in tabernis),
victi exercitu mustelarum,
fugerent, et trepidarent
circum cavos arctos,
recepti ægre,
evaserunt tamen necem.
Duces eorum,
qui ligarant cornua
suis capitibus,
ut haberent in prælio
signum conspicuum
quod sequerentur milites,
hæsere in portis,
captique sunt ab hostibus.
Quos victor mersit
immolatos dentibus avidis
specu tartareo
alvi capacis.
Quemcumque populum
eventus tristis premit,
magnitudo principum
periclitatur,
minuta plebes
latet præsidio facili.

FABLE VI.

COMBAT DES RATS
ET DES BELETTES.

Comme les rats
(desquels l'histoire
est peinte dans les cabarets),
vaincus par l'armée des belettes,
fuyaient, et se pressaient
autour de *leurs* trous étroits,
reçus (introduits) avec-peine,
ils échappèrent cependant à la mort.
Les chefs de ceux-ci,
qui avaient attaché des aigrettes
à leurs têtes,
afin qu'ils eussent dans le combat
un signe remarquable
que pussent-suivre les soldats,
restèrent-embarrassés aux portes,
et furent pris par les ennemis.
Lesquels le vainqueur engloutit,
immolés par *ses* dents avides,
dans le gouffre infernal
de *son* ventre spacieux.
Quel-que-soit le peuple que
un événement funeste accable,
l'élévation des grands
court-des-risques,
le menu peuple
est mis-à-couvert par une défense facile.

FABULA VII.

POETA.

Tu qui destringis
mea scripta nasute,

FABLE VII.

LE POETE.

Toi qui critiques
mes écrits avec-un-goût-minutieux,

Et hoc jocorum legere fastidis genus,
Parva libellum sustine patientia,
Severitatem frontis dum placo tuæ :
En in cothurnis[1] prodit Æsopus novis. 5
Utinam[2] nec unquam Pelii[3] nemoris juge
Pinus bipenni concidisset Thessalâ,
Nec ad professæ mortis audacem viam
Fabricasset Argus[4] opere Palladio ratem,
Inhospitalis prima quæ Ponti sinus 10
Patefecit, in perniciem Graium et Barbarum!
Namque et superbi luget Æetæ[5] domus,
Et regna Peliæ[6] scelere Medeæ jacent :
Quæ sævum ingenium variis involvens modis,
Illic per artus fratris[7] explicuit fugam, 15
Hic cæde patris Peliadum infecit manus.
Quid tibi videtur? « Hoc quoque insulsum est, ais,
Falsoque dictum : longe quia vetustior
Ægea Minos[8] classe perdomuit freta,
Justoque vindicavit exemplo impetum. » 20
Quid ergo possum facere tibi, lector Cato[9],
Si nec fabellæ te juvant, nec fabulæ?

gnes de lire ces frivolités, regarde avec un peu d'indulgence ce petit ouvrage, et laisse-moi dérider la sévérité de ton front : Voilà qu'Ésope s'avance chaussé du cothurne tout nouveau pour lui.

Plût aux dieux que jamais les pins qui ombragent les sommets du Pélion ne fussent tombés sous le tranchant de la hache thessalienne! Plût aux dieux que jamais Argus, pour courir avec audace à une mort certaine, n'eût, par l'inspiration de Pallas, construit ce vaisseau qui, le premier, s'ouvrit un passage sur les flots du Pont inhospitalier, pour causer la perte des Grecs et des Barbares! car le palais du superbe Éétès est plongé dans la douleur, et le royaume de Pélias est renversé par les crimes de la cruelle Médée, de Médée, qui, revêtant tour à tour de mille formes son ingénieuse scélératesse, sème ici les membres d'un frère pour assurer sa fuite, et là égorge Pélias par les mains de ses filles.

Que t'en semble, ami lecteur? « Ce style aussi manque de sel, me répondras-tu, et les faits sont erronés; longtemps auparavant, Minos, sur une flotte, avait dompté les flots de la mer Égée, et imposé au crime d'Athènes un juste châtiment. » Que puis-je donc pour toi, lecteur qui fais le Caton, si tu dédaignes également et mes fables

et fastidis legere
hoc genus jocorum,
sustine libellum
parva patientia,
dum placo
severitatem tuæ frontis :
En Æsopus prodit
in cothurnis novis.
Utinam nec pinus
concidisset unquam
bipenni Thessala
jugo nemoris Pelii,
nec Argus opere Palladio
fabricasset
ad viam audacem
mortis professæ,
ratem,
quæ prima patefecit
sinus Ponti inhospitalis,
in perniciem Graium
et Barbarum !
Namque
et domus superbi Ætæ
luget,
et regna Peliæ
jacent
scelere Medeæ :
quæ, involvens modis variis
ingenium sævum,
explicuit illic fugam
per artus fratris,
infecit hic manus Peliadum
cæde patris.
Quid videtur tibi ?
« Hoc quoque
est insulsum, ais,
dictumque falso :
quia Minos longe vetustior
perdomuit classe
freta Ægea,
justoque exemplo
vindicavit impetum. »
Quid ergo
possum facere tibi,
lector Cato,
si nec fabellæ juvant te,
nec fabulæ ?

et dédaignes de lire
ce genre de badinages,
supporte *ce* petit-ouvrage
avec un-peu-de patience,
tandisque j'adoucis (cherche à dérider)
la sévérité de ton front :
Voilà-qu'Ésope s'avance
sur les cothurnes tout-nouveaux *pour lui*.
Plût-aux-dieux-que ni le pin
ne fût tombé (n'eût été abattu) jamais
par la hache thessalienne
sur le sommet de la forêt du-*mont*-Pélion,
ni qu'Argus, par l'assistance de-Pallas,
*n'*eût fabriqué
pour la voie hardie
d'une mort avouée (manifeste),
un vaisseau
qui le premier ouvrit (sillonna)
les mers du Pont inhospitalier,
pour la ruine des Grecs
et des Barbares !
Car
et le palais du superbe Éétès
pleure (est plongé dans le deuil),
et les royaumes de Pélias
sont gisants (détruits)
par le crime de Médée :
laquelle, enveloppant de formes variées
son génie cruel,
dégagea (assura) là *sa* fuite
à-l'aide des membres d'un frère,
souilla ici les mains des Péliades
du meurtre de *leur* père.
Que semble à toi ?
« Cela même
est sans-sel, dis-tu,
et dit (avancé) faussement :
puisque Minos beaucoup plus-ancien
dompta avec une flotte
les détroits (flots) Égéens,
et par un juste exemple
punit la violence *des Athéniens*. »
Quoi donc
puis-je faire pour toi,
lecteur Caton (qui fais le Caton),
si ni *mes* fables *ne* plaisent à toi,
ni *mes* récits-mythologiques (épiques) ?

Noli molestus esse omnino litteris,
Majorem exhibeant ne tibi molestiam.
Hoc illis dictum est qui, stulti etiam, nauseant, 25
Et, ut putentur sapere, cœlum vituperant.

FABULA VIII.

VIPERA ET LIMA.

Mordaciorem qui improbo dente appetit,
Hoc argumento se describi sentiat.
In officinam fabri venit Vipera.
Hæc, quum tentaret si qua res esset cibi[1],
Limam momordit. Illa contra contumax: 5
« Quid me, inquit, stulta, dente captas lædere,
Omne assuevi ferrum quæ corrodere? »

FABULA IX.

VULPES ET HIRCUS.

Homo in periclum simul ac venit callidus,
Reperire effugium quærit alterius malo.

et mes récits épiques? Montre un peu moins d'animosité contre les auteurs, si tu ne veux les voir t'accabler de leur ressentiment.

Ces vers s'adressent aux sots qui font les dédaigneux, et qui, pour se donner des airs d'hommes de goût, critiqueraient les œuvres des dieux eux-mêmes.

FABLE VIII.

LA VIPÈRE ET LA LIME.

Celui dont la dent méchante s'attaque à plus mordant que lui, pourra se reconnaître dans cet apologue.

Une vipère entra dans l'atelier d'un serrurier, et, cherchant à manger, elle se mit à mordre une lime; mais celle-ci, résistant à ses efforts, lui dit : « Insensée! pourquoi cherches-tu à m'entamer avec tes dents, moi accoutumée à ronger le fer le plus dur?

FABLE IX.

LE RENARD ET LE BOUC.

Un homme adroit se trouve-t-il en péril? il cherche à s'en tirer aux dépens d'autrui.

Noli esse
omnino molestus litteris,
ne exhibeant
majorem molestiam tibi.
Hoc dictum est illis
qui, etiam stulti,
nauseant,
et, ut putentur sapere,
vituperant cœlum.

Ne-veuille-pas être
tout-à-fait importun aux lettres,
de peur qu'elles ne montrent (causent)
une plus-grande importunité à toi.
Ceci est dit pour ceux
qui, même sots (quoique sots),
ont-des-nausées (font les dédaigneux),
et, afin qu'ils soient pensés avoir-du-goût,
critiquent le ciel *même*.

FABULA VIII.

VIPERA ET LIMA.

Qui appetit
dente improbo
mordaciorem,
sentiat se describi
hoc argumento.
Vipera venit
in officinam fabri.
Hæc, quum tentaret
si qua res cibi esset,
momordit limam.
Illa contra contumax :
« Stulta, inquit,
quid captas
lædere dente
me, quæ assuevi
corrodere omne ferrum? »

FABLE VIII.

LA VIPÈRE ET LA LIME.

Que celui-qui cherche-à-blesser
d'une dent méchante
un plus-mordant,
comprenne soi être désigné
par cette fable.
Une vipère vint (entra)
dans l'atelier d'un forgeron.
Celle-ci, comme elle tâtait
si quelque chose de nourriture était *là*,
mordit une lime.
Celle-là de-son-côté résistant :
« Insensée, dit-elle,
pourquoi cherches-tu
à blesser de ta dent
moi, qui ai-coutume
de ronger tout (toute sorte de) fer? »

FABULA IX.

VULPES ET HIRCUS.

Simul ac homo callidus
venit in periclum,
quærit reperire effugium
malo alterius.

FABLE IX.

LE RENARD ET LE BOUC.

Dès qu'un homme habile
est venu (tombé) en péril,
il cherche à trouver un moyen-de-fuir
au détriment d'autrui.

Quum decidisset Vulpes in puteum inscia,
Et altiore clauderetur margine,
Devenit Hircus sitiens in eumdem locum; 5
Simul rogavit esset an dulcis liquor
Et copiosus. Illa, fraudem moliens:
« Descende, amice : tanta bonitas est aquæ,
Ut non voluptas satiari possit mea. »
Immisit se barbatus. Tum Vulpecula 10
Evasit puteo, nixa celsis cornibus,
Hircumque clauso liquit hærentem vado.

FABULA X.

DE VITIIS HOMINUM.

Peras imposuit Jupiter nobis duas [1] :
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.
Hac re videre nostra mala non possumus;
Alii simul delinqunt, censores sumus. 5

Un renard s'était laissé tomber par mégarde dans un puits, et y était retenu par la hauteur de la margelle. Un bouc vint au même endroit pour apaiser sa soif, et lui demanda si l'eau était bonne et abondante; et lui, méditant sa ruse : « Descends, ami, lui dit-il, elle est si douce, j'éprouve tant de plaisir à en boire, que je ne puis m'en rassasier. » Le bouc à la longue barbe se précipite ; alors, grimpant sur ses cornes élevées, le renard sort du puits, et y laisse captif son malheureux compagnon.

FABLE X.

SUR LES DÉFAUTS DES HOMMES.

Jupiter nous a tous chargés d'une besace : il a fait la poche de devant pour nos défauts, et celle de derrière pour les défauts d'autrui.

Voilà pourquoi nous ne pouvons voir nos vices; mais notre voisin commet-il une faute? soudain nous faisons les censeurs.

Quum vulpes
decidisset inscia
in puteum,
et clauderetur
margine altiore,
hircus sitiens
devenit in eumdem locum;
simul rogavit an liquor
esset dulcis et copiosus.
Illa, moliens fraudem :
« Descende, amice :
bonitas aquæ est tanta,
ut mea voluptas
non possit satiari. »
Barbatus immisit se.
Tum vulpecula
evasit puteo,
nixa celsis cornibus,
liquitque hircum
hærentem vado clauso.

Comme un renard
était tombé ne-sachant-pas (par mégarde)
dans un puits,
et qu'il était enfermé
par le bord trop-élevé,
un bouc ayant-soif
vint dans le même endroit;
en-même-temps il demanda si l'eau
était douce et copieuse.
Celui-ci, méditant une ruse :
« Descends, ami :
la bonté de l'eau est si-grande,
que mon plaisir
ne peut s'*en* rassasier. »
Le barbu précipita soi dans *le puits*.
Alors le rusé-renard
sortit du puits,
s'étant appuyé sur les hautes cornes *du* [*bouc*,
et laissa le bouc
attaché (enfoncé) dans *ce* puits fermé.

FABULA X.

DE VITIIS HOMINUM.

Jupiter imposuit nobis
duas peras :
dedit post tergum
repletam vitiis propriis,
suspendit ante pectus
gravem alienis.
Hac re
non possumus
videre nostra mala;
simul alii delinquunt,
sumus censores.

FABLE X.

SUR LES DÉFAUTS DES HOMMES.

Jupiter a imposé à nous
deux poches-de-besace :
il donna (plaça) derrière le dos
l'une remplie de *nos* défauts propres,
et suspendit devant *notre* poitrine
l'autre lourde des *défauts* d'-autrui.
Par cette chose (disposition)
nous ne pouvons
voir nos vices;
dès-que les autres faillissent,
nous sommes *leurs* censeurs.

FABULA XI.

FUR ARAM COMPILANS.

Lucernam Fur accendit ex ara Jovis,
Ipsumque compilavit ad lumen suum.
Qui sacrilegio onustus quum discederet,
Repente vocem sancta misit religio[1] :
« Malorum quamvis ista fuerint munera, 5
Mihique invisa, ut non offendar surripi,
Tamen, sceleste, spiritu culpam lues,
Olim quum adscriptus venerit pœnæ dies[2].
Sed ne ignis noster facinori præluceat,
Per quem verendos excolit pietas deos, 10
Veto esse tale luminis commercium. »
Ita hodie nec lucernam de flamma deum,
Nec de lucerna fas est accendi sacrum.
Quot res contineat hoc argumentum utiles,
Non explicabit alius quam qui repperit. 15
Significat primo, sæpe, quos ipse alueris,

FABLE XI.

LE VOLEUR PILLANT UN AUTEL.

Un voleur alluma sa lampe à l'autel de Jupiter, et pilla le temple du dieu à la lueur de la lumière qu'il y avait dérobée. Il se retirait chargé de son butin sacrilége, quand la divinité fit soudain entendre sa voix sainte. « C'étaient des pervers qui m'avaient offert ces présents : ils me sont odieux, et je regrette peu de me les voir ravir ; sache toutefois, infâme scélérat, que tu paieras de la vie ton forfait, quand viendra le jour du châtiment marqué par les destins. Mais, pour qu'à l'avenir ce feu, que la piété se plaît à entretenir par respect pour la majesté des dieux, n'éclaire plus d'autres forfaits, j'ordonne de le mettre désormais hors des atteintes des profanes. » Aussi de nos jours n'est-il plus permis de prendre de la flamme aux autels, ni d'allumer le feu sacré avec le feu des mortels.

Nul autre que l'auteur de cette fable ne saura mettre dans leur jour les utiles leçons qu'elle renferme. Elle montre d'abord que souvent ceux que nous avons élevés deviennent nos plus grands en-

ULA XI.

PILANS ARAM.

endit lucernam
ris,
que ipsum
umen.
discederet
crilegio,
ncta religio
m :
s ista munera
lorum,
mihi,
endar
men, sceleste,
m spiritu,
n venerit
iptus pœnæ.
ster ignis,
pietas
s verendos,
facinori,
ommercium
se. »
fas est
am accendi
deum,
m
.
uam qui repperit
cabit
tiles
entum contineat.
primo,
alueris,

FABLE XI.

LE VOLEUR PILLANT UN AUTEL.

Un voleur alluma un flambeau
à l'autel de Jupiter,
et pilla *le dieu* lui-même
à sa *propre* lumière.
Comme il se retirait
chargé d'un butin-sacrilége,
tout-à-coup la sainte religion (la divinité)
envoya (fit entendre) *ces* paroles :
« Quoique ces présents
aient été *ceux* de méchants,
et *qu'ils soient* odieux à moi,
de-telle-sorte-que je ne sois pas offensé
*eux m'*être dérobés, cependant, scélérat,
tu paieras *ton* forfait de la vie,
quand un jour viendra
le jour assigné pour le châtiment.
Mais de peur que notre feu,
moyennant lequel la piété
honore les dieux augustes,
n'éclaire *désormais* le crime,
je défends qu'un tel commerce
de lumière soit. »
Ainsi aujourd'hui il *n'*est permis
ni qu'un flambeau soit allumé
à la flamme des dieux,
ni *qu'*un *feu* sacré
soit allumé à un flambeau *mortel.*
Un autre que *celui* qui *l'*a trouvé
n'expliquera pas
combien de choses utiles
cet apologue contient.
Il signifie d'abord,
ceux-que tu auras nourris

Tibi inveniri maxime contrarios.
Secundo ostendit scelera non ira deum,
Fatorum dicto sed puniri tempore.
Novissime interdicit ne cum malefico
Usum bonus consociet ullius rei.

FABULA XII.

HERCULES ET PLUTUS.

Opes invisæ merito sunt forti viro,
Quia dives arca veram laudem intercipit.
Cœlo receptus propter virtutem Hercules,
Quum gratulantes persalutasset deos,
Veniente Pluto, qui Fortunæ est filius,
Avertit oculos. Causam quæsivit pater[1]:
« Odi, inquit, illum, quia malis amicus est,
Simulque objecto cuncta corrumpit lucro. »

FABULA XIII.

CAPELLÆ ET HIRCI.

Barbam Capellæ quum impetrassent ab Jove,

nemis; en second lieu, elle fait voir que le courroux des dieux peut ne pas punir le crime sur-le-champ, mais que le châtiment arrive au temps fixé par le destin; enfin, elle interdit aux gens de bien tout rapport avec les méchants.

FABLE XII.

HERCULE ET PLUTUS.

C'est avec raison que l'homme de cœur méprise les richesses; car un coffre-fort est le tombeau du vrai mérite.

Quand Hercule fut admis dans le céleste séjour en récompense de son courage, il salua les dieux venus pour le féliciter; mais, à l'approche de Plutus, le fils de la Fortune, il détourna les yeux. Son père lui en demanda la raison : « Je le hais, répondit-il, parce qu'il est l'ami des méchants, et qu'il corrompt tous les hommes par l'appât du gain. »

FABLE XIII.

LES CHÈVRES ET LES BOUCS.

Les chèvres avaient obtenu de Jupiter la faveur de porter de la

inveniri sæpe
maxime contrarios tibi.
Secundo ostendit
scelera non puniri
ira deum,
sed tempore dicto
fatorum.
Novissime interdicit
ne bonus
consociet usum ullius rei
cum malefico.

être trouvés souvent
le plus contraires (nuisibles) à toi.
En-second-lieu il montre
les crimes n'être pas punis
par le courroux des dieux,
mais au temps assigné
des destins (par les destins)
Enfin il empêche
que l'*homme*-de-bien
n'associe l'usage d'aucune chose
avec le méchant.

FABULA XII.

HERCULES ET PLUTUS.

Opes sunt merito
invisæ viro forti,
quia dives arca
intercipit laudem veram.
Quum Hercules,
receptus cœlo
propter virtutem,
persalutasset
deos gratulantes, Pluto,
qui est filius Fortunæ,
veniente,
avertit oculos.
Pater quæsivit causam :
« Odi illum, inquit,
quia est amicus malis,
simulque corrumpit cuncta
lucro objecto. »

FABLE XII.

HERCULE ET PLUTUS.

Les richesses sont avec-raison
odieuses à l'homme de-cœur,
parce qu'un riche coffre-fort
intercepte (tue) le mérite véritable.
Comme Hercule,
reçu dans le ciel
à cause de *son* courage,
saluait-jusqu'au-dernier
les dieux qui-*le*-félicitaient, Plutus,
qui est le fils de la Fortune,
venant *auprès de lui*,
il détourna les yeux.
Son père *en* demanda la cause :
« Je hais celui-ci, dit-il,
parce qu'il est ami aux méchants,
et *qu*'en-même-temps il corrompt tout
par le gain offert (qu'il offre). »

FABULA XIII.

CAPELLÆ ET HIRCI.

Quum capellæ
impetrassent ab Jove
barbam,

FABLE XIII.

LES CHÈVRES ET LES BOUCS.

Comme les chèvres
avaient obtenu de Jupiter
de la barbe,

Hirci mœrentes indignari cœperunt
Quod dignitatem feminæ æquassent suam.
« Sinite, inquit, illas gloria vana frui,
Et usurpare vestri ornatum muneris, 5
Pares dum non sint vestræ fortitudini. »
Hoc argumentum monet ut sustineas tibi
Habitu esse similes qui sunt virtute impares.

FABULA XIV.

GUBERNATOR ET NAUTÆ.

Quum de fortunis quidam quererentur suis,
Æsopus finxit consolandi gratia :
« Vexata sævis navis tempestatibus,
Inter vectorum lacrymas et mortis metum,
Faciem ad serenam subito mutato die, 5
Ferri secundis tuta cœpit flatibus,
Nimiaque Nautas hilaritate extollere.
Factus periclo tum Gubernator sophus[1] :
« Parce gaudere oportet, et sensim queri,
Totam quia vitam miscet dolor et gaudium. » 10

barbe; les boucs indignés se plaignirent en voyant leurs femelles partager les insignes de leur dignité. « Laissez-les, leur répondit le dieu, laissez-les jouir de ce vain avantage, et usurper cet ornement de votre sexe, pourvu que leur force n'égale pas la vôtre. »

Cette fable nous conseille de voir sans jalousie des hommes qui nous sont inférieurs en mérite nous ressembler à l'extérieur

FABLE XIV.

LE PILOTE ET LES MATELOTS.

Ésope entendant quelques personnes se plaindre de leurs malheurs, imagina, pour les consoler, cet apologue :

Un navire était battu par une furieuse tempête; les passagers en larmes n'attendaient plus que la mort, quand soudain le temps change, la sérénité renaît, et le vaisseau hors de danger est poussé par des vents favorables. Les matelots s'abandonnent aux transports d'une joie sans bornes. Mais le pilote, rendu sage par le péril, leur dit : « Il faut être modéré dans la joie comme dans la peine; car la vie tout entière est un mélange de douleurs et de plaisirs. »

hirci mœrentes
cœperunt indignari
quod feminæ
æquassent
suam dignitatem.
« Sinite
illas frui vana gloria,
inquit,
et usurpare ornatum
vestri muneris,
dum non sint pares
vestræ fortitudini. »
Hoc argumentum monet
ut sustineas
qui sunt impares virtute
esse similes tibi habitu.

les boucs chagrins
commencèrent à s'indigner
de ce que *leurs* femelles
eussent égalé
leur dignité.
« Permettez
elles jouir d'une vaine gloire,
dit *le Dieu*,
et usurper l'ornement
de votre charge (sexe),
pourvu qu'elles ne soient pas égales
à votre courage. »
Ce sujet *t'*avertit
que tu supportes (de supporter)
ceux-qui *te* sont inférieurs par le mérite
être semblables à toi par l'extérieur.

FABULA XIV.

GUBERNATOR ET NAUTÆ.

Quum quidam
quererentur
de suis fortunis,
Æsopus, gratia consolandi,
finxit :
Navis vexata
sævis tempestatibus,
inter lacrymas
et metum mortis
vectorum,
die mutato subito
ad faciem serenam,
cœpit ferri tuta
flatibus secundis,
et extollere nautas
hilaritate nimia.
Tum gubernator
factus sophus periclo :
« Oportet gaudere parce,
et queri sensim,
quia dolor et gaudium
miscet vitam totam. »

FABLE XIV.

LE PILOTE ET LES MATELOTS.

Comme quelques *hommes*
se plaignaient
de leur fortune,
Ésope, en vue de *les* consolèr,
imagina *cette fable :*
Un vaisseau tourmenté
par de cruelles tempêtes,
au-milieu des larmes
et de la crainte de la mort
des passagers,
le jour étant changé tout-à-coup
vers un aspect serein,
commença à être porté (poussé) en-sûreté
par des souffles favorables,
et à exalter les matelots
par une allégresse excessive.
Alors le pilote
rendu sage par le péril :
« Il faut se réjouir avec-modération,
et se plaindre peu-à-peu (avec prudence),
parce que la douleur et la joie
mélangent (se partagent) la vie entière. »

FABULA XV.

HOMO ET COLUBRA.

Qui fert malis auxilium, post tempus dolet.
Gelu rigentem quidam Colubram sustulit,
Sinuque fovit, contra se ipse misericors :
Namque ut refecta est, necuit hominem protinus.
Hanc alia quum rogaret causam facinoris, 5
Respondit : « Ne quis discat prodesse improbis. »

FABULA XVI.

VULPES ET DRACO [1].

Vulpes cubile fodiens dum terram eruit,
Agitque plures altius cuniculos,
Pervenit ad Draconis speluncam ultimam,
Custodiebat qui thesauros abditos.
Hunc simul adspexit : « Oro ut imprudentiæ 5
Des primum veniam; deinde, si pulchre vides
Quam non conveniens aurum sit vitæ meæ,
Respondeas clementer. Quem fructum capis

FABLE XV.

L'HOMME ET LA COULEUVRE.

Qui porte secours aux méchants, finit toujours par s'en repentir.

Un homme ramassa une couleuvre toute roide de froid, et la réchauffa dans son sein ; mais sa pitié lui coûta cher ; car à peine fut-elle ranimée, qu'elle lui donna la mort. Une de ses compagnes lui demandant le motif de ce crime : « C'est, répondit-elle, afin qu'on sache qu'il ne faut point obliger les méchants. »

FABLE XVI.

LE RENARD ET LE DRAGON.

Un renard, se creusant un terrier, rejetait la terre au dehors et perçait plusieurs galeries souterraines, lorsqu'il rencontra une caverne profonde où un dragon gardait des trésors enfouis. Dès qu'il l'aperçut : « Je t'en conjure, lui dit-il, pardonne d'abord à mon ignorance; puis, comme tu vois combien l'or serait inutile à mon existence, réponds-moi sans courroux. Quel fruit retires-tu de tes

FABULA XV.

HOMO ET COLUBRA.

Qui fert auxilium malis,
dolet post tempus.
Quidam sustulit colubram
rigentem gelu,
fovitque sinu,
misericors ipse contra se :
namque ut refecta est,
necuit hominem protinus.
Quum alia rogaret hanc
causam facinoris,
respondit :
« Ne quis discat
prodesse improbis. »

FABLE XV.

L'HOMME ET LA COULEUVRE.

Celui-qui porte secours aux méchants,
en souffre après *un certain* temps.
Un *homme* releva (ramassa) une couleuvre
roide de froid,
et *la* réchauffa dans *son* sein,
étant miséricordieux lui-même contre lui:
car dès qu'elle fut ranimée,
elle tua l'homme sur-le-champ.
Comme une autre interrogeait celle-ci
sur la cause de *ce* crime,
elle répondit :
« *C'est* de peur que quelqu'un n'apprenne
à être-utile aux méchants. »

FABULA XVI.

VULPES ET DRACO.

Vulpes,
dum fodiens cubile
eruit terram,
agitque altius
plures cuniculos,
pervenit
ad spelunсam ultimam
draconis
qui custodiebat
thesauros abditos.
Simul adspexit hunc :
« Oro primum
ut des veniam
imprudentiæ ;
deinde, si vides pulchre
quam aurum
non sit conveniens
meæ vitæ,
respondeas clementer.
Quem fructum capis

FABLE XVI.

LE RENARD ET LE DRAGON.

Un renard,
tandis que creusant une tanière
il jette-au-dehors la terre,
et pousse plus-profondément
plusieurs galeries-souterraines,
parvint
à la caverne extrême (au fond de, etc.)
d'un dragon
qui gardait
des trésors cachés (enfouis).
Dès-qu'il aperçut celui-ci :
« Je *te* prie d'abord, *dit-il*,
que tu accordes le pardon
à *mon* imprudence ;
ensuite, si tu vois parfaitement
combien l'or
n'est pas convenable (convient peu)
à ma vie,
que tu *me* répondes avec-douceur.
Quel fruit prends-tu (retires-tu)

Hoc ex labore ? quodve tantum est præmium,
Ut careas somno, et ævum in tenebris exigas ? 10
— Nullum, inquit ille; verum hoc a summo mihi
Jove attributum est. — Ergo nec sumis tibi,
Nec ulli donas quidquam ? — Sic fatis placet.
— Nolo irascaris, libere si dixero :
Dis est iratis natus, qui similis tibi. » 15
Abiturus illuc quo priores abierunt,
Quid mente cæca miserum torques spiritum ?
Tibi dico, avare, gaudium heredis tui,
Qui thure Superos, ipse te fraudas cibo;
Qui tristis audis musicum citharæ sonum; 20
Quem tibiarum macerat jucunditas;
Obsoniorum pretia cui gemitum exprimunt;
Qui, dum quadrantes[1] aggeras patrimonio,
Cœlum fatigas sordido perjurio;
Qui circumcidis omnem impensam funeris, 25
Libitina[2] ne quid de tuo faciat lucri.

peines ? ou quelle magnifique récompense reçois-tu donc pour te priver ainsi de sommeil, et passer ta vie dans les ténèbres ? — Aucune, répondit-il; c'est seulement un dépôt que m'a confié le grand Jupiter. — Et tu n'en prends rien pour toi, tu n'en fais part à personne ? — Non, c'est la volonté du destin. — Eh bien, je t'en prie, ne t'irrite pas si je te parle avec franchise : il est né avec la malédiction des dieux, celui qui te ressemble. »

O toi, qui dois retourner où sont allés tes pères, quel est ton aveuglement, de tourmenter ainsi ta misérable vie ? C'est à toi que je parle, avare, toi qui fais la joie de ton héritier, toi qui refuses l'encens aux dieux et les aliments à toi-même, toi qu'attristent les accords mélodieux de la lyre, et dont la douce harmonie des flûtes dessèche le cœur. Le prix des vivres te fait pousser des gémissements, et, pour ajouter quelques deniers à tes richesses, tu fatigues le ciel de parjures sordides; enfin tu vas jusqu'à retrancher sur les frais de tes funérailles, dans la crainte que Libitine ne fasse quelque gain sur toi.

ex hoc labore?
quodve præmium
tantum est,
ut careas somno,
et exigas ævum
in tenebris?
— Nullum,
inquit ille;
verum hoc
attributum est mihi
a summo Jove.
— Ergo nec sumis tibi,
nec donas ulli quidquam?
— Sic placet fatis
— Nolo irascaris,
si dixero libere :
qui similis tibi,
natus est dis iratis. »
Abiturus illuc
quo priores abierunt,
quid mente cæca
torques miserum spiritum?
Dico tibi, avare,
gaudium tui hæredis,
qui fraudas Superos thure,
te ipse cibo;
qui tristis audis
sonum musicum citharæ;
quem jucunditas tibiarum
macerat;
cui pretia obsoniorum
exprimunt gemitum;
qui, dum aggeras
quadrantes patrimonio,
fatigas cœlum
perjurio sordido;
qui circumcidis
omnem impensam funeris,
ne Libitina
faciat quid lucri
de tuo.

de ce travail?
ou quelle récompense
si-grande est *à toi*,
pour que tu te prives de sommeil,
et *que* tu passes *ta* vie
dans les ténèbres?
— Aucune,
dit celui-ci;
mais cela
a été assigné à moi
par le grand Jupiter.
— Ainsi-donc ni tu *ne* prends pour toi,
ni tu *ne* donnes à aucun rien *de ce trésor?*
— Ainsi il plaît aux destins.
— Je ne-veux-pas que tu te fâches,
si je *te* parle franchement :
celui-qui *est* semblable à toi,
est né *avec* les dieux irrités. »
Toi qui-dois-t'en aller là
où les plus-anciens *que toi* s'en sont allés,
pourquoi, par un esprit aveugle,
tourmentes-tu *ta* misérable vie?
Je *le* dis à toi, avare,
toi, la joie de ton héritier,
qui prives les dieux d'encens,
et te *prives* toi-même de nourriture;
qui triste entends
le son harmonieux de la lyre;
toi que le charme (l'harmonie) des flûtes
fait-maigrir;
à qui les prix des provisions
expriment (arrachent) un gémissement;
qui, tandis que tu amoncelles
des quarts-d'as sur *ton* patrimoine,
fatigues le ciel
par un parjure sordide;
qui retranches (rognes)
toute la dépense de *tes* funérailles,
de peur que Libitine
ne fasse quelque-chose de (quelque) gain
sur ton *bien*.

PHÆDRUS.

Quid judicare cogitet livor modo,
Licet dissimulet, pulchre tamen intelligo.
Quidquid putabit esse dignum memoriæ,
Æsopi dicet : si quid minus arriserit,
A me contendet fictum quovis pignore. 5
Quem volo refelli jam nunc responso meo :
Sive hoc ineptum, sive laudandum est opus,
Invenit ille, nostra perfecit manus.
Sed exsequamur cœptum propositi ordinem.

FABULA XVII.

NAUFRAGIUM SIMONIDIS [1].

Homo doctus in se semper divitias habet.
Simonides, qui scripsit egregium melos,
Quo paupertatem sustineret facilius,
Circumire cœpit urbes Asiæ[2] nobiles,
Mercede accepta laudem victorum canens. 5
Hoc genere quæstus postquam locuples factus est,

PHÈDRE.

Quel jugement l'envie songe-t-elle à porter sur cet ouvrage? Bien qu'elle dissimule encore, je le prévois clairement. Tout ce qu'elle jugera digne de vivre dans la postérité, elle l'attribuera à Ésope ; si quelque endroit lui sourit moins, elle fera telle gageure qu'on voudra, que j'en suis l'auteur. Je veux dès à présent repousser ses calomnies par ma réponse : Que cet ouvrage soit ridicule ou qu'il mérite des éloges, Ésope en fut l'inventeur, moi, j'y ai mis la dernière main. Mais poursuivons le plan que nous avons adopté.

FABLE XVII.

NAUFRAGE DE SIMONIDE.

L'homme de talent porte en tout temps ses richesses avec lui.

Simonide, auteur de beaux chants lyriques, pour supporter plus facilement les rigueurs de la pauvreté, se mit à parcourir les villes les plus célèbres de l'Asie, chantant, moyennant récompense, les louanges des athlètes vainqueurs. Devenu riche par ce-

PHÆDRUS.

Licet dissimulet,
intelligo tamen pulchre
quid livor cogitet
judicare modo.
Dicet Æsopi
quidquid putabit
esse dignum memoriæ :
si quid arriserit minus,
contendet quovis pignore
fictum a me.
Volo quem refelli jam nunc
meo responso :
sive hoc opus ineptum,
sive laudandum est,
ille invenit,
nostra manus perfecit.
Sed exsequamur
ordinem cœptum propositi.

PHÈDRE.

Quoiqu'elle dissimule,
je comprends cependant parfaitement
quelle-chose l'envie songe
à juger tout-à-l'heure *sur ces fables*.
Elle dira *être* d'Ésope
tout-ce-qu'elle pensera
être digne de mémoire :
si quelque *endroit lui* a souri moins,
elle soutiendra sous tel gage que-ce-soit
cet endroit avoir été imaginé par moi.
Je veux elle être réfutée dès à-présent
par ma réponse :
soit-que cet ouvrage *soit* absurde,
soit-qu'il soit devant-être-loué,
celui-là (Ésope) *l'a* inventé,
notre (ma) main *l'a* perfectionné.
Mais poursuivons
l'ordre entrepris (adopté) de *notre* plan.

FABULA XVII.

NAUFRAGIUM SIMONIDIS.

Homo doctus
habet semper in se divitias.
Simonides, qui scripsit
melos egregium,
quo sustineret facilius
paupertatem,
cœpit circumire
urbes nobiles Asiæ,
canens laudem victorum
mercede accepta.
Postquam
factus est locuples

FABLE XVII.

NAUFRAGE DE SIMONIDE.

L'homme instruit
a toujours en soi *ses* richesses.
Simonide, qui écrivit
des chants-lyriques remarquables,
afin qu'il supportât plus-facilement
la pauvreté,
se-mit-à parcourir
les villes célèbres de l'Asie,
chantant l'éloge des *athlètes* vainqueurs
moyennant une récompense reçue.
Après que
il fut devenu riche

Redire in patriam voluit (cursu pelagio)
(Erat autém, ut aiunt, natus in Ceā insulā) :
Ascendit navem, quam tempestas horrida,
Simul et vetustas medio dissolvit mari. 10
Hi zonas, illi res pretiosas colligunt,
Subsidium vitæ. Quidam curiosior :
« Simonide, tu ex opibus nil sumis tuis?
— Mecum, inquit, mea sunt cuncta[1]. » Tunc pauci enātant,
Quia plures onere degravati perierant. 15
Prædones adsunt; rapiunt quod quisque extulit;
Nudos relinquunt. Forte Clazomenæ[2] prope,
Antiqua fuit urbs, quam petierunt naufragi.
Hic litterarum quidam studio deditus,
Simonidis qui sæpe versus legerat, 20
Eratque absentis admirator maximus,
Sermone ab ipso cognitum cupidissime
Ad se recepit; veste, nummis, familia
Hominem exornavit. Ceteri tabulam suam[3]
Portant, rogantes victum : quos casu obvios 25
Simonides ut vidit : « Dixi, inquit, mea
Mecum esse cuncta; vos quod rapuistis perit. »

genre d'industrie, il se résolut à traverser la mer pour revoir sa patrie : il était né, dit-on, dans l'île de Céos. Il s'embarqua; mais le vaisseau, déjà vieux, fut brisé en pleine mer par la fureur de la tempête. Aussitôt les passagers de rassembler qui leur argent, qui leurs effets les plus précieux, pour subvenir à leurs besoins. « Et toi, Simonide, lui dit l'un d'entre eux, plus curieux que les autres, n'emportes-tu rien de tes richesses? — J'ai tout avec moi, répondit-il. » Un petit nombre seulement se sauva à la nage : la plupart, accablés sous leur faix, avaient péri dans les flots. Des voleurs se présentent, leur enlèvent tout ce qu'ils ont sauvé, et les laissent après les avoir dépouillés. Dans le voisinage se trouvait par hasard Clazomène, ville ancienne; les naufragés s'y rendirent. Là, un studieux ami des lettres, qui souvent avait lu les poésies de Simonide, et qui, bien qu'il ne l'eût jamais vu, était le plus passionné de ses admirateurs, le reconnut à sa conversation même, et s'empressa de le recueillir chez lui; vêtements, argent, esclaves, il se plut à lui tout prodiguer. Quant aux autres, ils allèrent mendier leur vie, portant le tableau de leur naufrage. Le hasard les ayant amenés auprès de Simonide : « Ne vous avais-je pas dit, s'écria-t-il en les voyant, que j'avais avec moi toute ma fortune? Vous, tout ce que vous aviez emporté, vous l'avez perdu. »

hoc genere quæstus,
voluit redire in patriam
cursu pelagio :
(erat autem, ut aiunt,
natus in insula Cea).
Ascendit navem,
quam tempestas horrida,
et simul vetustas
dissolvit medio mari.
Hi colligunt zonas,
illi res pretiosas,
subsidium vitæ.
Quidam curiosior :
« Simonide,
tu sumis nil ex tuis opibus?
— Cuncta mea
sunt mecum, inquit. »
Tunc pauci enatant,
quia plures
perierant degravati onere.
Prædones adsunt;
rapiunt
quod quisque extulit;
relinquunt nudos.
Forte urbs antiqua,
Clazomenæ, fuit prope,
quam naufragi petierunt.
Hic quidam
deditus studio litterarum,
qui legerat sæpe
versus Simonidis,
eratque
maximus admirator
absentis,
recepit ad se
cupidissime
cognitum ab sermone ipso;
exornavit hominem
veste, nummis, familia.
Ceteri, rogantes victum,
portant suam tabulam :
ut Simonides vidit quos
obvios casu :
« Dixi cuncta mea
esse mecum, inquit;
vos, quod rapuistis
perit. »

par ce genre de profit,
il voulut retourner dans *sa* patrie
par une course maritime (par mer) :
(or il était, comme l'on dit,
né dans l'île de Cée).
Il monta *sur* un vaisseau,
qu'une tempête horrible,
et en-même-temps *sa* vétusté
mit-en-pièces au milieu-de la mer.
Ceux-ci rassemblent *leurs* ceintures,
ceux-là *leurs* effets précieux,
soutien *futur* de *leur* vie.
Un plus-curieux *que les autres* :
« Simonide, *dit-il*,
tu ne prends rien de tes richesses?
— Tous mes *biens*
sont avec-moi, dit-il. »
Alors peu échappent-à-la-nage,
parce que la plupart *d'entre eux*
avaient péri accablés par *leur* fardeau.
Des voleurs se-présentent;
ils ravissent
ce-que chacun a emporté;
ils laissent *eux* nus (dépouillés).
Par hasard une ville antique,
Clazomène, était auprès (voisine de là),
laquelle les naufragés gagnèrent.
Là un *homme*
adonné à l'étude des lettres,
qui avait lu souvent
les vers de Simonide,
et était
très-grand admirateur
de *lui* absent,
recueillit chez lui
avec-beaucoup-d'empressement
lui reconnu par *sa* conversation même;
il orna (pourvut) l'homme (le poëte)
d'habits, d'argent, d'esclaves.
Les autres, demandant *leur* nourriture,
portent leur tableau *de naufrage* :
dès que Simonide vit eux
venant-à-*sa*-rencontre par aventure :
« J'ai dit que tous mes *biens*
étaient avec-moi, dit-il;
vous, ce-que vous avez enlevé (sauvé)
a péri (est perdu). »

FABULA XVIII.

MONS PARTURIENS.

Mons parturibat, gemitus immanes ciens;
Eratque in terris maxima exspectatio :
At ille murem peperit. Hoc scriptum est tibi,
Qui, magna quum minaris, extricas[1] nihil.

FABULA XIX.

FORMICA ET MUSCA.

Formica et Musca contendebant acriter
Quæ pluris esset. Musca sic cœpit prior :
« Conferre nostris tu potes te laudibus?
Ubi immolatur[2], exta prægusto Deum,
Moror inter aras, templa perlustro omnia ; 5
In capite regis sedeo, quum visum est mihi;
Et matronarum casta delibo oscula ;
Nihil laboro, atque optimis rebus fruor.
Quid horum simile tibi contingit, rustica?
— Est gloriosus sane convictus Deum. 10

FABLE XVIII.

LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE.

Une montagne en mal d'enfant poussait d'effroyables gémissements; le monde s'attendait à quelque merveille : elle accoucha d'une souris. Ce mot s'adresse à vous, qui faites de magnifiques promesses, et ne tenez rien.

FABLE XIX.

LA FOURMI ET LA MOUCHE.

La fourmi et la mouche contestaient vivement de leur mérite. La mouche se mit à dire la première : « Peux-tu bien te comparer à moi? Immole-t-on une victime, je goûte la première ses entrailles ; je vis au milieu des autels; je voltige de temple en temple; et, quand bon me semble, je me pose sur la tête des rois. Je ravis de doux baisers aux lèvres chastes des dames. Je ne me donne aucune peine, et je jouis des plus grands biens. T'arrive-t-il rien de comparable, misérable habitante des champs? — Il est glorieux, je l'avoue, de prendre part aux festins des dieux; mais pour celui qu'ils y

FABULA XVIII.

MONS PARTURIENS.

Mons parturibat,
ciens gemitus immanes;
maximaque exspectatio
erat in terris :
at ille peperit murem.
Hoc scriptum est tibi
qui, quum minaris
magna,
extricas nihil.

FABLE XVIII.

LA MONTAGNE EN-MAL-D'ENFANT.

Une montagne était-en-mal-d'enfant,
poussant des gémissements effroyables;
et une très-grande attente
était sur les terres (la terre) :
or celle-ci enfanta une souris.
Ceci a été écrit pour toi
qui, lorsque tu menaces (promets)
de grandes *choses*,
ne tires *de ton fonds* (ne produis) rien.

FABULA XIX.

FORMICA ET MUSCA.

Formica et musca
contendebant acriter
quæ esset pluris.
Musca cœpit sic prior :
« Tu potes conferre te
nostris laudibus?
Ubi immolatur,
prægusto exta
deum,
moror inter aras,
perlustro omnia templa;
sedeo in capite regis,
quum visum est mihi,
et delibo
casta oscula matronarum;
laboro nihil,
atque fruor optimis rebus.
Quid simile horum
contingit tibi, rustica?
— Sane convictus deum
est gloriosus,

FABLE XIX.

LA FOURMI ET LA MOUCHE.

La fourmi et la mouche
disputaient vivement
laquelle était d'un plus-grand *prix*.
La mouche commença ainsi la première :
« Toi, peux-tu comparer toi
à nos (à mon) mérites?
Quand il est-fait-un-sacrifice,
je goûte-la-première les entrailles
des dieux (offertes aux dieux),
je séjourne (je vis) au-milieu des autels,
je parcours tous les temples;
je m'assieds (je me pose) sur la tête du roi,
quand il a paru (il paraît) *bon* à moi,
et je cueille
les chastes baisers des dames;
je ne travaille (fais) rien,
et je jouis des meilleurs biens.
Quoi *de* semblable à ces *avantages*
arrive à toi, habitante-des-champs?
— Sans-doute l'état-de-convive des dieux
est glorieux,

Sed illi qui invitatur, non qui invisus est.
Aras frequentas! nempe abigeris quo venis.
Reges commemoras et matronarum oscula!
Superba jactas, tegere quod debet pudor.
Nihil laboras! ideo, quum opus est, nil habes. 15
Ego granum in hiemem quum studiose congero,
Te circa murum video pasci stercore.
Æstate me lacessis : cur bruma siles?
Mori contractam quum te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumem domus. 20
Satis profecto rettudi superbiam. »
Fabella talis hominum discernit notas [1] :
Eorum qui se falsis ornant laudibus,
Et quorum virtus exhibet solidum decus.

FABULA XX.

SIMONIDES A DIIS SERVATUS.

Quantum valerent inter homines litteræ,

invitent, et non pour l'importun parasite. Tu hantes les autels! mais dès qu'on t'y aperçoit, on te chasse. Tu me parles de rois, de baisers ravis aux dames! insensée, tu te vantes avec orgueil de ce que, par pudeur, tu devrais cacher. Tu ne travailles pas! et voilà pourquoi, quand le besoin te presse, tu n'as rien. Pour moi, tandis qu'à force de fatigues je remplis mes greniers pour l'hiver, je te vois le long des murs te repaître des plus vils aliments. L'été, tu me harcelles de ton bourdonnement : pourquoi donc te tais-tu l'hiver? Alors que le froid resserre tous tes membres et te donne la mort, moi, je me retire saine et sauve au fond de ma demeure abondamment fournie. Mais assurément en voilà assez pour confondre ton orgueil. »

Cette fable fait connaître les caractères bien différents de ces hommes qui se parent de faux avantages, et de ceux dont le mérite brille d'un solide éclat.

FABLE XX.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

J'ai parlé plus haut du crédit qu'ont les lettres parmi les hom-

sed illi qui invitatur,
non qui est invisus.
Frequentas aras!
nempe abigeris
quo venis.
Commemoras reges
et oscula matronarum!
Superba, jactas
quod pudor debet tegere.
Laboras nihil!
ideo habes nil,
quum opus est.
Ego, quum congero studiose
granum in hiemem,
video te circa murum
pasci stercore.
Æstate lacessis me:
cur bruma siles?
Quum frigora cogunt mori
te contractam,
domus copiosa
recipit me incolumem.
Profecto
rettudi satis superbiam. »
Talis fabella discernit
notas hominum,
eorum qui ornant se
falsis laudibus,
et quorum virtus
exhibet decus solidum.

mais pour celui qui est invité,
non *pour celui* qui *leur* est odieux.
Tu fréquentes les autels!
c'est-à-dire-que tu es chassée
de tous les lieux où tu vas.
Tu parles des rois
et des baisers des (ravis aux) dames!
Orgueilleuse, tu *te* vantes
de ce-que la pudeur doit cacher.
Tu ne fais rien!
aussi tu n'as rien,
lorsque besoin est *à toi*.
Moi, lorsque je ramasse avec-zèle
du grain pour l'hiver,
je vois toi à l'entour d'un mur
te repaître d'ordures.
L'été, tu harcelles moi:
pourquoi, l'hiver, te tais tu?
Lorsque les froids forcent à mourir
toi resserrée (glacée),
ma demeure abondamment-pourvue
reçoit (abrite) moi saine-et-sauve.
Certainement
j'ai rabattu assez *ton* orgueil. »
Une-telle (cette) fable distingue
les marques (les caractères) des hommes,
de ceux qui parent eux-mêmes
de fausses louanges,
et *de ceux* dont le mérite
montre un éclat solide.

FABULA XX.

SIMONIDES SERVATUS A DIIS.

Dixi superius
quantum litteræ valerent

FABLE XX.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

J'ai dit plus-haut
combien les lettres avaient-de-prix

Dixi superius[1] : quantus nunc illis honos
A Superis sit tributus, tradam memoriæ.
Simonides idem ille, de quo rettuli,
Victori laudem cuidam pyctæ[2] ut scriberet, 5
Certo conduxit pretio. Secretum petit.
Exigua quum frenaret materia impetum,
Usus poetæ more est et licentia,
Atque interposuit gemina Ledæ sidera[3],
Auctoritatem similis referens gloriæ. 10
Opus approbavit ; sed mercedis tertiam
Accepit partem. Quum reliquum posceret :
« Illi, inquit, reddent quorum sunt laudes duæ.
Verum, ut ne irate te dimissum sentiam,
Ad cœnam mihi promitte ; cognatos volo 15
Hodie invitare, quorum es in numero mihi. »
Fraudatus quamvis et dolens injuria,
Ne male dimissam gratiam corrumperet,
Promisit. Rediit hora dicta, recubuit.
Splendebat hilare poculis convivium ; 20

mes : je vais maintenant apprendre à la postérité les glorieux honneurs que leur accordent les dieux.

Ce même Simonide dont j'ai déjà parlé, s'était engagé, moyennant un prix convenu, à composer l'éloge d'un athlète vainqueur au pugilat; il se retira dans la solitude. Comme le sujet, stérile et étroit, arrêtait l'essor de son génie, il usa du privilége que d'ordinaire s'arrogent les poëtes : il appela à son aide les deux fils de Léda, astres jumeaux qui brillent au ciel, pour rehausser par ce glorieux rapprochement le mérite de son héros. L'athlète agréa son travail, mais il ne lui donna que le tiers de la récompense promise ; et comme le poëte réclamait le reste : « Vous le demanderez, répondit-il, à ceux dont l'éloge remplit les deux tiers de l'ouvrage. Mais, pour me prouver que vous ne vous retirez pas mécontent, promettez-moi de venir souper chez moi ; je veux aujourd'hui convier mes parents, au nombre desquels je vous compte. » Quoique frustré du prix convenu, et sensible à cette injustice, Simonide ne voulut point, par un refus hors de saison, se brouiller avec l'athlète ; il promit donc, revint à l'heure dite, et prit place au milieu des convives. Le festin resplen-

inter homines :
nunc tradam memoriæ
quantus honos
tributus sit illis a Superis.
Ille idem Simonides,
de quo rettuli,
conduxit pretio certo
ut scriberet laudem
cuidam pyctæ victori.
Petit secretum.
Quum materia exigua
frenaret impetum,
usus est
more et licentia poetæ,
atque interposuit
sidera gemina Ledæ,
referens auctoritatem
gloriæ similis.
Approbavit opus;
sed accepit
tertiam partem mercedis.
Quum posceret reliquum :
« Illi, inquit, reddent
quorum duæ laudes sunt.
Verum, ut ne sentiam
te dimissum irate
promitte mihi ad cœnam;
volo hodie
invitare cognatos,
in numero quorum
es mihi. »
Quamvis fraudatus
et dolens injuria,
promisit,
ne corrumperet
gratiam
dimissam male.
Rediit hora dicta,
recubuit.
Convivium hilare poculis
splendebat;

parmi les hommes :
maintenant je livrerai au souvenir
quel-grand honneur
a été décerné à elles par les dieux.
Ce même Simonide,
touchant lequel j'ai rapporté *un fait*,
se chargea moyennant un prix fixé
qu'il écrivît (d'écrire) un éloge
pour un athlète-au-pugilat vainqueur.
Il gagna (alla chercher) la solitude.
Comme le sujet mince (stérile)
comprimait l'essor *de son génie*,
il usa (profita)
de l'usage et du privilége de poëte,
et inséra (fit entrer) *dans son travail*
les astres jumeaux de Léda,
rapportant (citant) l'autorité (l'exemple)
d'une gloire semblable *à celle de son héros*.
Il fit-agréer l'œuvre;
mais il reçut *seulement*
la troisième partie (le tiers) de *son* prix.
Comme il réclamait le reste :
« Ceux-là, dit *l'athlète*, *te le* rendront
dont les deux éloges sont *dans ta pièce*.
Mais, pour que je ne comprenne (croie) pas
toi *être* renvoyé (me quitter) en colère,
promets moi *de venir* au souper;
je veux aujourd'hui
inviter *mes* parents,
au nombre desquels
tu es pour moi (je te range).
Quoique frustré *de son dû*
et souffrant de *cette* injustice,
il promit,
de peur qu'il ne corrompît (perdît)
la faveur (l'amitié) de *l'athlète*
renvoyée (en la rejettant) mal-à-propos.
Il revint à l'heure dite,
il se coucha (prit place à table).
Le festin joyeux par les coupes
resplendissait;

Magno apparatu læta resonabat domus :
Duo quum repente juvenes, sparsi pulvere,
Sudore multo diffluentes corpora,
Humanam supra formam, cuidam servulo
Mandant ut ad se provocet Simonidem : 25
Illius interesse ; ne faciat moram.
Homo perturbatus excitat Simonidem.
Unum promorat vix pedem triclinio,
Ruina cameræ subito oppressit ceteros ;
Nec ulli juvenes sunt reperti ad januam. 30
Ut est vulgatus ordo patratæ rei,
Omnes scierunt numinum præsentiam
Vati dedisse vitam, mercedis loco.

EPILOGUS.

Adhuc supersunt multa quæ possim loqui,
Et copiosa abundat rerum varietas ;
Sed temperatæ suaves sunt argutiæ ;
Immodicæ offendunt. Quare, vir sanctissime,
Particulo, chartis nomen victurum meis, 5
Latinis dum manebit pretium litteris,
Si non ingenium, certe brevitatem approba,
Quæ commendari tanto debet justius,
Quanto poetæ sunt molesti validius.

dissait, égayé par le vin, et la salle magnifiquement parée retentissait des éclats de la joie, quand soudain deux jeunes gens, couverts de poussière et de sueur, mais d'une taille plus qu'humaine, chargent un esclave d'appeler Simonide. « Qu'il vienne sans délai, disent-ils, la chose est importante pour lui. » L'esclave, tout troublé, entraîne Simonide; mais à peine a-t-il mis le pied hors de la salle, que la voûte s'écroule tout à coup et écrase tous les convives; du reste, on ne trouva point les jeunes gens à la porte. Dès que la nouvelle de l'événement se fut répandue, chacun reconnut que les deux divinités protectrices, pour s'acquitter envers Simonide, avaient sauvé la vie au poëte.

ÉPILOGUE.

Il me reste encore une foule de sujets à traiter; la fable est une mine féconde en produits variés; mais, pour être goûtés, les jeux de l'esprit veulent une sage retenue; semés à profusion, ils fatiguent. Aussi, vénérable Particulon, vous dont le nom doit vivre dans mes écrits tant qu'on cultivera les lettres latines, louez dans mes ouvrages sinon le talent, du moins la brièveté : mérite d'autant plus recommandable que les poëtes sont d'ordinaire plus ennuyeux.

domus resonabat
læta magno apparatu :
quum repente duo juvenes,
sparsi pulvere,
diffluentes corpora
multo sudore,
supra formam humanam,
mandant cuidam servulo
ut provocet ad se
Simonidem :
interesse illius ;
ne faciat moram.
Homo perturbatus
excitat Simonidem.
Vix promorat unum pedem
triclinio,
subito ruina cameræ
oppressit ceteros ;
nec ulli juvenes
reperti sunt ad januam.
Ut ordo
rei patratæ vulgatus est,
omnes scierunt
præsentiam numinum
dedisse vitam vati,
loco mercedis.

la maison résonnait
joyeuse par le grand appareil *du festin* :
quand tout-à-coup deux jeunes-gens,
parsemés (couverts) de poussière,
ruisselant quant-à-*leurs*-corps
de beaucoup-de sueur,
au-dessus-de la taille humaine,
enjoignent à un petit-esclave
qu'il fasse-venir à eux
Simonide :
cela être-de-l'intérêt de lui ;
qu'il ne fasse (mette) pas de retard.
Notre homme tout-troublé
fait-sortir Simonide.
A peine avait-il avancé un pied
hors de la salle-à-manger,
soudain la ruine (la chute) de la voûte
écrasa les autres *convives* ;
et aucuns jeunes-gens
ne furent trouvés à la porte.
Dès que l'ordre (les circonstances)
de l'événement accompli fut publié,
tous surent (reconnurent)
la présence (protection) des dieux
avoir donné la vie au poëte,
en place de paiement.

EPILOGUS.

Multa quæ possim loqui
supersunt adhuc,
et varietas copiosa rerum
abundat ; sed argutiæ
temperatæ sunt suaves ;
immodicæ offendunt.
Quare, vir sanctissime,
Particulo,
nomen victurum
meis chartis,
dum pretium manebit
litteris latinis,
si non ingenium,
certe approba brevitatem,
quæ debet commendari
tanto justius, quanto poetæ
sunt validius molesti.

ÉPILOGUE.

Beaucoup de *fables* que je pourrais dire
restent encore (sont en réserve) *à moi*,
et une variété copieuse de sujets
abonde ; mais les traits-d'esprit
donnés-avec-mesure sont agréables ;
immodérés (en profusion) ils blessent.
C'est pourquoi, homme très-respectable,
Particulon,
nom devant-vivre
dans mes écrits,
tant que *leur* prix demeurera
aux lettres latines,
si *tu* n'*approuves* le talent,
du moins approuve la brièveté,
qui doit être prisée
d'autant plus-justement, que les poëtes
sont plus-fortement ennuyeux.

LIBER V.

PROLOGUS.

Æsopi nomen sicubi interposuero,
Cui reddidi jam pridem quidquid debui,
Auctoritatis esse scito gratia;
Ut quidam artifices nostro faciunt sæculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt novis, 5
Si marmori adscripserunt Praxitelen [1] suo,
Myronem argento. Fabulæ sic audiant
Adeo fucatæ [2]; plus vetustis si favet
Invidia mordax quam bonis præsentibus.
Sed jam ad fabellam talis exempli feror. 10

FABULA I.

DEMETRIUS ET MENANDER.

Demetrius qui dictus est Phalereus [3],
Athenas occupavit imperio improbo.

PROLOGUE.

Si j'ai parfois cité dans mes fables le nom d'Ésope, à qui j'ai depuis longtemps rendu l'hommage que je lui devais, sachez bien que j'ai voulu m'appuyer sur son autorité, comme ces artistes de notre siècle, qui, pour trouver de leurs ouvrages modernes un prix plus élevé, inscrivent au bas d'une statue de marbre le nom de Praxitèle, ou celui de Myron sur une statue d'argent. Puissent ces fables, sous un nom trompeur, jouir aussi du même avantage, puisque les morsures de l'envie respectent plutôt les chefs-d'œuvre de l'antiquité, que ceux de notre temps. Ceci me conduit à raconter une fable qui confirme ce que j'avance.

FABLE I.

DÉMÉTRIUS ET MÉNANDRE.

Démétrius de Phalère avait usurpé dans Athènes le pouvoir souverain, et le peuple, selon son usage, se précipitait à l'envi sur ses

LIVRE V.

PROLOGUS.

Sicubi interposuero
nomen Æsopi,
cui jam pridem
reddidi quidquid debui,
scito esse
gratia auctoritatis;
ut faciunt quidam artifices
nostro sæculo,
qui inveniunt
pretium majus
operibus novis,
si adscripserunt
suo marmori
Praxitelen,
Myronem argento.
Fabulæ adeo fucatæ
audiant
sic;
si invidia mordax
favet vetustis
plus quam bonis
præsentibus.
Sed jam feror ad fabellam
exempli talis.

PROLOGUE.

Si-parfois j'ai intercalé *dans mes fables*
le nom d'Ésope,
à qui déjà depuis-longtemps
j'ai rendu tout-ce-que j'ai dû,
sache *cela* être (que je l'ai fait)
en vue du crédit *dont il jouit;*
comme font certains artistes
dans notre siècle,
qui trouvent
un prix plus-grand
pour *leurs* œuvres nouvelles,
s'ils ont inscrit
sur leur marbre
le nom de Praxitèle,
celui de Myron sur l'argent.
Que *ces* fables ainsi fardées
entendent *parler d'elles* (aient du renom)
de même;
si (puisque) l'envie mordante
favorise les *ouvrages* anciens
plus que les bons *ouvrages*
du-temps-présent.
Mais déjà je suis entraîné vers une fable
d'un exemple tel (qui prouve mon dire).

FABULA I.

DEMETRIUS ET MENANDER.

Demetrius
qui dictus est Phalereus,
occupavit Athenas
imperio improbo.

FABLE I.

DÉMÉTRIUS ET MÉNANDRE.

Démétrius
qui fut dit de-Phalère,
occupa (gouverna) Athènes
par une domination illégitime.

Ut mos est vulgi, passim et certatim ruunt :
« Feliciter ! » succlamant. Ipsi principes
Illam osculantur, qua sunt oppressi, manum, 5
Tacite gementes tristem fortunæ vicem.
Quin etiam resides et sequentes otium,
Ne defuisse noceat, reptant ultimi.
In quis Menander [1], nobilis comœdiis,
Quas, ipsum ignorans, legerat Demetrius, 10
Et admiratus fuerat ingenium viri ;
Unguento delibutus, vestitu fluens [2],
Veniebat gressu delicato et languido.
Hunc ubi tyrannus vidit extremo agmine :
« Quisnam cinædus ille in conspectum meum 15
Audet venire ? » Responderunt proximi :
« Hic est Menander scriptor. » Mutatus statim...
(*Reliqua desiderantur*).

FABULA II.

VIATORES ET LATRO.

Duo quum incidissent in Latronem milites,
Unus profugit ; alter autem restitit,
Et vindicavit sese forti dextera.

pas, en l'applaudissant. Les grands eux-mêmes baisent cette main qui les opprime, gémissant en silence de cette triste vicissitude de la fortune. Bien plus, ceux qui s'étaient tenus éloignés des affaires, et vivaient dans le repos, craignant de payer cher leur absence, vinrent les derniers ramper à ses pieds. De ce nombre était Ménandre, déjà célèbre par ses comédies. Démétrius ne le connaissait pas, mais il avait lu ses ouvrages et admiré son génie. Le poëte, baigné d'essences et la tunique flottante, s'avançait d'un pas plein de nonchalance et de langueur. Dès que le tyran l'aperçut dans les derniers rangs de la foule : « Quel est, s'écria-t-il, cet efféminé qui ose se présenter devant moi ? — C'est Ménandre, le poëte, » répondirent les plus proches. Changeant aussitôt....

(*Le reste manque.*)

FABLE II.

LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR.

Deux soldats rencontrèrent un voleur. L'un d'eux s'enfuit, mais l'autre soutint l'attaque, et par son courage se tira d'affaire. Le

Ut mos vulgi est,
ruunt passim et certatim :
« Feliciter! »
succlamant.
Principes ipsi
osculantur illam manum
qua oppressi sunt,
gementes tacite
tristem vicem fortunæ.
Quin resides etiam
et sequentes otium,
reptant ultimi,
ne defuisse
noceat.
In quis Menander,
nobilis comœdiis,
quas Demetrius,
ignorans ipsum,
legerat, et admiratus fuerat
ingenium viri;
delibutus unguento,
fluens vestitu,
veniebat gressu delicato
et languido.
Ubi tyrannus vidit hunc
extremo agmine :
« Quisnam ille cinædus
audet venire
in meum conspectum? »
Proximi responderunt :
« Hic
est scriptor Menander. »
Mutatus statim....
(*Reliqua desiderantur.*)

Comme la coutume du peuple est,
on se précipite çà-et-là et à l'envi :
« Très-bien (bravo, vivat)! »
s'écrie-t-on.
Les grands eux-mêmes
baisent cette main,
par laquelle ils ont été (sont) opprimés,
gémissant en silence
sur la triste vicissitude de la fortune.
Bien plus les oisifs même
et *ceux* suivant le (se livrant au) repos,
viennent-en-rampant les derniers,
de peur que d'*y* avoir manqué
ne *leur* nuise.
Parmi eux *était* Ménandre,
célèbre par *ses* comédies,
lesquelles Démétrius,
ne-connaissant-pas *le poëte* lui-même,
avait lues, et il avait admiré
le génie de *cet* homme;
dégouttant de parfum (de parfums),
flottant par l'habit (la tunique flottante)
il venait d'un pas efféminé
et languissant.
Dès que le tyran vit celui-ci
au-bout-de la file :
« Quel *est* cet efféminé
qui ose venir
en ma présence? »
Les plus proches répondirent :
« Celui-ci
est l'écrivain Ménandre. »
Changé aussitôt....
(*Le reste manque.*)

FABULA II.

VIATORES ET LATRO.

Quum duo milites
incidissent
in latronem,
unus profugit;
alter autem restitit,
et dextera forti
vindicavit sese.

FABLE II.

LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR.

Comme deux soldats
étaient tombés
en-vue-de (avaient rencontré) un voleur,
l'un *d'eux* s'enfuit;
mais l'autre tint-bon,
et de *son* bras courageux
débarrassa soi *de cette attaque.*

Latrone occiso, timidus accurrit comes,
Stringitque gladium; dein, rejecta penula[1] : 5
« Cedo, inquit, illum; jam curabo sentiat
Quos attentarit. » Tunc qui depugnaverat :
« Vellem istis verbis saltem adjuvisses modo;
Constantior fuissem, vera existimans;
Nunc conde ferrum, et linguam pariter futilem, 10
Ut possis alios ignorantes fallere.
Ego, qui sum expertus quantis fugias viribus,
Scio quam virtuti non sit credendum tuæ. »
Illi assignari debet hæc narratio,
Qui re secunda fortis est, dubia fugax. 15

FABULA III.

CALVUS ET MUSCA.

Calvi momordit Musca nudatum caput;
Quam opprimere captans, alapam sibi duxit gravem.
Tunc illa irridens : « Punctum volucris parvulæ
Voluisti morte ulcisci; quid facies tibi,
Injuriæ qui addideris contumeliam? » 5

voleur tué, le pusillanime compagnon accourt, tire son épée, et, rejetant son manteau : « Laisse-le venir, s'écria-t-il; je veux lui faire voir à quels hommes il s'attaquait. » Mais celui qui avait combattu répondit : « J'aurais voulu t'entendre tout à l'heure m'aider au moins de ces belles paroles : elles eussent soutenu mon courage, car je les aurais crues sincères. Rengaine maintenant ton épée et ta langue tout aussi inutile, tu pourras abuser encore ceux qui ne te connaissent pas. Pour moi, qui ai vu avec quelle agilité tu fuis, je sais à quoi m'en tenir sur ton courage. »

Ce récit s'applique à celui qui se montre brave tant qu'il n'y a rien à craindre, et prend la fuite au moindre péril.

FABLE III.

L'HOMME CHAUVE ET LA MOUCHE.

Une mouche piqua la tête d'un homme chauve; celui-ci, cherchant à l'écraser, se donne une forte tape : « Tu voulais, lui dit alors la mouche en se riant de lui, tu voulais pour une légère piqûre punir de mort un petit être ailé; quel châtiment t'infligeras-tu à toi-même pour le mal et l'affront que tu t'es fait? » L'homme lui

Latrone occiso,
timidus comes accurrit,
stringitque gladium;
dein, penula rejecta :
« Cedo illum, inquit;
jam curabo sentiat
quos attentarit. »
Tunc qui depugnaverat :
« Vellem saltem
adjuvisses modo
istis verbis;
fuissem constantior,
existimans vera;
nunc conde ferrum,
et linguam pariter futilem,
ut possis fallere alios
ignorantes.
Ego, qui expertus sum
quantis viribus fugias.
scio quam
non credendum sit
tuæ virtuti. »
Hæc narratio
debet assignari
illi qui est fortis
re secunda,
fugax dubia.

Le voleur tué,
le timide compagnon accourt,
et tire *son* épée;
ensuite, *son* manteau étant rejeté :
« Donne (montre) le *moi*, dit-il;
bientôt j'aurai-soin qu'il comprenne
quels *hommes* il a attaqués. »
Alors celui-qui avait combattu :
« Je voudrais du moins
que tu *m*'eusses aidé naguère
par ces paroles;
j'aurais été plus-ferme,
pensant *elles* vraies :
maintenant rengaine *ton* fer
et *ta* langue également frivole,
afin que tu puisses tromper d'autres
qui-ne-*te*-connaissent-pas.
Moi, qui ai éprouvé
avec quelles-grandes forces tu fuis,
je sais combien
il ne faut pas croire
à ton courage. »
Ce récit
doit être appliqué
à celui qui est valeureux
dans la circonstance heureuse,
et porté-à-fuir dans la douteuse.

FABULA III.

CALVUS ET MUSCA.

Musca momordit
caput nudatum calvi;
captans opprimere quam,
duxit sibi gravem alapam.
Tunc illa irridens :
« Voluisti ulcisci morte
punctum parvulæ volucris;
quid facies tibi,
qui injuriæ
addiderit contumeliam? »

FABLE III.

L'*homme*-CHAUVE ET LA MOUCHE.

Un mouche mordit (piqua)
la tête dégarnie d'un *homme* chauve;
cherchant à écraser elle,
il mena (appliqua) à soi une lourde tape.
Alors celle-ci se moquant :
« Tu as voulu venger par *sa* mort
la piqûre d'un petit être-ailé;
que feras-tu à toi,
qui à la douleur
as ajouté l'affront? »

Respondit : « Mecum facile redeo in gratiam,
Quia non fuisse mentem lædendi scio ;
Sed te, contempti generis animal improbum,
Quæ delectaris bibere humanum sanguinem,
Optem necare, vel majore incommodo. » 10
Hoc argumento veniam tam dari decet
Qui casu peccat[1], quam, qui consilio est nocens,
Illum esse quavis pœna dignum judico.

FABULA IV.

HOMO ET ASINUS.

Quidam immolasset verrem[2] quum sancto Herculi,
Cui pro salute votum debebat sua,
Asello jussit reliquias poni hordei.
Quas aspernatus ille, sic locutus est :
« Tuum libenter prorsus appeterem cibum, 5
Nisi, qui nutritus illo est, jugulatus foret. »
Hujus respectu fabulæ deterritus,
Periculosum semper reputavi lucrum.

répondit : « Je rentrerai facilement en grâce avec moi-même, parce que je sais fort bien n'avoir point eu l'intention de me blesser. Mais toi, misérable et méchant insecte, toi qui fais tes délices de sucer le sang de l'homme, je voudrais te tuer, quand je devrais me faire plus de mal encore. »

On voit d'après cette fable qu'il faut pardonner une faute involontaire; quant à celui qui fait le mal de propos délibéré, il n'est pas, à mon avis, de châtiment qu'il ne mérite.

FABLE IV.

L'HOMME ET L'ANE.

Un homme immola au divin Hercule un porc dont il lui avait fait vœu pour le rétablissement de sa santé; puis il fit donner à son âne le reste de l'orge du porc. Mais l'âne, dédaignant cette nourriture, répondit : « Je mangerais cette orge de grand cœur, si l'on n'avait égorgé celui qui s'en est nourri. »

Effrayé des réflexions que fait naître cette fable, je me suis toujours défié d'un accroissement de richesse cachant quelque péril :

Respondit : « Redeo
facile in gratiam mecum,
quia scio mentem lædendi
non fuisse ;
sed optem necare,
vel incommodo majore
te, animal improbum
generis contempti,
quæ delectaris bibere
sanguinem humanum ! »
Hoc argumento
decet veniam dari
qui peccat casu,
tam quam judico
esse dignum pœna quavis
illum qui est nocens
consilio.

Il répondit : « Je reviens (je rentre)
facilement en grâce avec-moi-*même*,
parce que je sais l'intention de *me* blesser
n'avoir pas été *à moi ;*
mais je désirerais tuer
même au-prix-d'un-mal plus-grand,
toi, animal pervers
d'une espèce méprisée,
qui te plais à boire
le sang humain ! »
D'après cette fable
il convient que pardon soit accordé
à celui qui faillit par accident,
aussi-bien que je juge
être digne d'un châtiment quelconque
celui qui est nuisible
de dessein *prémédité.*

FABULA IV.

HOMO ET ASINUS.

Quum quidam
immolasset verrem
sancto Herculi,
cui debebat votum
pro sua salute,
jussit reliquias hordei
poni asello.
Ille aspernatus,
locutus est sic :
« Appeterem tuum cibum
prorsus libenter,
si qui nutritus est illo
non jugulatus foret. »
Deterritus respectu
hujus fabulæ,
reputavi semper
lucrum periculosum.

FABLE IV.

L'HOMME ET L'ANE.

Comme un *homme*
avait immolé un verrat
au divin Hercule
à qui il devait un vœu
pour son salut (sa guérison),
il ordonna que les restes de l'orge *du porc*
fussent placés (servis) à l'âne.
Celui-ci ayant méprisé *ces restes*
parla ainsi :
« J'aurais-désir-de ta nourriture
tout-à-fait volontiers,
si celui-qui fut nourri d'elle
n'avait pas été égorgé. »
Effrayé par la vue (l'examen)
de cette fable,
j'ai réfléchi toujours
sur un gain dangereux.

Sed dices : « Qui rapuere divitias, habent. »
Numeremus agedum qui deprensi perierint : 10
Majorem turbam punitorum reperies.
Paucis temeritas est bono, multis malo.

FABULA V.

SCURRA ET RUSTICUS.

Pravo favore[1] labi mortales solent,
Et, pro judicio dum stant erroris sui,
Ad pœnitendum rebus manifestis agi.
Facturus ludos[2], dives quidam et nobilis,
Proposito cunctos invitavit præmio, 5
Quam quisque posset, ut novitatem ostenderet.
Venere artifices laudis ad certamina.
Quos inter Scurra notus urbano sale,
Habere dixit se genus spectaculi
Quod in theatro nunquam prolatum foret. 10
Dispersus rumor civitatem concitat;
Paulo ante vacua turbam deficiunt loca.

« Mais, direz-vous, ceux qui ont dérobé, ne possèdent pas moins. » Eh bien ! comptons le nombre des voleurs saisis et condamnés : vous en trouverez bien plus de frappés que d'impunis.

La témérité réussit à peu de monde; elle fait le malheur du plus grand nombre.

FABLE V.

LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

Les hommes se laissent égarer souvent par une injuste prévention, opiniâtres dans leurs faux jugements, jusqu'à ce que l'évidence les force à se rétracter.

Un citoyen riche et de haute naissance voulait célébrer des jeux; il proposa une récompense à qui présenterait quelque spectacle nouveau. Des artistes de tout genre viennent disputer le prix. L'un d'eux, bouffon connu par ses saillies piquantes, se vanta d'offrir un genre de spectacle qui n'avait encore paru sur aucun théâtre. La nouvelle vole de bouche en bouche, et met toute la ville en mouvement; les places, naguère inoccupées, manquent maintenant à la foule. Le bouffon s'avance seul sur la scène, sans appareil, sans autre acteur pour

Sed dices :
« Qui rapuere divitias,
habent. »
Agedum numeremus
qui deprensi perierint :
reperies turbam punitorum
majorem.
Temeritas
est bono paucis,
malo multis.

Mais tu diras :
« Ceux-qui ont enlevé des richesses,
les ont. »
Eh bien ! comptons
ceux-qui pris ont-été-mis-à-mort,
tu trouveras la foule des *coupables* punis
plus-grande *que celle des autres*.
La témérité
est à bien (réussit) à peu *de gens*
à mal (est funeste) à beaucoup.

FABULA V.

SCURRA ET RUSTICUS.

Mortales solent labi
favore pravo,
et dum stant
pro judicio sui erroris,
agi ad pœnitendum
rebus manifestis.
Quidam dives et nobilis,
facturus ludos,
invitavit cunctos
præmio proposito
ut quisque ostenderet
novitatem quam posset.
Artifices venere
ad certamina laudis.
Inter quos scurra,
notus sale urbano, dixit
se habere genus spectaculi
quod nunquam
prolatum foret
in theatro
Rumor dispersus
concitat civitatem ;
loca paulo ante vacua
deficiant turbam.

FABLE V.

LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

Les mortels ont-coutume de se tromper
par une partialité injuste,
et tandis qu'ils se tiennent
en faveur du jugement de leur erreur,
ils ont coutume d'être poussés à se repentir
par les choses évidentes (par l'évidence).
Un *homme* riche et noble,
devant-célébrer des jeux,
invita tous
par un prix proposé,
à-ce-que chacun montrât
la nouveauté qu'il pourrait.
Les artistes (les baladins) vinrent
à *ces* luttes de gloire.
Parmi eux un bouffon,
connu par son enjouement aimable, dit
soi avoir un genre de spectacle
qui jamais
n'avait été porté-en-avant (mis),
sur le théâtre.
Ce bruit répandu
excite (met en mouvement) la ville ;
les places peu auparavant vides
manquent à la foule.

In scena vero postquam solus constitit
Sine apparatu, nullis adjutoribus,
Silentium ipsa fecit exspectatio. 15
Ille in sinum repente demisit caput,
Et sic porcelli vocem est imitatus sua
Verum ut subesse pallio contenderent,
Et excuti[1] juberent. Quo facto, simul
Nihil est repertum, multis onerant laudibus, 20
Hominemque plausu prosequuntur maximo.
Hoc vidit fieri Rusticus : « Non, mehercule!
Me vincet, inquit. » Et statim professus est
Idem facturum melius se postridie. —
Fit turba major; jam favor mentes tenet; 25
Et derisuri, non spectaturi, sedent.
Uterque prodit : Scurra degrunnit prior,
Movetque plausus, et clamores suscitat.
Tunc simulans sese vestimentis Rusticus
Porcellum obtegere (quod faciebat scilicet, 30
Sed in priore quia nil compererant, latens),
Pertollit aurem vero quem celaverat,
Et cum dolore vocem naturæ exprimit.
Acclamat populus Scurram multo similius
Imitatum, et cogit Rusticum trudi foras. 35

lui prêter son secours; l'attente a fait régner le silence. Tout à coup il baisse la tête dans les plis de sa robe, et avec sa voix il imite le cri du cochon de lait avec une telle perfection, que chacun jure qu'il en tient un caché sous son manteau. On lui ordonne de le secouer : il le fait, et l'on ne trouve rien; on l'accable d'éloges, on le poursuit d'applaudissements. Un paysan qui était présent s'écria : « Par Hercule! il ne l'emportera pas sur moi; » et sur-le-champ il promet de faire mieux le lendemain. Le lendemain, foule plus considérable encore; mais les esprits étaient prévenus, et l'on prenait place moins pour jouir du spectacle, que pour se moquer du paysan. Les deux rivaux s'avancent : le bouffon se met à grogner le premier; il soulève un tonnerre d'applaudissements et de bruyantes clameurs. Le paysan alors feint de cacher sous ses vêtements un cochon de lait, ce qu'il faisait réellement, mais, comme on n'avait rien découvert sur le premier, la foule était sans défiance; puis il se met à pincer l'oreille de l'animal, à qui la douleur arrache des cris tout à fait naturels. Le peuple s'écrie aussitôt que le bouffon a beaucoup mieux imité, et veut faire jeter le paysan à la porte. Mais lui tire de des-

Postquam vero solus	Mais après que seul
constitit in scena,	il se tint sur la scène,
sine apparatu,	sans appareil,
nullis adjutoribus,	nuls *acteurs* ne *l'*aidant,
exspectatio ipsa	l'attente même
fecit silentium.	fit (produisit, fit régner) le silence.
Ille repente demisit caput	Celui-ci tout-à-coup baissa la tête
in sinum,	dans *son* sein,
et sua,	et avec *la voix* sienne,
imitatus est vocem porcelli,	il imita la voix du cochon-de-lait,
sic ut contenderent	tellement que *tous* soutenaient
verum subesse pallio,	qu'un vrai *cochon* était-sous *son* manteau,
et juberent excuti.	et ordonnaient *le manteau* être secoué.
Quo facto,	Cela ayant été fait,
simul nihil repertum est,	dès-que rien n'eut été trouvé,
onerant laudibus multis,	on *l'*accable d'éloges nombreux,
prosequuntur que hominem	et on poursuit *notre* homme
maximo plausu.	de très-grands applaudissements.
Rusticus vidit hoc fieri :	Un paysan vit cela être fait (avoir lieu) :
« Mehercule !	« Par-Hercule !
non vincet me, inquit. »	il ne vaincra pas moi, dit-il. »
Et statim professus est	Et aussitôt il annonça
se facturum postridie	soi devoir-faire (qu'il ferait) le lendemain
idem melius.	la même *chose* mieux.
Turba fit major ;	La foule se fait plus-grande ;
jam favor tenet mentes ;	déjà la partialité occupe les esprits ;
et sedent,	et on s'assied (on prend place),
derisuri, non spectaturi.	devant-railler, non devant-regarder.
Uterque prodit :	L'un et l'autre s'avance ;
scurra degrunnit prior,	le bouffon grogne le premier,
movetque plausus,	et excite des applaudissements,
et suscitat clamores.	et fait-pousser des cris.
Tunc rusticus simulans	Alors le paysan feignant
sese obtegere vestimentis	soi cacher sous *ses* vêtements
porcellum,	un cochon-de-lait,
(quod faciebat scilicet,	(ce qu'il faisait en effet,
sed latens,	mais étant caché (sans qu'on s'en doutât)
quia compererant nil	parce qu'ils n'avaient trouvé rien
in priore),	sur le premier),
pervellit aurem vero	il tire l'oreille à un véritable *cochon*
quem celaverat,	qu'il avait caché,
et exprimit cum dolore	et *lui* arrache avec la douleur,
vocem naturæ.	la voix (le cri) de la nature
Populus acclamat scurram	Le peuple crie que le bouffon
imitatum multo similius,	a imité beaucoup plus-véritablement,
et cogit	et force (exige)
rusticum trudi foras.	le paysan être jeté dehors.

At ille profert ipsum porcellum e sinu ;
Turpemqué aperto pignore errorem probans :
« En, hic declarat, quales sitis judices ! »

FABULA VI.

DUO CALVI.

Invenit Calvus forte in trivio pectinem :
Accessit alter æque defectus pilis :
« Eia, inquit, in commune[1], quodcumque est lucri. »
Ostendit ille prædam, et adjecit simul :
« Superum voluntas favit ; sed fato invido
Carbonem, ut aiunt, pro thesauro[2] invenimus. »
Quem spes delusit[3], hoc querelæ convenit.

FABULA VII.

PRINCEPS[4] TIBICEN.

Ubi vanus animus, aurā captus frivolā[5]
Arripuit insolentem sibi fiduciam,
Facile ad derisum stulta levitas[6] ducitur.

sous sa robe le cochon de lait, et, leur montrant la preuve manifeste de leur sotte erreur : « Voilà qui montre, dit-il, quels juges vous êtes ! »

FABLE VI.

LES DEUX CHAUVES.

Un homme chauve, en passant dans un carrefour, trouva par hasard un peigne ; arrive un autre homme à la tête également pelée : « Ah ça ! s'écria-t-il, part à deux, quelle que soit l'aubaine. » Mais le premier, lui montrant la trouvaille : « La volonté des dieux nous favorisait, lui dit-il ; le destin jaloux nous a fait trouver, comme l'on dit, un charbon au lieu d'un trésor. »

Celui dont les espérances sont trompées, a le droit de se plaindre.

FABLE VII.

LE JOUEUR DE FLUTE LEPRINCE.

Quand un esprit superbe, ébloui de la faveur inconstante de la foule, s'abandonne à une folle présomption, son sot amour-propre en fait aisément un objet de ridicule.

At ille profert e sinu
porcellum ipsum;
probansque pignore aperto
turpem errorem :
« En hic declarat
quales judices sitis ! »

Mais celui-ci met-hors (tire) de *son* sein
le cochon-de-lait lui-même;
et prouvant par *ce* gage manifeste
leur honteuse erreur :
« Voilà-que celui-ci déclare
quels juges vous êtes ! »

FABULA VI.

DUO CALVI

Calvus invenit forte
pectinem in trivio :
alter æque defectus pilis
accessit :
« Eia, quodcumque est
lucri,
in commune, inquit. »
Ille ostendit prædam,
et adjecit simul :
« Voluntas Superum favit;
sed fato invido
invenimus, ut aiunt,
carbonem pro thesauro. »
Hoc querelæ convenit
quem spes delusit.

FABLE VI.

LES DEUX *hommes* CHAUVES.

Un *homme* chauve trouva par-hasard
un peigne dans un carrefour :
un autre également dépourvu de cheveux
s'approcha :
« Ah-çà, quoi que *ce* soit (quoi qu'il y ait)
de profit,
qu'il soit en commun (part à deux), dit-il. »
Celui-ci montra *son* butin,
et il ajouta en-même-temps :
« La volonté des dieux *nous* a favorisés;
mais, par un destin jaloux,
nous avons trouvé, comme on dit.
un charbon au lieu d'un trésor. »
Cela de plainte (cette plainte) convient
à *celui* que son espoir a abusé.

FABULA VII.

PRINCEPS TIBICEN.

Ubi animus vanus,
captus aura frivola
arripuit sibi
fiduciam insolentem,
stulta levitas
ducitur facile
ad derisum.

FABLE VII.

LE PRINCE JOUEUR DE FLUTE.

Quand un esprit vain (superbe),
séduit par un vent (une gloire) frivole
a arrogé à soi
une confiance insolente,
sa sotte vanité
est conduite (menée) facilement
vers la dérision.

Princeps tibicen notior paulo fuit,
Operam Bathyllo[1] solitus in scena dare.
Is forte ludis (non satis memini quibus),
Dum pēgma rapitur, concidit casu gravi,
Nec opinans, et sinistram frēgit tibiam,
Duas quum dextras[2] maluisset perdere.
Inter manus sublātus, et multum gemens,
Domum refertur. Aliquot menses transeunt,
Ad sanitatem dum venit curatio,
Ut spectatorum mos est, et lepidum genus,
Desiderari cœpit cujus flatibus
Solebat excitari saltantis vigor.
Erat facturus ludos quidam nobilis,
Et incipiebat rursum Princeps ingredi.
Adducit pretio, precibus, ut tantummodo
Ipso ludorum sese ostenderet die.
Qui simul advēnit, rumor de tibicine
Fremit in theatro : quidam affirmant mortuum ;
Quidam in conspectum proditurum sine mora.
Aulæo misso, devolutis tonitrubus,
Di sunt locuti more translatitio[3].
Tunc chorus ignotum modo reducto canticum
Imposuit, cujus hæc fuit sententia :

Leprince, joueur de flûte assez en renom, prêtait ordinai rement à Bathylle, sur la scène, le secours de son art. Un jour, je ne saurais trop dire à quelle solennité, dans un jeu des ma chines du théâtre, il fit tout à coup une chute périlleuse, et se cassa le tibia gauche ; il aurait mieux aimé briser deux flûtes droites. On l'enlève aussitôt à bras, et on le reporte chez lui, pons sant de grands gémissements. Quelques mois s'écoulent avant son entière guérison. Comme il arrive toujours, les spectateurs commençaient à regretter l'habile musicien, dont les accords harmonieux animaient d'ordinaire les mouvements du souple danseur. Un citoyen de haute naissance se préparait à célébrer des jeux au moment où Leprince recommençait à marcher. A force de prières et d'argent, il lui fait promettre de se montrer seulement le jour même des jeux. Le jour du spectacle arrivé, une vive rumeur, dont le joueur de flûte est l'objet, circule dans tout le théâtre : quelques-uns soutiennent qu'il est mort; d'autres affirment qu'il va paraître tout à l'heure à leurs yeux. On baisse la toile, les tonnerres roulent et grondent, et les dieux parlent, suivant l'usage que nous ont transmis les Grecs. Alors le chœur chante un hymne inconnu au joueur de flûte, tout nouvelle-

Princeps tibicen	Leprince joueur-de-flûte
paulo notior,	un peu bien-connu (assez connu),
solitus fuit in scena	avait eu (avait) coutume sur la scène
dare operam Bathyllo.	de donner (prêter) *son* secours à Bathylle.
Forte ludis	Par hasard dans des jeux
(non memini satis	(je ne me souviens pas assez (pas bien)
quibus),	dans lesquels),
dum pegma rapitur,	tandis qu'une machine est enlevée,
is concidit casu gravi,	il (Leprince) tomba par une chute grave
nec opinans,	ne-s'en-doutant-pas (à son insu),
et fregit tibiam sinistram,	et brisa *son* tibia gauche,
quum maluisset	tandis qu'il aurait-mieux-aimé
perdere duas dextras.	perdre *ses* deux *flûtes* droites.
Sublatus inter manus,	Enlevé entre les mains (à bras),
et gemens multum,	et gémissant beaucoup,
refertur domum.	il est reporté à la maison (chez lui).
Aliquot menses transeunt,	Quelques mois se passent
dum curatio	jusqu'à-ce-que la cure
venit ad sanitatem.	vienne à guérison.
Ut mos spectatorum est,	Comme l'usage des spectateurs est,
et genus lepidum,	et *comme cette* espèce est aimable,
flatibus cujus	*celui* par les accords de qui
vigor saltantis	la vigueur (l'agilité) du dansant
solebat excitari,	avait coutume d'être animée,
cœpit desiderari.	commença à être regretté.
Quidam nobilis	Un *citoyen* noble
facturus erat ludos,	devait célébrer des jeux,
et Princeps rursum	et Leprince de nouveau
incipiebat ingredi.	commençait à marcher.
Adducit pretio, precibus,	Il *l'*amène à prix *d'argent*, par les prières,
ut ostenderet sese	à-ce-qu'il montrât lui-même
tantummodo	seulement
die ipso ludorum.	le jour même des jeux.
Simul qui advenit,	Dès-que ce *jour* arriva,
rumor de tibicine	une rumeur sur le joueur-de-flûte
fremit in theatro :	frémit (circule) dans le théâtre :
quidam	quelques-uns
affirmant mortuum,	affirment *lui* mort,
quidam proditurum	quelques-uns *lui* devoir-s'avancer
sine mora in conspectum.	sans retard en présence *du public*.
Aulæo misso,	La toile étant baissée,
tonitrubus devolutis,	les tonnerres ayant été roulés,
di locuti sunt	les dieux parlèrent
more translatitio.	suivant l'usage transmis *des Grecs*.
Tunc chorus imposuit	Alors le chœur imposa (chanta)
canticum ignotum	un hymne inconnu
reducto modo,	à *Leprince* revenu depuis-peu,

« Lætare, incolumis, Roma, salvo principe[1]. »
In plausus consurrectum est. Jactat basia
Tibicen, gratulari fautores putat.
Equester ordo stultum errorem intelligit, 30
Magnoque risu canticum repeti jubet.
Iteratur illud. Homo meus se in pulpito[2]
Totum prosternit : plaudit illudens eques.
Rogare populus hunc coronam existimat.
Ut vero cuneis notuit res omnibus, 35
Princeps ligato crure, niveâ fascîâ,
Niveisque tunicis, niveis etiam calceis,
Superbiens honore divinæ domûs,
Ab universis capite est protrûsus foras.

FABULA VIII.

OCCASIO DEPICTA.

Cursu volucri pendens in novacula
Calvus, comosa fronte, nudo corpore,

ment de retour, et dont tel était à peu près le sens : « Réjouis-toi, Rome, tu es sauvée, le prince est rendu à la santé. » On se lève pour applaudir. Le joueur s'imagine que ce sont ses admirateurs qui le félicitent, et envoie des baisers à la foule. Les chevaliers comprennent sa sotte erreur, et demandent, en riant à gorge déployée, la reprise de l'hymne : le chœur recommence. Notre homme se prosterne de son long sur l'avant-scène, et les chevaliers d'applaudir en se moquant de lui, et le peuple de croire qu'il demande une couronne. Mais quand l'histoire fut comprise sur tous les gradins, Leprince, malgré sa jambe entourée de ligatures, malgré ses blanches bandelettes, sa tunique blanche et ses blanches chaussures, Leprince, qui s'enorgueillissait des honneurs rendus à la famille du divin Auguste, fut jeté à la porte, la tête la première, par tous les spectateurs.

FABLE VIII.

DESCRIPTION DE L'OCCASION.

Ce vieillard que vous voyez, dans sa course rapide, suspendu sur le tranchant d'un rasoir, la tête chauve par derrière, le front om

cujus sententia fuit hæc :
« Lætare, Roma,
incolumis principe salvo. »
Consurrectum est
in plausus.
Tibicen jactat basia,
putat fautores gratulari.
Ordo equester
intelligit stultum errorem,
magnoque risu
jubet canticum repeti.
Illud iteratur.
Meus homo prosternit se
totum in pulpito ;
eques
illudens plaudit :
populus existimat
hunc rogare coronam.
Ut vero res
notuit omnibus cuneis,
Princeps,
crure ligato,
fascia nivea,
tunicisque niveis,
calceis etiam niveis,
superbiens honore
domûs divinæ,
protrusus est foras
capite
ab universis.

et dont le sens était celui-ci :
« Réjouis-toi, Rome,
saine-et-sauve, le prince *étant* sauvé. »
On se leva
pour les applaudissements.
Le joueur-de-flûte lance des baisers,
il pense que *ses* partisans *le* félicitent.
L'ordre équestre
comprend *sa* sotte erreur,
et avec un grand rire (de grands rires)
il ordonne l'hymne être recommencé.
Celui-là (il) est recommencé.
Mon homme prosterne soi
tout-de-son-long sur l'avant-scène ;
le chevalier (les chevaliers),
se raillant *de lui*, applaudit ;
le peuple pense
qu'il demande une couronne.
Mais dès-que la chose
devint-notoire pour tous les gradins,
Le prince,
sa jambe étant entourée-de-ligatures,
sa bandelette blanche-comme-neige,
et *sa* tunique blanche,
et *ses* chaussures aussi blanches,
s'enorgueillissant de l'honneur
de la maison divine (impériale),
fut poussé-en-avant dehors
par la tête (la tête la première),
par tout le monde.

FABULA VIII.

OCCASIO DEPICTA.

Calvus
pendens in novacula
cursu volucri,
fronte comosa,

FABLE VIII.

L'OCCASION DÉPEINTE.

Un *homme* chauve
suspendu sur un rasoir
dans *sa* course ailée,
le front garni-de-cheveux,

Quem si occuparis, teneas; elapsum semel
Non ipse possit Jupiter reprendere,
Occasionem rerum significat brevem. 5
Effectus impediret ne segnis mora,
Finxere antiqui talem effigiem Temporis.

FABULA IX.

TAURUS ET VITULUS.

Angusto in aditu Taurus luctans cornibus,
Quum vix intrare posset ad præsepia,
Monstrabat Vitulus quo se pacto plecteret :
« Tace, inquit; ante hoc novi quam tu natus es. »
Qui doctiorem emendat, sibi dici putet. 5

FABULA X.

VENATOR ET CANIS.

Adversus omnes fortis et velox feras,
Canis quum domino semper fecisset satis,
Languere cœpit, annis ingravantibus.

bragé de cheveux, le corps nu, si vous parvenez à l'arrêter, retenez-le fortement; une fois échappé, Jupiter lui-même ne saurait plus le ressaisir : c'est l'emblème de l'occasion fugitive. Telle est l'allégorie sous laquelle l'antiquité représente le Temps, pour qu'une lâche indolence ne vienne pas entraver nos entreprises.

FABLE IX.

LE TAUREAU ET LE VEAU.

Un taureau, se démenant avec ses cornes à l'entrée d'une porte étroite, ne pouvait qu'avec peine entrer dans son étable, un veau essaya de lui montrer la manière dont il devait s'y prendre : « Laisse-moi, lui répondit-il, je savais cela avant que tu fusses né. »
Qui veut instruire un plus habile, peut prendre ceci pour lui.

FABLE X.

LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

Un chien, plein de force et d'agilité contre tous les animaux sauvages, après avoir toujours satisfait son maître, commençait à s'af-

corpore nudo,
quem teneas,
si occuparis;
elapsum semel
Jupiter ipse
non possit reprendere,
significat
occasionem rerum brevem.
Ne segnis mora
impediret effectus,
antiqui finxere
talem effigiem temporis.

le corps nu,
lequel tu pourrais retenir,
si tu *l'*as saisi (le saisis) *vivement;*
mais *lequel* échappé une fois
Jupiter lui-même
ne pourrait ressaisir,
signifie (est l'image de)
l'occasion courte (fugitive) des choses.
De peur qu'un lâche retard
n'arrêtât les effets *de nos projets,*
les anciens ont imaginé
une telle effigie (allégorie) du temps.

FABULA IX.

TAURUS ET VITULUS.

Quum taurus,
luctans cornibus
in aditu angusto,
posset vix intrare
ad præsepia,
vitulus monstrabat
quo pacto plecteret se :
« Tace, inquit;
novi hoc
ante quam tu natus es. »
Qui emendat doctiorem,
putet dici sibi.

FABLE IX.

LE TAUREAU ET LE VEAU.

Comme un taureau,
luttant avec *ses* cornes
dans une entrée étroite,
pouvait à peine pénétrer
vers (dans) les étables (l'étable),
un veau *lui* montrait
de quelle manière il devait-ployer lui :
« Tais-toi, dit-il;
je connais cela
avant que tu *ne* fusses né. »
Que celui-qui redresse un plus-savant
pense *cela* être dit pour-lui.

FABULA X.

VENATOR ET CANIS.

Quum canis fortis et velox
adversus omnes feras,
satis fecisset semper
domino,
cœpit languere,
annis ingravantibus.

FABLE X.

LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

Comme un chien courageux et agile
contre toutes les bêtes-fauves,
avait satisfait toujours
son maître,
il commença à languir,
les années *le* surchargeant.

Aliquando objectus hispidi pugnæ suis,
Arripuit aurem : sed cariosis dentibus 5
Prædam dimisit. Hic tum Venator dolens
Canem objurgabat; cui latrans contra senex :
« Non me destituit animus, sed vires meæ.
Quod fuimus laudasti; jam damnas quod sumus. » .
Hoc cur, Philete [1], scripserim, pulchre vides. 10

faiblir sous le poids des années. Un jour qu'il tenait tête à un sanglier, il le saisit par l'oreille ; mais ses dents gâtées l'obligèrent à lâcher l'animal. Furieux, le chasseur grondait son chien; le vieux serviteur lui répondit : « Ce n'est point le courage, ce sont mes forces qui m'ont fait faute. Vous vantiez autrefois ce que j'étais ; aujourd'hui vous blâmez ce que je suis. »

Tu vois clairement, Philète, pourquoi j'ai écrit cette fable.

Aliquando objectus pugnæ
suis hispidi, arripuit aurem;
sed dimisit prædam
dentibus cariosis.
Tum hic venator dolens
objurgabat canem;
contra senex latrans cui :
« Animus non destituit me,
sed meæ vires.
Laudasti quod fuimus;
jam damnas
quod sumus. »
Vides pulchre, Philete,
cur scripserim hoc.

Un-jour étant exposé au combat
d'un sanglier hérissé, il *lui* saisit l'oreille,
mais il laissa échapper la proie
de *ses* dents cariées.
Alors là le chasseur fâché
gourmandait (grondait) le chien;
de-son-côté le vieux aboyeur *dit* à lui :
« Le courage n'a point abandonné moi,
mais mes forces *m'ont abandonné*.
Tu as loué ce-que nous fûmes;
maintenant tu condamnes (tu blâmes)
ce-que nous sommes. »
Tu vois parfaitement, Philète,
pourquoi j'ai écrit cela.

APPENDIX FABULARUM

A MARQUARDO GUIDIO

E MANUSCRIPTO CODICE DIVIONENSI DESCRIPTARUM.

FABULA I.

MILVIUS ÆGROTANS.

Multos quum menses ægrotasset Milvius,
Nec jam videret esse vitæ spem suæ,
Matrem rogabat sancta circumiret loca;
Et pro salute vota faceret maxima.
« Faciam, inquit, fili; sed opem ne non impetrem 5
Vehementer vereor; nam qui, delubra omnia
Vastando, cuncta polluisti altaria,
Sacrificiis nullis parcens, nunc quid vis rogem[1]?

FABULA II.

LEPORES VITÆ PERTÆSI.

Qui sustinere non potest suum malum,
Alios inspiciat, et discat tolerantiam.

FABLE I.

LE MILAN MALADE.

Malade depuis plusieurs mois, un milan ne voyait plus d'espoir de guérir; il pria sa mère de visiter les lieux saints d'alentour, et de promettre aux dieux, pour son rétablissement, les plus magnifiques offrandes. « Je le veux bien, dit-elle, mon fils; mais je crains fort que mes vœux ne soient inutiles. Tu as dévasté tous les temples, souillé tous les autels, fait ta proie de tous les sacrifices : après cela, que veux-tu que je demande aux dieux? »

FABLE II.

LES LIÈVRES DÉGOUTÉS DE LA VIE.

A celui qui ne peut supporter son malheur, je conseille de regarder les autres pour apprendre la résignation.

APPENDICE AUX FABLES DE PHÈDRE,

EXTRAIT PAR MARQUARD GUIDIUS

DU MANUSCRIT DE DIJON.

FABULA I.

MILVIUS ÆGROTANS.

Quum milvius
ægrotasset multos menses,
et videret spem non esse jam
suæ vitæ,
rogabat matrem
circumiret loca sancta,
et faceret vota maxima
pro salute.
« Faciam, fili, inquit;
sed vereor vehementer
ne non impetrem opem;
nam qui,
vastando omnia delubra,
polluisti cuncta altaria,
parcens nullis sacrificiis,
quid vis rogem nunc? »

FABLE I.

LE MILAN MALADE.

Comme un milan
avait été-malade *pendant* plusieurs mois,
et *qu'*il voyait espoir n'être plus
pour sa vie,
il demandait à *sa* mère
qu'elle parcourût les lieux saints,
et qu'elle fît les vœux les plus grands
pour *sa* santé.
« Je *le* ferai, *mon* fils, dit-elle;
mais je crains fortement
que je n'obtienne pas de secours;
car *pour toi* qui,
en-dévastant tous les temples,
as souillé (profané) tous les autels,
n'épargnant nuls sacrifices,
que veux-tu que je demande maintenant? »

FABULA II.

LEPORES PERTÆSI VITÆ.

Qui non potest
sustinere suum malum,
inspiciat alios,
et discat tolerantiam.

FABLE II.

LES LIÈVRES DÉGOUTÉS DE LA VIE.

Que celui-qui ne peut
supporter son mal
regarde les autres,
et apprenne la patience.

Aliquando in silvis strepitu magno conciti,
Se velle vitam, propter assiduos metus,
Finire clamant Lepores. Sic[1] quemdam ad lacum 5
Venere, miseri quo se præcipites darent.
Adventu quorum postquam ranæ territæ
Virides in algas misere fugientes ruunt:
« Heu, inquit unus, sunt et alii quos timor
Vexat malorum. Ferte vitam ut ceteri. » 10

FABULA III.

VULPES ET JUPITER.

Fortuna turpem nulla naturam obtegit.
Humanam in speciem quum vertisset Jupiter
Vulpem, regali pellex ut sedit throno,
Scarabæum[2] vidit prorepentem ex angulo,
Notamque celeri ad prædam prosiluit gradu. 5
Superi risere, magnus erubuit Pater,
Turpemque repudiatam pellicem expulit,
His prosecutus : « Vive quo digna es modo,
Quæ nostris uti meritis digne non potes. »

Effrayés un jour au sein de leurs forêts par les cris bruyants des chasseurs, les lièvres s'écrient qu'ils veulent se débarrasser d'une vie assiégée de craintes continuelles. Dans ces dispositions, ils se rendent aux bords d'un lac, pour s'y précipiter et en finir avec leurs malheurs. Épouvantées à leur approche, les grenouilles se réfugient tremblantes sous les verts roseaux. « Oh ! s'écrie l'un d'eux, il en est d'autres encore que tourmente la crainte du danger; sachez, comme eux, supporter l'existence. »

FABLE III.

JUPITER ET LE RENARD.

La plus brillante fortune ne saurait couvrir la bassesse du naturel. Jupiter, ayant donné à un renard les traits d'une femme, la fit asseoir, comme sa maîtresse, sur son trône royal; mais elle, voyant un escarbot sortir en rampant du coin de la salle, sauta d'un pas agile sur cette proie bien connue. Les immortels se mirent à rire, et le rouge monta au visage du père des dieux, qui, répudiant sur-le-champ cette indigne compagne, lui dit en la chassant : « Va vivre comme tu le mérites, toi qui ne peux user dignement de mes bienfaits. »

Conciti aliquando insilvis
magno strepitu,
lepores clamant se velle
finire vitam,
propter metus assiduos.
Venere sic
ad quemdam lacum,
quo miseri darent se
præcipites.
Postquam ranæ
territæ adventu quorum,
fugientes misere
ruunt in algas virides :
« Heu, inquit unus,
et alii sunt
quos timor malorum vexat.
Ferte vitam ut ceteri.

Troublés un jour dans les forêts
par un grand bruit,
les lièvres crient eux vouloir
mettre-fin-à *leur* vie,
à cause de *leurs* craintes continuelles.
Ils vinrent ainsi (dans ce projet)
près d'un lac,
où malheureux ils lanceraient soi
se-précipitant.
Après que les grenouilles
effrayées de l'arrivée de ceux-ci,
fuyant vivement
se précipitent dans les roseaux verts :
« Holà, dit l'un,
et d'autres (d'autres encore) sont,
que la crainte des maux tourmente.
Supportez la vie comme les autres. »

FABULA III.

VULPES ET JUPITER.

Nulla fortuna
obtegit naturam turpem.
Quum Jupiter
vertisset vulpem
in speciem humanam,
ut pellex
sedit
throno regali,
vidit scarabæum
prorepentem ex angulo,
prosiluitque
gradu celeri
ad prædam notam.
Superi risere,
magnus Pater erubuit,
expulitque turpem pellicem
repudiatam,
prosecutus his :
« Vive modo quo es digna,
quæ non potes uti digne
nostris meritis. »

FABLE III.

LE RENARD ET JUPITER.

Aucune fortune
ne cache un naturel honteux.
Comme Jupiter
avait changé un renard
en la forme humaine,
dès que *cette nouvelle* maîtresse
se fut assise
sur le trône royal,
elle vit un escarbot
sortant-en-rampant d'un coin,
et sauta-en-avant (s'élança)
d'un pas agile
vers *cette* proie connue.
Les dieux se-mirent-à-rire
le puissant Père *des dieux* rougit,
et chassa *cette* indigne épouse
étant-répudiée,
la poursuivant de ces *mots :*
« Vis de la manière dont tu es digne,
toi qui ne peux user dignement
de nos bienfaits. »

FABULA IV.

LEO ET MUS.

Ne quis minores lædat, fabula hæc monet.
Leone in silva dormiente, rustici
Ut luxuriabant mures, unus ex iis
Super cubantem casu quodam transiit.
Expergefactus miserum Leo celeri impetu 5
Arripuit. Ille veniam sibi dari rogat;
Supplex fatetur peccatum imprudentiæ.
Hoc rex ulcisci gloriosum non putans,
Ignovit et dimisit. Post paucos dies,
Leo dum vagatur noctu, in foveam decidit. 10
Captum ut se agnovit laqueis, voce maxima
Rugire cœpit; cujus immanem ad sonum
Mus subito accurrens: « Non est quod timeas, ait;
Beneficio magno gratiam reddam parem. »
Dixerat, et omnes artus[1], et ligamina 15
Lustrare cœpit: rodenda ut novit loca,
Laboremque sui sumpsit oris, dentibus

FABLE IV.

LE LION ET LE RAT.

N'offensez point plus petit que vous : cette fable vous en donne le conseil.

Un lion dormait dans une forêt où folâtraient à plaisir des mulots, habitants des champs; l'un d'eux vint à passer sur le fier animal, étendu par terre. Le lion se réveille en sursaut, et, d'un bond impétueux, saisit l'infortuné, qui, d'un ton suppliant, lui demande grâce pour une faute dont son étourderie, dit-il, est seule la cause. Le roi des animaux, regardant cette vengeance comme indigne de lui, lui pardonne et le laisse aller. Quelques jours après, le lion errait de nuit; il tombe dans une fosse. Dès qu'il se sent pris, il fait retentir les bois de ses rugissements. A ce bruit formidable, le mulot accourt aussitôt. « Vous n'avez rien à craindre, lui dit-il; je saurai, par un service égal, payer la grandeur de votre bienfait. » Ce disant, il se met à examiner les mailles et les nœuds du filet; puis, ayant reconnu les endroits qu'il peut ronger, il se

FABULA IV.

LEO ET MUS.

Hæc fabula monet,
ne quis lædat
minores.
Leone dormiente in silva,
ut mures rustici
luxuriabant,
unus ex iis quodam casu
transiit super cubantem.
Expergefactus
leo arripuit miserum
impetu celeri.
Ille rogat
veniam dari sibi;
supplex fatetur
peccatum imprudentiæ.
Rex non putans gloriosum
ulcisci hoc,
ignovit et dimisit.
Post paucos dies,
dum leo vagatur noctu,
decidit in foveam.
Ut agnovit se
captum laqueis,
cœpit rugire voce maxima;
ad sonum immanem cujus
mus accurrens subito:
« Non est quod timeas,
ait; reddam gratiam parem
magno beneficio. »
Dixerat, et cœpit lustrare
omnes artus et ligamina:
ut novit loca rodenda,
sumpsitque laborem
tui oris,

FABLE IV.

LE LION ET LE RAT.

Cette fable *nous* avertit
que quelqu'un n'offense pas
de plus-petits *que soi*.
Un lion dormant dans une forêt,
comme des rats des-champs
folâtraient,
l'un d'entre eux par un hasard
passa sur l'*animal* couché *par terre*.
Réveillé *en sursaut*,
le lion saisit le malheureux
d'un bond agile.
Celui-ci demande
le pardon être accordé à lui;
suppliant il avoue
la faute de *son* imprudence.
Le roi *des animaux* ne pensant pas glorieux
de venger cela,
pardonna et *le* lâcha.
Après peu-de jours,
tandis que le lion erre pendant-la-nuit,
il tombe dans une fosse.
Dès qu'il reconnut soi
pris par des rêts,
il se-mit-à rugir de *sa* voix très-forte;
au son redoutable de laquelle
le rat accourant aussitôt:
« Il n'est pas pourquoi tu doives-craindre,
dit-il; je *te* rendrai un service égal
à *ton* grand bienfait. »
Il avait dit, et il se-mit-à parcourir
toutes les jointures et les ligaments
dès qu'il eut connu les endroits à ronger,
et *qu'*il eut pris (choisi) le travail
de sa gueule,

Nervos[1] secando, laxat ingenia artuum[2].
Sic captum Mus Leonem silvis reddidit.

FABULA V.

HOMO ET ARBORES.

Pereunt auxilium qui suis dant hostibus.
Facta bipenni[3], quidam ab arboribus petit
Manubrium ut darent e ligno quod foret
Firmum : jusserunt omnes oleastrum dari.
Accepit munus, aptans et manubrium,
Cœpit securi magna excidere robora;
Dumque eligebat quæ vellet, sic fraxino
Dixisse fertur quercus : « Merito cædimur. »

met à l'œuvre, coupe, à l'aide de ses dents, le solide tissu et défait les nœuds les plus habiles.

Ainsi un mulot rendit à la forêt le lion captif.

FABLE V.

L'HOMME ET LES ARBRES.

On se perd en secourant ses ennemis.

Un homme venait de se faire une hache; il demandait aux arbres de lui donner un manche dont le bois fût solide; d'un consentement unanime, ils l'engagèrent à prendre une branche d'olivier sauvage. L'homme accepte leur présent, emmanche sa hache, et se met à abattre des chênes énormes. Tandis qu'il faisait choix des arbres qu'il voulait couper, on rapporte que le chêne dit au frêne : « Nous avons mérité notre sort. »

secando nervos dentibus,
laxat ingenia artuum.
Sic mus reddidit silvis
leonem captum.

en coupant les cordes avec *ses* dents,
il relâche (coupe) l'adresse des nœuds.
Ainsi un rat rendit aux forêts
le lion pris (captif).

FABULA V.

HOMO ET ARBORES.

Qui dant auxilium
suis hostibus, pereunt.
Quidam, bipenni facta,
petit ab arboribus
ut darent e ligno
manubrium
quod foret firmum :
omnes jusserunt
oleastrum dari.
Accepit munus,
et aptans manubrium,
cœpit excidere securi
magna robora ;
dumque eligebat
quæ vellet,
quercus fertur
dixisse sic fraxino :
« Cædimur merito. »

FABLE V.

L'HOMME ET LES ARBRES.

Ceux qui donnent (prêtent) secours
à leurs ennemis, périssent.
Un *homme*, une hache ayant été faite,
demanda aux arbres
qu'ils *lui* donnassent de *leur* bois
un manche
qui fût solide :
tous ordonnèrent
l'olivier *lui* être donné.
Il reçut *leur* présent,
et adaptant le manche,
il commença à couper à *coups de* hache
de grands chênes ;
et tandis qu'il choisissait
ceux-qu'il voulait,
le chêne est rapporté
avoir dit ainsi au frêne :
« Nous sommes meurtris à-bon-droit. »

SELECTÆ

E NOVIS FABELLIS

PHÆDRO ATTRIBUTIS,

E CODICE PEROTTINO DESUMPTIS.

FABULA I.

AUCTOR.

Non esse plus æquo petendum.

Arbitrio si Natura finxisset meo
Genus mortale, longe foret instructius ·
Nam cuncta nobis attribuisset commoda
Quæcumque indulgens Fortuna animali dedit :
Elephantis [1] vires, et leonis impetum, 5
Cornicis ævum, gloriam tauri trucis,
Equi velocis placidam mansuetudinem,
Et adesset homini sua tamen solertia.
Nimirum in cœlo secum ridet Jupiter,
Hæc qui negavit magno consilio hominibus, 10
Ne sceptrum mundi raperet nostra audacia.

FABLE I.

L'AUTEUR.

Ne rien demander au delà de ce qui est juste.

Si la Nature avait pris mes avis pour former l'espèce humaine, elle l'eût douée de plus nombreux avantages; elle nous eût départi tous les biens que la Fortune indulgente a donnés aux animaux, la force de l'éléphant, l'impétuosité du lion, la longue vie de la corneille, la majesté du taureau superbe, la paisible docilité du coursier rapide, et avec tout cela l'homme aurait gardé encore l'habileté qui fut son partage. Vœux insensés ! dont sans doute, au haut des cieux, rit en lui-même Jupiter. Dans sa divine prudence, il refusa ces avantages à l'homme, craignant sans doute que notre audace ne lui ravît le sceptre du monde. Sachons donc nous con-

CHOIX

DE FABLES NOUVELLES

ATTRIBUÉES A PHÈDRE,

EXTRAITES DU MANUSCRIT DE PEROTTI.

FABULA I.

AUCTOR.

Non petendum esse plus æquo.

Si natura
finxisset genus mortale
meo arbitrio,
foret longe instructius :
nam attribuisset nobis
cuncta commoda
quæcumque
indulgens Fortuna
dedit animali :
vires elephantis,
et impetum leonis,
ævum cornicis,
gloriam tauri trucis,
placidam mansuetudinem
equi velocis,
et tamen sua solertia
adesset homini.
Nimirum Jupiter
ridet secum in cœlo,
qui magno consilio
negavit hæc hominibus,
ne nostra audacia
raperet sceptrum mundi.

FABLE I.

L'AUTEUR.

Qu'il ne faut pas demander plus que le juste.

Si la nature
avait façonné le genre humain
à mon gré,
il serait bien mieux-pourvu :
car elle aurait accordé à nous
tous les avantages
quelconques-lesquels
l'indulgente Fortune
a donnés à l'animal :
les forces de l'éléphant,
et l'impétuosité du lion,
l'âge (la longue vie) de la corneille,
la majesté du taureau farouche,
la paisible douceur
du cheval rapide,
et cependant son habileté
serait-présente (resterait) à l'homme.
Sans-doute Jupiter
rit en-lui-même dans le ciel,
lui qui par une grande prudence
refusa ces *biens* aux hommes,
de peur que notre audace
ne *lui* ravît le sceptre du monde.

Ergo contenti munere invicti Jovis,
Fatalis annos decurramus temporis,
Nec plus conemur quam sinit mortalitas.

FABULA II.

PROMETHEUS ET DOLUS.

De Veritate et Mendacio.

Olim Prometheus, sæculi figulus novi,
Creta subtili Veritatem fecerat,
Ut jura posset inter homines reddere.
Subito accersitus nuntio magni Jovis,
Commendat officinam fallaci Dolo, 5
In disciplinam nuper quem receperat.
Hic, studio accensus, facie simulacrum pari,
Una statura, simile et membris omnibus,
Dum tempus habuit, callida finxit manu.
Quod prope jam totum mire quum positum[1] foret, 10
Lutum ad faciendos illi defecit pedes.
Redit magister : festinante quo, Dolus
Metu turbatus in suo sedit loco.

tenter des présents de l'invincible Jupiter, et parcourons les années que nous accordent les destins, sans viser au delà du but que peut atteindre l'humanité.

FABLE II.

PROMÉTHÉE ET LA RUSE.

De la Vérité et du Mensonge.

Prométhée, cet ingénieux artisan des premiers hommes, forma un jour, de l'argile la plus pure, la Vérité, qu'il destinait à servir de juge dans les différends des mortels. Appelé soudain au ciel par le messager du grand Jupiter, il confie le soin de son atelier à la Ruse artificieuse, qu'il avait tout récemment reçue en apprentissage. Enflammé d'émulation, l'élève emploie son temps à façonner d'une main habile une statue de même visage, de même stature, en tout enfin semblable à la première. Il avait presque fini ce travail admirable, quand l'argile vint à lui manquer pour les pieds. Le maître revient : la Ruse, épouvantée de ce prompt retour, se retire tremblante à sa

Ergo contenti
munere invicti Jovis,
decurramus annos
temporis fatalis,
nec conemur
plus quam sinit
mortalitas.

Ainsi-donc contents
du présent de l'invincible Jupiter,
parcourons les années
du temps fatal,
et n'essayons pas (n'ambitionnons pas)
plus que *ne le* permet
la condition-humaine.

FABULA II.

PROMETHEUS ET DOLUS.

De Veritate et Mendacio.

Olim Prometheus,
figulus
sæculi novi,
fecerat creta subtili
Veritatem, ut posset
reddere jura inter homines.
Accersitus subito
nuntio magni Jovis,
commendat officinam
Dolo fallaci,
quem receperat nuper
in disciplinam.
Hic, accensus studio,
dum habuit tempus,
finxit manu callida
simulacrum facie pari,
una statura,
simile et omnibus membris.
Quum quod
positum foret mire
prope totum jam,
lutum defecit illi
ad pedes faciendos.
Magister redit:
Dolus, turbatus metu
quo festinante,
sedit in suo loco.

FABLE II.

PROMÉTHÉE ET LA RUSE.

Sur la Vérité et le Mensonge.

Un-jour Prométhée,
potier (fabricateur)
du siècle nouveau (des premiers hommes),
avait fait d'une argile fine
la Vérité, afin qu'elle pût
rendre la justice parmi les hommes.
Mandé soudain
par le messager du grand Jupiter,
il confie *son* atelier
à la Ruse artificieuse,
laquelle il avait reçue récemment
en apprentissage.
Celle-ci, enflammée d'émulation,
tandis qu'elle eut le temps,
façonna d'une main habile
une statue de visage semblable,
de même stature,
semblable aussi par tous les membres.
Comme celle-ci
était modelée admirablement
presque tout-entière déjà,
l'argile manqua à elle (la Ruse)
pour les pieds devant-être-faits.
Le maître revient:
la Ruse, troublée par la crainte
à cause de lui se hâtant,
s'assit à sa place.

Mirans Prometheus tantam similitudinem
Propriæ videri voluit artis gloriam. 15
Igitur fornaci pariter duo signa intulit;
Quibus percoctis, atque infuso spiritu,
Modesto gressu sancta incessit Veritas;
At trunca species hæsit in vestigio.
Tunc falsa imago atque operis furtivi labor 20
Mendacium appellatum est, quod nequiverit
Pedes habere, facile ut ipsa incederet.

FABULA III.

DE SIGNIFICATIONE PŒNARUM TARTARI.

Sensum æstimandum esse, non verba.

Ixion [1], qui versanti jactatur rota,
Volubilem Fortuna jactari docet.
Adversus altos Sisyphus [2] montes agens
Saxum labore summo, quod de vertice,
Sudore semper irrito, revolvitur, 5
Ostendit ambitus sine fine miserias.

place. Frappé d'une si grande ressemblance, Prométhée voulut faire ressortir la supériorité de son œuvre : il porte les deux statues à sa fournaise, les soumet toutes deux à l'action du feu, leur donne à chacune le souffle de vie, et bientôt la Vérité divine s'avance avec une démarche modeste; mais la statue inachevée demeure attachée au même endroit. Alors cette fausse image de la Vérité, produit d'un travail clandestin, reçut le nom de Mensonge, parce qu'elle n'avait pu obtenir de pieds pour marcher.

FABLE III.

SIGNIFICATION DES PEINES DU TARTARE.

Il faut pénétrer au fond des choses, et ne point s'attacher aux mots.

Ixion, qui tourne sans cesse emporté par une roue rapide, nous apprend que l'homme inconstant est le jouet de la Fortune. Sisyphe, poussant, à force de sueurs, au sommet d'une montagne, un énorme rocher qui, sans cesse déjouant ses efforts, roule et retombe, nous montre les tourments sans bornes de l'ambition. Dans cette peinture

Prometheus mirans
tantam similitudinem,
voluit gloriam
propriæ artis videri.
Igitur intulit pariter
duo signa fornaci;
quibus percoctis,
atque spiritu infuso,
sancta Veritas
incessit gressu modesto;
at species trunca
hæsit in vestigio.
Tunc falsa imago
atque labor operis furtivi
appellatum est Mendacium,
quod nequiverit
habere pedes,
ut ipsa incederet facile.

Prométhée admirant
une si-grande ressemblance,
voulut que la gloire
de son art fût vue.
En conséquence il porta également
les deux statues dans la fournaise;
celles-ci étant tout-à-fait-cuites,
et le souffle *de vie* étant répandu-dans *elles*,
la sainte Vérité
s'avança d'un pas modeste;
mais la statue inachevée
demeura sur *sa* trace (au même endroit).
Alors *cette* fausse image
et *ce* travail d'une œuvre furtive
fut appelé Mensonge,
parce qu'il n'avait pu
avoir des pieds,
afin que lui-même marchât facilement.

FABULA III.

DE SIGNIFICATIONE PŒNARUM TARTARI.

Sensum æstimandum esse, non verba.

Ixion, qui jactatur
rota versanti,
docet volubilem
jactari Fortuna.
Sisyphus agens
summo labore
adversus montes altos
saxum
quod revolvitur de vertice,
sudore semper irrito,
ostendit miserias sine fine
ambitus.

FABLE III.

DE LA SIGNIFICATION DES PEINES DU TARTARE.

Le sens devoir être jugé, non les paroles.

Ixion, qui est ballotté
par la roue qui-*le*-tourne,
enseigne que l'inconstant
est ballotté par la Fortune.
Sisyphe poussant
avec un très-grand travail
vers des monts élevés
un rocher
qui retombe-en-roulant de *leur* sommet,
sa sueur *étant* toujours vaine,
montre les tourments sans fin
de l'ambition.

Quod stans in amne Tantalus[1] medio sitit,
Avari describuntur, quos circumfluit
Usus bonorum, sed nil possunt tangere.
Urnis scelestas Danaides portant aquas[2], 40
Pertusa nec complere possunt dolia :
Imo, luxuriæ quidquid dederis, perfluet.
Novem porrectus Tityos[3] est per jugera,
Tristi renatum suggerens pœnæ jecur :
Quo quis majorem possidet terræ locum, 45
Hoc demonstratur cura graviore affici.
Consulto involvit veritatem antiquitas,
Ut sapiens intelligeret, erraret rudis.

FABULA IV.

AUCTOR.

De oraculo Apollinis.

Utilius nobis quid sit, dic, Phœbe, obsecro,
Qui Delphos, et formosum Parnasum incolis...
Quid? En sacratæ vatis horrescunt comæ,
Tripodes moventur, mugit adytis religio,

de Tantale debout au milieu d'un fleuve et mourant de soif, nous voyons représentés ces avares qu'environnent tous les biens sans qu'ils puissent y toucher. Les infâmes Danaïdes puisent sans cesse de l'eau dans leurs urnes, et ne peuvent remplir leurs tonneaux percés. Ainsi verrez-vous s'écouler tout ce que vous accorderez à vos passions. Le corps de Tityus couvre neuf arpents, et renferme un foie sans cesse renaissant pour un cruel supplice. Cet exemple vous prouve que plus grandes sont vos possessions sur la terre, plus cuisants sont les soucis qui vous rongent. Ainsi l'antiquité enveloppa à dessein la vérité de fictions, pour exercer l'intelligence du sage et déconcerter l'ignorance.

FABLE IV.

L'AUTEUR.

Sur l'oracle d'Apollon.

Quelle est la chose la plus utile pour nous? Parlez, je vous en conjure, ô Phébus! vous qui habitez la superbe Delphes et les belles cimes du Parnasse. Mais quoi! je vois se dresser les cheveux de la prêtresse inspirée, je vois s'agiter le trépied sacré; la voix divine

Quod Tantalus sitit
stans in medio amne,
avari describuntur,
quos usus bonorum
circumfluit,
sed possunt tangere nil.
Danaides portant urnis
aquas scelestas,
nec possunt complere
dolia pertusa:
quidquid dederis
luxuriæ
perfluet imo.
Tityos porrectus est
per novem jugera,
suggerens pœnæ tristi
jecur renatum:
quis demonstratur affici
cura hoc gravior
quo possidet
locum terræ majorem
Antiquitas
involvit veritatem
consulto,
ut sapiens intelligeret,
rudis erraret.

En-ce-que Tantale a-soif
se tenant au milieu-d'un fleuve,
les avares sont dépeints,
lesquels la jouissance des biens
environne,
mais ils ne peuvent toucher rien.
Les Danaïdes portent dans *leurs* urnes
des eaux scélérates,
et ne peuvent remplir
leurs tonneaux percés:
tout-ce-que vous aurez donné
à la sensualité
s'écoulera *comme* par le fond *de ces tonneaux*.
Tityus est étendu
à travers neuf arpents,
fournissant pour un supplice cruel
son foie qui-renaît:
quelqu'un est prouvé *par là* être affecté
d'un souci d'autant plus-grave
que il possède
un fonds de terre plus-grand.
L'antiquité
enveloppa la vérité
à dessein,
afin que le sage comprît,
et que l'ignorant errât (se trompât).

FABULA IV.

AUCTOR.

De oraculo Apollinis.

Dic, Phœbe, obsecro,
qui incolis Delphos
et formosum Parnasum,
quid sit utilius nobis....
Quid? En comæ
vatis sacratæ
horrescunt,
tripodes moventur,
religio
mugit adytis,

FABLE IV.

L'AUTEUR.

Sur l'oracle d'Apollon.

Dis, Phébus, je *t'en* conjure,
toi qui habites Delphes
et le beau Parnasse,
quel est *le bien* le plus-utile à nous....
Quoi? Voilà-que les cheveux
de la prêtresse sacrée
se hérissent
les trépieds sont agités,
la religion (le Dieu)
mugit dans le sanctuaire,

Tremuntque lauri, et ipse pallescit dies! 5
Voces resolvit acta Pythia numine,
Discuntque gentes Delii monitus dei :
« Pietatem colite; vota Superis reddite;
Patriam, parentes, natos, castas conjuges
Defendite armis; hostem ferro pellite; 10
Amicos sublevate; miseris parcite;
Bonis favete; subdolis ite obviam;
Delicta vindicate; cohibete impios;
Malos cavete; nulli nimium credite. »
Hæc elocuta, concidit virgo furens [1] : 15
Furens profecto : nam quæ dixit, perdidit.

FABULA V.

ÆSOPUS ET SCRIPTOR.

De malo Scriptore se laudante.

Æsopo quidam scripta recitarat mala,
In quis inepte multum se jactaverat :
Scire ergo cupiens quidnam sentiret senex :
« Numquid tibi, inquit, sum visus superbior?

mugit au fond du sanctuaire, les lauriers frémissent, et l'éclat du jour pâlit! La Pythie, domptée par la divinité puissante, ouvre la bouche, et les peuples recueillent les conseils du dieu de Délos : « Honorez la piété; accomplissez les vœux que vous faites aux dieux; défendez, les armes à la main, votre patrie, vos parents, vos enfants, vos chastes épouses; repoussez l'ennemi avec le fer; aidez vos amis; épargnez les malheureux; favorisez les gens de bien; résistez aux méchants; punissez le crime, vengez l'impiété; soyez en garde contre les pervers; ne vous confiez trop à personne. » A ces mots, on voit tomber d'épuisement la vierge égarée.... Oh! oui, bien égarée, puisqu'elle parle aux mortels qui ne l'écoutent pas.

FABLE V.

ÉSOPE ET LE MAUVAIS POETE.

Sur un mauvais poëte qui se comblait d'éloges.

Un poëte récitait à Ésope de mauvais vers dans lesquels il se louait outre mesure avec fort peu de goût; puis, désirant connaître le sentiment du vieillard : « Il vous semble peut-être, lui dit-il, que je montre

laurique tremunt
et dies ipse pallescit!
Pythia acta numine
resolvit voces,
gentesque discunt
monitus dei Delii :
« Colite pietatem ;
reddite vota Superis ;
defendite armis
patriam, parentes,
natos, castas conjuges;
pellite ferro hostem;
sublevate amicos;
parcite miseris;
favete bonis;
ite obviam subdolis;
vindicate delicta;
cohibete impios;
cavete malos;
credite nimium nulli. »
Elocuta hæc, virgo furens
concidit; furens profecto :
nam perdidit quæ dixit.

et les lauriers tremblent,
et le jour lui-même pâlit!
La Pythie, pressée par le dieu,
laisse-sortir *ces* paroles,
et les nations apprennent
les avertissements du dieu de-Délos :
« Honorez la piété ;
accomplissez les vœux *faits* aux dieux;
défendez par les armes
votre patrie, *vos* parents,
vos enfants, *vos* chastes épouses;
chassez par le fer l'ennemi;
soulagez *vos* amis;
épargnez les malheureux;
favorisez les bons;
marchez contre les fourbes;
punissez les délits (le crime);
réprimez les impies;
prenez garde aux méchants,
ne vous confiez trop à personne. »
Ayant dit ces *paroles*, la vierge furieuse
tomba-épuisée; furieuse assurément :
car elle a perdu les-choses-qu'elle a dites.

FABULA V.

ÆSOPUS ET SCRIPTOR.

De malo scriptore laudante se.

Quidam recitarat Æsopo
mala scripta,
in quis inepte
jactaverat se multum :
cupiens ergo scire
quidnam senex sentiret :
« Numquid, inquit,
visus sum tibi superbior?

FABLE V.

ÉSOPE ET L'AUTEUR.

Sur un mauvais écrivain qui-louait soi.

Un-homme avait lu à Esope
de mauvais écrits,
dans lesquels sottement
il avait vanté soi grandement :
désirant donc savoir
ce-que le vieillard *en* pensait :
« Est-ce que, dit-il,
j'ai paru à toi trop-orgueilleux?

Haud vana nobis ingenii fiducia est. » 5
Confectus[1] ille pessimo volumine :
« Ego, inquit, quod te laudas, vehementer probo,
Namque hoc[2] ab alio nunquam continget tibi. »

FABULA VI.

PATERFAMILIAS ET ÆSOPUS.

Quomodo domanda sit ferox juventus.

Paterfamilias sævum habebat filium :
Hic, e conspectu quum patris recesserat,
Verberibus servos afficiebat plurimis,
Et exercebat fervidam adolescentiam.
Æsopus ergo narrat hoc breviter seni : 5
Quidam Juvenco vetulum adjungebat Bovem.
Is quum, refugiens impari collo jugum,
Ætatis excusaret vires languidas :
«Non est quod timeas, inquit illi Rusticus;
Non ut labores facio, sed ut istum domes 10
Qui calce et cornu multos reddit debiles. »

un peu trop d'orgueil? Mais c'est une confiance bien fondée dans mon génie. » Le sage, assommé de cette ennuyeuse lecture, lui répondit : « Pour moi, j'approuve vivement les éloges que vous vous donnez vous-même; car jamais personne ne songera à vous les adresser. »

FABLE VI.

ÉSOPE ET LE PÈRE DE FAMILLE.

Sur les moyens de dompter la fougue de la jeunesse.

Un père avait un fils d'un caractère indomptable. Le jeune homme perdait-il son père de vue, aussitôt il accablait de coups tous les serviteurs, et s'abandonnait à la fougue de sa jeunesse. Ésope raconta au vieillard cette courte fable :

Un laboureur avait réuni à l'attelage un jeune taureau et un bœuf déjà vieux. Ce dernier, repoussant un joug trop lourd pour sa faiblesse, alléguait pour excuse l'épuisement de ses forces. « Tu n'as rien à craindre, lui répondit le laboureur : je ne veux point que tu travailles, mais que ta lenteur modère ce fougueux animal, dont les ruades et les cornes ont mis hors de service nombre de mes gens. »

Fiducia haud vana ingenii
est nobis. »
Ille confectus
volumine pessimo :
« Ego, inquit,
probo vehementer
quod laudas te;
namque nunquam
hoc continget tibi
ab alio. »

Une confiance non vaine en *notre* génie
est à nous (à moi). »
Celui-ci accablé (assommé)
par le volume très-mauvais *de cet homme* :
« Moi, dit-il,
je *t'*approuve vivement
de-ce-que tu loues toi;
car jamais
cela n'arrivera à toi
de-la-part-d'un autre. »

FABULA VI.

PATERFAMILIAS ET ÆSOPUS.

Quomodo ferox juventus domanda sit.

Paterfamilias
habebat filium sævum :
hic, quum recesserat
e conspectu patris,
afficiebat servos
verberibus plurimis,
et exercebat
fervidam adolescentiam.
Æsopus ergo
narrat hoc breviter seni :
Quidam adjungebat
bovem vetulum juvenco.
Quum is,
refugiens jugum
collo impari,
excusaret
vires languidas ætatis :
« Non est quod timeas,
inquit illi rusticus;
non facio ut labores,
sed ut domes istum
qui calce et cornu
reddit multos debiles. »

FABLE VI.

LE PÈRE-DE-FAMILLE ET ÉSOPE.

Comment une fougueuse jeunesse doit être domptée.

Un père-de-famille
avait un fils emporté :
celui-ci, lorsqu'il il s'était éloigné
de la vue de *son* père,
maltraitait les esclaves
de coups très-nombreux,
et exerçait (s'abandonnait à)
sa bouillante jeunesse.
Ésope donc
raconte cela en-peu-de-mots au vieillard :
Un-homme attelait
un bœuf vieux avec un jeune-taureau.
Comme celui-là,
refusant le joug
pour *son* cou impuissant,
donnait-pour-excuse
les forces languissantes de *son* âge :
« Il n'est pas *de raison* pourquoi tu craignes,
dit à lui le paysan ;
je ne *le* fais point pour que tu travailles,
mais pour que tu domptes celui-ci
qui par *son* pied et *ses* cornes
rend beaucoup *de gens* estropiés. »

Sic tu nisi natum tecum assidue detines,
Sævumque ingenium comprimis clementia [1],
Vide ne querela major accrescat domus.
Atrocitati mansuetudo est remedium [2]. 15

FABULA VII.

PHILOSOPHUS ET VICTOR GYMNICUS.

Quomodo comprimatur aliquando jactantia.

Victorem forte gymnici certaminis
Jactantiorem quum vidisset Philosophus,
Interrogavit an plus adversarius
Suus valuisset. Ille : « Ne istud dixeris ;
Multo fuere vires majores meæ. 5
— Quod, inquit, ergo, stulte, meruisti decus,
Minus valentem si vicisti fortior ?
Ferendus esses forte, si te diceres
Superasse qui [3] fuisset melior viribus. »

Ainsi, poursuivit-il, si tu ne retiens continuellement ton fils près de toi, si tu ne modères par ta douceur l'emportement de son caractère, prends garde de voir chez toi de plus grands désordres encore. La douceur est le plus sûr remède à la violence.

FABLE VII.

LE PHILOSOPHE ET L'ATHLÈTE VAINQUEUR.

Comment on peut parfois confondre l'orgueil.

Un athlète, vainqueur dans les exercices de la lutte, se vantait un jour avec emphase de son succès ; un philosophe, qui l'entendait, lui demanda si la vigueur de son adversaire était plus grande que la sienne : « Ne dis pas cela, répondit l'athlète ; mes forces étaient bien supérieures. — Insensé ! reprit alors le philosophe, quelles louanges mérites-tu donc pour avoir vaincu un ennemi plus faible que toi ? Dis-nous que sa vigueur surpassait la tienne, et que tu l'as cependant terrassé, et peut-être alors supporterons-nous les éloges que tu te donnes. »

Sic tu nisi detines assidue
natum tecum,
comprimisque
clementia
ingenium sævum,
vide ne querela domus
accrescat major.
Mansuetudo
est remedium atrocitati.

Ainsi toi si tu ne retiens assidûment
ton fils avec-toi
et *que* tu *ne* comprimes *pas*
par la douceur
son caractère fougueux,
prends garde que la plainte de *ta* maison
ne s'accroisse plus-grande (ne redouble).
La douceur
est le remède à la violence.

FABULA VII.

PHILOSOPHUS ET VICTOR GYMNICUS.

Quomodo jactantia
comprimatur aliquando.

Quum forte
philosophus
vidisset victorem
certaminis gymnici
jactantiorem,
interrogavit
an suus adversarius
valuisset plus.
Ille : « Ne dixeris istud;
meæ vires fuere
multo majores.
— Stulte, inquit,
quod decus ergo meruisti,
si fortior
vicisti valentem minus?
Forte ferendus esses,
si diceres te superasse
qui fuisset melior viribus. »

FABLE VII.

LE PHILOSOPHE ET LE VAINQUEUR GYMNIQUE.

Comment l'orgueil
est comprimé (abaissé) parfois.

Comme par hasard
un philosophe
avait vu un vainqueur
du (au) combat gymnique
trop-orgueilleux,
il *lui* demanda
si son adversaire
avait-été-(était)-fort plus *que lui*.
Celui-ci : « Ne dis point cette-chose;
mes forces étaient
beaucoup plus-grandes.
— Insensé, dit-il,
quel honneur donc as-tu mérité,
si *étant* plus-fort
tu as vaincu *quelqu'un* valant moins?
Peut-être tu serais supportable
si tu disais toi avoir vaincu *quelqu'un*
qui aurait été meilleur par les forces. »

FABULA VIII.

ASINUS AD LYRAM.

Quomodo ingenia sæpe calamitate intercidant.

Asinus jacentem vidit in prato Lyram.
Accessit, et tentavit chordas ungula;
Sonuere tactæ. « Bella res, mehercules!
Male cessit[1], inquit, artis quia sum nescius.
Si repperisset aliquis hanc prudentior, 5
Divinis aures oblectasset cantibus. »
Sic sæpe ingenia[2] calamitate intercidunt.

FABULA IX.

GALLUS LECTICA A FELIBUS VECTUS.

Nimiam securitatem sæpe in periculum homines ducere.

Feles habebat Gallus lecticarios.
Hunc gloriose Vulpes ut vidit vehi,
Sic est locuta : « Moneo præcaveas dolum :
Istorum vultus namque si consideras,

FABLE VIII.

L'ANE ET LA LYRE.

Comment le génie s'éteint souvent sous le poids du malheur.

Un âne aperçut une lyre abandonnée dans une prairie. Il s'en approcha et essaya les cordes avec son sabot; elles résonnèrent sous la pression. « O l'admirable trouvaille! s'écria-t-il; mais, par Hercule! elle est tombée en mauvaises mains, car je suis complétement étranger aux arts. Si cependant quelqu'un de plus habile eût rencontré ce bel instrument, il eût charmé nos oreilles par ses divins accords. »

Ainsi parfois le malheur des circonstances arrête l'essor du génie.

FABLE IX.

LE COQ TRAINÉ PAR DES CHATS DANS UNE LITIÈRE.

Une trop grande confiance entraîne souvent les hommes à leur perte.

Un coq avait pris des chats pour porter sa litière. Un renard, le voyant tout fier de cette marche triomphale, lui adressa ces paroles : « Je te préviens : tiens-toi sur tes gardes, redoute quelque fourberie. Rien qu'à voir la mine de tes gens, on peut juger qu'ils portent

FABULA VIII.

ASINUS AD LYRAM.

Quomodo ingenia
intercidant sæpe calamitate.

Asinus vidit lyram
jacentem in prato.
Accessit,
et ungula tentavit chordas;
tactæ sonuere.
« Bella res, mehercules!
cessit male, inquit,
quia sum nescius artis.
Si aliquis prudentior
repperisset hanc,
oblectasset aures
cantibus divinis. »
Sic ingenia
intercidunt sæpe
calamitate.

FABLE VIII.

L'ANE A UNE LYRE.

Comment les génies (le génie)
périssent (périt) souvent par le malheur.

Un âne vit une lyre
étendue dans un pré.
Il s'approcha,
et de *son* sabot il essaya les cordes;
étant touchées elles résonnèrent.
« Belle chose, par-Hercule!
cela a réussi (tombé) mal, dit-il,
parce que je suis ignorant de l'art.
Si quelqu'un plus-habile
eût trouvé celle-ci,
il eût charmé les oreilles
par des accords divins. »
Ainsi les génies
périssent souvent
par le malheur.

FABULA IX.

GALLUS VECTUS LECTICA A FELIBUS.

Nimiam securitatem sæpe
ducere homines in pericalum.

Gallus habebat feles
lecticarios.
Ut vulpes vidit hunc
vehi gloriose, locuta est sic:
« Moneo
præcaveas dolum:
namque si consideras
vultus istorum, judices
portare prædam,

FABLE IX.

LE COQ PORTÉ EN LITIÈRE PAR DES CHATS.

Qu'une trop-grande sécurité souvent
conduit les hommes dans le péril.

Un coq avait des chats
pour porteurs-de-litière.
Comme le renard vit celui-ci
être porté glorieusement, il parla ainsi:
« Je t'avertis
que tu prennes-garde à la ruse:
car si tu considères
les visages de ceux-ci, tu pourrais-juger
eux porter une proie,

Prædam portare judices, non sarcinam. » 5
Postquam esurire cœpit societas fera,
Discerpsit dominum, et fecit partes facinoris[1]. »

FABULA X.

SCROFA PARTURIENS ET LUPUS.

Faciendum prius de homine periculum quam ejus te committas fidei.

Premente partu Scrofa quum gemeret jacens,
Accurrit Lupus, et obstetricis partibus
Se posse fungi dixit, promittens opem.
Quæ vero nosset pecoris quum fraudem improbi,
Suspectum officium repudiavit malefici, 5
Et : « Satis est, inquit, si recedas longius. »
Quæ si perfidiæ se commisisset Lupi,
Pari dolore fata deflesset sua[2].

FABULA XI.

SERVUS PROFUGUS ET ÆSOPUS.

Non esse malo addendum malum.

Servus, profugiens dominum naturæ asperæ,

plutôt une proie qu'un fardeau. » Quand le farouche attelage ressentit les premières atteintes de la faim, ils mirent en pièces leur maître, et, le crime accompli, se partagèrent la victime.

FABLE X.

LA LAIE QUI MET BAS ET LE LOUP.

Avant de se confier à la bonne foi de quelqu'un, il faut l'éprouver.

Une laie sur son terme gémissait étendue à terre. Un loup accourt, s'offre à remplir le rôle d'accoucheur, et lui promet son secours; mais elle, connaissant la perversité du cruel animal, repoussa ses services suspects. « Il me suffit, lui dit-elle, que vous vous éloigniez. » Si, trop confiante, elle se fût livrée à la perfidie du loup, elle n'aurait pas eu moins à gémir sur son malheur.

FABLE XI.

ÉSOPE ET L'ESCLAVE FUGITIF.

Aux maux éprouvés déjà, il n'en faut point ajouter d'autres.

Un esclave, fuyant les emportements d'un maître intraitable, vint

non sarcinam »
Postquam fera societas
cœpit esurire,
discerpsit dominum,
et fecit partes
facinoris.

non un fardeau. »
Après que le farouche attelage
commença à avoir faim,
il déchira *son* maître,
et *se* fit les parts
de *son* crime (de sa victime).

FABULA X.

SCROFA PARTURIENS ET LUPUS.

Periculum faciendum
de homine
priusquam committas te
fidei ejus.

Quum scrofa jacens
gemeret partu premente,
lupus accurrit
et dixit se posse fungi
partibus obstetricis,
promittens opem.
Quum vero quæ nosset
fraudem improbi pecoris,
repudiavit
officium suspectum
malefici, et :
« Est satis, inquit,
si recedas longius. »
Si quæ commisisset se
perfidiæ lupi,
deflesset sua fata
dolore pari.

FABLE X.

LA LAIE PRÈS-DE-METTRE-BAS ET LE LOUP.

Epreuve doit-être-faite
d'un homme
avant que tu *ne* confies toi
à la bonne-foi de lui.

Comme une laie étendue-à-terre
gémissait, l'accouchement *la* pressant,
un loup accourut
et dit soi pouvoir s'acquitter
de la fonction d'accoucheuse,
promettant *son* secours.
Mais comme celle-ci connaissait
la fourberie du méchant animal,
elle répudia (refusa)
le service suspect
du pervers, et :
« Il est assez (il suffit), dit-elle,
si tu te retires plus-loin. »
Si elle eût confié soi
à la perfidie du loup,
elle aurait pleuré sa destinée
avec une douleur égale *à son mal*.

FABULA XI.

SERVUS PROFUGUS ET ÆSOPUS.

Malum non addendum esse
malo.

Servus,
profugiens dominum
naturæ asperæ,

FABLE XI.

L'ESCLAVE FUGITIF ET ÉSOPE.

Que le malheur ne doit pas être ajouté
au malheur.

Un esclave,
fuyant un maître
d'un naturel dur,

Æsopo occurrit notus e vicinia.
« Quid tu confusus? — Dicam tibi clare, pater;
Hoc namque es dignus appellari nomine,
Tuto querela quia apud te deponitur: 5
Plagæ supersunt [1], desunt nunquam verbera,
Subinde ad villam [2] jussa me mittunt heri;
Domi si cœnat, totis persto noctibus;
Sive est vocatus [3], vigilo ad lucem in semita.
Emerui libertatem, canus servio! 10
Ullius essem culpæ mihi si conscius,
Æquo animo ferrem; nunquam sum factus satur,
Et super, infelix! sævum patior dominium.
Has propter causas, et quas longum est promere,
Abire destinavi quo tulerint pedes. 15
— Ergo, inquit, audi: quum mali nil feceris,
Hæc experiris, ut refers, incommoda:
Quid si peccaris? quæ te passurum putas? »
Tali consilio est a fuga deterritus.

trouver Ésope, qu'il connaissait en voisin. « Pourquoi ce trouble sur ton visage? — Je vais vous en instruire, mon père; car je puis, à juste titre, vous donner ce nom, ô vous dans le sein de qui l'on peut en toute sûreté déposer sa plainte! Toujours des coups, souvent les étrivières. Quelquefois les ordres de mon maître m'envoient à sa maison des champs. Soupe-t-il chez lui, je veille toute la nuit; est-il invité dehors, j'attends jusqu'au jour dans la rue. J'ai mérité la liberté, et j'ai blanchi dans l'esclavage! Si je me sentais coupable de quelque faute, je supporterais avec résignation mon malheur; jamais je n'ai pu rassasier ma faim, et, ce qui est le comble, je souffre une effroyable tyrannie. Voilà les motifs, et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, qui m'ont déterminé à m'enfuir où me porteraient mes pas. — Écoute-moi donc, répondit Ésope: si, lorsque tu n'as point fait le mal, tu as éprouvé les mauvais traitements dont tu te plains, que sera-ce quand tu seras coupable? quel châtiment terrible penses-tu devoir t'être infligé? » Ce sage conseil le fit trembler, et arrêta son désir de prendre la fuite.

rit' Æsopo,	vint-à-rencontre à Ésope,
e vicinia.	*lui* étant-connu *à cause* du voisinage.
l tu confusus?	« Pourquoi toi *es-tu* confus (troublé)?
:am tibi clare, pater;	— Je *le* dirai à toi clairement, *mon* père;
ne es dignus	car tu es digne
ari hoc nomine,	d'être appelé de ce nom,
uerela	parce que la plainte [sein) :
itur tuto apud te :	est déposée en sûreté chez toi (dans ton
supersunt,	les coups *me* sont-en-abondance,
iam verbera desunt,	jamais les coups-de-fouet ne *me* manquent,
le jussa heri	de-temps-en-temps les ordres du maître
it me ad villam;	envoient moi à *sa* maison-des-champs;
iat domi,	s'il soupe chez-lui,
totis noctibus:	je reste-debout toutes les nuits;
it vocatus,	ou-s'il est appelé (invité) *dehors*,
in semita ad lucem.	je veille dans la rue jusqu'au jour.
ii libertatem,	J'ai mérité la liberté,
servio!	blanchi je sers (je suis esclave)!
m conscius mihi	si j'étais confident à moi (si j'avais la
culpæ,	de quelque faute, [conscience)
i animo æquo;	je *le* supporterais avec un esprit calme;
iam factus sum satur,	jamais je n'ai été rassasié,
er, infelix!	et en outre, malheureux,
sævum dominium.	je supporte une cruelle tyrannie.
r has causas,	Pour ces causes
s est longum	et *d'autres* qu'il est long
re,	d'exprimer,
avi abire	j'ai résolu de m'en aller
lerint pedes.	où *me* porteront *mes* pieds.
di ergo, inquit :	— Écoute donc, dit *Ésope*,
feceris nil mali;	quoique tu n'aies fait rien de mal,
ris hæc incommoda,	tu éprouves ces mauvais-traitements
rs :	comme tu le rapportes (à ce que tu dis) :
i peccaris?	qu'*éprouveras-tu* si tu deviens-coupable?
utas te passurum? »	quel *supplice* crois tu toi devoir-souffrir? »
itus est a fuga	Il fut détourné de la fuite
nsilio.	par un tel conseil.

FABULA XII.

EQUUS QUADRIGALIS IN PISTRINUM VENUMDATUS.

Ferendum esse æquo animo quidquid acciderit.

Equum e quadriga multis palmis nobilem
Abegit[1] quidam, et in pistrinum vendidit.
Productus ad bibendum quum foret a molis,
In circum æquales ire conspexit suos,
Ut grata ludis redderent certamina. 5
Lacrymis obortis : « Ite, felices, ait,
Celebrate sine me cursu solemnem diem :
Ego, quo scelesta furis attraxit manus,
Ibi sorte tristi fata deflebo mea. »

FABULA XIII.

URSUS ESURIENS.

Famem acuere animantibus ingenium.

Si quando in sylvis Urso desunt copiæ,
Scopulosum ad littus currit, et pendens petra
Pilosa crura sensim demittit vado[2] :
Quorum inter villos simul hæserunt canceres,

FABLE XII.

LE CHEVAL DE COURSE VENDU A UN MEUNIER.

Il faut supporter avec résignation ce qui nous arrive.

Un cheval ennobli par les palmes de nombreuses victoires fut dételé de son char par un larron et vendu à un meunier. Comme on le menait boire loin du moulin, il vit ses rivaux de gloire se rendre dans la lice pour charmer par leur vitesse dans la lutte les spectateurs des jeux; des larmes vinrent soudain mouiller ses paupières. « Allez, heureux compagnons, s'écria-t-il, célébrez sans moi la solennité de ce jour; pour moi, dans ce moulin où m'a conduit la main d'un infâme voleur, victime d'un sort funeste, je gémirai sur la rigueur de ma destinée. »

FABLE XIII.

L'OURS AFFAMÉ.

La faim aiguillonne l'instinct des animaux.

Si parfois, au sein des forêts, l'ours vient à manquer de nourriture, il court aux rochers du rivage, se suspend du haut d'une roche, et laisse peu à peu plonger dans l'eau ses pattes velues; les

BULA XII.

S QUADRIGALIS
ENUMDATUS
PISTRINUM.

dquid acciderit
rendum esse
æquo animo.

n abegit e quadriga
nobilem
almis,
dit in pistrinum.
roductus foret
idum,
it suos æquales
rcum,
rent
na grata ludis.
is obortis :
lices, ait ;
e sine me
emnem cursu :
sti sorte,
mea fata ibi
ius scelesta furis
. »

FABLE XII.

LE CHEVAL DE-QUADRIGE
VENDU
POUR LE MOULIN.

Tout-ce-qui *nous* arrive
devoir être supporté
avec un esprit tranquille (résigné).

Quelqu'un entraîna loin de *son* quadrige
un cheval fameux
par de nombreuses palmes,
et *le* vendit pour le moulin.
Comme il avait été emmené
loin des meules
pour boire,
il vit ses égaux (rivaux)
aller à la lice,
afin qu'ils rendissent (exécutassent)
des luttes agréables dans *les* jeux.
Des larmes s'étant élevées *dans ses yeux* :
« Allez, heureux, dit-il ;
célébrez sans moi
ce jour solennel par *vos* courses :
moi, dans mon triste sort,
je déplorerai mes destinées là
où la main scélérate d'un voleur
*m'*a entraîné. »

BULA XIII.

US ESURIENS.

n acuere ingenium
animantibus.

ando in sylvis
esunt urso,
d littus
ium,
ens petra,
; sensim vado
ilosa :
anceres
it
llos quorum,

FABLE XIII.

L'OURS QUI-A-FAIM.

Que la faim stimule l'esprit
aux animaux.

Si parfois dans les forêts
les ressources (vivres) manquent à l'ours,
il court au rivage
rocailleux,
et se-pendant *du haut* d'une roche,
il laisse-tomber peu-à-peu dans l'eau
ses jambes (pattes) velues :
sitôt-que les cancres
se-sont-embarrassés
entre les poils d'elles (de ses pattes),

FABULA VIII.

ASINUS AD LYRAM.

Quomodo ingenia sæpe calamitate intercidant.

Asinus jacentem vidit in prato Lyram.
Accessit, et tentavit chordas ungula;
Sonuere tactæ. « Bella res, mehercules!
Male cessit[1], inquit, artis quia sum nescius.
Si repperisset aliquis hanc prudentior, 5
Divinis aures oblectasset cantibus. »
Sic sæpe ingenia[2] calamitate intercidunt.

FABULA IX.

GALLUS LECTICA A FELIBUS VECTUS.

Nimiam securitatem sæpe in periculum homines ducere.

Feles habebat Gallus lecticarios.
Hunc gloriose Vulpes ut vidit vehi,
Sic est locuta : « Moneo præcaveas dolum :
Istorum vultus namque si consideras,

FABLE VIII.

L'ANE ET LA LYRE.

Comment le génie s'éteint souvent sous le poids du malheur.

Un âne aperçut une lyre abandonnée dans une prairie. Il s'en approcha et essaya les cordes avec son sabot; elles résonnèrent sous la pression. « O l'admirable trouvaille! s'écria-t-il; mais, par Hercule! elle est tombée en mauvaises mains, car je suis complétement étranger aux arts. Si cependant quelqu'un de plus habile eût rencontré ce bel instrument, il eût charmé nos oreilles par ses divins accords. »

Ainsi parfois le malheur des circonstances arrête l'essor du génie.

FABLE IX.

LE COQ TRAINÉ PAR DES CHATS DANS UNE LITIÈRE.

Une trop grande confiance entraîne souvent les hommes à leur perte.

Un coq avait pris des chats pour porter sa litière. Un renard, le voyant tout fier de cette marche triomphale, lui adressa ces paroles : « Je te préviens : tiens-toi sur tes gardes, redoute quelque fourberie. Rien qu'à voir la mine de tes gens, on peut juger qu'ils portent

FABULA VIII.

ASINUS AD LYRAM.

Quomodo ingenia
intercidant sæpe calamitate.

Asinus vidit lyram
jacentem in prato.
Accessit,
et ungula tentavit chordas;
tactæ sonuere.
« Bella res, mehercules!
cessit male, inquit,
quia sum nescius artis.
Si aliquis prudentior
repperisset hanc,
oblectasset aures
cantibus divinis. »
Sic ingenia
intercidunt sæpe
calamitate.

FABLE VIII.

L'ANE A UNE LYRE.

Comment les génies (le génie)
périssent (périt) souvent par le malheur.

Un âne vit une lyre
étendue dans un pré.
Il s'approcha,
et de *son* sabot il essaya les cordes;
étant touchées elles résonnèrent.
« Belle chose, par-Hercule!
cela a réussi (tombé) mal, dit-il,
parce que je suis ignorant de l'art.
Si quelqu'un plus-habile
eût trouvé celle-ci,
il eût charmé les oreilles
par des accords divins. »
Ainsi les génies
périssent souvent
par le malheur.

FABULA IX.

GALLUS VECTUS LECTICA
A FELIBUS.

Nimiam securitatem sæpe
ducere homines in pericalum.

Gallus habebat feles
lecticarios.
Ut vulpes vidit hunc
vehi gloriose, locuta est sic:
« Moneo
præcaveas dolum:
namque si consideras
vultus istorum, judices
portare prædam,

FABLE IX.

LE COQ PORTÉ EN LITIÈRE
PAR DES CHATS.

Qu'une trop-grande sécurité souvent
conduit les hommes dans le péril.

Un coq avait des chats
pour porteurs-de-litière.
Comme le renard vit celui-ci
être porté glorieusement, il parla ainsi:
« Je t'avertis
que tu prennes-garde à la ruse:
car si tu considères
les visages de ceux-ci, tu pourrais-juger
eux porter une proie,

FABULA VIII.

ASINUS AD LYRAM.

Quomodo ingenia sæpe calamitate intercidant.

Asinus jacentem vidit in prato Lyram.
Accessit, et tentavit chordas ungula;
Sonuere tactæ. « Bella res, mehercules!
Male cessit[1], inquit, artis quia sum nescius.
Si repperisset aliquis hanc prudentior, 5
Divinis aures oblectasset cantibus. »
Sic sæpe ingenia[2] calamitate intercidunt.

FABULA IX.

GALLUS LECTICA A FELIBUS VECTUS.

Nimiam securitatem sæpe in periculum homines ducere.

Feles habebat Gallus lecticarios.
Hunc gloriose Vulpes ut vidit vehi,
Sic est locuta : « Moneo præcaveas dolum :
Istorum vultus namque si consideras,

FABLE VIII.

L'ANE ET LA LYRE.

Comment le génie s'éteint souvent sous le poids du malheur.

Un âne aperçut une lyre abandonnée dans une prairie. Il s'en approcha et essaya les cordes avec son sabot; elles résonnèrent sous la pression. « O l'admirable trouvaille! s'écria-t-il; mais, par Hercule! elle est tombée en mauvaises mains, car je suis complétement étranger aux arts. Si cependant quelqu'un de plus habile eût rencontré ce bel instrument, il eût charmé nos oreilles par ses divins accords. »

Ainsi parfois le malheur des circonstances arrête l'essor du génie.

FABLE IX.

LE COQ TRAINÉ PAR DES CHATS DANS UNE LITIÈRE.

Une trop grande confiance entraîne souvent les hommes à leur perte.

Un coq avait pris des chats pour porter sa litière. Un renard, le voyant tout fier de cette marche triomphale, lui adressa ces paroles : « Je te préviens : tiens-toi sur tes gardes, redoute quelque fourberie. Rien qu'à voir la mine de tes gens, on peut juger qu'ils portent

FABULA XV.

PASTOR ET CAPELLÆ.

Nil occultum esse,
quod non reveletur.

Pastor fregerat baculo
cornu capellæ :
cœpit rogare
ne proderet se domino :
«Quamvis læsa indigne,
reticebo tamen ;
sed res ipsa
clamabit quid deliqueris. »

FABLE XV.

LE PATRE ET LES CHÈVRES.

Que rien n'est *si* secret,
qui ne soit révélé.

Un pâtre avait brisé avec *son* bâton
la corne d'une chèvre :
il commença à *la* prier
qu'elle ne découvrît point lui au maître :
« Quoique blessée indignement,
je me tairai cependant;
mais la chose elle-même
criera quelle *faute* tu as commise. »

FABULA XVI.

SERPENS ET LACERTA.

Ubi pellis leonis deficit,
vulpinam insecandam esse :
hoc est, ubi vires deficiunt,
utendum astu.

Serpens prenderat forte
lacertam adversam :
quum vellet devorare quam
gula patula,
illa arripuit surculum
jacentem prope ;
et tenens
morsu pertinaci
transversum,
frenavit mora solerti
dictum avidum.
Serpens demisit ore
prædam irritam.

FABLE XVI.

LE SERPENT ET LE LÉZARD.

Que quand la peau du lion manque,
celle du-renard doit être taillée :
c'est à dire que, quand les forces manquent,
il-faut-se-servir de la ruse.

Un serpent avait surpris, par-hasard,
un lézard par-derrière :
comme il voulait dévorer lui
avec *sa* gueule ouverte,
celui-ci saisit une branche
étendue près *de lui ;*
et tenant
par une morsure tenace
cette branche en-travers,
il arrêta par un retard adroit
la gueule avide *de son ennemi.*
Le serpent laissa échapper de *sa* gueule
cette proie vaine.

FABULA XVII.

CORNIX ET OVIS.

Multos lacessere debiles, et cedere fortibus.

Odiosa Cornix super Ovem consederat;
Quam dorso quum tulisset invita et diu :
« Id, inquit, si dentato fecisses cani,
Pœnas dedisses. » Illa contra pessima :
« Despicio inermes, eadem cedo fortibus;
Scio quem lacessam, cui dolosa blandiar :
Ideo senectam per tot annos prorogo. »

FABULA XVIII.

LEPUS ET BUBULCUS.

Multos blandos esse, et pectore infideles.

Quum venatorem celeri pede fugeret Lepus,
Et a Bubulco visus veprem irreperet :
« Per Superos oro, perque spes [4] omnes tuas,
Ne me indices, Bubulce; nihil unquam mali

FABLE XVII.

LA CORNEILLE ET LA BREBIS.

La plupart des hommes maltraitent les faibles, mais cèdent devant la force.

Une corneille importune s'était abattue sur une brebis; fatigué de la porter depuis longtemps sur son dos, le paisible animal lui dit : « Oh! que si tu traitais ainsi le chien aux dents redoutables, tu paierais cher ta témérité! — Je méprise les faibles, répondit l'oiseau pervers, mais je sais aussi céder devant les forts. Je sais qui je maltraite, et qui je dois flatter avec adresse. Voilà par quel secret je prolonge depuis tant d'années ma paisible vieillesse. »

FABLE XVIII.

LE LIÈVRE ET LE BOUVIER.

Beaucoup d'hommes vous cajolent de bouche, mais vous trahissent au fond du cœur.

Un lièvre, fuyant d'une course agile la poursuite d'un chasseur, vint, sous les yeux d'un bouvier, se réfugier sous un buisson. « Au nom des dieux, au nom de toutes vos espérances, je vous en conjure, bouvier, ne me trahissez pas! jamais je n'ai commis sur ces

FABULA XVII.

CORNIX ET OVIS.

Multos lacessere debiles,
et cedere fortibus.

Cornix odiosa
consederat super ovem;
quum tulisset quam
dorso
invita et diu:
« Si fecisses id, inquit,
cani dentato,
dedisses pœnas. »
Illa, pessima, contra:
« Despicio inermes,
eadem cedo fortibus;
scio quem lacessam,
cui dolosa blandiar:
ideo prorogo
per tot annos
senectam. »

FABLE XVII.

LA CORNEILLE ET LA BREBIS.

Que beaucoup maltraitent les faibles,
et cèdent aux forts.

Une corneille odieuse
s'était assise (abattue) sur une brebis;
après qu'elle (la brebis) eut porté elle
sur *son* dos
malgré-elle et longtemps:
« Si tu eusses fait cela, dit-elle,
au chien armé-de-dents,
tu *en* aurais donné (subi) le châtiment. »
Celle-là, très-mauvaise, *dit* de-son-côté:
« Je méprise les faibles,
et la même (de même) je cède aux forts;
je sais qui je dois-attaquer,
qui rusée je dois-flatter:
voilà-pourquoi je prolonge
pendant tant d'années
ma vieillesse. »

FABULA XVIII.

LEPUS ET BUBULCUS.

Multos esse blandos,
et infideles pectore.

Quum lepus
fugeret pede celeri
venatorem,
et visus a bubulco
irreperet veprem:
« Oro per Superos,
perque omnes tuas spes,
ne indices me, bubulce;
unquam feci huic agro
nihil mali. »

FABLE XVIII.

LE LIÈVRE ET LE BOUVIER.

Que beaucoup sont flatteurs *de bouche*,
et perfides de cœur.

Comme un lièvre
fuyait d'un pied agile
un chasseur,
et *que* vu par un bouvier
il se-glissait-sous un buisson:
« Je *t'en* conjure par les dieux
et par toutes tes espérances,
ne découvre pas moi, bouvier;
jamais je n'ai fait à ce champ
rien de mal. »

Huic agro feci. » Et rusticus : « Ne timueris, 5
Late securus. » Jamque venator sequens :
« Quæso, Bubulce, numquid huc venit Lepus?
— Venit, sed abiit hac ad lævam. » Et dexteram
Demonstrat nutu partem. Venator citus
Non intellexit, seque e conspectu abstulit. 10
Tunc sic Bubulcus : « Ecquid est gratum tibi,
Quod te celavi? — Linguæ prorsus non nego
Habere atque agere maximas me gratias,
Verum oculis ut priveris opto perfidis. »

FABULA XIX.

TERRANEOLA[1] ET VULPES.

Pravis non esse fidem adhibendam.

Avis, quam dicunt terraneolam rustici,
In terra nidum quia componit scilicet,

champs aucun dommage. — Ne crains rien, répondit le pâtre, cache-toi et demeure tranquille. » Arrive le chasseur à la poursuite de son gibier. « Je vous en prie, bouvier, n'est-il pas venu ici un lièvre? — Il est venu; mais il s'est dirigé par là, vers la gauche. » Et d'un signe d'yeux il lui montrait la droite. Le chasseur, se remettant à courir, ne le comprit point, et se déroba bientôt à ses regards. Alors le bouvier : « Eh bien! es-tu content? j'ai caché ta retraite.— J'en conviens, je dois et je rends à ta langue de sincères remerciements; mais combien je souhaiterais que tu perdisses tes yeux perfides! »

FABLE XIX.

LA TERRANÉOLE ET LE RENARD.

Il ne faut point ajouter foi aux méchants.

L'oiseau que dans nos campagnes on appelle terranéole, sans doute parce qu'elle fait son nid à terre, tomba presque un jour

Et rusticus :
« Ne timueris,
late securus. »
Jamque venator
sequens:
« Quæso, bubulce,
numquid lepus
venit huc ?
—Venit, sed abiit hac
ad lævam. »
Et nutu
demonstrat
partem dexteram.
Venator citus
non intellexit,
abstulitque se
e conspectu.
Tunc bubulcus sic :
« Ecquid est tibi
gratum,
quod celavi te ?
—Non nego prorsus
me habere atque agere,
maximas gratias
linguæ,
verum opto
ut priveris oculis perfidis. »

Et le paysan :
« N'aie pas craint (ne crains pas),
sois caché (cache-toi là) en sûreté. »
Et bientôt le chasseur
suivant *son gibier* :
« Je *t'en* prie, bouvier,
est-ce que un lièvre
n'est pas venu ici ?
— Il est venu, mais il s'en est allé par là,
vers la gauche. »
Et d'un signe-de-tête
il montre
le côté droit.
Le chasseur prompt (pressé)
ne comprit pas,
et ôta (emporta) soi
loin-de la vue.
Alors le bouvier *parla* ainsi :
« Est-ce qu'il *n'est pas* pour toi
digne-de-reconnaissance,
que j'ai caché toi ?
— Je ne nie pas tout-à-fait (du tout)
que j'ai et que je rends
de très-grandes actions-de-grâces
à *ta* langue,
mais je souhaite
que tu sois privé de *tes* yeux perfides. »

FABULA XIX.

TERRANEOLA ET VULPES.

Fidem non adhibendam esse pravis.

Avis quam rustici
dicunt terraneolam,
scilicet quia
componit nidum in terra,

FABLE XIX.

LA TERRANÉOLE ET LE RENARD.

Que créance ne doit pas être donnée aux méchants.

L'oiseau que les paysans
appellent terranéole,
sans doute parce-que
il bâtit (fait) *son* nid à terre,

Forte occucurrit [1] improbæ Vulpeculæ;
Qua visa, pennis altius se sustulit.
« Salve, inquit illa : cur me fugisti, obsecro, 5
Quasi non abunde sit mihi in prato cibus,
Grilli, scarabæi, locustarum copia?
Quid est quod metuas, rogo? te multum diligo,
Et propter sanctos mores, et vitam probam. »
Respondit contra : « Tu quidem bene prædicas; 10
Non tamen ages ut propior tibi sim subdito :
Quin sequeris [2], et cœnam tibi committo meam. »

entre les pattes avides d'un renard. A sa vue, elle aussitôt de battre de l'aile et de s'élever dans les airs, et le fourbe de s'écrier : « Eh, bonjour! Pourquoi me fuir ainsi, je te prie, comme si je n'avais pas dans ces prairies de quoi t'offrir en abondance des grillons, des scarabées, des sauterelles? Que crains-tu? je te le demande; je t'aime de toute mon âme, tant à cause de tes mœurs si pures que de ta probité.—Oh! oh! tu prêches à merveille, répondit l'oiseau, mais tu ne saurais me persuader de descendre jusqu'à toi. Viens plutôt près de moi, et je te confie le soin de mon souper. »

occucurrit forte
vulpeculæ improbæ ;
qua visa,
sustulit se altius pennis.
« Salve, inquit illa :
obsecro, cur fugisti me,
quasi cibus
non sit abunde
mihi in prato,
grilli, scarabæi,
copia locustarum ?
Rogo, quid est
quod metuas ?
dilígo te multum,
et propter mores sanctos,
et vitam probam. »
Respondit contra :
« Tu quidem
prædicas bene ;
non tamen ages
ut sim propior
tibi subdito :
quin sequeris,
et committo tibi
meam cœnam. »

vint-à-rencontre par hasard
à un renard méchant ;
celui-ci étant aperçu,
l'oiseau éleva soi plus-haut par *ses* ailes.
« Salut, dit celui-là :
je *t'en* prie, pourquoi as-tu fui moi,
comme-si la nourriture
n'était pas abondamment,
à moi dans *ce* pré,
des grillons, des escarbots,
une multitude de sauterelles ?
Je *te le* demande, qu'y a-t-il
que tu craignes ?
j'aime toi beaucoup,
et à cause de *tes* mœurs saintes (pures),
et de *ta* vie probe. »
L'oiseau répondit de-son-côté :
« Toi, il-est-vrai,
tu prêches bien ;
cependant tu ne feras pas
que je sois (que je vienne) plus proche
de toi placé-au-dessous *de moi* :
que-ne *me* suis-tu,
et je confie à toi
le soin de mon souper. »

NOTES.

Page 2 : 1. *Æsopus*. Ésope, esclave de Phrygie, fut appelé à Sardes à la cour du roi Crésus. Envoyé par lui à Delphes pour consulter l'oracle d'Apollon, il fut accusé faussement de sacrilége, condamné, et précipité du haut d'un rocher, vers l'an 560 avant J. C. On peut lire en tête de la plupart des éditions des fables de La Fontaine une Vie d'Ésope pleine de détails tellement merveilleux ou bizarres dans leur naïveté, qu'un homme sensé, loin d'y ajouter foi, ne peut s'empêcher de regarder cette composition comme un produit des siècles d'ignorance. A vrai dire, la vie d'Ésope est inconnue. Il passe pour le père de l'apologue, et sa réputation comme fabuliste se trouve incontestablement établie dans les temps qui suivirent le siècle où il vécut; mais quant aux fables qui portent son nom, rien de moins prouvé que leur authenticité.

— 2. *Versibus senariis*, en vers de six pieds. Phèdre désigne ici le grand vers *ïambique*. Ce vers s'appelle aussi *ïambique trimètre*, parce que deux ïambes réunis formaient un *mètre* ou mesure.

Page 4 : 1. *Æquis legibus*. *Æquæ leges*, lois égales pour tous les citoyens : *vivere æquis legibus*, vivre sous le régime de l'égalité.

— 2. *Tyrannus*. Les mots *tyran*, *tyrannie*, réveillent nécessairement chez nous les idées de cruauté, d'oppression. *Tyrannus* chez les Latins, et surtout τύραννος chez les Grecs, désigne le plus souvent celui qui usurpe le pouvoir absolu dans une république, quel que soit son caractère personnel, et abstraction faite de la douceur ou de la sévérité de son gouvernement. Souvent aussi ce mot veut dire, sans aucune idée de blâme, *roi*, *chef* ou *prince*, *maître*, *dominateur*. Enfin, mais rarement, surtout en grec, il répond à l'idée de notre mot *tyran*, *despote*. C'est dans le premier sens, celui d'*usurpateur*, que Phèdre emploie ici *tyrannus*.

— 3. *Pisistratus*. Athènes fut gouvernée d'abord par des rois, puis, sous une forme républicaine, par des magistrats nommés Archontes. En l'absence de Solon, qui avait donné des lois aux Athéniens, l'Etat se partagea en différentes factions. Pisistrate, à la faveur de ces dissensions, s'empara par adresse du pouvoir, qu'il conserva trente-trois ans. Il mourut l'an 527 avant J. C.

Page 10 : 1. *Tua calamitas* pour *tu calamitosus*, comme fable IV, v. 5, *aviditas* pour *canes avidi*, et fable XIII, v. 12, *corvi stupor* pour *corvus stupidus*. Cet emploi du substantif abstrait au lieu de l'adjectif est familier à Phèdre. Nous en voyons un bel exemple

fable VIII, v. 8, où l'auteur représente la grue plongeant son long cou dans la gueule du loup : *gulæ credens colli longitudinem.* L'auteur eût pu, se servant du langage ordinaire, dire *collum longum;* mais, outre que l'emploi du substantif est plus poétique, plus hardi, qui ne voit que ce long mot *longitudinem* fait image, et nous représente, par son harmonie même, le déploiement de cet énorme cou?

Page 14 : 1. *Personam,* un masque. Les acteurs, dans l'antiquité, paraissaient sur la scène avec un masque dont la figure était appropriée au sexe, à l'âge, aux passions du personnage qu'ils avaient à représenter. Si ce personnage devait se montrer tantôt joyeux, tantôt triste ou colère, le masque, sur ses deux profils diversement peints, présentait au spectateur l'expression de ces différentes passions. On comprend tout de suite combien était pauvre ce moyen dramatique, qui privait l'acteur du plus puissant moyen d'émouvoir, l'expression naturelle de la physionomie et la mobilité des traits. L'invention du masque de théâtre eut sans doute pour cause l'immense étendue des théâtres antiques, et la nécessité de se faire entendre de la foule innombrable qui s'y réunissait. Or, le masque était pourvu d'une bouche en entonnoir qui faisait l'effet de notre porte-voix; il rendait plus forte la voix de l'acteur, comme le cothurne ajoutait à sa taille.

Page 24 : 1. *Hic,* adverbe, *là, dans ce lieu,* et non pas *hic*, pronom, *lui*, se rapportant au cordonnier, comme l'ont voulu quelques éditeurs.

— 2. *Medicum*, syncope pour *medicorum. Se factum nobilem non ulla prudentia artis medicum.* Autrefois on lisait *medicum,* accusatif singulier, et l'on construisait : *Se factum medicum nobilem non ulla prudentia artis.* Le sens, en définitive, différait peu, mais la construction présentait quelque embarras; le lecteur, au reste, peut choisir.

Page 28 : 1. *Malefici*, syncope pour *maleficii.*

Page 38 : 1. *Crocodilus*, le crocodile, animal amphibie de l'espèce des lézards. On le trouve sur les bords du Nil et de quelques autres grandes rivières, le Gange, l'Orénoque, par exemple. Les Américains lui donnent le nom de caïman. La nature amphibie de cet animal, sa taille énorme, qui dépasse quelquefois la longueur de vingt pieds, sa large gueule armée de dents, et la vitesse de sa course (mais en droite ligne seulement), en font un ennemi redoutable aux habitants des contrées où il fait son séjour.

Page 42 : 1. *Manes deos,* les Mânes, divinités infernales, auxquelles étaient consacrés les tombeaux et les trésors qu'ils pouvaient renfermer.

Page 48 : 1. *Narrandi locus* ne veut pas dire ici *lieu* ou *occasion de raconter,* mais la *matière,* le *sujet* même de la narration. Ainsi les Latins appelaient *loci communes,* « lieux communs, » certaines sortes d'arguments propres à toute sorte de causes.

Page 56 : 1. *Bilinguis*, mot à mot, *à deux langues*, qui tient tantôt un langage, tantôt un autre, selon les circonstances et son intérêt. Virgile appelle les Tyriens *Tyrii bilingues*, « les Tyriens sans foi. » Nous disons en français non pas *un homme à deux langues*, mais *un homme à deux faces*.

— 2. *Atriensem*. *Atriensis* (*servus*), esclave chargé du soin de l'*atrium*, pièce principale de l'habitation chez les Romains, espèce de salle de réception où étaient exposées, avec les meubles les plus précieux, les images des ancêtres du chef de la famille.

— 3. *Cæsar Tiberius*. Tibère, second empereur romain, adopté par Auguste. Ce prince, célèbre par sa cruauté, ses vices et sa dissimulation, était ce qu'on appelle un homme de beaucoup d'esprit. Il aimait à plaisanter. Le mot que rapporte de lui Phèdre dans cette fable est d'un assez bon goût. L'histoire nous en a conservé d'autres d'un caractère atroce. Par exemple, un jour qu'il visitait une prison, un malheureux nommé Carvilius, ennuyé d'une captivité rigoureuse, lui demanda : « Quand donc ordonnerez-vous mon supplice? — Nous ne sommes pas encore réconciliés, » répondit Tibère.

Page 58 : 1. *Luculli*. Lucullus, général romain, remporta sur Mithridate plusieurs victoires. Ses richesses étaient immenses, et son luxe prodigieux.

— 2. *Prospectat Siculum et despicit Tuscum mare*. Du promontoire de Misène on voit en effet dans le lointain (*pro*) la mer de Sicile, et au pied de la montagne (*de*) la mer de Toscane.

— 3. *Alticinctis*. *Alticinctus*, dont la ceinture est attachée très-haut, et par conséquent dont la toge est retroussée fort haut aussi, comme il convient à des gens qui travaillent, et dont les mouvements ne doivent pas être gênés.

— 4. *Pelusio*, de Péluse. Péluse, aujourd'hui Damiette, ville d'Égypte, à l'une des embouchures du Nil.

— 5. *Alapæ*, les soufflets. Lorsqu'à Rome un maître voulait affranchir un esclave, il le conduisait devant le préteur, et là il lui donnait un léger soufflet, symbole de son affranchissement.

Page 70 : 1. *Eutychum*, Eutyque, ami de Phèdre. Son nom indique une origine grecque. On a avancé, mais sans preuves, qu'il était affranchi d'Auguste.

Page 72 : 1. *Pierio jugo*. Le mont Piérus, sur les frontières de la Macédoine.

— 2. *Sinon*, Sinon, Grec perfide, qui, par ses artifices, engagea les Troyens à introduire dans leur ville le fameux cheval de bois, et causa ainsi la ruine de cette ville. — *Quodcumque fuerit*. Ces deux mots se trouvent en effet dans le discours de Sinon au IIe livre de l'Énéide. Le texte de Phèdre a servi à rectifier celui de Virgile, qui présentait dans les anciennes éditions *fuerint quæcumque*.

Page 74 : 1. *Sejano*. Séjan, chevalier romain, favori de Tibère, qui lui laissait exercer la suprême puissance en son nom. Après avoir gouverné l'empire avec une autorité absolue, et sacrifié à sa haine jusqu'aux membres de la famille impériale, il périt lui-même, victime des soupçons de l'artificieux Tibère. Il paraît que notre auteur fut en butte à ses persécutions.

— 2. *Anacharsi Scythæ*. Anacharsis, philosophe scythe, vivait au siècle d'Esope; il vint à Athènes du temps de Solon. Quelques-uns le comprennent dans la liste des sept sages.

Page 76 : 1. *Lino... Orpheo*. Linus et Orphée, tous deux fils d'Apollon, nés en Thrace, célèbres poëtes et musiciens. Les prodiges d'harmonie qu'ils accomplirent, le dernier surtout, dépassent toute croyance.

— 2. *Hebrique. Hebrus*, l'Hèbre, fleuve de Thrace, aujourd'hui la *Maritza*.

— 3. *Amphoram*. L'amphore, mesure de capacité pour les liquides chez les Romains, équivalant à dix-neuf litres quarante-quatre centilitres.

Page 78 : 1. *Perituræ*. Nous construisons *miseriti perituræ;* d'autres laissent *miseriti* sans régime exprimé, et font dépendre *perituræ* (alors au datif), de *misere* qui est au vers suivant.

Page 90 : 1. *Fides*. Nous avons traduit ce mot dans son sens ordinaire de *fidélité*. M. Quicherat, l'opposant à *nomen*, le traduit par *réalité;* il cite ce passage d'Ovide : *Vota fides sequitur*. Nous avons préféré l'acception la plus usuelle, qui convient parfaitement au sujet.

— 2. *Socrates*. Socrate, célèbre philosophe athénien, né 469 ans avant J. C., dirigea ses études principalement vers la morale. Injustement accusé d'impiété, il fut condamné à boire la ciguë. Après sa mort, les Athéniens lui élevèrent une statue. Il eut un grand nombre de disciples, dont les plus célèbres sont Platon et Xénophon.

— 3. *Hippolytus*. Hippolyte, fils de Thésée, roi d'Athènes, aimé par Phèdre, sa belle-mère, dédaigna son amour. Celle-ci l'accusa auprès de son père de lui avoir exprimé l'amour incestueux qu'elle-même ressentait pour lui. Le père invoqua la vengeance de Neptune. Celui-ci envoya un monstre marin qui épouvanta les chevaux attelés au char d'Hippolyte, et le fit traîner en lambeaux à travers les rochers qui bordaient le rivage.

— 4. *Cassandræ*. Cassandre, fille de Priam, roi de Troie, et d'Hécube, fut aimée d'Apollon, qui lui accorda le don de prophétie, mais à condition qu'elle ne rencontrerait que l'incrédulité. De là la ruine de sa patrie, prévue par elle et non crue par ses concitoyens.

Page 92 : 1. *Togam puram*, une toge unie. C'est la toge virile, que les jeunes Romains prenaient à dix-sept ans, quittant alors la robe prétexte, c'est-à-dire bordée de pourpre, que portaient les adolescents depuis l'âge de treize ans.

— 2. *Concursant familia. Familia*, nom collectif, s'allie très-bien avec un verbe au pluriel. Ainsi le rudiment nous présente comme également réguliers *turba ruit* ou *turba ruunt*.

— 3. *Ut sentit tonsum*. Les Romains portaient les cheveux ras.

Page 94 : 1. *Repræsentavit*, hâta, se fit subir d'avance.

— 2. *Centumviros*, les centumvirs, juges au nombre de cent, chargés de prononcer sur les causes capitales.

— 3. *Ut adjuvaret jurisjurandi fidem*, qu'il les aidât à accomplir le serment (qu'ils avaient fait de rendre bonne et stricte justice).

Page 96 : 1. *Ambitio.... dissidens*. La partialité.... variable.... en désaccord avec elle-même.

Page 98 : 1. *Legem. Lex*, convention.

Page 100 : 1. *Retensum*. Souvent la particule *re*, en composition, donne une signification négative au mot auquel elle s'unit.

— 2. *Expedi*, débrouille, explique.

Page 104 : 1. *Necessitas*, la loi de nature. Deux vers plus bas le mot *legibus* a le même sens.

Page 110 : 1. *Familia*, troupe d'esclaves. Esope composait à lui tout seul le domestique de son maître.

Page 114 : 1. *Quum jam desierit esse beneficio utilis*. Nous donnons pour sujet à cette proposition, non pas, avec quelques interprètes, *bonitas tua* du vers précédent, mais le *senio debilem*, le malheureux vieillard, du vers d'auparavant. S'il y avait simplement *quum jam desierit esse utilis*, nous ne verrions aucun inconvénient à l'explication que nous combattons; mais l'expression *bonitas utilis beneficio* nous présente quelque chose de si gauche, de si peu latin, que nous la repoussons absolument. Mais comment expliquerons-nous cet *utilis beneficio* appliqué au malheureux qui sollicite le bienfait? De deux manières : 1° Si l'on veut que *beneficio* soit au datif, *utilis* signifiera à peu près *idoneus, aptus, accommodatus*, et le sens sera : C'est en vain que votre bonté voudra secourir un pauvre vieillard, quand il aura cessé d'être *propre-à-recevoir* vos bienfaits, *utilis* (*idoneus*) *beneficio* (*accipiendo*). 2° Mais nous serions tentés de prendre *utilis* activement, comme le veut un commentateur de la collection Lemaire; il signifierait alors *pouvant-jouir*, et gouvernerait l'ablatif, comme le verbe d'où il dérive; c'est à ce cas qu'il régirait *beneficio*. On trouve dans Plaute l'expression bien plus forte *utilitas oculis* pour *facultas utendi oculis*. Il est infiniment probable qu'*utilis* a eu dans la langue ancienne cet emploi, que l'on aura abandonné pour éviter la confusion qui pouvait en résulter, dans certains cas, à cause de la similitude des ablatifs et des datifs. Phèdre, en sa qualité d'étranger, aura fait aux vieux comiques l'emprunt de cette forme surannée.— Quant à l'emploi avec un sens actif d'adjectifs en *ilis* dérivés de verbes, qui n'a lu dans Virgile : *Penetrabile telum*, *penetrabile frigus*, etc.?

— 2. *Tuæ sunt partes.* Il s'agit du rôle de juge, qu'Eutyque remplissait, à ce qu'il paraît, dans un procès où Phèdre était intéressé.

Page 116 : 1. *Piaculum,* crime abominable, action qui ne peut s'expier qu'au prix des plus grands supplices. — *Sanitas,* bon sens.

Page 122 : 1. *Frons prima,* premier aspect, apparence extérieure.

— 2. *Retorridus,* ratatiné, ridé, vieux et madré.

Page 124 : 1. *Sonipes* (de *pes* et *sonus* ou plutôt *sono, as,* etc.), l'animal aux pieds sonnants; ainsi Phèdre appelle l'agneau *Laniger,* le porte-laine. La Fontaine est plus riche et plus original encore dans les dénominations dont il affuble les personnages qu'il met en scène.

Page 128 : 1. *Centena sestertia.* Cent grands sesterces ou cent mille petits, environ vingt mille francs. Phèdre, en parlant de sesterces dans une affaire toute grecque, et surtout au temps d'Ésope, pèche ici contre la vérité historique et locale.

— 2. *Fidem,* la bonne foi, abstraction faite du droit positif.

— 3. *Cadis.* Le *cadus,* double de l'amphore, contenait trente-huit litres quatre-vingt-huit centilitres.

Page 132 : 1. *Cornua.* On traduit ordinairement *cornu* par *aigrette;* dans le principe c'étaient de véritables cornes d'animaux que les guerriers demi-sauvages portaient à leur tête. On voit encore, chez Plutarque, Pyrrhus portant à son casque des cornes de bouc. Tite Live représente Philippe coiffé d'un casque surmonté de deux cornes. L'aigrette ou panache appartient évidemment à une époque postérieure, et n'est qu'une imitation de l'ornement naturel emprunté aux animaux.

Page 134 : 1. *In cothurnis.* Le cothurne était une chaussure élevée, à l'usage des acteurs tragiques.

— 2. *Utinam,* etc. Phèdre donne à son style, dans ce morceau, une pompe inaccoutumée, dans l'intention de se moquer du ton solennel des auteurs dramatiques de son temps.

— 3. *Pelii.* Le mont Pélion (en Thessalie).

— 4. *Argus,* constructeur du navire Argo, sur lequel s'embarquèrent Jason et les Argonautes pour aller en Colchide, à la conquête de la toison d'or.

— 5. *Æetæ domus.* Ééta ou Éétès, roi de Colchide. Outre la perte de la toison d'or, enlevée par les Argonautes, il eut à déplorer la perte de Médée sa fille, qui suivit Jason, et la mort de son fils Absyrte, assassiné par cette dernière.

— 6. *Regna Peliæ.* Pélias, roi de Thessalie. Ses filles, voulant le rajeunir, s'adressèrent à Médée, qui leur conseilla de le plonger dans une chaudière bouillante, où il trouva la mort.

— 7. *Per artus fratris.* Médée, fille d'Éétès, prit la fuite avec Jason qu'elle avait rendu maître de la toison d'or. Poursuivie par son père,

elle égorgea son frère Absyrte, et sema ses membres sur la route qu'il parcourait en la poursuivant.

— 8. *Minos*. Minos, roi de Crète, triompha des Cariens et autres pirates, vers 1400 avant J. C., 120 ans avant l'expédition des Argonautes, 160 ans avant la guerre de Troie. Les Athéniens ayant mis à mort son fils Androgée, il les vainquit et leur imposa le tribut annuel de sept jeunes gens, destinés à être dévorés par le Minotaure, monstre moitié homme, moitié taureau. Thésée affranchit les Athéniens de ce cruel tribut, en tuant le Minotaure.

— 9. *Lector Cato*, lecteur sévère comme un Caton.

Page 136 : 1. *Qua res cibi*, pour *quæ res cibi*, pour *qui cibus*.

Page 138 : 1. *Peras duas*, les deux poches d'un bissac.

Page 140 : 1. *Religio*, la divinité.

— 2. Construisez : *dies adscriptus pœnæ*.

Page 142 : 1. *Pater*, Jupiter, père d'Hercule.

Page 144 : 1. *Sophus* est pris ici en bonne part ; il signifie *sage*, *prudent*, comme dans la fable XII du livre III, v. 9.

Page 146 : 1. *Draco*, dragon, espèce de serpent fabuleux.

Page 148 : 1. *Quadrantes*. Le *quadrans* était le quart de l'as romain ; il valait environ deux de nos centimes.

— 2. *Libitina*, Libitine, déesse qui présidait aux funérailles.

Page 150 : 1. *Simonidis Simonides*. Simonide, poëte lyrique grec, né dans l'île de Cée, florissait vers l'an 520 avant J. C.

— 2. *Asiæ*. Il s'agit ici de l'Asie Mineure.

Page 152 : 1. *Mecum mea sunt cuncta*, « je porte avec moi tous mes biens. » Ce mot est généralement attribué à Bias, l'un des sept sages, qui vivait cent ans environ avant Simonide.

— 2. *Clazomenæ*, *arum*, Clazomènes, ville d'Ionie, sur le bord de la mer Égée, entre Chio et Smyrne, célèbre pour avoir donné naissance au philosophe Anaxagore. Elle avait été fondée, dit-on, environ 1300 ans avant J. C. De là l'épithète d'*antiqua* que lui donne notre auteur.

— 3. *Tabulam suam*. Les naufragés, pour exciter la pitié, portaient suspendu au cou un tableau représentant leur infortune.

Page 154 : 1. *Extricas*. *Extricare*, débarrasser, émettre, produire.

— 2. *Ubi immolatur*, unipersonnellement : quand on immole des victimes.

Page 156 : 1. *Notas*. *Nota*, marque, espèce, caractère.

Page 158 : 1. *Dixi superius*. Allusion à l'aventure de Simonide, rapportée fable XVII de ce livre.

— 2. *Cuidam pyctæ*, à un certain athlète ; son nom était Scopas. — *Conducere*, prendre à tâche un ouvrage quelconque, s'en charger moyennant un prix convenu.

— 3. *Gemina Ledæ sidera.* Castor et Pollux, fils jumeaux de Jupiter et de Léda, épouse de Tyndare, athlètes célèbres, métamorphosés en astres formant la constellation des Gémeaux. Ils sont encore appelés les Dioscures.

Page 162 : 1. *Praxitelen. Praxiteles*, Praxitèle, célèbre statuaire grec, vivait 360 ans avant J. C. — *Myronem*, Myron, statuaire et ciseleur habile, vivait 440 ans avant J. C.

— 2. *Fucatæ*, ornées de même d'un nom emprunté (celui d'Ésope).

— 3. Démétrius de Phalère fut donné pour gouverneur aux Athéniens par Cassandre, qui commandait en Macédoine après le règne d'Alexandre, vers 310 avant J. C.—Démétrius fut appelé *tyran*, c'est-à-dire usurpateur (voy. liv. I, fable II, v. 5) ; mais l'exercice de son pouvoir fut modéré : il aima les lettres, qu'il cultivait lui-même, et protégea les savants.

Page 164 : 1. *Menander*, Ménandre, chef de la nouvelle comédie, composa cent huit pièces dont nous n'avons que des fragments malheureusement très-peu nombreux.

— 2. *Vestitu fluens*, ayant un vêtement large et tombant, à la manière des efféminés.

Page 166 : 1. *Penula.* La pénule était une espèce de manteau de voyage, propre à garantir du froid et de la pluie, mais assez embarrassant pour l'action. — *Cedo*, espèce d'impératif, signifie *donnez*, et quelquefois *dites*.

Page 168 : 1. *Qui casu peccat.* Il faut sous-entendre *illi* avant ce *qui*.

— 2. *Verrem.* On immolait un verrat à Hercule, en souvenir de sa victoire sur le sanglier d'Érymanthe.

Page 170 : 1. *Favore. Favor* a ici le sens de *prévention*, *partialité*.

— 2. *Facturus ludos. Facere ludos*, comme *ludos edere*, donner un spectacle au peuple.

Page 172 : 1. *Excuti*, sous-entendez *pallium*; on pourrait à la rigueur sous-entendre *hominem*.

Page 174 : 1. *In commune*, expression proverbiale, répondant à peu près à notre *part à deux !*

— 2. *Carbonem pro thesauro*, proverbe d'origine grecque, pour désigner un objet de mince valeur, au lieu d'une chose précieuse que l'on attendait.

— 3. *Quem spes delusit*, sous-entendu *illi* : *Hoc querelæ convenit* illi *quem*, etc.

— 4. *Princeps.* Leprince, nom propre.

— 5. *Aura frivola.* La faveur mobile du vulgaire.

— 6. *Stulta levitas*, le sot orgueil de l'homme présomptueux,

et non pas comme le veut M. Quicherat, l'aveugle légèreté du vulgaire.

Page 176 : 1. *Bathyllo.* Bathylle, d'Alexandrie, auteur de la pantomime chez les Romains, particulièrement chéri de Mécène.

— 2. *Duas dextras* sous-entendu *tibias*. *Tibiam* du vers précédent veut dire *tibia*, os de la jambe, tandis que le *tibias* sous-entendu ici veut dire des flûtes : Phèdre les appelle droites, parce qu'au théâtre les anciens se servaient de deux sortes de flûtes, l'une qu'ils tenaient du côté droit et l'autre du côté gauche. Celle de droite rendait des sons graves, celle de gauche des sons plus aigus. On se servait souvent de deux flûtes droites dans la tragédie, et de deux gauches dans la comédie.

— 3. *More translatitio.* A la manière imitée des Grecs, à qui les Romains avaient tout emprunté.

Page 178 : 1. *Salvo principe.* Ce vers faisait sans doute partie d'une strophe composée à propos d'une convalescence d'Auguste. Or Leprince, joueur de flûte, s'applique, par une méprise assez plaisante, l'hommage adressé à l'empereur.

— 2. *Pulpitum*, l'avant-scène.— *Cunei*, trois vers plus bas, désigne les gradins où étaient assis les spectateurs, et qui, dans une salle en amphithéâtre, allaient s'élargissant en forme de coin par en haut.

Page 182 : 1. *Philete.* Philète, personnage inconnu, que l'on présume avoir été un affranchi de Claude.

Page 184 : 1. *Nam qui ..... nunc quid vis rogem?* La construction doit être : *Nam quid vis rogem* tibi *qui*, etc.

Page 186 : 1. *Sic*, c'est-à-dire *eo consilio*, dans ces dispositions.

— 2. *Scarabœum*, un escarbot, insecte qui naît dans la fange, et dont les renards sont très-avides.

Page 188 : 1. *Artus*, les articulations, les nœuds du filet.

Page 190 : 1. *Nervos*, les cordes du filet, faites de nerfs ou boyaux d'animaux, substances très-solides.

— 2. *Ingenia artuum*, jolie expression qui peut se résoudre par *artus ingeniose contextos*, les nœuds tissus avec art, comme l'interprète M. Quicherat.

— 3. *Bipenni*. *Bipennis* est une hache à deux tranchants, chacun d'eux ayant la forme d'une aile d'oiseau, *penna*. — *Petit*, dans le même vers, est contracté de *petiit*.

Page 192 : 1. *Elephantis*, génitif de forme grecque (ἐλέφας, αντος). Les Latins ont à eux la forme *elephantus*, *i*.

Page 194 : 1. *Positum*. Le verbe *ponere* est en latin d'un usage spécial pour dire *exécuter un ouvrage d'art*, soit comme peintre, soit comme statuaire. Il signifie établir, représenter avec la pose conve-

nable. Horace, Od., IV, VII, 7, parlant du peintre Parrhasius et du sculpteur Scopas, dit :

Hic saxo, liquidis ille coloribus
Solers nunc hominem ponere, *nunc deum.*

« Sachant tous deux, l'un avec le marbre, l'autre avec les couleurs, *représenter* tantôt un homme, tantôt un dieu. »

Le même Horace, à propos d'un statuaire heureux dans les détails, mais malhabile dans l'ensemble, emploie le même terme :

. . . . . Ponere *totum*
Nesciet.

« Il sera incapable d'*établir* un ensemble. »

Page 196 : 1. *Ixion.* Ixion, roi de Thessalie, voulut faire violence à Junon. Il est, aux enfers, attaché à une roue qui tourne sans cesse.

— 2. *Sisyphus.* Sisyphe, roi de Corinthe, brigand fameux, condamné à rouler, au haut d'une montagne, une roche énorme qui retombait sans cesse.

Page 198 : 1. *Tantalus.* Tantale, roi de Phrygie, servit aux dieux les membres de son propre fils Pélops. Précipité aux enfers, il est au milieu d'un lac dont l'eau fuit sans cesse ses lèvres altérées. Sur sa tête, un arbre chargé de fruits relève continuellement ses branches et lui fait éprouver les tourments d'une faim perpétuelle.

— 2. *Scelestas aquas.* Le poëte a donné aux eaux que portent les Danaïdes l'épithète de *scélérates*, applicable aux Danaïdes elles-mêmes. Ainsi l'on dit, en poésie, *gémissant sur sa couche solitaire*, pour gémissant solitaire sur sa couche. Les Danaïdes étaient cinquante sœurs qui, la nuit même de leurs noces, avaient, à l'instigation de leur père, égorgé leurs époux. Une seule d'entre elles, nommée Hypermnestre, épargna le sien.

— 3. *Tityos,* forme grecque. Tityus avait voulu attenter à la pudeur de Latone. D'une taille gigantesque, il était étendu aux enfers sur neuf arpents de terrain qu'il couvrait de son corps, et où un vautour lui rongeait le foie, qui renaissait sans cesse pour suffire à de nouveaux tourments. Virgile (Énéide, VI, 595) décrit son supplice à peu près comme notre auteur, mais avec une bien plus effrayante énergie :

Nec non et Tityon, Terræ omniparentis alumnum,
Cernere erat, per tota novem cui jugera corpus
Porrigitur; rostroque immanis vultur obunco
Immortale jecur tondens, fecundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto
Pectore; nec fibris requies datur ulla renatis.

Page 200 : 1. *Furens* veut dire ici *enthousiaste, inspirée*. Le même mot, au vers suivant, veut dire *folle*, qui ne sait ce qu'elle dit, ou plutôt, qui perd ses paroles en donnant des conseils à des gens qui ne l'écoutent pas.

Page 202 : 1. *Confectus*, assommé, assassiné.

— 2. *Hoc*, c'est-à-dire *laudari*.

Page 204 : 1. *Comprimis clementia*, dompter par la douceur, adoucir par l'exemple.

— 2. *Atrocitati*, etc. Ce vers sentence est assez froid dans la bouche d'Ésope. Il nous a semblé plus naturel de le donner à part comme morale de la fable. Tel paraît avoir été l'avis de M. Quicherat dans ses notes.

— 3. *Superasse qui*..... sous-entendez *eum* ou *adversarium*.

Page 206 : 1. *Male cessit*, unipersonnellement : *cela a mal réussi*, c'est-à-dire : cela tombe mal, plutôt que : *male cessit* (*hæc bella res*), *cette belle trouvaille est échue mal*, c'est-à-dire à un maître qui ne lui convenait pas.

— 2. *Ingenia*, etc. Cette comparaison du génie étouffé par la misère avec une lyre, un instrument matériel, tombé aux pattes d'un lourdaud, n'a rien de bien gracieux ni de bien touchant. Cette idée est rendue d'une manière bien plus intéressante dans *le Cimetière de campagne* de Grey, magnifiquement traduit par M. J. Chénier.

Page 208 : 1. *Fecit partes facinoris*, se partagèrent leur maître, scélératement égorgé.

— 2. *Fata sua*, son malheur, c'est-à-dire la perte de ses petits, que le loup aurait dévorés. — *Pari dolore*, une douleur égale à la douleur matérielle que lui causait son accouchement prochain.

Page 210 : 1. *Supersunt*, sont en abondance, et même de trop, *satis superque*.

— 2. *Ad villam*. Le service à la campagne était très-dur pour les esclaves ; on les y envoyait souvent par punition.

— 3. *Vocatus*; sous-entendez *ad cœnam*.

Page 212 : 1. *Abegit*, détourna, vola.

— 2. *Demittit vado*, pour *in vadum, in mare*; comme dans Virgile : *It cœlo clamor*, pour *It in cœlum clamor*.

Page 214 : 1. *Voce hospitali*, voix amie. — *Officium*, du vers suivant, se traduira par *politesse*. — *Ingerere*, du vers 10, veut dire répéter à satiété.

Page 216 : 1. *Res ipsa*, l'objet lui-même, ce qu'en terme de droit on appellerait *le corps du délit*.

— 2. *Insecandam*. Nous ne nous rendons pas parfaitement compte de ce mot *insecare*. Le simple *secare* voulant dire *couper*, le com-

posé doit signifier ici *couper* ou *tailler dans*, pour se vêtir, sans doute par allusion à l'âne revêtu de la peau du lion. Au reste, c'est la première fois que nous rencontrons ce verbe. M. Quicherat ne le donne pas dans son *Thesaurus poeticus*, postérieur cependant à son édition de Phèdre où il se trouve. Peut-être, dans le manuscrit de Perotti, *insecandam* sera-t-il, par une faute d'écriture, mis à la place de quelque mot plus facile, comme *induendam*, etc. L'édition de Leipsick, publiée par Weise, ne donne pas la première moitié du titre où il est employé.

— 3. *Adversam prenderat*. Le commentateur de la collection Lemaire explique *adversam* par *ex parte adversa : ex cauda, non ex capite*. Cette interprétation, adoptée par M. Quicherat, est ici la véritable, quoique manifestement contraire au sens d'*adversus*, qui signifie *opposé, face à face, en regard*. Ainsi : *adversi dentes*. CIC., les dents de devant; *adversa vulnera*. LIV., blessures reçues par devant; *ex adverso*. LIV., vis-à-vis. C'est l'adjectif *aversus* qui signifie *qui tourne le dos* ou *la tête*, *pris* ou *vu* par derrière : *aversi tenuere faces*. VIRG., ils tiennent les torches à la main *en se détournant* du bûcher; *aversos hostes aggredi*. CIC., charger l'ennemi *à dos* ou *en queue*. Tous les auteurs emploient constamment dans le sens de ces exemples les deux termes *adversus* et *aversus*. L'emploi tout à fait insolite que nous rencontrons ici du premier, s'il n'y a pas erreur de copiste, serait un argument en faveur de ceux qui contestent l'authenticité de cet *Appendice*, ou bien il pourrait être considéré chez Phèdre comme une de ces rares incorrections qui auraient trahi auprès des Romains son origine étrangère. Ne songeant d'abord qu'à la signification habituelle d'*adversus*, nous avions cru voir dans ce passage un lézard surpris par un serpent, *face à face* avec le reptile, tenant à sa gueule une branche en travers, et ne pouvant être non-seulement *dévoré*, mais pas même entamé par son redoutable ennemi. Mais les mots *prenderat, avait saisi*, et à la fin *demisit ex ore, laissa échapper de sa gueule*, s'opposent à cette interprétation. Il s'agit bien d'un lézard qu'un serpent a pris par la queue. Le serpent, qui presse de ses lèvres cette partie seulement, ouvre la gueule pour avaler le lézard tout entier; celui-ci saisit en travers une branche qui se trouve à terre, la tient fortement serrée entre ses dents, et empêche ainsi le serpent de l'engloutir complétement. — Le mot *devorare* veut dire ici *avaler, engloutir*, et non pas *mordre, déchirer;* ainsi, chez notre auteur, livre I, fable VIII, *os devoratum* signifie, non pas *un os rongé*, mais un os *avalé* gloutonnement par le loup, et enfoncé dans son gosier. On sait que les reptiles et les poissons avalent plus qu'ils ne déchirent les animaux qui leur servent de pâture, bien que Virgile ait dit du serpent : *miseros* morsu *depascitur artus*. (Énéide, II, 215.)

Page 218 : 1. *Spes tuas*, vos espérances, votre avenir. Virgile : *Per spes surgentis Iuli*. Tacite fait dire à Germanicus : *spes meæ*, mon avenir comme prince.

Page 220 : 1. *Terraneola*, la terranéole, espèce d'alouette.

Page 222 : 1. *Forte occucurrit.* On lisait : *Occurit forte*, etc. Nous avons, après Weise, adopté la conjecture de Cassito, préférant une forme de verbe inusitée à un vers faux.

— 2. *Quin sequeris, et cœnam tibi committo meam.* Mais suis-moi dans les airs, et je te confie *mon repas*, c'est-à-dire le soin d'y pourvoir (ce à quoi le renard s'était offert). — Ce sens, fort ingénieux, est dû à M. Quicherat, qui l'a obtenu en forçant un peu le sens du vers 6, et en changeant quelques syllabes du manuscrit, tellement mutilé, tellement obscur en cet endroit, qu'on en peut tirer telle leçon et tel sens qu'on voudra.

ر

3 2044 019 902 089

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CANCELLED
WIDENER
DUE
NOV 26 1984
NOV 20 1984
1332 745

WIDENER
AUG 1 0 1999
WIDENER
CANCELLED
FEB 1 0 1998
BOOK DUE